JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION
TOTAL DE LA SEMAINE
506,627

22ME ANNEE—No 34 MONTREAL, MARDI 12 DECEMBRE 1905 14 PAGES—UN CENTIN

Rev Ed Paradis 105 Seminaire

L'HON. M. LOMER GOUIN EST ACCLAME

Le premier ministre de la province de Québec est l'objet d'une manifestation inoubliable — 600 convives, comprenant les sommités politiques du parti libéral, lui font une ovation magnifique, hommage rendu à ses talents.

Plus de six cents convives, parmi lesquels Sir Wilfrid Laurier et les plus hautes personnalités politiques des provinces de Québec et d'Ontario, assistaient hier soir, à l'hôtel Windsor, au banquet offert à l'hon. Lomer Gouin, par le Club Letellier et le Club Libéral de la Partie Est, et ont fait de cette démonstration l'une des plus importantes et l'une des plus enthousiastes que nous ayons vues depuis longtemps.

La fête d'hier soir a été un succès complet sous tous rapports, et elle est un splendide hommage à celui qui en a été le héros. Les discours qui ont suivi le dîner, ont été fort éloquents, et ont été fort applaudis, non seulement par les convives, mais par les dames installées dans la galerie.

Au café, et après que les cigares eurent été allumés, M. Rodolphe Latulippe, président du Club Letellier, lut une adresse à l'hon. M. Gouin, lui demandant de renouveler ses efforts pour obtenir un remaniement des subsides fédéraux aux provinces, et terminant comme suit :

"Permettez-nous aussi, Monsieur le Premier Ministre, d'insister sur une question qui vous est chère comme à nous et qui est toute d'actualité, la cause de l'instruction populaire.

Vous avez écrit dans une de vos brochures : "De toutes les fonctions distribuées par la constitution de 1867, il n'en est pas de plus importante que celle d'instruire le peuple". Vous avez prouvé en augmentant cette année le budget de l'instruction publique que vous aviez conscience de ce grand rôle et que vous teniez vos promesses. Nous savons que, s'il n'en dépendait que de votre volonté, la caisse des écoles recevrait l'an prochain une allocation plus forte encore.

Dans cette grande oeuvre de diffusion de l'instruction, le pays tout entier sera avec vous et les libéraux vous encourageront dans tous les efforts que vous pourrez tenter pour convaincre les municipalités qu'elles doivent faire, elles aussi, des sacrifices afin d'avoir de bonnes écoles et un meilleur personnel, enseignant."

Après que les applaudissements provoqués par l'adresse de M. Latulippe se furent tûs le président du banquet, M. Honoré Gervais, invita le sénateur Casgrain et M. Geo. W. Stephens à proposer la santé de l'hon. M. Gouin.

SENATEUR J. P. B. CASGRAIN

Après un délicat préambule, le sénateur Casgrain, s'exprime comme suit:

"A titre d'ancien, voulez-vous me permettre de me reporter un peu, en arrière,—n'ayez crainte, de quelques années, seulement. Quand j'ai connu M. Gouin il avait à peine trente ans, déjà son avenir au barreau se dessinait brillant et fructueux. Sa persévérance au travail ,secondée par un jugement sain, lui assurait cette considération qui est d'ordinaire l'apanage d'un âme bien plus mûr. Dans le public et surtout dans les rangs du parti libéral on répétait souvent que s'il voulait se consacrer exclusivement à sa profession, il occuperait un jour au barreau de Montréal la position unique de celui que l'on citait toujours comme le type le plus parfait de l'avocat, l'honorable C. A. Geoffrion.

SIR WILFRID LAURIER, ADRESSANT LA PAROLE AU BANQUET D'HIER SOIR

Mais la politique, cette déesse tentatrice, qui sous des dehors captivants, cache pour d'autres, moins fermes et moins travailleurs, hélas bien des déboires et des réceptions, la politique lui tendait les bras pour en faire bientôt son grand prêtre dans cette province. Un homme de cette valeur ne pourrait rester dans l'ombre. St Jacques, ce foyer de notre nationalité, jeta les yeux sur lui et lui confia son mandat.

L'avocat, devenu homme public a dû se consacrer au service de son pays.

Vous êtes le premier ministre de la plus ancienne province de la confédération, au moment même où cette province entre dans une ère nouvelle, L'instruction publique, et la colonisation, voilà les deux articles qui priment tous les autres dans le programme politique que vous présentez.

Je voudrais que l'enfant dans nos écoles apprenne à connaître ses droits dans ce pays, et ses devoirs envers sa province. Qu'on lui enseigne surtout les ressources immenses du Canada, afin que devenu un homme il travaille à les développer. La colonisation, voilà l'autre grande oeuvre que vous préconisez, au moment même où le génie politique qui préside aux destinées de tout le Dominion dote la province de Québec du chemin de fer transcontinental qui la traverse dans toute sa largeur, ouvrant d'un seul coup des territoires plusieurs fois plus vastes que l'ancienne partie peuplée de la Province de Québec. Voilà la tâche colossale qui est devant vous . Mais nous avons confiance qu'avec ce jugement sain qui vous caractérise, avec ce talent que même vos adversaires vous reconnaissent et surtout avec cette connaissance intime des choses de chemin de fer, connaissance acquise comme avocat de puissantes compagnies, vous serez à la hauteur de cette grande oeuvre : peupler une province huit fois plus grande que celle qui est maintenant habitée par un million et demi d'âmes, et arrosée par les flots bleus du fleuve St Laurent."

M. GEO. W. STEPHENS

M. Geo. W. Stephens se leva à son tour, pour proposer la santé du héros de la fête. Voici la péroraison de son discours :

"Nous avons remis entre vos mains les destinées d'un peuple fier, patriotique et loyal, issu des deux plus grandes nations d'Europe, d'un peuple qui, par la voix de l'histoire, a proclamé qu'il possède les plus belles vertus des ancêtres et qu'il est capable d'user de son autonomie pour l'harmonie et la paix.

Nous vous avons confié les destinées de la Province Mère du Dominion dont les forêts, les mines et les rivières révèlent, peu à peu, au monde leurs richesses et leur puissance.

Et si cet honneur vous est venu comme le couronnement glorieux de la carrière d'un grand citoyen, c'est parce que le peuple a une foi sans limites dans l'énergie, la sagesse politique et la haute culture intellectuelle qu'il reconnait en vous, et que vous avez su employer pour le plus grand bien de la nation. Je porte la santé du premier ministre de la Province de Québec, l'Hon. Lomer Gouin."

Le premier ministre de la province de Québec reçut une enthousiaste et chaleureuse ovation lorsqu'il se leva pour répondre. Il s'exprima à peu près comme suit :

HONORABLE LOMER GOUIN

"Je suis profondément sensible à la réception chaleureuse que vous me faites ce soir et je remercie de tout coeur les distingués convives qui entourent ces tables d'avoir répondu de façon si aimable à l'appel de mes chers électeurs de Saint-Jacques.

Je n'ai pas de titre, je le sens bien, aux honneurs que l'on me rend avec tant de largesse et je n'ai pas droit à la dixième partie des éloges que viennent de me décerner mes excellents amis, MM. Stephens et Gervais. Ces honneurs, ces éloges ne me touchent pas moins profondément, et je les accepte avec reconnaissance; car, si je ne les mérite pas encore, ils me mettent au coeur l'ambition de men rendre digne.

Lorsque Son Honneur le Gouverneur de cette province me confia la tâche de former un cabinet, il lui aurait été facile de se choisir un premier ministre plus populaire, plus expérimenté, mieux doué, plus éloquent et plus habile; il ne pouvait se trouver un aviseur plus passionnement attaché aux choses de sa province, plus ardemment désireux de la voir grandir et battre la marche aux autres provinces dans la voie du progrès.

CETTE DEMONSTRATION

Cette démonstration que vous avez organisée en l'honneur du leader de notre législature, ces applaudissements dont vous saluez le chef du gouvernement provincial sadressent, non pas à moi personnellement, mais à notre chère province de Québec, à ses vieilles traditions, à ses belles institutions, à ses grands espoirs et à ses vastes ambitions. Et cest pourquoi je vous en suis plus reconnaissant.

Mais, messieurs, si nous devons chérir notre province parce que c'est sur ce sol que nos pères sont nés, ont vécu et sont morts, qu'ils ont aimé, prié, chanté, travaillé, pleuré, lutté, souffert, il importe surtout de nous pénétrer de la grandeur du rôle qui lui a été attribué à elle comme aux autres provinces, d'ailleurs, dans le travail d'édification de la nation canadienne.

Le fédéralisme, qui a été accepté en ce pays après bien des luttes et bien des discussions, a maintenant subi l'épreuve du temps, et il y a lieu d'espérer que, sagement appliqué, il nous permettra d'atteindre aux grandes destinées que nous avons le droit d'ambitionner .

M. Honoré Gervais, le distingué président du banquet

L'UNION FEDERATIVE

On l'a répété bien souvent ,l'union fédérative était le meilleur système de gouvernement à adopter dans un pays ayant un territoire aussi vaste et une population aux origines aussi diverses. Or, les raisons qui, en 1867, ont fait

L'honrable M. Ross, l'un des principaux orateurs de la soirée.

préférer l'union fédérale à l'union législative nous font aujourd'hui un devoir plus impérieux encore de lutter pour le maintien de nos institutions actuelles. Notre territoire s'est agrandi; le nombre des provinces a augmenté; notre population est encore plus hétérogène que lors de la signature du pacte fédéral. Le Canada, la patrie commune dont nous sommes tous si fiers, s'est sans doute développé de façon merveilleuse; mais il reste encore de bien grandes choses à accomplir; et si nous voulons continuer et compléter notre travail d'édification nationale il faut que tout notre rouage gouvernemental fonctionne librement et harmonieusement, sans friction et sans heurts; il faut que les provinces, qui sont les assises fondamentales de l'édifice national, conservent intacts leurs privilèges et leur autonomie et puissent disposer de toutes les ressources dont elles ont besoin pour remplir les fonctions qui leur ont été attribuées par leur charte constitutionnelle.

On l'a dit avec raison, la chaine la plus puissante n'a après tout que la force du plus faible de ses anneaux.

Il en sera ainsi de notre confédération; elle n'aura jamais que la force et la solidité de la plus faible de ses provinces; le progrès et le développement du Canada se mesurera toujours au progrès et au développement des diverses provinces qui le composent. Si l'on veut que notre pays marche d'un pas alerte vers ses destinées, il faut que chaque citoyen de ce pays puisse dire: "J'aime mon village plus que tou village; j'aime ma province plus que ta province; et j'aime le Canada plus que tout."

J'ai parlé tantôt des fonctions administratives qui ont été distribuées par la constitution de 1867 ; en est-il de plus importantes, de plus capitales que la protection de la vie et de la propriété des citoyens, que la sauvegarde de leurs droits civils et religieux, que la mission d'instruire le peuple ? Or, toutes ces choses sont l'apanage des gouvernements provinciaux.

L'HONORABLE LOMER GOUIN, LE HEROS DE LA FETE D'HIER SOIR

INSTRUIRE LE PEUPLE

Instruire le peuple ! Permettez-moi d'insister sur ce sujet : Il est des choses qu'on ne saurait trop répéter.

L'éducation est la plus importante de toutes les questions politiques, économiques et sociales posées aux hommes. Les sages de tous les temps l'ont proclamé. L'éducation, disent-ils, est le seul levier avec lequel on puisse soulever le monde. L'éducation, c'est l'empire, parce que l'éducation, c'est l'homme, et l'homme, c'est la société. "Le problème de l'éducation est éternel : il varie et se rajeunit avec les siècles. On peut le résoudre provisoirement, mais jamais définitivement".

C'est pourquoi le gouvernement a inscrit en tête de son programme l'encouragement à l'instruction publique, et que, s'emparant d'un mot célèbre, il a proclamé que la première partie de sa politique serait l'éducation, la seconde l'éducation, la troisième, l'éducation.

Je l'ai déjà déclaré plusieurs fois, nous ne voulons ni détruire, ni révolutionner ; nous voulons améliorer et fortifier. Nos lois scolaires sont, dans leur ensemble, aussi bonnes que nous puissions les désirer et le gouvernement n'a pas l'intention d'en changer le principe. Elles sont le fruit d'une longue expérience et d'une observation réfléchie de nos conditions sociales et économiques, et elles sont suffisantes, j'en suis convaincu, pour nous permettre de réaliser les améliorations et les réformes que nous désirons.

MINISTERE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

L'on a parlé de la création d'un ministère de l'instruction publique. Cette suggestion a été faite de bonne foi, je n'en doute pas. Mais pourquoi recommencer des discussions et faire renaître des malaises qui, infailliblement, stériliseraient les efforts que tous les hommes de bonne volonté sont disposés à faire pour l'avancement de l'enseignement en cette province ?

J'ai eu l'honneur, le printemps dernier, d'exposer le programme du gouvernement en matière d'éducation. Ce programme, toute la population l'a accepté et approuvé ; et, est-ce illusion ? je me sens en état de le réaliser, avec le concours de mes collègues du cabinet et de la législature. Premier ministre, j'en fais le principal objet de mon administration, le premier souci de ma vie politique, le but de tous mes efforts. Si le succès couronne notre travail commun, je trouverai ma récompense dans le progrès général auquel j'aurai contribué. Si nos efforts ne réussissent pas, il ne faudra pas en tenir responsable notre système de lois scolaires ; c'est qu'une volonté ferme, un dévouement sans borne à la chose publique n'auront pas suffi pour l'accomplissement de la tâche entreprise. Et je quitterai sans regret le poste d'honneur que j'occupe et où je suis monté avec la seule ambition de faire quelque chose pour l'avancement de ma province et de mon pays. Je laisserai à un plus habile et plus heureux la tâche d'arriver par d'autres méthodes à ces résultats que l'âme populaire contemple, désire, espère et chérit.

NOUS VOULONS DE BONS MAITRES

Non, ce ne sont pas des lois qu'il importe de faire. On ne décrète pas la richesse, on la produit. De même, on ne décrète pas l'instruction, on la prépare, on la répand. Ce qu'il faut faire, ce sont des hommes. Commençons donc par avoir de bons maitres dans les écoles, car tant valent les maitres, tant valent les écoles; et si nous voulons de bons maitres, donnons à ceux qui se destinent à l'enseignement une forte formation pédagogique, encourageons-les à persévérer dans la carrière et assurons-leur une rémunération suffisante.

La meilleure institution pour former des maitres, c'est l'école normale. Il y a dans la province plus de 6,000 écoles élémentaires qui sont presque toutes dirigées par des institutrices. Or jusqu'en 1898, nous n'avions qu'une seule école normale pour filles, l'Ecole Normale Laval, fondée en 1854. En 1898, le gouvernement Marchand en fonda une seconde à Montréal, l'Ecole Normale Jacques-Cartier, qu'il plaça sous la direction des Dames de la Congrégation. En 1904, le gouvernement Parent en créait une troisième à Rimouski. Mais ces trois écoles normales ne peuvent suffire aux besoins qui s'imposent; aussi avons-nous décidé d'en ouvrir deux autres l'une à Chicoutimi et l'autre à Sherbrooke, en attendant le jour rapproché où nous en établirons d'autres en différents endroits de la province. Car nous sommes d'opinion que la formation de l'instituteur doit être le point de départ de l'amélioration à apporter dans l'instruction élémentaire.

Il faut aussi encourager nos institutrices à persévérer dans la carrière de l'enseignement. Washington, écrivant au congrès américain pour lui demander la solde de ses soldats, rappelait que l'amour du pays ne suffit pas pour déterminer les gens à le servir indéfiniment. Ce que Washington disait de ses soldats, on pourrait le dire de nos institutrices. C'est pourquoi nous venons de décider d'accorder une prime annuelle de $15 à toute institutrice diplômée qui enseigne depuis plus de quinze ans et une prime annuelle de $20 à toute institutrice diplômée qui enseigne depuis plus de vingt ans.

A suivre sur la page 5

LA REVANCHE DU CONSEIL DE VILLE

Les membres les plus autorisés du Conseil de Ville accusent le "Board of Trade" d'avoir toujours fait le jeu des compagnies d'assurances.

Le Conseil de ville a pris sa revanche contre le Board of Trade, hier après-midi, relativement à la conduite étrange de ce corps public, quand il s'agit de faire diminuer les taux d'assurance. Au cours d'une discussion animée qui a duré plus de deux heures, certains échevins ont accusé directement le Board of Trade de faire le jeu des compagnies d'assurance, au détriment des intérêts bien entendus de la ville de Montréal.

Le tout s'est terminé par l'adoption d'une résolution donnant instruction aux avocats de la ville de prendre des procédures contre l'association des assureurs, en vertu de l'article 520 du Code Criminel, qui a pour but d'empêcher toute combinaison de ce genre.

La lecture d'une lettre du Board of Trade, contenant les résolutions adoptées la semaine dernière à ce sujet, et qui reprochent aux autorités civiques de ne pas donner de protection suffisante à la ville, en cas d'incendie, a mis feu aux poudres. L'échevin Vallières, le maire suppléant, ayant invité les membres du conseil à prendre l'initiative afin d'étudier la question, l'échevin Lavallée dit qu'il regrette cette attitude du leader du conseil. Il rappelle la tentative faite en 1901, au lendemain du grand feu du Board of Trade, de faire voter un emprunt de $100,000, pour améliorer l'outillage de notre brigade, et dans le quartier Ouest, trois citoyens

M. l'échevin L. A. Lapointe.

seulement se rendirent aux polls, dont deux votèrent contre et un pour le règlement.

L'échevin Clearihue fait remarquer qu'il a été de toutes les sous-commissions nommées pour étudier la question. Toujours il a constaté que les membres du Board of Trade sont bien plus disposés à servir les intérêts des compagnies d'assurance que ceux de la ville de Montréal. Il cite comme exemple, le fait que l'année dernière, le comité des assurances a profité du temps où l'aqueduc était en mauvaise condition pour demander au comité d'aller y faire une visite.

L'échevin L. A. Lapointe démontre combien sont excessives les demandes des assureurs. Tout le monde sait que les compagnies d'assurance forment une combine, et la ville devrait instituer tout de suite des procédures légales, pour faire cesser cette exploitation.

L'échevin Sadler demande à ses collègues de ne pas croire que ces résolutions représentent les vues de tous les membres du Board of Trade. Pour sa part, il ne les approuve pas. Montréal n'est pas pire que les autres grandes villes, quant au nombre des feux, et l'outillage de la brigade est efficace ; il faudra continuer à l'améliorer, même s'il est impossible de satisfaire les assureurs.

UNE SUGGESTION

L'échevin Ames déclare qu'il était présent à l'assemblée du Board of Trade, qui semble être divisé en deux factions à ce sujet. Il reconnait que la ville ne peut faire tout ce qui lui est demandé, avec son revenu. Il y a d'autres départements à part celui du Feu.

Certaines gens soutiennent que c'est aux échevins de trouver des revenus. Selon son expérience, il n'y a que deux manières de trouver des fonds : ou contracter un emprunt ou augmenter la taxe foncière. Or c'est aux citoyens de tracer la ligne de conduite que devra suivre le conseil. Il suggère que puisque c'est dans la centre de la ville que les taux sont élevés, les propriétaires de ce district soient appelés à payer le coût des améliorations destinées à les faire diminuer. C'est au Board of Trade et à la Chambre de Commerce de faire connaitre leur opinion. Que l'on fasse préparer un état du coût approximatif de ces améliorations et que les propriétaires intéressés disent ce qu'ils en pensent. Le Board of Trade, il semble, n'entend qu'un côté de la question, à l'heure actuelle.

L'échevin Carter croit qu'il serait plus pratique de faire analyser le rapport de l'inspecteur Howe, et de le faire contredire. Des copies de ce rapport sont mises en circulation par les compagnies d'assurance, et les étrangers peuvent être mis sous une fausse impression quant aux conditions qui prévalent ici. En passant, l'échevin Carter attire l'attention du conseil sur le règlement adopté dernièrement pour obliger les compagnies à poser leurs fils sous terre. Nonobstant le règlement, les compagnies continuent d'ériger leurs poteaux où bon leur semble, sous l'oeil bienveillant des officiers de la Voirie, et la ville est livrée au ridicule : "Nous sommes la risée des grandes compagnies, s'écrie l'échevin Carter. "Que l'on fasse disparaitre les causes de danger pour le feu, et les taux d'assurance baisseront. L'échevin Larivière nie que les grandes compagnies aient posé des poteaux depuis l'adoption du règlement. Elles ont fait application à la commission de la Voirie qui a justement un rapport devant le conseil à ce propos.

DES ACCUSATIONS

L'échevin Lavallée accuse le département de la Voirie par ses officiers de ne pas faire son devoir. On devrait renvoyer sans merci les officiers qui manquent d'énergie et de cohésion.

L'échevin L. A. Lapointe n'est pas satisfait de la conduite de l'inspecteur de la cité. Cet officier, s'il apprend que des poteaux sont érigés sans le consentement de la ville, doit faire arrêter les coupables. Son devoir est d'appliquer le règlement et on fera décider ensuite s'il est ultra vires ou non. L'échevin Larivière déclare que ce sont exactement les instructions qui ont été données à M. Barlow.

L'échevin Ames propose alors de référer ces résolutions au Board of Trade, aux commissions de l'Aqueduc et du Feu et de l'Eclairage. "C'est cela, fait remarquer l'échevin Clearihue. Remettons toujours et pendant ce temps les taux excessifs des compagnies d'assurance se continueront".

L'échevin Payette exprime l'opinion qu'il est inutile d'essayer de satisfaire les assureurs. Plus on leur accorde, plus ils demandent. Il n'y a pas que le département du feu ; il y a d'autres départements à Montréal qui ont souffert en ces dernières années, parce qu'on les a négligés pour se rendre aux demandes des assurances. Le Board of Trade et les assureurs, qui ne forment qu'un seul et même corps, veulent encore jeter de la poudre aux yeux du public. Qu'ils précisent ce qu'ils veulent, sans quoi il ne sert de rien de discuter avec eux. Finalement la motion Ames est adoptée par un vote de 22 à 7, comme suit :

Pour : Vallières, Larivière, Saint-Denis, Robertson, Lévy, Dagenais, Lavallée, Turner, Sadler, Gallery, Ames, Wilson, Chaussée, Bumbray Carter, Sauvageau, Stearns, Bastien, Marchand, Leclaire, Proulx, Duquette—22.

Contre : Clearihue, Robillard, L. A. Lapointe, Ricard, Payette, Lemay et Major—7.

L'INTERVENTION DES TRIBUNAUX

L'échevin L. A. Lapointe propose alors, secondé par l'échevin Payette, la motion suivante, qui est adoptée à l'unanimité, seul l'échevin Carter étant dissident : "Que les avocats de la cité reçoivent instruction de prendre des procédures contre la combine des compagnies d'assurance, en vertu de l'article 520 du code criminel". Après que le maire suppléant eut déclaré la motion adoptée, l'échevin Ames propose l'amendement suivant :

"Que les avocats de la cité et l'avocat consultant soient priés de dire au Conseil à la prochaine séance, si le conseil, en vertu de l'article 520 du Code Criminel, est en droit de prendre des procédures contre la prétendue combine des assureurs de Montréal, organisée dans le but de hausser les taux d'assurance".

Il propose la reconsidération du vote, avec le résultat suivant :

Pour la reconsidération : les échevins Vallières, Larivière, Robertson, Levy, Dagennais, Turner, Sadler, Gallery, Ames, Wilson, Chaussé, Bumbray, Carter, Walsh, N. Lapointe, Stearns, Marchand, Leclaire—18.

Contre : les échevins Saint-Denis, Clearihue, Lavallée, Robillard, L. A. Lapointe, Ricard, Sauvageau, Payette, Lemay, Bastien, Proulx, Duquette, Major—13.

M. l'échevin Louis Payette.

Comme il fallait 19 voix, soit la majorité absolue, la motion est perdue : mais l'échevin Ames fait voir la position singulière où se trouve le conseil, dont la majorité vient de se prononcer contre la motion Lapointe-Payette.

L'EXPERTISE DU GAZ

Le greffier de la cité annonce qu'il a reçu la première partie du rapport de l'expert Bemis, qu'il a mis sous les scellées pour plus de sûreté. L'échevin Sadler secondé par l'échevin Robertson, propose que le document soit traduit et publié dans la gazette municipale. L'échevin Payette propose de son côté que le document reste à la garde du greffier en attendant l'autre partie du rapport. Il trouve étange que l'expert fasse un rapport en deux tranches, et il craint que ce ne soit un truc pour essayer de satisfaire tout le monde. M. Bemis annonce que la seconde partie de son rapport sera prête vers le milieu de la semaine prochaine, et de l'avis de tous on décide d'ajourner la question en attendant. Le greffier a donné avis que le règlement concernant l'annexion de Villeray a été sanctionné par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil. Le

Les avocats de la Ville reçoivent instruction du Conseil d'intenter des poursuites criminelles contre l'Association des Assureurs.

règlement concernant l'annexion d'une partie de Rosemont a été approuvé par le conseil de cette municipalité.

Le conseil s'ajourne ensuite à jeudi.

LA SANTE DU MAIRE LAPORTE

La santé de notre premier magistrat laisse encore beaucoup à désirer. Son Honneur quoique bien rétabli d'une grave maladie qui l'a retenu six semaines au lit, voit ses forces ne revenir que lentement et ses médecins les docteurs T. E. Bergeron et D. E. Lecavalier lui conseillent un changement de climat pour hâter sa convalescence et un retour complet à la santé.

AU MANITOBA

Winnipeg, 12. — Il est entendu que la Législature du Manitoba sera convoquée pour le 18 janvier prochain.

MORT D'UN JUGE

Le juge Doan, juge senior du comté de Victoria, Ont., est décédé hier. Il a succombé à une attaque de pneumonie.

TRANSPORTS DE LICENCE

La commission des Licences a accordé les demandes de transports suivantes, hier: Bridget Prendergast à F. Roy, rue Centre et J. M. Leduc à A. Baillargeon 646 Sainte-Catherine.

LA PRESSE

81 rue Saint-Jacques, angle de la Côte Saint-Lambert, Montréal, Canada.

ABONNEMENT :

EDITION QUOTIDIENNE — $3.00 par année, $2.00 pour 8 mois, $1.00 pour 4 mois.
EDITION HEBDOMADAIRE — $1.00 par année, 50c pour 6 mois. Payable d'avance

La PRESSE est imprimée et publiée au No 81 rue Saint-Jacques, angle de la Côte Saint-Lambert, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (limitée).

H. GODIN,
Président et Gérant-Général.

Toute correspondance doit être adressée comme suit: LA PRESSE, No 81 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

Circulation de LA PRESSE

TOTAL DE LA SEMAINE
9 DECEMBRE

LUNDI	87,295
MARDI	87,317
MERCREDI	87,227
JEUDI	87,524
VENDREDI	FETE
SAMEDI	109,829
TOTAL	459,192
HEBDOMADAIRE	47,435
	506,627

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

91,838

NOS CANADIENS

M. P. WILSON.

L'échevin Philias Wilson est né à St Raphaël, de l'Ile Bizard, le 5 août 1856 Il est le fils d'un cultivateur, John Wilson. Il fit ses études à l'Académie commerciale catholique de Montréal. Il entra ensuite à l'emploi de Viau et Frères et quatre ans plus tard, il passa au service de la "Montreal Roofing Co." Il demeura pendant quelques années à Détroit, Michigan, et, à son retour, en 1889, entra en société avec son frère, J. Bte Wilson, dans le commerce de combustibles.

M. Wilson est échevin du quartier Hochelaga, depuis 1898. Il est membre des Forestiers Catholiques.

En février 1897, il épousa Mlle Marie Sophie Boudreau.

Chamberlain's

Cough Remedy

(Remède de Chamberlain contre la Toux)

Le Favori des Enfants
— GUERIT —
Toux, Rhumes, Croup et Coqueluche.

Ce remède est renommé pour ses guérisons dans une grande partie de l'univers. On peut toujours s'y fier. Il ne contient pas d'opium ni d'autres drogues dangereuses et on peut le donner en toute confiance à un bébé comme à un adulte.

Prix, 25 cts ; Grande bouteille, 50 cts.

(70) yy 305-n

TELEGRAPHIE

Justice sommaire.

Memphis, Tenn., 12 — Jim Green, un noir, a été lynché dimanche, à Boyle, Miss., par des membres de sa propre race. Green avait assailli une petite fille notre âgée de 8 ans. On le captura à Shaw Station et il fut ramené sur le théâtre de son crime, où il fut pendu à un arbre.

L'abus de la cigarette.

Chicago, 12 — Frederick L. Power, âgé de 40 ans, un directeur de compagnies théâtrales, s'est fait couper la langue et une partie de la gorge, dans une opération pour le cancer. Il ne pourra jamais plus articuler aucun son. On affirme que ce cancer a été causé par l'abus de la cigarette.

Les questions de tarif.

Chicago, 12 — L'Association des manufacturiers de l'Illinois va étudier dans quelques jours les conditions qui forcent une grande partie des intérêts manufacturiers des Etats-Unis à émigrer au Canada. Les statistiques démontrent que depuis quelques mois un nombre considérable de manufacturiers américains ont dû établir des succursales de l'autre côté de la frontière, surtout à cause des restrictions de tarif. C'est une perte de plus de $50,000,000 pour le pays. L'agitation que les manufacturiers de l'Illinois se proposent de faire prendra, on le croit, les proportions d'un mouvement national, qui se terminera par un appel au Congrès.

Steamer renfloué.

Liverpool, 12 — Le steamer "Georgia," de la ligne White Star, qui s'est échoué dimanche ici, a été renfloué hier matin sans difficultés.

En conflit.

Constantinople, 12 — On redoute des troubles sur les frontières de la Turquie et de la Perse, au villayet de Mosul, et dans le voisinage de Ba-Yazid. Plus de 5,000 Perses en armes sont rassemblés dans le district de Sujbulak, au sud du lac de Urumiah, et ils menacent d'envahir une langue de terre que la Turquie réclame comme sa propriété. Deux bataillons de troupes turques avec des canons ont été envoyés sur les lieux pour repousser cette invasion.

En danger de périr.

Newport, 12 — Un message non terminé venant du phare flottant de Nantucket annonce que ce phare est en grand danger. La canonnière des Etats-Unis, "Hist" est partie pour tenter de porter secours aux naufragés.

Un projet monstre.

Berlin, 12 — On mande de Saint-Pétersbourg que le gouvernement russe a accepté le projet du baron Loick de Nobel, le fameux ingénieur français, pour la construction d'un chemin de fer de Sibérie en Alaska. L'exécution de ce projet coûtera plus de $250,000,000.

Le Pape et l'Eglise.

Rome, 12 — Le pape a tenu hier un consistoire secret, le deuxième de son pontificat. De nouveaux cardinaux ont été nommés, parmi lesquels quatre ou cinq étrangers. La cérémonie a eu lieu avec la pompe habituelle.

Une trentaine de cardinaux étaient présents. Dans son allocution, le Pontife a dit qu'il aurait aimé donner à tous des nouvelles consolantes, mais que les récents événements ne lui permettent pas cette joie.

Un géant des mers.

New-York, 12 — Le premier transatlantique à turbines qui soit entré dans le port de notre ville, le "Carmania," de la ligne Cunard, est arrivé ici hier. Tout le long de son voyage, le navire a subi des tempêtes violentes. Il avait à son bord 3,106 personnes, dont 450 hommes d'équipage.

Le "Carmania" mesure 670 pieds de longueur, et il a un déplacement de 21,000 tonnes.

Mort subite d'un économiste.

Boston, 12 — Edouard Atkinson, économiste social et politique bien connu est décédé subitement hier matin, à la suite d'une syncope de coeur.

Le défunt était âgé de 78 ans.

Désastreux incendie.

New-York, 12 — Un incendie s'est déclaré dans un immeuble de la centième rue. Six personnes ont été brûlées à mort.

Gaynor et Greene.

Savannah, Georgie, 12 — M. Abraham H. Rose, de New-York, un des avocats de Gaynor et Greene, les deux officiers accusés de détournement de fonds au préjudice du gouvernement américain, prétend que ses clients ne peuvent être poursuivis pour conspiration, ce crime n'étant pas inclu dans le traité d'extradition avec le Canada. Il affirme aussi que Gaynor et Greene ne peuvent être considérés comme ayant fui la justice de leur pays, lors de leur séjour au Canada, que le temps où ils ont été sous la garde du gouvernement.

Le procès s'ouvrira le 9 janvier prochain.

Le tarif des chemins de fer.

Washington, 12 — Le sénat s'est occupé hier de la question du tarif des compagnies de chemins de fer. M. Tillman a déposé un projet de loi tendant à donner à la commission Inter-State Commerce le droit d'établir un tarif maximum.

Plusieurs sénateurs ont pris part au débat. M. Foraker a déclaré que M. Tillman considère que les lois actuelles suffisent pour faire disparaître les abus excepté celui d'un tarif exorbitant. Il estime que les lois actuelles suffisent à faire disparaître également ces abus, et que le projet de loi est sans objet.

Le sénat n'en est pas venu à une décision, M. Foraker ayant demandé l'ajournement du débat.

Le projet de loi relatif au canal de Panama a été déposé sur le bureau du sénat et a été déféré à la commission des appropriations.

La séance a été levée en signe de deuil de la mort du sénateur Mitchell, dont le nom a été officiellement rayé de la liste des membres du sénat.

Le chapelain du sénat, le révérend Hale, a prononcé une courte oraison funèbre qu'il a terminée en demandant aux sénateurs d'adresser à Dieu des prières pour leur collègue disparu.

Le sultan et l'Europe.

Londres, 12 — On mande au "Daily Mail" que le sultan de Turquie a cédé à toutes les demandes des puissances. Il a transmis sa réponse au baron de Calice, ambassadeur d'Autriche.

Les drames de la vie.

New-York, 12 — Rudolph Wilhelmson, un jeune Danois, a été condamné à 20 ans de bagne, pour avoir tué une jeune fille qu'il aimait, à Brooklyn. Sa victime, Ragia Sanna, était venue aux Etats-Unis sur son invitation, alors qu'il espérait l'épouser. Malheureusement pour lui, lorsqu'elle fut sur notre continent, elle donna son amour à un autre homme.

Les exigences de la loi.

Plattsburg, N. Y., 12 — Un nommé Darwin Schriver, venant de Hemmingford, P. Q., va peut-être être cause que tous les verdicts du grand jury, depuis un mois, dans ce district, vont être cassés. Il siégeait lui-même comme juré et on prétend qu'il n'a jamais été naturalisé citoyen américain.

Des milliers d'articles de cou ainsi que manchons et sets de toutes sortes confectionnés avec toutes les pelleteries que possède l'univers.

CHAS. DESJARDINS & CIE,
1533 à 1541 rue Ste Catherine.

Les Claques Maple Leaf

Les grandes bottes en caoutchouc Maple Leaf sont doublement renforcie aux endroits qui s'usent le plus vite et le matériel le plus durable est employé dans sa fabrication.

Exigez la marque Maple Leaf pour tous les usages—s'ajuste sur toutes les formes de chaussures pour hommes, femmes et enfants.

Elles sont chaudes et très durables.

La marque Maple Leaf fait plaisir au commerçant parce qu'elle donne satisfaction à ses clients et augmente son commerce.

En vente par tous les commerçants de chaussures.

The MAPLE LEAF Brand TRADE MARK REG.

C. HENRI LEMIRE

SUPERIEUR A TOUS LES VINS TONIQUES

...LE...

Vin St-Michel

TIENT LE SANG

RICHE et PUR

Le Vin St-Michel est supérieur à tous les autres vins toniques. Il est incomparable pour relever les forces abattues par la maladie ou la fatigue. Par l'usage de ce vin, mon appétit est revenu et ma digestion se fait maintenant facilement. Le Vin St-Michel tient le sang riche et pur.

C. HENRI LEMIRE,
St-Justin.

BOIVIN, WILSON & CIE, 520 Rue St-Paul, Montréal, Agents Généraux.
EASTERN DRUG CO., 14 Fulton St., Boston Mass, Dépositaires pour les Etats-Unis.

NOEL ! ! !

LA SAISON DES

CADEAUX

QUE DONNER ?

LA JEUNE FILLE SERA CHARMEE, L'ENFANT ENTHOUSIASME SI VOUS LUI DONNEZ

UNE BOITE DE

Chocolat-Fry

D-ESIRABLES
D-ELICIEUX
D-ELICATS

Notre assortiment spécial pour les fêtes vient d'arriver. BOITES DE FANTAISIE EN TOUS GENRES : : :

— DESSINS NOUVEAUX —

D. MASSON & CO., Seuls Agents

MONTREAL et TORONTO

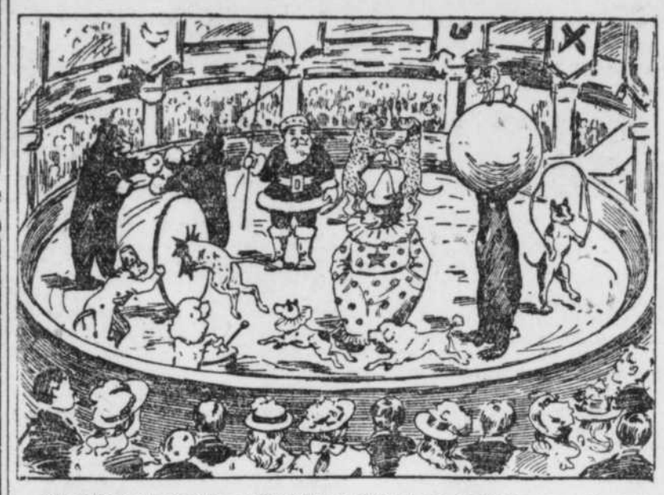

Des milliers de personnes visitent Santa Claus et ses véritables ours, chiens et singes, donnant des représentations amusantes. Leurs bouffonneries sont on ne plus comiques.

Représentations tous les jours jusqu'à la veille de Noël :
De 11 a.m. à midi et demi.
De 2 p.m. à 5 p.m.
Admission : enfants, 10c ; adultes, 20c.
Santa Claus présente un cadeau à tous les visiteurs.

Santa Claus fait un autre bon coup — Il s'est assuré le concours du professeur Salvail, de Chicago, pour donner, tous les jours, des représentations de Punch and Judy —
10 a.m. à 11 a.m.
5 à 6 p.m.
7.30 à 9 p.m.
Admission : 5c, dans les appartements de Santa Claus.

Il a, de plus, fait des arrangements avec le grand magicien "Hi G.", pour donner des représentations dans les vitrines.

Il fera voir, le matin, l'après-midi et le soir, quelques-unes de nos importations, telles que locomotives, pièces mécaniques, qu'il met en mouvement.

Nous nous proposons de faire de ce centre l'un des plus intéressants de l'Amérique, pour les jeunes et les vieux, et nous voulons vendre nos belles marchandises à meilleur marché que jamais. Exemples : Chevaux berçants, vendus $9.00, l'an dernier, cette année, **$6.75.**
$6.00, pour **$4.50.**
$1.00, pour **$1.50.**
Poupées en chevreau, poupées articulées, l'an dernier, 25c ; cette année, 14c.
Prix de nos poupées en chevreau : 50c, 75c, $1, $2, $2.50, $3, jusqu'à $6.
Poupées articulées, non habillées : 25c, 50c, 60c, 75c, $1, $1.25, $1.50, $2, $2.50, $3, $3.50, $4, $4.25, $5.25 jusqu'à $10.
Poupées articulées habillées: 15c, 20c, 25c, 35c, 50c, 65c, 75c, $1, $1.50, $2, $2.75, $3, $4, jusqu'à $12.50.

Poupées qui ne cassent pas, avec corps rembourré de crin et tête en celluloïde, 75 cents et $1.35. Poupées en caoutchouc, de 40 cents à $1.75. Animaux en caoutchouc, de 85 cents à $1. Hochets en caoutchouc, de 15 à 25 cents. Hochets en bois, 35 cents. Hochets de poupées en laine, 35 cents. Poupées en celluloïde, 15 cents, 25 cents, jusqu'à $2.50. Poupées musicales, de 90 cents à $4.75. Poupées incassables en laine, 15 cents, 20 cents, 25 cents et 50 cents. Ligne complète d'articles pour poupées et maisons de poupées, parapluies de poupées, imperméables et pardessus.

En fait de JEUX — Jamais nous n'avons eu plus bel assortiment. Lisez quelques-unes de nos 150 lignes :

Nouvelle football de salon, $1.20. Etangs magnétiques, 25 cents, 75 cents, $1, à $2.25. Carillons, 50 cents. Loto, 35 cents à $1.50. Pool, $1 à $9. Bataillons, $2. Joli village, 40 cents, 65 cents, $1.50. Palets de salon, 60 cts, 75 cts, $1, $1.25. Chats et souris, $2.75. Le cochon qui va au marché, 60 cents. Fussy Hussy, $1.65. Pom Poms, 65 cents. Bleu, blanc, rouge, 75 cents, $1.50. Echecs, de 50 cents à $50. Dominos, de 10 cents à $9. Jeux de "Bridge," de $1.50 à $10. Echiquier, de 5 cents à $6. Planches à Cribbage, de 25 cents à $4.50. Jeux de Cribbage, $1.75 à $6. Jeux du Solitaire, de 25 cents à $3.

JOUETS — Simplement une féerie de jouets français, allemands, anglais, américains, japonais et canadiens. Venez voir cela.

Dans le rayon de l'athlétisme, Beaux mocassins de 75 cents, pour dames. Demain, 59 cents.

Comme nous avons importé une quantité limitée de certaines lignes que nous ne pourrons appareiller, nous vous conseillons de venir choisir vos cadeaux de bonne heure.

THE G. A. HOLLAND & SON CO.,
2411-2413 SAINTE-CATHERINE.
MAGASIN OUVERT LE SOIR.

UN CHIEN SUPERBE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 12. — M. L. L. McClarty, de Sutton, serait, prétend-il, le propriétaire d'un chien Saint-Bernard le plus gros du Canada. Le fameux spécimen de la race canine, qui est un "pur sang", pèse 236 livres.

Sirop du Dr Fred. Demers pour les enfants ne peut être trop recommandé, pour sommeil, dentition ; contre coliques, diarrhée. Exigez-le toujours. (1)

COMMISSION SYNDICALE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 12. — La Commission Syndicale de Beurre et Fromage de Shefford, établie à Waterloo, depuis 13 ans, a fait l'élection de ses officiers vendredi, avec le résultat suivant:

Président, Eph. Lapierre; vice-président, H. E. Reynolds; secrétaire, C. H. Parmelee, M.P.;.

—Le Savon Sunlight est supérieur aux autres savons, mais c'est lorsqu'il est employé suivant la méthode Sunlight qu'il démontre sa plus grande supériorité. Achetez le Savon Sunlight et suivez les directions.

PAS SON INTERMEDIAIRE

M. Henri Boisclair, No 893 rue Saint-Christophe nous dit que le malheureux Lortie qui demande de l'ouvrage, ne demeure pas chez lui, et que c'est par erreur que cette adresse a été donnée. M. Boisclair dit qu'il n'est en aucune manière l'intermédiaire de M. Lortie.

Il est préférable de choisir un piano de bonne heure. Les instruments sont emmagasinés et assurés pour Santa Claus jusqu'à ce qu'on en ait besoin, et cela gratuitement. Layton Bros, 144 rue Peel. 9,12

COUPON

Détachez ce petit coupon qui vous donnera droit à un joli cadeau, si vous venez acheter pour le montant de $1.25 et plus à la Maison . . . . . .

L. M. LEFEBVRE, 246 rue RACHEL

26-10

FEUILLETON DE "LA PRESSE"

LE CRIME DU NOTAIRE

PREMIERE PARTIE

46 Suite

—Oh ! non, je te le jure... Mais, je t'en supplie... sortons d'ici...

Alors elle regarda celui qui était étendu au pied du lit :

—Ah ! mon Dieu !... mon Dieu !.. Il ne bouge plus... Serait-il mort ?

—C'est impossible, il ne peut qu'être évanoui.

Tandis que Blanche, de ses yeux terrifiés et hagards, regardait Maurice Grimani. Yves s'approcha de lui.

Il lui souleva la main. Elle retomba inerte.

—Oh ! mon Dieu ! s'écria-t-il, est-ce que je l'aurais tué ?

Il prit la lampe et l'approcha de la face du jeune Italien.

Celle-ci était horrible à voir. Tuméfiée, violacée, comme marbrée de petites ecchymoses livides, elle offrait tous les symptômes de la mort par strangulation.

De la bouche entr'ouverte sortait la langue tuméfiée, tandis que les lèvres et les narines étaient remplies d'une écume sanguinolente.

C'était épouvantable !

Yves remit la lampe sur la cheminée. D'un geste désolé, il se prit le front dans les mains, tandis que d'une voix sombre il murmurait :

—J'ai tué !... j'ai tué !... j'ai tué !...

Et alors une grande torpeur se fit en lui.

A la colère si violente de tout à l'heure succéda un morne abattement. Puis, se laissant tomber dans un fauteuil, répétant sans cesse, dans une sorte d'affolement douloureux :

—J'ai tué !... j'ai tué !... j'ai tué !... malheur !

Blanche s'approcha de lui. Tremblante comme une feuille, prise d'une frayeur atroce à côté de ce cadavre, elle lui dit de sa douce voix :

—Partons d'ici... je t'en supplie... Yves... j'ai peur !

—Tu as raison, partons... ce spectacle est trop affreux pour toi.

Mais il ne voulut pas abandonner ainsi le misérable auquel il devait cependant de si épouvantables tourments.

Il l'étendit sur le lit, lui ferma les yeux, lui croisa les mains sur la poitrine.

—Qui que vous soyez, dit-il, quelle que soit votre faute, que Dieu ait pitié de vous !...

Puis il ajouta, se parlant à lui-même :

"Quant à moi je maudis le mouvement de colère auquel je dois d'être un assassin... Dieu sait que si j'ai tué, c'est par une épouvantable fatalité !"

Il avait raison, le malheureux garçon.

C'était la même Fatalité qui avait ainsi mis en présence, en des circonstances aussi atroces, les deux fils de la princesse Grimani : celui qu'elle avait toujours gardé auprès d'elle, qu'elle entourait d'une si vigilante sollicitude, et celui qu'elle avait abandonné, vingt-deux ans auparavant, au sanctuaire de Notre-Dame-de-Laguet près de la Turbie, et qui était devenu Yves de Kerlovan.

C'était la même Fatalité qui avait fait de celui-ci, à Dinard, le sauveur de sa soeur Laura Grimani.

C'était encore la même Fatalité qui avait mis au coeur de la jeune Italienne cet amour maudit pour celui qu'elle ignorait être son frère.

C'était toujours la même fatalité qui avait poussé Laura à charger Maurice d'enlever Blanche de Camoël.

C'était enfin la même Fatalité, dont la sinistre main restait toujours étendue sur la famille patricienne des Grimani et qui voulait, une fois de plus, qu'Angelo Grimani, le cadet, fût l'assassin de Maurizio Grimani, son aîné !

XXIV

LE CRIME

De nouveau, Blanche, d'une voix suppliante, dit à son ami:

—Si tu ne veux pas que je meure de douleur et d'effroi, Yves, je t'en prie, partons, oh! partons tout de suite.

—Tu as raison, pauvre Blanchette, nous n'avons plus rien à faire ici.

Ils descendirent l'escalier. En arrivant au palier du rez-de-chaussée, ils se trouvèrent en présence du ménage Herpin, ignorant ce qui s'était passé là-haut, et anxieux de le savoir.

—Ah! dit l'homme, vous avez eu raison de M. Maurice.

—Il est mort! répondit Yves d'une voix novée de tristesse.

Les deux complices le regardèrent avec des yeux pleins d'une angoissante frayeur.

—Mort! murmurèrent-ils tous deux.

—Oui, je l'ai tué !

—Nous n'avons pas entendu la détonation de votre revolver.

—Je l'ai étranglé!

—Oh! mon Dieu!

Herpin et sa femme étaient terrifiés. Qu'allaient-ils devenir? Ils étaient perdus!

—Maintenant, ajoute le jeune homme, veuillez nous ouvrir la porte pour que nous puissions sortir.

Tout atterré qu'il fût, Herpin n'en comprit pas moins quelle responsabilité terrible allait amener pour lui ce cadavre qui était en haut et qu'on allait trouver chez lui.

Ce fut sans emportement, mais avec une grande justesse, qu'il dit à Yves:

—Amorcés par l'appât du gain, nous avons commis la faute de prêter la main à la vilaine action de M. Maurice. Il nous en cuira, c'est possible, et nous aurons ce que nous avons mérité. Mais, il ne serait pas juste que nous payions pour ce que nous n'avons pas fait.. Nous ne sommes pour rien dans la mort de M. Maurice et, cependant, qui accusera-t-on du crime, nous ? Il ne faut pas que cela soit.

—Vous avez raison, répondit Yves.

Il tira une carte de son portefeuille et la remit à l'ex-machiniste.

—Voici ma carte. Je m'appelle Yves de Kerlovan et je suis officier de marine, c'est-à-dire que je suis incapable d'une félonie... Quand la justice m'appellera, je lui répondrai: "Me voilà!"

Cela fut dit avec une si mâle fierté que, pris de respect, Herpin s'inclina.

—Cela suffit, mon officier.

—Et, maintenant, voulez-vous nous ouvrir votre porte ?

—Très volontiers.

Tous trois descendirent les marches du perron. Le père d'Emma ouvrit la porte et les deux jeunes gens disparurent dans la nuit sombre.

Ils retrouvèrent le coupé à l'endroit où Yves l'avait quitté. Cheval et cocher dormaient d'un profond sommeil,

—Où dois-je conduire monsieur ? demanda le cocher subitement réveillé.

—Quai Bourbon.

—Bien Monsieur.

Blanche et Yves montèrent dans le coupé.

Elle tremblait comme une feuille, tandis que lui, l'esprit perdu, le coeur navré, songeait au drame horrible qui venait de se passer, à ses conséquences probables.

Pour eux deux, c'était la fin de tout, la fin de leur amour, ils allaient être séparés, traînés en cour d'assises, et, qui sait? condamnés peut-être! Oh! quelle horrible chose!

Leur première visite fut pour Mme Humière.

Avec une franchise absolue, Blanche lui confia le secret de son coeur, comme elle l'eût fait à sa mère.

Mme Humière lui tendit les bras, la pressa sur son coeur et la baisa longuement.

—Voilà toute ma réponse, chère enfant !

Pendant une huitaine de jours, rien ne vint encore troubler la tranquilité des deux amoureux.

Enfin, un soir, en lisant un journal après le dîner, Yves ne put retenir un cri de surprise.

—Ah! mon Dieu !

—Qu'y-t-il?... Tu me fais peur!

—Il y a.... il y a..... tiens, lis toi-même.

Précipitamment, elle s'empara de la feuille et lut:

UNE MORT MYSTERIEUSE

"On vient de retirer de la Seine, auprès de la Machine de Marly, le cadavre d'un jeune homme appartenant à la colonie italienne et bien connu de la haute société parisienne, M. Maurice Grimani, le fils de la princesse Grimani.

"Nous savions depuis quelques jours la disparition de ce jeune homme, mais sur les instances de la famille, qui croyait à une simple escapade, nous avions gardé le silence.

"Le corps a dû séjourner dans l'eau pendant une dizaine de jours et il eût été difficile de le reconnaître si des cartes de visite à son nom n'avaient été trouvées sur lui, dans son portefeuille.

"Il n'est pas de mots pour dépeindre la douleur de la princesse Grimani, qui n'a pas d'autres fils et de la soeur du malheureux jeune homme, Mlle Laura Grimani, l'une des jeunes filles la plus à la mode de la colonie étrangère de Paris.

(A suivre.)

LA VERITE SE FAIT JOUR

Voilà pourquoi l'Extracteur de Cors de Putnam se vend en énormes quantités; c'est un bon—un sûr—remède—et meilleur que toutes les substitutions. Insistez pour n'avoir que Putnam. w

Comptant ou Guérison

Si Shiloh's Consumption Cure manque de guérir votre Rhume ou votre Toux, on vous rembourse tout ce que vous avez payé. Vous êtes donc sûr d'une Guérison ou de votre Argent.

Si elle n'était pas une guérison certaine, cette offre ne serait pas faite.

Peut-il y avoir quelque chose de plus juste? Si vous souffrez d'un Rhume, d'une Toux, ou d'aucune autre maladie de la Gorge, des Poumons ou des Passages Aériens, as ayez

SHILOH

25c. Tous les marchands la garantissent. 3137

Sans Parole et Paralysée — "J'eus une maladie valvulaire du coeur", écrit Mme J. S. Goode, de Truro, N.-E., "je souffrais terriblement et j'étais souvent sans parole et partiellement paralysée. Une dose du Remède du Dr Agnew pour le Coeur me soulagea et avant d'en avoir pris une bouteille, j'étais capable d'aller ça et là. Aujourd'hui, je suis une femme en santé". En vente par John T. Lyons. 43 w

INDISCUTABLE

Vous éprouveriez plus de satisfaction et goûteriez mieux la vie si vous achetiez vos épiceries, vins et liqueurs chez Z. A. Lambert et Cie, coin Sherbrooke et Bleury. Téléphone Est 151. Service de livraison rapide et ponctuel par toute la ville. r

Si vous voulez vous amuser à Noël, un bon piano est indispensable. Le meilleur endroit pour en avoir un est chez Layton Bros., 144 rue Peel. r

LE BIENFAITEUR DE LA FEMME
Tonique des toniques pour les femmes pâles et faibles
EN VENTE PARTOUT A 75 cts LA BOUTEILLE
276-imMJ

Les Pardessus Semi-ready, sont conformes à toutes les idées de la modes et atteignent le dernier idéal de la confection

LES Pardessus Semi-ready sont faits suivant les idées les plus modernes de la mode pour convenir à toute variation climatérique du Canada.

Les tissus employés sont choisis par nos experts en drap chez les meilleurs filateurs de l'univers et chaque pièce est scrupuleusement soumise à l'épreuve avant d'être acceptée.

Les pardessus Semi-ready sont de la confection la plus parfaite, ce qui explique qu'ils feront bien et retiendront indéfiniment leurs formes élégantes.

Les pardessus Semi-ready "KING EDWARD" et "STRATHCONA" sont d'une valeur exceptionnelle. Notre assortiment de pardessus comprend les styles suivants: simple parement à boutonnières cachées; double parement; ulster tempête; dos ample, avec ou sans bandelette, etc. Quel que soit votre goût, vous trouverez votre pardessus idéal dans l'assortiment Semi-ready.

Les étoffes depuis les tweeds noirs unis de belle tissure jusqu'aux plus voyants.

Nous aimerions à vous montrer quelques uns des styles de pardessus Semi-ready. 526F

Semi-ready Tailoring

MONTREAL

231 Rue St. Jacques

Coin Ste. Catherine et St. Andre

Le dernier magasin est ouvert touts les soirs jusqu'à 9 p.m. excepté le Jeudi.

ywC

SOCIETE D'IMMIGRATION DES FEMMES

Rapport de la 24e assemblée annuelle.

L'assemblée annuelle de la Société nationale d'Immigration des femmes a eu lieu hier après-midi, sous la présidence du major G. W. Stephens.

On y a adopté une résolution invitant les nouveaux officiers du prochain terme à travailler en faveur de l'extension des travaux de la Société aux environs des quais.

Dans le 24e rapport annuel de la Société, Mlle Drake, secrétaire-trésorière a donné les détails suivants:

647 immigrantes ont passé à l'institution pendant l'année soit une augmentation de 122 sur 1904. Ces immigrants se repartissent comme suit: 495 anglais, 41 irlandais, 121 écossais, 2 canadiens, 3 suédois, 3 allemands, 2 norvégiens, 2 belges, 2 français et 3 danois.

Les 647 femmes qui ont été hébergées à l'Institution au cours de la dernière saison, ont passé, en moyenne, chacune, 24 heures, logées et nourries gratuitement.

Il est fait allusion à la mort prématurée de Mme Barnard, présidente de la Société, qui a donné le meilleur de son dévouement à la Société pendant plus de 17 ans. Le rapport est adopté à l'unanimité; après quoi le Rév. A. French, M. George Hanna, M. R. H. Lane, M. Emile Marquette prononcent quelques considérations très sensées et très pratiques, puis on procède aux élections des officiers qui donnent les résultats suivants:

Présidente: Mme Gillespie; Vice-présidente (1er) Mme A. A. Allan; Vice-présidente (2e) Lady Shaughnessy; Vice-présidente (3e) Mme Taylor.

Des milliers de capots et manteaux de toutes sortes au choix de nos nombreux visiteurs. Prix réduits.

CHAS. DESJARDINS & CIE,
1533 à 1541, rue Ste Catherine.

SOCIETE MEDICALE DE MONTREAL

Ce soir à 9 heures précises, à l'Université Laval, (faculté de médecine) séance de la Société Médicale.

Dr ALBERT LARAMEE,
Secrétaire.

FUSION DES DEUX LIGUES RIVALES

UNE ASSOCIATION DE SIX CLUBS—LE NATIONAL ET WESTMOUNT SACRIFIES—SUTTON A L'ACADEMIE MARCOTTE—LA LISTE ROUGE.

LUTTE

TREMBLAY EST PRET A DEFENDRE SON TITRE

BELZIL S'ENTRAINE. DAN MacLEOD LUI PROMET UN MAUVAIS QUART D'HEURE.

PERRELLI ET LE FLYING DUTCHMAN.

GOTCH ECRASE TOUS LES LUTTEURS AMERICAINS.

DEFI DE JACK MILLS.

LUTTE A OTTAWA CE SOIR

Les amateurs attendent avec anxiété la rentrée d'Eugène Tremblay dans l'arène. Depuis longtemps le champion du monde n'a pas donné de preuves de ses capacités, et les adversaires croyant le moment favorable de lui ravir son titre de champion du monde, ont surgi tout autour de lui. Avant de se lancer dans l'arène, Tremblay a bien préparé son affaire, et si l'on en croit ses amis les plus intimes, le champion est toujours l'invincible lutteur d'autrefois.

Cependant, l'anxiété populaire n'est pas moins grande. On a hâte de le voir à l'oeuvre; on se demande s'il a toujours cette force musculaire étonnante qui résiste victorieusement à tous les assauts, cette force d'endurance, cette capacité d'épuiser et d'user son adversaire qui lui a donné la victoire sur les plus brillants et les plus forts lutteurs à son poids. Les amateurs voient devant lui un adversaire formidable, un rival plus pesant que lui, apparemment aussi fort que lui, plus vieux que lui dans la lutte; un rival qui a dépensé un an de sa vie à se préparer pour cette rencontre où il veut à la fois venger une défaite et conquérir le plus beau titre de gloire d'un lutteur professionnel.

Sous ces circonstances, la rencontre entre Eugène Tremblay et Ladue, présente un intérêt extraordinaire. Deux canadiens-français seront en présence vendredi, deux lutteurs fameux, deux rivaux acharnés, Tremblay a toujours été le champion incontesté au Canada; la Nouvelle-Angleterre, et Lowell, surtout, ne jurent que par Ladue. Cette rivalité ne peut toujours durer, et vendredi prochain, le vrai champion, le seul champion sera connu.

BELZIL, LE GEANT DES TROIS-PISTOLES.

Quand le chef Benoit lance ses commandements brefs et énergiques, nos braves pompiers bondissent à l'endroit du danger, et chacun dans la mesure de ses forces, obéit aux commandements. Mais quand deux ou trois hommes ne parviennent pas à arracher un boyau tout chargé d'eau de quelque place dangereuse, le chef lance un cri plus puissant: "Ho donc, Belzil, tire-moi ça." Et l'énorme Belzil s'attelle sur ces masses encombrantes et marche hors de la zone dangereuse. Si la voiture qui porte l'échelle Dorval, s'embourbe, Belzil fait l'éléphant et la tire de l'ornière.

Avec un pareil adversaire, que voulez-vous que fasse même le plus habile lutteur? Dan MacLeod a beau étudier tous les plans, il s'aperçoit qu'il a sur les bras une tâche difficile, et qu'il s'est peut-être trop avancé quand il a offert de tomber Belzil en 15 minutes. En étudiant le problème, il se demande comment il va faire pour le saisir à la hauteur de la ceinture, si Belzil se tient debout et qu'il se contente de panser dans les airs à un pied au-dessus de la portée de l'Ecossais. C'est-ci a beau être vif, scientifique, rusé, il faut tout de même qu'il puisse prendre une prise. Les uns disent que Dan va faire deux ou trois passes, et que Belzil hypnotisé, va se trouver subitement sur le dos. D'autres disent que le Canadien est assez gros et assez fort pour empêcher MacLeod de prendre aucune prise effective.

Dans tous les cas, les amateurs ne s'ennuieront pas pendant cette lutte, si Belzil résiste et si MacLeod s'échauffe.

PERRELLI ET FLYING DUTCHMAN

Depuis deux mois, Jack Miller crie à qui veut l'entendre, qu'il est supérieur aux lutteurs du tournoi. Perrelli, agacé d'une pareille remarque, lui a offert une chance rare de prouver ses capacités en lui offrant de le tomber deux fois en une heure.

Jack Miller n'a qu'à bien se tenir, car Perrelli ne badine pas souvent avec ceux qui se croient supérieurs à lui.

Bush pourrait nous en dire quelque chose, s'il était encore par ici.

GOTCH FAIT FUREUR AUX ETATS-UNIS.

Frank Gotch démolit les lutteurs américains à mesure qu'ils se présentent. Il les tombe avec la facilité qu'un joueur met à renverser des quilles. Un quart d'heure ou moins lui suffit pour tomber les meilleurs. Ses dernières luttes à Buffalo et à Cleveland ont écrasé les derniers champions. Conkle fut tombé 5 fois en une heure; Williughby, 3 fois; Samuelson, un géant plus énorme que Rogers, 3 fois dans l'heure, etc.

Quand donc Gotch trouvera-t-il son maître?

UN DEFI DE JACK MILLS

Sporting Editor, "La Presse,"

Monsieur,

Je désire rencontrer Eugène Tremblay une fois de plus. Je pense que je pourrais faire mieux que la première fois.

JACK MILLS,
New-York State
Lightweight champion.

CE SOIR A OTTAWA

La rencontre de Perrelli et Maupas qui aura lieu ce soir à Ottawa, à l'Harmony Hall, excite beaucoup d'intérêt dans la vieille capitale.

Le genre mixte fera mieux comparer les beautés de la lutte libre avec la lutte gréco-romaine.

LA LUTTE CHEZ TREMBLAY

Voici le programme des luttes de demain soir chez Tremblay:

J. Leduc vs A. Deliri, classe de 145 livres.
J. Beauchamp vs A. Perron, classe de 160 livres.
Match de tir au poignet — Philias Charron vs F. Guilmette.
Il y aura aussi un autre match intéressant.

HOCKEY

UNE LIGUE DE SIX CLUBS

LE NATIONAL ET WESTMOUNT JETES PARDESSUS BORD

C'en est fait. La fusion des deux ligues rivales, la Fédérale et la C. A. H. L. est un fait accompli. La nouvelle organisation qui portera le nom de "Eastern Canada Amateur Hockey Association" se compose de six clubs, savoir: Montréal, Victoria, Wanderers, Shamrock, Québec et Ottawa.

Le National et Westmount ont été jetés pardessus bord, comme une quantité négligeable.

Voici la liste des parties, moins la date de celle du club Québec à Ottawa.

3 janvier—Shamrock à Montréal.
6 janvier—Montréal à Québec.
6 janvier — Victoria à Wanderer.
10 janvier — Victoria à Shamrock.
13 janvier — Wanderer à Ottawa.
13 janvier — Québec à Victoria.
17 janvier — Shamrock à Wanderer.
20 janvier — Ottawa à Montréal.
20 janvier — Wanderer à Québec.
24 janvier — Shamrock à Victoria.
27 janvier — Victoria à Ottawa.
27 janvier — Québec à Shamrock.
31 janvier — Wanderer à Montréal.
3 février — Victoria à Ottawa.
3 février — Ottawa à Wanderer.
7 février — Montréal à Shamrock.
10 février — Ottawa à Victoria.
10 février — Shamrock à Québec.
14 février — Montréal à Wanderer.
17 février — Québec à Montréal.
17 février — Shamrock à Ottawa.
21 février — Victoria à Wanderer.
24 février — Ottawa à Shamrock.
28 février — Victoria à Montréal.
3 mars — Québec à Wanderer.
7 mars — Montréal à Victoria.
10 mars — Ottawa à Québec.
10 mars — Wanderer à Shamrock.

LE CLUB DE HOCKEY AU QUEEN'S HOTEL

Le club de hockey de l'hôtel Queen's a eu son assemblée annuelle ces jours derniers alors que les officiers suivants ont été élus:

Patrons honoraires — H. Laporte, maire de Montréal, et G. N. Ducharme; président honoraire, D. Raymond; vice-président honoraires, Hy. Black et E. M. Mathews; président, L. Baulne; premier vice-président, A. Larin; deuxième vice-président, E. Poirier; trésorier, A. Raymond, jr., secrétaire, M. J. Delcourt.

Noms des joueurs:

A. Raymond, E. Laplante, G. Major, E. Lavigne, J. Sullivan, G. Brown, E. Denis, R. Combs, Z. Leduc, E. Poirier, J. P. Rholand, etc., etc.

Cette année, l'équipe du Queen's aura un entraîneur d'élite dans la personne de M. G. Brown, qui fera certainement honneur à son club et lui aidera à remporter de brillants succès cette saison.

M. J. R. Sullivan a été choisi comme capitaine pour l'année courante.

Pour toute information, s'adresser au secrétaire, W. J. Delcourt, 886A Saint-André, ou au Queen's Hotel.

Les pratiques et les parties du club auront lieu au Stadium.

LA RAQUETTE

CLUB DE RAQUETTE LE CANADIEN DE SAINT-HENRI

A une assemblée spéciale du comité des amusements, composé de MM. Doray, Ainslie, Papineau et Bélair, tenue le 5 décembre courant, sous la présidence de M. T. Martel, président du club, le programme suivant a été décidé pour cet hiver:

1905

13 décembre — Première grande marche à l'hôtel Tessier, à Notre-Dame de Grâces.
24 décembre — Assistance en corps à la messe de minuit à Verdun.

1906

10 janvier — Tramp à la Côte Saint-Paul.
17 janvier — Courses des novices — green races.
21 janvier — Vingt-deuxième dîner annuel et promenade.
24 janvier — Tramp à l'hôtel Lumpkin.
31 janvier — Tramp et courses pour dames au Parc Thornton.
7 février — Partie de toboggan.
14 février — Course au clocher — cross-country.
21 février — Soirée des dames.
7 mars — Tramp à la montagne.
14 mars — Partie de euchre — hommes.
21 mars — Soirée de théâtre.
25 mars — Dîner. Présentation des prix.

BILLARD

SUTTON A L'ACADEMIE MARCOTTE

George H. Sutton, le billardiste manchot dont nous annoncions hier l'arrivée à Montréal, a étonné et surpris le public qui s'était rendu à l'Académie Marcotte, par la précision de ses coups et son adresse réellement merveilleuse. Il a été fréquemment et chaleureusement applaudi. Il a succombé à Marcotte, mais seulement par 14 points.

Voici le score détaillé:

Marcotte — 2, 27, 2, 14, 0, 1, 2, 9, 10, 0, 0, 0, 1, 2, 27, 2, 0, 23, 29, 18, 1, 6, 0, 13, 15, 3, 3, 0, 2, 1, 13, 10, 8, 3, 17, 18, 4, 14. — Total, 300.

Moyenne, 8.

Sutton — 3, 5, 19, 1, 6, 0, 2, 0, 0, 0, 4, 0, 1, 1, 18, 1, 24, 22, 13, 13, 2, 54, 0, 0, 0, 15, 0, 1, 4, 5, 28, 4, 16, 1, 2, 21. — Total, 286.

LES VICTIMES DU SPORT

47 DECES CAUSES CETTE ANNEE PAR LES DIFFERENTS JEUX ATHLETIQUES

Le sport a fait de nombreuses victimes cette année. 47 de ces adeptes ont été emportés par une mort violente. Le football a été le plus meurtrier des sports, comme on pourra s'en convaincre par le tableau suivant:

	1904	1905
Football	16	21
Baseball	21	11
Boxe	5	6
Course au galop	3	9
Total	45	47

BASEBALL

Charles Anderson. — Atteint dans la région du coeur par une balle lancée par le pitcher, Tell City, Ind., 7 juillet.

Walter Buchanan. — Atteint à la tête par une balle lancée par le pitcher, Elida, Ohio, 31 août.

John Hamilton. — A succombé à la chaleur en jouant au baseball, à Huntsville, Ala., 11 mars.

Eugène Harris. — Tué par une balle frappée, Ashville, C. du N., 7 avril.

A. E. Horton. — Est tombé mort en courant au premier but, pendant une partie jouée à Altoona, Iowa, 9 juillet.

Johnny Hurd. — Atteint à la tête par une balle lancée par le pitcher, Jefferson City, Mo., 25 juillet.

Joseph McDonald. — Atteint à la tête par une balle frappée, Mount Holly, N. J., 9 septembre.

James Mills. — Tué par une balle lancée par le pitcher, New-York, 22 mai.

Estel Payton. — Frappé dans la région du coeur par une balle lancée par le pitcher, Hedrick, Iowa, 30 juillet.

Jesse Strode. — Tué par une balle lancée par le pitcher, Dewitville, Ark., 1 mai.

William Taylor. — Pitcher dans une ligue secondaire; est mort à l'hôpital Cincinnati, après avoir été frappé à la tête par une balle, 13 septembre.

Fred. W[illegible]xer. — Atteint dans la région du coeur par une balle lancée par le pitcher, à Trenton, N. J., 30 juillet.

COURSES AU GALOP

John Coulter. — Tué par une ruade, à Lexington, Ky., 18 octobre.

Louis Fitzgerald. — Tué par un train à Great Neck, L. I., 7 novembre.

Charles Graham. — Jockey, tué d'un coup de pistolet, par un garçon d'écurie, à Fort Erié, le 5 juillet.

Alix Hector. — Jockey, tué le 18 juin au Union Park, St Louis, dans un steeplechase.

Charles McCafferty. — Jockey, tué dans une chute à l'hippodrome au terrain de l'exposition, 24 mars, Nouvelle-Orléans.

Cody Piper. — Jockey, tué à l'hippodrome de Bantam, O., 4 juillet.

Eddie Weenick. — Jockey, tué dans une chute à Oaklawn Park, Hot Springs, Ark., 17 février.

John Williams. — Tué en tombant à bas d'un cheval, à Indianapolis, Ind., 20 juillet.

Otto Wonderly. — Jockey, tué dans une chute à Montgomery Park, Memphis, Tenn., 2 avril.

PUGILAT

James R. Branch, Jr. — Tué dans un combat avec Minor Meriwether, le 7 novembre, à Annapolis.

Young Chilie. — Mort après un combat avec Kid Griffo, le 20 mars, à Philadelphie.

John Hill. — Mort après une joute de boxe avec Kid Dorsey, à Philadelphie, le 24 mars.

Grover Muldoon. — Mort après un combat amical avec son compagnon de chambre, 26 octobre, Indianapolis, Ind.

Charles O'Regan. — Mort après un combat avec Fred. Northrup, St Jean, N. B., 30 octobre.

Fred Ross — Mort après un combat avec Jack Donnelly, à Aberdeen, Wash., 31 août.

COURSES AU TROT

J. W. Denton. — Tué par une ruade au concours hippique de St Louis, 11 octobre.

Harry Pearce. — Tué par une chute sous son propre cheval, à Shrewsbury, Pa., 17 juin.

AUTOMOBILE

Frank Croker. — Mort des suites d'une collision avec un cycle moteur, sur la plage d'Ormondale, Floride, 22 janvier.

Alex. Raoul. — Tué dans le même accident que Croker, sur la plage d'Ormonde.

GYMNASTIQUE

Elmer Schmidt. — Tué en tombant de barres parallèles, à l'université de Cornell, 6 janvier.

Henry Talbott. — Tué en tombant de barres parallèles, à Harlem, N. J., 6 janvier.

POLO

John Officer. — Joueur de polo, mort de blessures reçues dans une partie jouée le 21 janvier, à Anderson, Ind.

LE TIR

Shives Kilgour. — Tireur, tué à Campbellton, N. B., 4 novembre.

LA LUTTE

Slyer Quinst. — Mort après une lutte avec Dan Crowley, à Montana, Pa., 8 février.

LES QUILLES

COMMUNICATION

Nous recevons la lettre suivante:

Monsieur le rédacteur,

Je vous prie de m'accorder l'hospitalité de vos colonnes pour protester, au nom du Club Champêtre, contre les conditions imposées dans la prochaine lutte pour le championnat des joueurs de quilles aux clubs canadiens-français de la Ligue Intermédiaire.

Voici les faits: J'apprends par un pur hasard qu'une assemblée des clubs faisant partie de cette ligue a eu lieu le 6 décembre. Je suis grandement surpris et mes collègues du Club Champêtre ne le sont pas moins que moi qu'une telle assemblée ait eu lieu sans que le Club Champêtre, qui détient encore le titre de champion, ait été convoqué à cette assemblée.

Toutefois, ce qui nous surprend davantage encore ce sont les agissements de cette assemblée à l'égard des clubs canadiens-français.

Sur les huit clubs de la Ligue Intermédiaire, trois seulement sont d'origine française, les cinq autres recrutent leurs membres parmi les amateurs de nationalité anglaise.

Nous comprenons que nos concurrents anglais seraient heureux de décrocher le championnat cette année, comme nous-mêmes nous sommes absolument prêts à lutter pour le conserver à notre club. Cependant, nous voulons que la lutte soit franche et qu'on ne cherche pas à nous vaincre par des armes inégales et au moyen de subterfuges qui devraient répugner à des concurrents loyaux et sérieux.

On veut obliger les trois clubs canadiens-français qui ont l'habitude de jouer à 50 pieds à jouer à 60 pieds, contre le club Montréal seulement, qui, de son côté, s'est exercé à cette dernière distance en vue de la lutte à venir.

D'autre part, les quatre clubs anglais qui forment une autre série de la ligue ne lutteraient entre eux qu'à la distance de 50 pieds.

Il est facile de comprendre, dès lors, qu'en avantageant ainsi le club Montréal, on diminue grandement les chances des clubs canadiens dans la première partie de la lutte. On espère, par ce moyen, donner la victoire au Montréal, dans la première série et, quelque soit le résultat ultérieur, le championnat ne serait pas remporté par un club canadien-français.

Nous voulons la lutte à armes courtoises, à chances égales. Nous voulons donc que, pour tous les clubs sans exception, la lutte se fasse à même distance, que ce soit à 50 ou à 60 pieds, peu importe. Mais nous nous refusons absolument à prêter la main à une injustice. Il ne saurait y avoir deux poids et deux mesures, et nous protestons contre le traitement inégal qu'on voudrait nous imposer et auquel nous ne nous soumettons pas. Nous sommes d'ailleurs forcés de prendre cette position, car la ligue senior a elle-même refusé d'adopter ce nouveau règlement.

Le Club Champêtre a la bonne fortune de compter au nombre de ses membres un des joueurs de quilles les plus réputés. Je dois faire savoir au public que, pour diminuer nos chances de succès dans la lutte à intervenir, l'assemblée dont j'ai parlé a voté un nouveau règlement qui fait rentrer indûment ce joueur dans la catégorie des "professionnels" et l'empêche ainsi de prendre part à la lutte pour le championnat.

Un mot encore, monsieur le rédacteur. Toujours par la même source et toujours par hasard, j'ai appris que la première épreuve pour le championnat doit avoir lieu aujourd'hui même, mardi, 12 décembre. Et afin de protester d'une manière non équivoque contre tout ce qui a été décidé sans notre consentement et sans même que nous soyons consultés, notre club ne se présentera pas à la lutte de ce soir.

Nous devions nous attendre à plus de courtoisie de la part de nos rivaux anglais. Ils auraient pu nous consulter, nous convoquer à leur assemblée sans se faire tort, car, en somme, nous faisons partie de la ligue et, jusqu'à nouvel ordre au moins, le Club Champêtre détient le championnat.

En vous remerciant de votre hospitalité, je vous prie, monsieur le rédacteur, d'agréer l'assurance de ma considération la plus distinguée.

A. BLONDIN,
Capitaine du Club Champêtre Canadien.
Montréal, 12 décembre 1905.

Soulagez votre Tension d'Esprit avec un Tennyson

"Lord Tennyson"

L'égal des Cigares à 10c

S. DAVIS & SONS, Montréal.

Conservez les bandes, pour avoir une copie de la célèbre peinture par "Asti". yC

GRANDE RÉDUCTION POUR LES FÊTES

La plus Grande Vente de Vetements d'Hommes et Garçonnets de la Saison - - - -

Nous offrons maintenant un nombre d'occasions comme ni vous, ni qui que ce soit n'en a jamais vu en fait de vêtements de haute qualité, des mieux faits et des plus élégants, à des prix aussi phénoménalement bas. Venez voir.

Nous Sommes les Faiseurs de Bons Vêtements

Ne confondez pas nos marchandises avec les vêtements confectionnés ordinaires à bon marché.

$18.00 et $20.00
Pardessus pour hommes. Simple et double parement, derniers styles.
Prix de vente
$13.85

PROFITEZ DE CETTE VENTE
Pour acheter vos VETEMENTS pour HOMMES et GARÇONNETS et vous serez sûr d'économiser environ une
MOITIÉ DU PRIX

$12.00 et $15.00
Pardessus pour hommes. Nouveaux et très élégants.
$9.35

$18,00 et $20,00. COMPLETS POUR HOMMES. Simple ou double parement. Prix de vente. **$14.90**

POUR HOMMES. $10.00, $12.00, $13.00. Beaux complets en tweed. Une belle occasion. Prix de vente. **$7.45**

POUR HOMMES, $25.00 et $30.00. Complet redingote. Complet de toilette. Complet Tuxedo. Prix de vente. **$12.60**

COMPLETS DE GARCONNETS. 2 pièces. Grandeurs 22 à 28. En tweeds écossais et anglais. Régulier $2.25, $2.75, $3.50, $4.50, $5.50. Prix de vente. **$1.99**

PANTALONS POUR HOMMES. En beaux worsteds et tweeds. Régulier $2.50, $3.00, $3.50, $4.00. Prix de vente. . . . **$1.65**

CULOTTES COURTES POUR GARCONNETS. Grandeurs 22 à 28. Régulier, 60c, 75c, $1.00. Prix de vente. **25c**

LISEZ LA LISTE D'OCCASIONS CI-DESSUS ET VENEZ VOIR LES MARCHANDISES.

THE MALE ATTIRE CO.,

1875 RUE SAINTE-CATHERINE, Près du Théatre Français

ETABLI EN 1859

(Dessin enregistré) x

RESUME DES REGLEMENTS CONCERNANT les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

Toute section de nombre pair des Terrains de la Puissance au Manitoba ou dans les Provinces Maritimes, excepté les lots 8 et 26, non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section, de 160 acres, plus ou moins.

L'entrée pourra être faite personnellement au bureau local des terrains, dans le district où se trouve le terrain à prendre, ou si le colon le désire, il pourra, sur demande au Ministre de l'Intérieur, Ottawa, au Commissaire de l'Immigration, Winnipeg, ou à l'agent local pour le district où se trouve le terrain, se faire autoriser à faire faire l'entrée par quelqu'un.

DEVOIRS DU COLON — Un colon auquel on a accordé une entrée pour un homestead devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes:

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui, chaque année au cours du terme de trois ans.

(2) Si le père—ou la mère, si le père est décédé—de toute personne qui est éligible pour faire l'entrée d'un homestead d'après la teneur de cet acte, demeure sur une ferme dans le voisinage du terrain entré par ladite personne comme homestead, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(3) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain.

DEMANDE DE LETTRES PATENTES — devra être faite à l'expiration de trois années, devant l'agent local, le sous-agent ou l'inspecteur des homesteads.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN

CHARBON — Les terrains à charbon peuvent être achetés à $10 l'acre, pour le charbon mou, et à $20 pour l'anthracite, par individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 320 acres. Une royauté de 10 cents la tonne de 2,000 livres sera collectée sur la production brute.

QUARTZ. — Un certificat de mineur libre est accordé sur paiement à l'avance de $7.50 par année, pour un individu et de $50, à $100 par année pour une compagnie, selon le capital.

Un mineur libre ayant découvert du minéral dans un endroit peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds.

Le prix d'enregistrement est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année au moins sur le claim, ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées et payées, le locateur pourra faire faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

La patente d'un endroit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée $5.00 devant être renouvelé tous les ans.

Un mineur libre ne peut obtenir que deux baux de 5 milles chacun pour un terme de 20 ans, qui peut être renouvelé à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent collectée sur la production dès qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY,
Député ministre de l'intérieur.

112—5

Portez-vous des collets en pointe forme d'aile? Si oui, la nouvelle pointe forme d'aile récemment mise en vogue par la

TOILET LAUNDRY

"La Buanderie qui Connait son Affaire."
vous intéressera.

Par un procédé entièrement nouveau, elle rabat les ailes, repasse les bords unis et fait cela sans fendiller la toile au pli. C'est encore une autre raison qui devrait vous engager à confier votre repassage à la Toilet.

790 RUE GUY
Téléphones Up: 3480, 3481, 3482 98-mxls-n

Avez-Vous Jamais

vu un manteau en mouton de Perse gris nettoyé par nous, ou un manteau en Sealette passé à la vapeur et dont le poil a été redressé? Pardessus doublés en fourrure nettoyés sans les défaire, comme d'ailleurs tous les vêtements en fourrure. Ouvrage garanti. Nous avons le meilleur outillage pour ce genre de travail.

Médaille d'or accordée.

British American Dyeing Co.,

Bureaux et Agences Partout
Téléphone 6,8,12

SOLLICITEURS DE PATENTES

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée?—Si oui, demandez le Guide de l'Inventeur qui vous sera envoyé gratis par Marion & Marion, Ingénieurs-Conseils,
Bureaux: {Rédifice New York Life, Montréal, et Washington, D.C.

m.j.s.

DOUBLE CONCAVE $2.50

SANS REPASSAGE

The Carbo Magnetic Razor

CONCAVE ACCENTUE $2.00

EN VENTE CHEZ

R. & W. KERR, 2226 rue Ste Catherine.
BEAUVAIS FRERES, 236 rue St Laurent.
THE E. CAVANAGH CO., Ltd., 2353 rue Notre-Dame.
FRS MARTINEAU, 1381 rue Ste Catherine.
L. J. A. SURVEYER, 6 rue Saint-Laurent.
AMIOT, LECOURS & LARIVIERE, Inc., 593 rue St LAURENT.
W. L. CHIPCHASE, 645 rue Craig.
L. N. & J. E. NOISEUX, 2157 et 3174 rue Notre-Dame.

ET PLUSIEURS AUTRES.

VENTE AU COMMERCE PAR

LEWIS BROS., Ltd., 14-28 rue Bleury.
LETANG HARDWARE Co., Ltd., LETOURNEUX, FILS & CIE, Ltée., 287 rue Saint-Paul, 1645 rue Notre-Dame.
CANADIAN HARDWARE Co., Ltd., 10 rue De Bresoles.
FROTHINGHAM & WORKMAN, Ltd., 395 rue St Paul.
DAVID MADORE, 294 rue St Paul.
HODGSON, SUMNER & Co., Ltd., 347 rue St Paul.
SEYBOLD & SONS Co., Ltd., 478 rue St Paul.

Garanti par chacune des maisons ci-dessus et par

La Maison A. L. SILBERSTEIN, 459 Broadway, NEW-YORK.

yw

LA PAIRE $4.50 ET PLUS

SANS AIGUISAGE

STRAPPE Carbo Magnetic $1.00

OLD CHUM
VIRGINIA FLAKE CUT
SMOKING TOBACCO
REGISTERED TRADE MARK
MANUFACTURED BY
D. Ritchie & Co
THE AMERICAN TOBACCO COMPANY OF CANADA LTD (SUCCESSOR)
MONTREAL

FUMEZ
LE TABAC
OLD CHUM

LA PRESSE

MONTREAL, 12 DECEMBRE 1905

POURQUOI M. MAGE A MONTREAL?

C'est bien à regret que nous revenons sur l'affaire de l'évangéliste Mage ; mais ,voilà que les journaux d'Ontario ouvrent de nouveau la question.

Le "News" de Toronto, qui semble suivre les affaires de Québec plus sérieusement que celles d'Ontario, demande, vendredi dernier, pourquoi les étudiants de Montréal éprouvent de tels préjugés contre les évangélistes protestants. Nous avons déjà répondu à cette question avec l'appui du "Globe," qui, comme nous, croit que chaque croyance devrait être laissée à elle-même.

Il est vrai qu'aujourd'hui certaines organisations veulent en punir le "Globe." Le "Presbyterian Record" de décembre, l'ancien organe du Dr Macdonald, le rédacteur en chef du "Globe," déclare solennellement que ce journal a fait un mal immense en arrêtant la distribution de la Bible dans une PROVINCE QUI N'EN A PAS. Cependant, nos librairies regorgent de bibles que tout le monde peut acheter et que Léon XIII, dans une encyclique, a bien recommandé de lire. Mais, chez les catholiques la Bible n'est qu'un incident du culte. Elle est une étude religieuse, mais elle n'est pas une pratique religieuse. Ils ont mille autres moyens de dévotion.

Nous ne demandons pas à nos frères séparés de croire, par exemple, à la confession ; mais, nous pouvons leur donner l'assurance que la confession pour ceux qui y croient est un frein efficace et sérieux.

Nous ne demandons pas à nos frères séparés de croire à la présence réelle ; mais, pour ceux qui y croient la communion est une source de jouissances intenses.

Pourquoi vouloir nous enlever et ce frein et cette jouissance sans rien leur substituer que la froide raison et le libre examen? Pourquoi essayer, quand la chose n'est pas nécessaire, de remplacer une croyance active par une croyance passive ? Est-ce que les catholiques négligent leurs devoirs religieux? Ne fréquentent-ils pas l'église plus assidûment et plus fréquemment que leurs frères séparés ? Personne n'a le droit de pénétrer dans leur conscience sincère, dans leurs convictions profondes pour les troubler comme le fait monsieur Mage.

C'est à peu près ce que le "Globe" a compris ; et il ne devrait pas encourir, pour cela, les reproches de son ancien journal ou du "World" d'hier qui les reproduit.

Comment les protestants aimeraient-ils voir un prêtre catholique louer la grande salle du Windsor pour déblatérer contre leur religion, leurs pratiques et leurs croyances ? On semble croire que les Canadiens-Français sont, tout simplement, de la chair à pâté. Toutes les sornettes qu'on peut avoir l'idée de leur débiter sont de bon aloi : il nous faut, d'après ces étonnants zélateurs, baisser la tête et laisser passer. Inutile de dire que les sornettes passent, un effet ; mais, comme l'eau sur le dos d'un canard. Hélas ! Que de temps perdu !

Mais, telle n'est pas la question. Il y a quelques six mois ou plus, "La Presse" enregistrait avec plaisir les délibérations de la convention presbytérienne déclarant que, dorénavant, il ne fallait pas empiéter sur le domaine du catholicisme et troubler les croyances des autres. Nous félicitations à ce sujet sont de record.

Il y a un tel mouvement dans le monde religieux que les esprits éclairés de toutes les croyances éprouvent le besoin impérieux de protéger l'idée chrétienne battue en brèche de mille côtés. Un exemple assez frappant de cet état de choses vient de se produire dans l'expression de sympathie adressée par le clergé anglican au clergé catholique français persécuté. Le "Catholic Times" de Londres en prend note et, en référant à l'entente cordiale, rappelle que durant la révolution française le clergé anglican fit ce qu'il put pour les prêtres pourchassés.

Mais, les indices de paix religieuse ne s'arrêtent pas là. Il existe, actuellement, aux Etats-Unis, un immense mouvement pour faire revivre l'esprit chrétien qui menace de s'en aller. Toutes les croyances sont sur pied pour tâcher de rattrapper l'esprit humain qui leur échappe.

Trente dénominations différentes se réunissaient à New-York le 18 novembre dernier et adoptaient le programme suivant par le vote de 5,000 personnes :

La création d'un Conseil fédéral des églises du Christ, d'Amérique, qui sera un corps gouvernant et s'assemblera tous les quatre ans ; un comité exécutif fonctionnera dans les intervalles.

Les fonctions consisteront à diriger les énergies des églises.

La Fédération aura pour but d'améliorer les conditions sociales et morales de l'homme.

L'église unitarienne seule est exclue de toute participation à la Fédération.

L'Eglise catholique est invitée à y entrer.

Trente Eglises et 18,000,000 de communiants y sont intéressés.

Chaque organisation nationale d'église nommeront quatre membres au Conseil Fédéral et un membre par chaque 50,000 communiants.

Des conseils locaux seront organisés dans les villes par le Conseil Fédéral.

A cela l'évêque Hendrix ajoute les paroles suivantes :

"Nous avons préparé, croyons-nous, un document qui fera époque dans l'histoire de l'Eglise comme le plus important qui ait jamais été connu dans la chrétienté."

Et le rapport ajoute : lorsque la lecture et les applaudissements eurent cessé l'acceptation du rapport fut votée à l'unanimité pour la discussion et l'adoption, lundi. La conférence était présidée par l'évêque protestant Whitaker.

Le plan d'union préconisé dans le rapport devra être adopté par les corporations nationales de chaque église représentée ou y adhérant. Toutes les églises sont invitées à faire part de la Fédération à l'unique exception des unitariens. On a exprimé l'espoir que les catholiques romains auxquels la porte est ouverte, entreront.

Le plan projeté a pour but d'établir une co-opération de travail parmi les différentes églises. De créer, comme corps dirigeant, un Conseil Fédéral qui n'aura rien à dire sur les genres de croyances, mais pourra par ses fonctions deviser, s'entretenir des moyens propres à parfaire un travail d'évangélisation nationale.

Il n'y a pas huit jours, le Révérend Monsieur Colville reflétait ce même sentiment, quand il disait, à la salle Saint-Georges, dans une lecture intitulée : "Raports entre les problèmes religieux et sociaux" :

"Si nous voulons être aimés il faut aimer, a affirmé M. Colville. Combien de gens torturent cette idée. "Aimez votre prochain," disent-ils. Oh ! non ! mon prochain doit m'aider d'abord et j'attends qu'il m'aime."

En admettant que le mouvement mutuel relatif aux églises ait amené un assez grand nombre de fusions, M. Colville déclare qu'il y a encore beaucoup à faire, et beaucoup à critiquer. Quelques améliorations ont été exécutés délicatement, avec douceur, d'autres ont été tentées, sans grand résultat. Quoiqu'il en soit, nous devons être reconnaissants des progrès, si peu considérables qu'ils soient, qui ont été réalisés dans l'intention de briser les murs de la séparation.

A côté d'idées aussi élevées et aussi chrétiennes, que trouvons-nous en monsieur Mage ? Une fusillade non interrompue contre tout ce que les catholiques ont de cher et de précieux. Les Canadiens-français n'ont jamais demandé son intervention inopportune, et nous ne voyons pas comment les diverses croyances protestantes puissent approuver une conduite qui détruit, du coup, tout leur programme. Comment concilier les appels sympathiques de toutes les dénominations avec la lubie dans laquelle semble se complaire monsieur Mage, surtout lorsqu'il décrit les scènes fantaisistes de l'Inquisition en s'appuyant sur Larousse, le plus grand ennemi de l'Eglise catholique. Tout ce que l'on a dit de l'Inquisition fût-il vrai, quel rapport existe-t-il entre les pratiques d'il y a cinq cents ans et celles d'aujourd'hui ? Quel besoin y a-t-il de fausser l'histoire pour insulter les catholiques du temps présent ? Est-ce que nous avons jamais la moindre velléité de référer à Henri VIII ou aux spoliations qui ruinèrent les catholiques de cette époque ? Autres temps, autres moeurs. On ne comprenait pas les choses comme aujourd'hui. Mais, à l'époque actuelle où tous les vrais chrétiens ont l'oeil bien ouvert sur le danger commun qui menace le règne du Christ, est-ce bien la place d'un pseudo-évangéliste de venir pousser les catholiques vers l'incrédulité ? Nous l'avons dit bien des fois : quand vous avez désabusé ou perverti un catholique, il pourra faire un incrédule, mais, rien autre chose. Jésus-Christ a déclaré que son joug est léger, il est vrai. Seulement, quand un catholique aura décidé de le lâcher, il n'en prendra jamais d'autre.

BIEN RIPOSTÉ

Aux demandes, aux critiques éternelles du Board of Trade, porte-voix du combine des assurances contre l'incendie, le Conseil a répondu hier par une décision qui sera approuvée, applaudie par tous les citoyens.

Aux jérémiades trimestrielles du bureau du Board of Trade appelant "l'attention du Conseil sur l'inefficacité des mesures adoptées pour combattre les incendies," le Conseil, sur la proposition des échevins L. A. LAPOINTE et PAYETTE a décidé presque unanimement de poursuivre le combine des assurances en vertu de l'article 520 du Code Criminel. Ces deux attacheurs de grelot ont droit aux remerciements de la population.

C'est la seule réponse que le Conseil devait faire à la dernière communication du Board of Trade.

La complaisance, pour ne pas dire l'alliance du Board of Trade et du combine des assurances a beaucoup contribué à l'augmentation des dépenses du département du feu.

Plus la ville dépensait d'argent, bâtissait de stations, augmentait l'effectif et l'outillage de sa brigade de pompiers, plus exigeantes, plus nombreuses s'affirmaient les prétentions, les exactions des assurances.

Cette sempiternelle ritournelle des assurances, répétée par le Board of Trade, avait l'ironie, l'insolence des propos de gens qui se croient tout permis.

La position a été nettement exposée par les échevins Payette, L. A. Lapointe, Lavallée, Larivière et Clearihue ; ils ont montré tout ce que la ville avait sacrifié pour assurer la protection efficace des biens et de la vie des citoyens et ce que les intérêts représentés par le Board of Trade n'avaient pas voulu faire pour venir en aide à la ville.

L'énergique attitude prise par le Conseil de Ville avait été précédée, de quelques jours seulement, d'une dénonciation en règle des "Underwrighters" par une autorité qu'ils ne sauraient méconnaître : M. J. S. Archibald, président de l'Association des Architectes de la Province de Québec.

Prenant pour point de départ la demande d'un système hydraulique à haute pression, M. J. S. Archibald dit :

"A quoi bon avoir de plus fortes conduites d'eau et une augmentation de l'outillage de la brigade si dans la rue Saint Pierre nous avons une maison en bois couverte en tôle galvanisée ?

Quant à la classe si maltraitée des "Underwrighters", il faut la rappeler à ses devoirs et mettre fin à son attitude aggressive. Ils ne font rien — je parle par expérience — pour encourager l'érection de bâtiments à l'abri du feu ; ils n'ont aucune autorité pour critiquer le règlement des bâtiments ; ils devraient suivre le progrès.

Il n'y a pas un homme dans le bureau des "Underwrighters", sachant ce que c'est qu'un taux spécifique. Qu'est-ce, par expérience, qu'un taux spécifique à Montréal ? Cela consiste dans la somme d'influence que vous pouvez exercer sur un courtier d'assurance pour obtenir une diminution du taux de la prime".

Telle est l'opinion d'un expert en la matière.

La tâche des avocats de la corporation sera ardue ; les citoyens doivent leur venir en aide et leur fournir tous les renseignements pouvant leur permettre de préparer leur cause. Du succès des poursuites qui vont être intentées dépendront les rapports futurs entre assurés et assureurs et la possibilité pour les Montréalais d'une économie annuelle de plusieurs centaines de mille piastres.

CHOSES ET AUTRES

Le Congrès postal international, qui se réunit tous les cinq ans et fut ajourné, l'an dernier, en raison de la guerre russo-japonaise, se tiendra, au mois d'avril prochain, à Rome.

Ce Congrès, aux travaux duquel participent tous les pays adhérant à l'Union postale universelle", devra procéder à la revision quinquennale du "règlement de détail" annexé à la convention internationale.

Cette revision terminée, le congrès abordera et discutera une question d'un intérêt exceptionnel : il sera saisi, en effet, par les délégués de deux nations voisines, d'un projet tendant à la création d'un timbre international à deux sous.

× × ×

Une dépêche particulière de Paris annonce que M. J.-K. Huysmans, le célèbre romancier d'"En Route" et de la "Cathédrale", est en ce moment gravement malade, d'une attaque de zona ophtalmique qui l'oblige à garder la chambre, dans une obscurité complète, car il ne peut supporter le moindre rayon de lumière.

L'éminent écrivain n'en demeure pas moins plein d'ardeur et de confiance.

—Ce ne peut être — a-t-il déclaré à un de ses amis — qu'une épreuve passagère, car il est impossible que Dieu ne me permette pas de finir mon livre sur Lourdes, qui en est déjà à la deux cent cinquante-septième page.

PURETE DU SANG

Le Meilleure Protecteur contre la Maladie — Obtenue en Prenant des

Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie

Si l'on recherche la cause de la maladie, on verra que, neuf fois sur dix, elle provient de dérangements du foie, des reins et des intestins.

C'est ce à quoi en est arrivé le Dr Chase, par les expériences qui le conduisirent à la découverte des Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie.

Le foie et les reins sont en relations intimes, comme filtres du sang, et la régularité des intestins dépend de l'action saine du foie.

D'où il suit que, si l'on se remet le foie et les intestins en santé et vigoureux, grâce à l'influence des Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie, les maladies telles que l'excès de bile, la maladie du foie, le mal de reins, l'indigestion et la constipation, ne sont pas lentes à disparaître entièrement.

Une fois le foie et les reins en état de bien fonctionner, on est sûr d'avoir le sang pur et, partant, on est à l'abri du rhume, de la fièvre et des maladies contagieuses et infectieuses.

Comme remède de famille pour guérir promptement les maux les plus fréquents de la vie, il n'y a pas de préparation comparable aux Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie. On trouve partout des gens qui ont pu constater le mérite de ce grand remède. Parlez-leur en.

Les Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie, une à la dose, se vendent 25c la boîte, chez tous des marchands de remèdes, ou chez Edmanson, Bates & Co., Toronto. Le portrait et la signature du Dr A. W. Chase, le fameux auteur du "Livre de Recettes," sont sur chaque boîte. (19)

LA GOMME A LA MENTHAL "PEPSINE" DE BODE PARFUME L'HALEINE. n

JE VEUX QUE VOUS VENIEZ A MOI

Je veux, si cela vous concerne, que vous veniez à moi, et si je dis que j'ai un remède pour vous, je vous le prouverai avant que vous consentiez à vous en servir. Ca ne vous coûtera rien pour vous convaincre de la véracité de mes déclarations.

DOULEURS AU DOS DISPARUES

Dr McLaughlin, Thedford Mines, Qué., 15 nov. 1905.

Cher docteur. — Je me fais un devoir de vous écrire pour vous donner des nouvelles de votre Ceinture. Je puis dire qu'elle m'a fait un grand bien, je l'ai portée seulement vingt jours et mon mal de reins est disparu. C'est avec reconnaissance que je vous écris et je recommanderai votre traitement à tous mes amis.

Votre serviteur, LOUIS McCREA.

MAUX DE REINS, FAIBLESSE GENERALE

Dr McLaughlin, Lebanon, N. H., 23 nov. 1905.

Cher docteur. — J'ai quelque peu retardé à vous donner des nouvelles de ma santé, mais je suis maintenant bien, toutes douleurs ont disparu ainsi que cette sensation de fatigue dont je me plaignais beaucoup. Je suis bien satisfait et croyez-moi.

Votre dévoué, EUGENE BOISVERT.

La faiblesse de toute sorte, qu'il s'agisse de l'estomac, des reins, du dos ou autres organes du corps, ne peut exister là où on se sert de ma Ceinture Electrique. Ne gaspillez pas votre argent en achetant des drogues sans valeur qui ne font que stimuler, mais ne guérissent jamais. Ne continuez pas à vous doser quand vous constatez que c'est une perte de temps et d'argent et que, tôt ou tard, votre malheureux estomac épuisé, surmené vous forcera à cesser de prendre la dégoûtante drogue. L'électricité appliquée de la façon voulue est le seul remède qui vous guérira pour toujours. J'ai guéri des milliers d'hommes et de femmes qui avaient perdu tout espoir de redevenir forts et en santé. Je sais que je puis vous guérir si vous m'en donnez la chance. Si vous venez à mon bureau, je vous ferai faire un essai gratuit et vous enseignerai comment recouvrer votre force perdue. Je guéris la faiblesse en restituant, par l'unique remède de la Nature, ce qui a été perdu et gaspillé par les erreurs, le surcroît de travail ou la dissipation. Ma

CEINTURE ELECTRIQUE DU Dr McLAUGHLIN

fait cela pendant que vous dormez, vous pouvez sentir le courant vivifiant à l'instant même où vous mettez la Ceinture autour de votre corps. Il n'y a ni brûlure ni ampoule, mais une chaleur douce, calmante, qui remplit les nerfs et les muscles d'une vie nouvelle. C'est un véritable plaisir de la porter. Ma Ceinture vous guérira. J'ai consacré plus de vingt-quatre ans de ma vie à l'étude de l'Electricité, comme remède et je sais que j'ai le remède. Mes assertions sont appuyées sur les témoignages de milliers de gens guéris.

La confiance que j'ai dans le merveilleux pouvoir curatif de ma ceinture, me permet d'offrir à tout homme ou femme qui peuvent me donner une garantie raisonnable, l'usage de la ceinture à mes risques, et l'on pourra

PAYER UNE FOIS GUERI

Peu importe où vous demeurez, je crois que je puis vous donner le nom d'un homme dans votre ville, que j'ai guéri. Envoyez-moi votre adresse et laissez-moi essayer. Il y a vingt-quatre ans que je suis en affaires, infusant un courage nouveau dans l'humanité épuisée et j'ai opéré des guérisons dans presque chaque ville qu'il y a sur la mappe. Tout ce que je demande c'est une sécurité raisonnable et vous ne payez qu'après la guérison accomplie.

Venez me voir si vous pouvez et vous serez fixé ; ou, si vous ne pouvez venir, écrivez-moi. J'ai un beau livre pour les hommes, et je l'enverrai cacheté gratis.

Ecrivez aujourd'hui et demandez mon livre illustré gratuit et des renseignements complets

VENEZ AUJOURD'HUI

Si vous ne pouvez venir, envoyez le coupon pour le livre gratuit.

Dr M. N. McLaughlin, 214, rue St Jacques, Montréal, Qué.

Cher monsieur.—

Veuillez m'envoyer un de vos livres, tel qu'annoncé.

NOM . . . . . .

ADRESSE . . . . . .

Heures de bureau, 9 a.m. à 6.00 p.m. Mercredi et samedi jusqu'à 9 p.m. Ecrivez lisiblement.

C. W. Lindsay, Limitée

Le nouvel édifice Lindsay, rue Sainte-Catherine, près de la rue Peel. Actuellement à la veille d'être complété.

Les Plus Grands Marchands

— DE —

PIANOS

Au Canada

SEULS AGENTS POUR

Heintzman & Co.
(Ye Olde Firm)

Chickering & Sons
(Boston)

Wormwith & Co.
(Kingston)

Et plusieurs autres

Des Faits Importants pour les Acheteurs de Pianos

Nous sommes les plus grands et les plus vieux marchands de pianos à Montréal, et notre capital immense ainsi que nos achats considérables nous rendent capables d'acheter et de vendre les pianos à des prix qui défient la compétition. L'acheteur, de son côté, a le plus grand choix parmi les meilleures marques de fabrication.

Nous prenons les vieux pianos et les orgues en acompte, et nous accordons des conditions faciles de paiement, si on le désire. Ne retardez pas vos achats de Noël. Venez maintenant. Venez aujourd'hui.

Nous faisons une spécialité de louer, d'accorder ou de déplacer les pianos. Outre notre magasin principal, et notre succursale de l'Est, nous avons aussi des magasins à Ottawa et à Québec.

C. W. LINDSAY, Limitée

Magasin Principal : 2366 rue Ste Catherine, Montréal.

Succursale de l'Est : 1622 rue Ste Catherine, Montréal.

12, 14

DELICIEUX Brandy "BISQUIT"

Venant d'arriver, un lot de boites de toilette échantillons pour dames et messieurs.

Assortiment complet de fouets de Noël pour la voiture ou la selle.

Cadeaux de tous les derniers goûts et pesanteurs.

Harnais strictement faits à la main, de toutes descriptions.

Rosettes de fantaisie en cuir et en ruban, clochettes, coussinets en fourrure, etc.

J. W. ROBERTS, 336 RUE SAINT-JACQUES

TEL. MAIN 1966

AVIS EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ que demande sera faite à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, d'un acte à l'effet d'amender les actes régissant la Compagnie des Chars Urbains de Montréal et pour étendre ses pouvoirs :

(a) Autoriser la compagnie à augmenter son capital et à émettre des actions pour le paiement, en tout ou en partie, de sa propriété ou des actions ou obligations d'autrer compagnies.

(b) Abroger et remplacer l'acte 62 Victoria, chapitre 77, section 1.

(c) Autoriser la compagnie à emprunter de l'argent et, au besoin, à s'en procurer au moyen d'obligations ou autres sécurités.

(d) Autoriser la compagnie à élever la dénomination de ses actions de $50.00 à $100.00 chacune, et à pourvoir à l'achat et à la résiliation des fractions d'actions provenant de ce changement de dénomination.

(e) Etendre les pouvoirs accordés à la compagnie en vertu de l'acte 62 Victoria, chapitre 77, section 2, sous-section 3.

(f) Autoriser la compagnie à disposer des actions ou obligations qu'elle détient et à en diviser le produit entre ses actionnaires, ou à diviser ainsi les dites actions ou obligations ou certificats d'icelles.

(g) Autoriser la compagnie à garantir le capital et l'intérêt ou les dividendes sur bons ou obligations d'autres compagnies qu'elle peut tenir à bail ou exploiter.

(h) Abroger et amender les actes régissant la compagnie en autant qu'il sera nécessaire pour donner effet aux susdits actes.

Montréal, 15 novembre 1905.

CAMPBELL, MEREDITH, MACPHERSON ET HAGUE,
15—26 Procureurs de la Compagnie.

AVIS est par le présent donné que demande sera faite à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, d'un acte d'incorporation de la FINANCIAL CORPORATION, 3 Edouard VII, chapitre 102, tel qu'amendé par 5 Edouard VII, chapitre 71, aux fins d'augmenter les pouvoirs de la dite corporation et de l'autoriser à émettre des obligations et débentures et à changer le nom corporatif de la compagnie.

Montréal, 5 décembre 1905.

WHITE ET BUCHANAN,
31—26 Procureurs de la requérante.

LA GOMME A LA MENTHAL "PEPSINE" DE BODE FACILITE LA DIGESTION. n

Réunion de ce qu'il y a de mieux dans le MAIS et le SEIGLE.

On peut se procurer le Whiskey de

Wiser

aux endroits ci-après :

Laporte, Martin & Cie, 72 St Pierre
A. Sauvé, 377 rue du Grand-Tronc.
Thos. Quintal, 470 rue Centre.
F. X. Brazeau, 3204 rue Notre-Dame.
T. Westlake, rues du Grand-Tronc et Congrégation.
W. Allen, rue Wellington-Centre.
H. Montpetit, rue Notre-Dame.
D. Bougie, rue Notre-Dame.
A. Lachapelle, rue Notre Dame.
D. Lachapelle, rue Versailles.
Mme O'Hallorum, rue Richmond.
P. Cazelais, rue McCord.
J. O'Connor, rues McCord et William.
Raly et Frère, 1161 rue Saint-Jacques.
J. B. Berthiaume, épicier, 112 Avenue du Parc.
Dupras et Frère, 519 rue Mont-Royal.
Léon Duchesne, 362 rue Rachel.
Hôtel St James.
Queen's Hotel.
A. Charbonneau, 10 rue William.
M. Gordon, 3124 rue Notre-Dame.

CANADA

Le Whiskey qui a Subi une Epreuve de 50 Ans.

F. X. Lapierre, 1141 rue Notre-Dame.
Ed. Parizeau, 2558 rue Notre-Dame.
Frank Truaesah, 216 rue Saint-Jacques (Lipton Café).
Jas. McCarrey, rues des Seigneurs et St Jacques.
J. Dagenais, 1623 rue St Jacques.
Eugène Roy, 95 rue St Emile.
A. Dionne, Fils et Cie, 2449 rue Ste Catherine.
Murphy Bros., rues Guy et Ste Catherine.
Marble Palace, 13 rue St Laurent.
L. Ostigny, 734 rue Sherbrooke.
J. C. Desjardins, 532 rue Saint-Denis.
Hôtel Riendeau, J. A. Tanguay.
L. Payette, 146 rue St Paul.
E. Lecours, 1972 rue St Jacques.
D. Marcotte, 2217 rue St Jacques.
P. Ménard, 2341 rue St Jacques.
A. Béliveau, Parc Thornton.
John O'Connor, 4071 rue Notre-Dame.
F. X. Poirier, 3887 rue Notre-Dame.
N. Leclaire, 3563 rue Notre-Dame
L. F. Germain, 138 rue Ste Marguerite.
Wm. Hutson & Ryan, 397 rue Wellington.
Paul Lalonde, 27 rue Centre.
Joe. Létourneau, 175 rue Centre.
The Bellevue, N. Gravel.
T. Lynch, 118 rue St François-Xavier.
Wm. Walker, 135 rue Saint-François-Xavier.
John McCormick, 120 rue Saint-Jacques.
John Kraussman, 80 rue Saint-Jacques.
A. Dupéré, angle rues St Lambert et Saint-Jacques.
M. Walker, 31 rue Craig.
H. B. Furst, 22 rue St Laurent.
Lukas & Sims, Place d'Armes.
Geo. Fuller, 17 McGill College "Welland."
Howard & Guile, 14 rue Victoria "Savoy."
Chas. Lafleur, 1982 rue Sainte-Catherine.
T. Thiberge, 1929 rue Ste Catherine.
G. Carle, 1931 rue Ste Catherine.
The Eureka, 217½ rue Saint-Laurent.
L. P. Godin, rue Saint-Laurent.
Jos. Gingras, Saint-Laurent coin Dorchester.
O. Toupin, 257 rue Craig.
Frank McCrorry, 473 rue Saint-Jacques.
T. B. Moineau, 457 rue Saint-Jacques.
Alp. Monette, 2 square Chaboilles
A. Ouellette, 227 Coursol.
T. H. Mallette, St Charles-Borromée et Lagauchetière.
T. Bergeron, 1522 Ste Catherine.
Jos. Dugal, 35 St Hubert, Villeray.
O. Décarie, 3435 rue Notre-Dame
E. W. Farrell, 70 rue St Antoine.
D. Guérin, 44 rue Dorchester.
Jos. Chartier, 120 rue St Denis.
J. H. Mayrand, 87 Common.
J. A. Robillard, 1792 rue Saint-Hubert.
T. Roussel, 232 Delorimier.
O. Gratton, 2094 rue Sainte-Catherine.
R. et A. Blouin, 299 Duluth.
A. Galarneau, 39 Payette.
J. U. Archambault, 29 Chatam.
G. Benoit, 167 St Martin.
O. McShane, 70 Colborne.
Z. Blain, 435 Fullum.
Poupart et Bolduc, 1310 rue Sainte-Catherine.
A. Alarie, 869 Demontigny.
L. O. Giroux, 134 Lagauchetière.
A. Bergeron, 2039 St Hubert.
A. Premont, 18 square Chaboillez.
M. Jutras, 27 square Chaboillez.
G. D. Simard, Richmond, et rue Saint-Jacques.
J. P. Langlois, 97 Mountain.
P. Thibault, 263 rue Notre-Dame.
A. Blondin, 1407 rue Sainte-Catherine.
L. Labelle, 1348 rue Sainte-Catherine.
Gold Nat. Théâtre, 1346 rue Ste Catherine.
C. T. Spinnard, 429 rue Saint-Jacques.
Martin's, rue McGill.
D. J. Primeau, 94 rue Centre.
Wm. Stafford, 96 rue William.
M. Harvey, 371 rue Wellington.
E. Normandeau, 830 rue Charlebois.
John Mulcahy, 197 rue Centre.
A. Dumont, 2741 rue Centre.
Hôtel Windsor.
Hôtel Albion.

SOYEZ SAGE ET BUVEZ DU WISER

FABRICANTS :
J. P. WISER & SONS, Limited
Distillateurs. - Prescott, Ont.

AMUSEMENTS

THEATRE NATIONAL 1440 rue Sainte-Catherine
Tel. Bell Est 1735. Tel. Marchands 520.
Semaine du 11 Décembre 1905 **Les Etouffeurs de Londres**
Prix—Matinées, 10c, 15c, 20c, 25c et 30c.
Prix—Soirées, 15c, 25c, 35c, 40c et 50c.
Semaine prochaine: LES CHEVALIERS DE LA CHARITE. 32—6

ACADEMIE Matinées mercredi, et samedi—cette semaine
Effet de scène sensationnel de Chas. H. Yale
THE WAY of the TRANSGRESSOR
Introduisant les MERVEILLEUX CHIENS ACTEURS, et une Troupe d'Acteurs Habiles.
PRIX—15c, 25c, 30c, 75c—Semaine prochaine: SIGN OF THE FOUR. 33—6

ROYAL - Toute cette Semaine. Matinée tous les jours.
THE AVENUE GIRLS
Semaine prochaine—Reilly & Woods Co. 33-6

LA GOMME A LA MENTHAL "PEPSINE" DE BODE RAFRAICHIT LA GORGE. n

Théâtre des NOUVEAUTES Comédie française Tel. Bell Est 1393.
Semaine du 11 Déc. Début de M. Henry Duval dans **"DENISE"**
Pièce en 4 actes, de Dumas.
Intermèdes lundi soir. Matinée samedi. Semaine prochaine "FROUFROU". 33-4

THEATRE FRANÇAIS Semaine du 11 Décembre
LE BOSSU
Grand drame en 5 actes et 10 tableaux, de Paul Féval et A. Bourgeois. Matinées: MARDI, JEUDI, et SAMEDI. Prix Soirées: 10, 20, 35 et 50 cts. Semaine prochaine: "LA BAILLONNEE". 33-6

HIS MAJESTY'S
Ce soir et toute la semaine. Matinée Samedi
MACLYN ARBUCKLE, Dans la plus belle comédie de George Ade "THE COUNTY CHAIRMAN". La vente des billets commencera demain, à 9 a.m. Prix ordinaires: 25c à $1.50. 33-6

DENTISTE
Dr JOS. R. LALONDE, L. D. S.
Tel. Bell Est 1835. 108 RUE ST DENIS
211-mjsn-E Montréal.

Patinoir Le Montagnard (Stadium)
Ouvert tous les jours, après-midi et soir, dimanches compris, à 2.30 et 8 heures. Fanfare tous les soirs et les samedis et dimanches après-midi.
ADMISSION - - 10c et 15c. 29-6

L'HON. M. LOMER GOUIN EST ACCLAME

Suite de la première page

LE ZELE DES COMMISSAIRES

Il faut de plus stimuler le zèle des commissaires et des syndics d'écoles et les engager à faire progresser davantage la cause de l'éducation en cette province. Nous avons, en conséquence, résolu d'établir un concours entre les diverses municipalités scolaires de chaque district d'inspection et d'accorder des primes de 60, 50, 40, 35 et 30 dollars aux cinq municipalités de chaque district d'inspection chez lesquelles il y aurait le plus de progrès pour chacun des objets suivants:

1. Etat des maisons d'écoles, des dépendances et des emplacements;
2. Etat du mobilier;
3. Chiffre du traitement annuel des instituteurs et institutrices;
4. Progrès des élèves.
5. Observance des dispositions de la loi et des règlements scolaires.

Mais ne pourront concourir les municipalités qui paieront un traitement de moins de $100 à quelqu'un de leurs instituteurs ou institutrices et qui auront engagé quelque instituteur ou institutrice non diplômé.

GRATIFICATIONS

En offrant ainsi des gratifications non pas aux municipalités qui auront obtenu le plus de points, mais à celles qui en auront le plus gagné comparativement à l'année précédente, nous croyons créer l'émulation chez toutes les municipalités, chez les plus nouvelles comme chez les plus vieilles, chez les plus pauvres comme chez les plus riches, chez les plus arriérées comme chez les plus progressistes.

Les prix décernés devront être appliqués suivant que le déterminera un règlement du conseil de l'instruction publique, approuvé par l'exécutif, et il va sans dire que les commissaires ou syndics d'écoles qui recevront ces récompenses ne pourront pas diminuer le taux de la cotisation scolaire imposée.

Il est certes bon que la presse et ceux qui s'occupent des affaires publiques stimulent le zèle du gouvernement afin que chaque progrès accompli puisse faire place à un progrès nouveau; mais cette même presse et les mêmes amis de l'éducation doivent aussi rappeler sans cesse aux pères de famille que c'est à eux surtout qu'il incombe de faire des sacrifices considérables pour l'instruction de leurs enfants.

Je disais tantôt qu'il importait de faire des hommes. Or, pour outiller les générations de demain, pour les bien préparer aux luttes de la vie, il nous faudrait créer en cette province des écoles, de hautes études commerciales, un grand collège d'agriculture, des écoles forestières, des écoles techniques. On parle beaucoup de la protection à donner à nos industries nationales; la création d'écoles techniques, d'écoles professionnelles ne serait-elle pas la meilleure protection à donner à nos industries, puisqu'elles leur fourniraient des mains habiles?

Mais il nous est impossible, pour le moment, de songer à toutes ces bonnes choses. Il faut au préalable trouver l'argent nécessaire à la réalisation de ces projets.

Si les provinces ont été bien traitées dans la distribution des pouvoirs en 1867, il n'en a pas été de même dans le partage des revenus.

Au gouvernement central que l'on voulait créer devait être confiée la défense des intérêts généraux de toutes les provinces. Il fallait assurer à ce gouvernement des ressources assez considérables pour lui permettre d'atteindre son but sans recourir à la taxe directe. Les provinces se montrèrent libérales, généreuses même. Elles abandonnèrent au pouvoir central les droits de douane et d'accise, c'est-à-dire la presque totalité de leurs revenus, puisqu'il ne leur restait plus que les revenus du domaine public et des licences.

Elles conservaient, il est vrai, le droit d'imposer des taxes directes; mais devaient-elles, dans l'idée des pères de la confédération, subvenir à leurs frais d'administration au moyen de la taxe directe? Assurément non. Les provinces n'auraient jamais consenti à former une union fédérative, si elles avaient dû recourir à la taxe directe pour solder leurs dépenses. Nous avons sur ce point le témoignage de tous les hommes qui, dans les chambres des deux Canadas, prirent part aux débats sur les résolutions de 1864.

Sans doute, quelques hommes politiques d'alors auraient désiré que les gouvernements locaux fissent face à leurs dépenses d'administration au moyen de la taxe directe, mais, disait Brown, président du conseil exécutif, "une seule difficulté s'opposait à l'exécution de ce projet, difficulté qui a fait échouer bien des choses en ce monde."

En face de cette impossibilité, on chercha ailleurs une solution au problème de la subsistance des provinces. Deux alternatives s'offraient, dit M. Brown: ou laisser aux gouvernements locaux le revenu de certains impôts indirects que l'on se proposait de transférer au gouvernement fédéral, ou distribuer aux gouvernements locaux une partie des deniers perçus par le gouvernement fédéral.

LE SUBSIDE FEDERAL

On adopta cette dernière solution, et c'est ainsi que, par la section 118 de l'acte fédératif, il fut décrété que le Canada paierait annuellement aux provinces: 1o. une subvention variant de 50 à 80,000 dollars, suivant leur importance, et spécialement destiné au maintien de leurs gouvernements et de leurs législatures; 2o. une subvention de 80 cents par chaque tête de la population de 1862 (pour Québec et Ontario).

Cet arrangement rendait-il justice aux provinces? Je n'hésite aucunement à dire que l'on s'est grandement trompé et c'est pourquoi je réclame justice au nom de ma province, c'est pourquoi toutes les provinces demandent que cette clause 118 de l'acte constitutionnel de 1867 soit amendée.

Je n'ignore pas que certains hommes politiques sont opposés aux subsides provinciaux, parce que, disent-ils, "c'est un principe tout à fait faux que celui d'après lequel un gouvernement perçoit des revenus et un autre gouvernement les dépense".

Je nai pas l'intention de disserter sur la vérité ou la fausseté de cette proposition; ce serait déplacer la question. Toute la question se résume à ceci: Le principe de la subvention aux provinces se trouve dans la constitution de 1867, et on l'y a inséré pour assurer le fonctionnement des gouvernements locaux sans les obliger à recourir à la taxe directe.

Or les subsides que le Canada paie aux provinces sont devenus insuffisants, ils le sont depuis longtemps et ils le seront de plus en plus. N'est-il pas juste que ces subsides soient rajustés, augmentés?

QUELQUES CHIFFRES

Permettez-moi, messieurs, de vous citer quelques chiffres pour démontrer la fausseté des calculs faits par les pères de la confédération.

La province de Québec, chacun le sait, reçoit tous les ans un subside spécifique de $70,000; dans l'esprit des auteurs de l'acte fédératif, cette somme devait suffire au paiement de nos frais de gouvernement et de législation. Or dès la première année du nouveau régime, en 1868, la province de Québec a dépensé pour ces deux services $213,000, soit trois fois la subvention accordée. Aujourd'hui, nous dépensons un demi-million.

En 1865, sir A. T. Galt estimait que l'administration de la justice, l'instruction publique, les institutions de bienfaisance et l'agriculture ne coûteraient pas plus de $1,300,000 aux deux provinces d'Ontario et de Québec. Or, en 1902, l'hon. M. Ross, alors premier ministre de l'Ontario, nous a dit que ces quatre services avaient, en 1901, coûté $2,400,000 à sa province. Ces services nous ont coûté $1,800,000 en 1904.

Sir G. E. Cartier estimait à $1,300,000 les dépenses d'administration de notre province. Dès 1876, notre budget s'élevait à $3,901,576, soit trois fois le chiffre prévu par Sir G. E. Cartier. Il a atteint l'an dernier la somme de $4,978,930.

Que nos dépenses augmentent, il n'y a pas lieu de s'en étonner; il ne peut en être autrement dans un pays neuf comme le nôtre. D'ailleurs, les dépenses qui ont été mises à la charge des provinces sont essentiellement progressives: elles doivent nécessairement augmenter avec le chiffre de notre population et l'extension de notre territoire.

Que, d'autre part, les subsides payés aux provinces soient devenus insuffisants, c'est encore moins surprenant. En 1884, quand il s'est agi de déterminer le montant de ces subsides, on demanda aux provinces de dire quelles sommes il leur faudrait pour faire face à leurs dépenses. Les provinces réclamèrent environ $5,000,000; mais on jugea qu'il serait impossible pour le gouvernement central de payer ce montant et on invita les provinces à réduire à sa plus simple expression le chiffre de leurs dépenses probables. Et c'est ainsi que l'on amena les provinces à accepter $2,630,000 au lieu des $5,000,000 qu'elles avaient d'abord réclamée.

80 CENTS PAR TETE

Nous demandons aujourd'hui au gouvernement de nous payer 80 cents par tête de la population, suivant qu'elle sera déterminée par chaque recensement d'augmenter la subvention destinée au maintien des gouvernements et des législatures et d'aider aux provinces à défrayer les dépenses d'administration de la justice criminelle. Notre réclamation est juste; et si le gouvernement d'Ottawa se rend à notre demande, il fera disparaître de notre constitution un vice qui paralyse déjà et qui paralysera de plus en plus le fonctionnement de notre rouage administratif.

Les hommes politiques qui préparèrent la constitution de la confédération australienne ont bien saisi la faiblesse de notre constitution. Aussi ont-ils fait plus large la subvention que le gouvernement central doit payer aux gouvernements locaux. Tout d'abord, les trois quarts des revenus que produisent les douanes et l'accise doivent être payés aux provinces, aux termes et conditions qu'il juge convenables, et, cinq ans après l'établissement d'un tarif uniforme dans la confédération, le parlement central peut encore décider que l'excédent des revenus sur les dépenses sera payé aux provinces.

Que de merveilles les provinces feraient avec 75 pour cent des $54,000,000 que les douanes et l'accise rapportent au gouvernement d'Ottawa! Mais je tiens à rassurer le premier ministre du Canada: notre ambition ne va pas aussi loin. Si je réfère à la constitution de l'Australie c'est pour démontrer que le principe d'une subvention aux provinces par le trésor fédéral est le seul qui ait été jugé juste et rationnel dans un système de gouvernement tel que le nôtre.

D'ailleurs, ce principe, on le trouve partout dans notre système administratif. Nous payons, par exemple, des sommes assez considérables aux municipalités scolaires. Faudrait-il dire à ceux qui réclament l'augmentation de ces octrois scolaires: que les commissaires et les syndics d'écoles taxent les contribuables de leur municipalité; c'est à celui qui dépense qu'il appartient de se créer des revenus.

NOS REVENUS

Nos revenus actuels sont insuffisants, il n'y a pas à le nier. Nous faisons bonne garde, nous surveillons avec soin notre dépense et la rentrée de nos revenus, mais il nous est impossible de faire tomber dans le trésor provincial les sommes que réclament l'éducation, la colonisation, l'agriculture et l'administration de la justice.

On nous dit quelquefois que nous pourrions retirer plus de revenus de notre domaine forestier. Nous invitons tous ceux qui parlent ainsi à sortir des généralités et à nous indiquer les endroits où il peut se faire des coulées; nous ne demandons pas mieux que d'être renseignés.

Mais si vous avez besoin de plus d'argent, nous disent quelques-uns, taxez, vous avez le pouvoir d'imposer des taxes directes.

Nous avons, en effet, le pouvoir d'imposer de telles taxes; mais cela ne prouve pas que le subside fédéral doive rester ce qu'il est.

Dans la pensée des pères de la confédération, la principale source de nos revenus devait être le subside et les provinces devaient être en état de subvenir à leurs besoins sans recourir à la taxe directe. Il n'est pas difficile de le démontrer. En 1865, on estimait à environ $2,400,000 les dépenses des provinces d'Ontario et de Québec; or on leur accorda $2,156,000 de subsides annuels, soit plus des sept-huitièmes de leur dépense probable. Jamais on n'a songé à obliger les provinces de recourir à la taxe directe. M. Dorion prétendit, au cours des débats, que les provinces devraient se taxer parce que le subside serait insuffisant; on lui répondit que les provinces auraient des surplus et on l'accusa de vouloir faire de la démagogie et effrayer le peuple.

LA TAXE DIRECTE

La taxe directe, vous le savez comme moi, n'est pas plus populaire aujourd'hui qu'elle l'était en 1685. Et, s'il est vrai, comme l'affirmait M. Brown, que les provinces auraient refusé de se confédérer plutôt que de consentir à se taxer, il n'est pas moins vrai que les gouvernements provinciaux qui, aujourd'hui, voudraient taxer la propriété foncière, seraient voués à la déchéance.

Et non seulement le peuple de cette province, de ce pays, n'aime pas qu'on le taxe, mais, s'il faut en juger par ce qui a été dit et écrit au sujet de la taxe des commis-voyageurs, il n'aime même pas qu'on taxe les étrangers, les non-résidents.

On nous objecte encore que l'augmentation du subside fédéral conduirait les gouvernements locaux à l'extravagance. Cette objection est puérile! Les gouvernements provinciaux comme le gouvernement central, sont responsables au peuple de leur administration des deniers publics et ils doivent compte à l'électorat de chaque sou qu'ils dépensent, d'où que provienne l'argent dépensé. Et, enfin, est-ce parce que nous pourrions gaspiller ce qui nous est dû? qu'on nous en refusera le paiement? A-t-on jamais vu un tribunal refuser de rendre justice parce que celui qui réclamait son dû pouvait en faire ensuite un mauvais usage?

Tous les arguments que l'on apporte contre la juste réclamation des provinces ne peuvent se soutenir. Il y a vingt-cinq ans que les gouvernements locaux attendent et souffrent; n'est-il pas temps d'en finir avec ce problème, dont la solution est toute trouvée?

On a écrit avec raison que l'impatience est le premier péché mortel du politique. Après tant de discussions, de conférences, d'ajournements, je ne crois pas qu'on puisse nous taxer d'impatience. Nous courons plutôt le risque d'être accusés de cette patience molle et complaisante que Tacite appelait "patientia servilis". Cette patience, nous ne voulons pas l'avoir; je le déclare devant le premier ministre du Canada, nous désirons qu'il soit adjugé sur le mérite de notre demande et nous sommes décidés à persévérer dans nos revendications, impatients si on le veut, mais infatigables jusqu'au jour où nous obtiendrons justice.

Emmerson a écrit quelque part que les institutions ne sont que les ombres prolongées d'un homme. Si cette image est vraie, nous pouvons dire que Sir Wilfrid Laurier laissera bien des ombres après lui; il me semble cependant qu'il ne saurait immortaliser davantage sa mémoire qu'en augmentant le subside fédéral et en démontrant ainsi aux citoyens de ce pays qu'il est le partisan fervent de l'autonomie provinciale comme au temps où, sur les banquettes de l'opposition, il la défendait si vaillamment contre les empiètements du pouvoir central."

× × ×

En l'absence du sénateur Béique, appelé hors de Montréal, par des affaires urgentes, le sénateur Choquette proposa la santé du Canada. Il dit qu'il n'aura pas besoin de beaucoup de mots pour porter ce toast, car celui qui sera appelé à y répondre sera sir Wilfrid Laurier. L'orateur déclare que le peuple canadien est une puissante nation, et il fait un vibrant éloge de notre pays. Ce qui lui manque, c'est la population, mais cela viendra. Il a un gouvernement sage et éclairé dont le chef est sir Wilfrid Laurier.

Lorsque le sénateur Choquette eut repris son siège, M. Honoré Gervais invita les convives à lever leurs verres à la santé du deuxième fondateur de la confédération, sir Wilfrid Laurier.

SIR WILFRID LAURIER

Voici un résumé du discours du premier ministre du Canada:

"Je suis heureux, très heureux de me trouver ce soir avec les amis et les admirateurs de M. Gouin,—car j'espère qu'il me place au nombre de ses amis, —pour lui rendre mon témoignage d'admiration.

Je dis que j'espère que M. Gouin me compte au nombre de ses amis, car mon enthousiasme et mon admiration pour lui ne datent pas d'aujourd'hui.

J'avais déjà présagé la grandeur future de cette nouvelle étoile qui se levait à l'horizon du parti libéral, dès la première session où il siégea à la législature de Québec. Je n'avais pas l'honneur de le connaître beaucoup, mais j'avais déjà constaté son courage, son énergie, sa fermeté calme et tranquille qui lui fait dire aujourd'hui avec tant de volonté: NOUS REUSSIRONS.

Je suis donc heureux de voir dans M. Gouin, non seulement le premier-ministre, mais le chef incontesté du parti libéral dans cette province.

M. Gouin n'est en selle que depuis quelques mois, mais déjà il nous a donné la preuve qu'il saura doter le pays d'une administration sage et progressive.

Je n'entreprendrai pas de retracer ici le programme qu'il vous a tracé, car je n'ai pas voix au chapitre dans l'administration provinciale, j'y ai grandi et mon coeur y est toujours. Si mon approbation vaut quelque chose, je la donne entièrement au programme tracé par M. Gouin. J'endosse particulièrement ce qu'il a dit en parlant de l'éducation: je ne veux pas révolutionner, mais réformer pour nous donner un enseignement meilleur et plus complet.

SUJET DELICAT

Le premier ministre de la province de Québec est entré sur un autre terrain et il a abordé un sujet plus délicat. Il l'a fait dans des termes si mesurés, si pondérés que je dois déclarer que je n'ai rien à y reprendre.

Mais laissez-moi dire que j'ai cru remarquer qu'on revendiquait dans certains milieux et dans la presse de certaines provinces, le réajustement du subside fédéral comme un droit.

Messieurs, il n'y a pas de droit à revendiquer. Je n'en vois pas dans le pacte fédéral, mais peut-être pourrait-on placer la question sur un autre terrain.

Laissez-moi vous dire que je suis un de ceux qui croient la demande de subsides fédéraux un procédé vicieux. Mais ce procédé a été adopté pour de bonnes raisons sans doute par ceux qui ont fait la Confédération et je n'ai rien à y redire.

J'aurais voté pour son adoption, si j'eusse été là, parce qu'il faut savoir faire le sacrifice de son opinion pour faciliter la tâche de ceux qui entreprennent de faire la patrie plus unie, plus belle et plus grande.

A l'époque de la Confédération il était nécessaire de faire un compromis et il est indispensable que les compromis soient respectés.

A suivre sur la page 7

Cette Douleur comme celle d'un Coup de Poignard au Bas du dos Provient des Reins

ET PEUT ETRE GUERIE PAR LES

PILULES DE DOAN POUR LES REINS

Ce n'est pas le dos qui souffre, mais les reins qui sont situés au bas du dos.

En conséquence, des douleurs vives au dos, ou aiguës, des douleurs lancinantes sont des indications que les reins sont malades — des symptômes de maladie de reins. Les emplâtres et les liniments ne guériront pas un dos malade, car ils ne peuvent atteindre les reins qui en sont la cause. Les Pilules de Doan pour les Reins atteignent les reins. C'est leur seule et unique raison d'être. Ainsi, si vous voulez être exempt de mal de dos, enflure des pieds et des chevilles, incontinence ou suppression d'urine, sensation douloureuse en urinant, petites taches flottantes devant les yeux, soif fréquente, dépôt de poussière de brique dans l'urine ou de tout désordre des organes urinaires ou de la vessie, vous devez garder vos reins en bon état. Aidez-les à fonctionner librement et à rejeter tous les détritus et impuretés du corps.

Les Pilules de Doan pour les Reins sont composées des racines et des herbes les plus pures et elles ont un effet curatif et tonique remarquable sur les reins. Mme Barling, 26 rue Locomotive, Hamilton, Ont., écrit: "J'ai considérablement souffert de mes reins, employant de nombreux remèdes, sans trouver de soulagement. J'essayai les Pilules de Doan pour les Reins et j'ai constaté qu'elles agissaient directement sur les reins et les renforçaient de nouveau."

Prix, 50 cents la boîte, trois boîtes pour $1.25, chez tous les marchands, ou de The Doan Kidney Pill Co., Toronto, Ont. yw

Quand vous connaîtrez

Abbey's Effer-vescent Salt

vous regretterez probablement de ne l'avoir pas connu plus tôt.

Il guérit le Mal de Tête, la Constipation, l'Indigestion, la Biliosité et tous les maux dus au mauvais état de l'estomac, du foie et des intestins.

25c et 60c la bouteille.

Chez tous les Pharmaciens.

LA COQUELUCHE

que Trousseau définit "Catarrhe spécifique avec Névrose" frappe à tout l'Enfance. Cette maladie qui tue tant de Bébés et de jeunes enfants peut être toujours enrayée par le prompt usage du

VIN MORIN

"CRESO-PHATES"

Cette incroyable préparation guérit encore — chez les adultes — comme chez les enfants.

Rhume —Toux —Catarrhe —Grippe —Asthme —irritation de la gorge —Mal dans le dos —dans la poitrine —crachement de sang, etc.

Faites-en un loyal essai — se vend chez votre pharmacien ou marchand de remèdes. 1,12,21

LA POUDRE À LAVER GOLD DUST NETTOIE TOUT

"Le linge sur la corde en deux fois moins de temps"

telle est la devise des JUMEAUX "GOLD DUST." Les ennuis du jour de lavage se dissiperont comme la rosée au soleil levant, si vous employez la poudre à laver

GOLD DUST

Il n'y a ni savon, ni poudre à laver, ni autre composition qui la remplace. Si vous tenez à éviter l'énervement du ménage, "Confiez votre ouvrage aux JUMEAUX "GOLD DUST."

VOUS N'AVEZ PAS BESOIN DE SAVON, DE BORAX, DE SOUDE, D'AMMONIAQUE, DE NAPHTE, DE PÉTROLE ET D'AUTRES INGRÉDIENTS ÉTRANGERS, AVEC LA "GOLD DUST." ELLE FAIT TOUT L'OUVRAGE À ELLE SEULE.

EMPLOIS VARIÉS DE LA GOLD DUST. | Lavage du linge et de la vaisselle, récurage des planchers, nettoyage des boiseries, des prélarts, de l'argenterie et des objets en fer-blanc, polissage du cuivre, nettoyage du bain, des tuyaux, etc., adoucissement de l'eau et préparation du plus beau savon mou.

Préparée par THE N. K. FAIRBANK COMPANY, Montréal—fabricants du "SAVON FAIRY."

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

NOEL et JOUR de L'AN.

Voyage à Bon Marché.

Toronto	$10.00	Hamilton	$10.65
Ottawa	2.50	London	12.95
Québec	4.50	Peterboro	8.15
Sherbrooke	3.35	Farnham	1.30
St-Jean, Q.	1.00	St-Jean N.-B.	14.50
Ste-Agathe	2.00	Labelle	3.20
Détroit	15.00	Knowlton	2.10

et tous les points du Canada, Fort William et l'est.

Au prix d'un billet simple de 1ère classe.

Bons pour partir, Déc., 23, 24, 25, 1905, valables pour retour jusqu'au 26 Déc., 1905; et Déc., 30, 31, 1905; 1er jan., 1906; valables pour retour jusqu'au 2 janvier 1906.

Au prix d'un billet simple de première classe plus un tiers.

Déc., 22, 23, 24, 25 et Déc., 29, 30, 31, 1905 et 1er janvier 1906 valables pour retour jusqu'au 3 janvier 1906.

Prix spéciaux pour les stations des Provinces Maritimes.

BUREAUX DES BILETS EN VILLE, 129 rue Saint-Jacques. Voisin du Bureau de Poste. 212-n

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

FETES de NOEL

Et du JOUR de L'AN.

Québec	$4.50	Toronto	$10.00
Sherbrooke	$3.35	Hamilton	$10.65
Ottawa	$3.50	London	$12.95
Détroit	$15.00	Port Huron	$14.85

Et tous les autres points au Canada, ainsi que Massena Springs, N.-Y., Rouses Pt., N.-Y., Island Pond, Vt., et les stations intermédiaires, et retour, au prix d'un

BILLET SIMPLE de 1re CLASSE.

Bons pour aller les 23, 24, 25 décembre. Limite de retour, 26 Déc., 1905.

Aussi, départ Déc., 30, 31, 1905 et janvier 1, 1906.

Limite de retour, janvier, 2, 1906.

BILLET ET UN TIERS DE 1ère CLASSE

Bons pour aller les 22, 23, 24, 25, 29, 30, 31 Déc., 1905 et janvier 1, 1906.

Limite de retour, janvier 3, 1906.

Pour billets et renseignements complets s'adresser.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE. — 137 rue St Jacques. Tél. Main 460 et 461 ou à la Gare Bonaventure. 212-n

INTERCOLONIAL RAILWAY

VACANCES DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN

Billet simple de première classe, bon pour passage aller et retour.

Pour confort de wagon-dortoir et tous autres renseignements, s'adresser au Bureau des billets de la ville, 143 St Jacques ou à la gare Bonaventure.

NAVIGATION

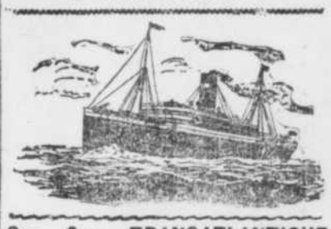

CIE GLE TRANSATLANTIQUE

De New-York au Havre-Paris (France)

Départ chaque soir à 10 hrs a.m.

*LA SAVOIE	Déc. 14
LA BRETAGNE	Déc., 21
*LA LORRAINE	Déc., 28
*LA TOURAINE	Jan., 4
LA GASCOGNE	Jan. 11
*LA SAVOIE	Jan. 18

* Paquebots à deux hélices.

Renseignements: Genin, Trudeau et Cie, agents généraux pour le Canada, 1670 rue Notre-Dame, Montréal. n

CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD

SOUMISSIONS POUR GARE

Des soumissions cachetées, adressées au secrétaire du Ministère des Chemins de fer et Canaux, Ottawa, Ont., et portant à l'endos "Soumission pour Gare, Charlottetown", seront reçues jusqu'à et y compris,

MARDI, 26 DECEMBRE 1905,

pour la construction d'une gare pour passager et édifice pour bagage, en pierre, à Charlottetown, Ile du Prince Edouard.

On peut voir les plans et devis au bureau du surintendant, Charlottetown, I. P. E., et au bureau de l'ingénieur en chef, Moncton, N. B., où on pourra se procurer des formules de soumission.

On devra se conformer à toutes les conditions du devis.

D. POTTINGER, Gérant Général.

Bureau du chemin de fer, Moncton, N. B., 23 novembre 1905. 22—22

POILS FOLLETS

Enlevés par le nouveau principe

De Miracle

Une révélation pour la science moderne. C'est la seule méthode scientifique et pratique de détruire les poils follets. Ne perdez pas votre temps à essayer l'électrolyse, les rayons X et les épilatoires. Ces préparations vous sont offertes sous la SIMPLE RECOMMANDATION des agents et fabricants, il n'en est pas de même de De Miracle. C'est la seule méthode qui soit recommandée par les médecins, les chirurgiens, les dermatologistes, les journaux médicaux et les grands périodiques. Livret gratuit, dans une enveloppe cachetée ne portant aucune inscription. De Miracle envoyé par la poste, dans une enveloppe ordinaire moyennant $1.00, par De Miracle Chemical Co, 23 rue Queen Ouest, Toronto. Argent remis sans retard s'il ne fait pas tout ce qu'on lui attribue. A vendre par

JOHN T. LYONS, 4 Magasins: 6 rue Bleury, coin Ste Catherine et Drummond, 1447 rue Ste Catherine, angle St Laurent et Fairmount, Montréal. 117-ms

SURTOUT EN DECEMBRE

Il y a beaucoup de satisfaction à n'acheter que épiceries, vins, liqueurs de premier choix, à des prix honnêtes. Téléphonez votre commande et nous ne présumons pas en affirmant que vous la répéterez. Z. A. Lambert et Cie, coin Sherbrooke et Bleury. Service de livraison rapide et ponctuel par toute la ville. r

Magnifiques manteaux en seal. Une énorme quantité de peaux de seal de toutes qualités. Prix plus bas que partout ailleurs.

CHAS. DESJARDINS & CIE. 1533 à 1541, rue Ste Catherine.

EMPLOIS DEMANDES

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra.

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 300 Craig, entre les rues Gosford et Bonsecours. Main-d'oeuvre de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m. — Urbain Lafontaine, gérant.

EMPLOI DEMANDE — Jeune homme de campagne, âgé de 20 ans, instruit dans les deux langues, comme clavigraphiste ou comptable dans magasin ou bureau, avec expérience. Bonnes références. D. Brisebois, 179 rue Saint-Paul. 33—2

EMPLOI DEMANDE — Un contre-maître général, parlant les deux langues, demande emploi. S'adresser 18 Joliette, Hochelaga. 33—2

EMPLOI DEMANDE — "Un homme sérieux, industriel, commerçant," connaissant à fond la correspondance technique, commerciale, français, russe, allemand, polonais, demande un emploi quelconque, prié d'adresser offres N 1015 au bureau de "La Presse". 21—12

EMPLOI DEMANDE — Homme âgé de 30 ans très bonne éducation française et anglaise, plusieurs années d'expérience dans le commerce, désire emploi quelconque. Références de première classe. Ecrire à G. H., 166 "La Presse". 33—2

EMPLOI DEMANDE — Vous trouverez bonne femme de journée, soit pour hôtel ou restaurant. S'adresser à 86 rue Sanguinet. 33—2

EMPLOI DEMANDE — Jeune Français, 30 ans, très bonne instruction, mais ignorant l'anglais, désire occupation rémunératrice. Ecrire L., K., 812 Dorchester. 33—3

EMPLOI DEMANDE — On trouvera un homme sobre et bien recommandé pour chauffer les fournaises et ouvrage général, au No 59 avenue Hôtel de Ville. 12,14,16

EMPLOI DEMANDE — Vous trouverez bonne femme de journée, au No 1069 Cadieux, dans la cour. 34—1

EMPLOI DEMANDE — Menuisier d'expérience dans n'importe quel ouvrage, finissage de constructions, réparations à la journée ou contrat. N. R., 401 Amherst. 34—1

EMPLOI DEMANDE — Jeune homme parlant anglais, français, demande emploi, soit dans hôtel ou restaurant, pour ouvrage général et pour chauffer les fournaises. S'adresser 1302 Sainte-Catherine. 34—2

EMPLOI DEMANDE — Bon pâtissier, cuisinier français, demande place dans hôtel ou ailleurs, ville ou dehors. S'adresser tout de suite M. Fortin, 29 rue Saint-Charles-Borromée, Montréal. 34—2

ELEVES DEMANDES

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra.

ELEVES DEMANDES — Leçons de piano données au domicile de l'élève ou à ma résidence. Melle M. Lamoureux, 200A St Hubert. 11-18

ELEVES DEMANDES — Une dame anglaise, connaissant parfaitement le français, donne des leçons d'anglais. Progrès rapides et prononciation correcte garantis, bas prix. 163A avenue Hôtel de Ville. 9,12,16

ELEVES DEMANDES — Sténographie française et anglaise, 150 mots par minute, en trois semaines. Clavigraphie gratis. Tenue des livres, arithmétique, correspondance, travail de bureau, français, latin, anglais, enseignés rapidement. Positions assurées, diplômes accordés. Meilleur marché qu'ailleurs. 169A avenue Hôtel de Ville. 9,12,14,16

ELEVES DEMANDES — Sténographie Elie, le système par excellence pour les deux langues, s'apprend parfaitement en 20 leçons. Clavigraphie gratis. Conversation anglaise. Comptabilité moderne. Diplômes accordés, positions assurées. Prof. Elie, 334 Saint-Hubert. 9,12,14.

HOMMES ET GARCONS DEMANDES

25 mots : 25c ; 1 cent par mot extra.

APPRENTI bijoutier demandé. S'adresser à J. L. H. Larivière, 538 Amherst. 34—1

APPRENTI machiniste demandé, pour les moulins à coudre, 4 Petite rue Saint-Antoine. 34—2

APPRENTI bijoutier demandé. S'adresser à J. L. H. Larivière, 538 Amherst. 34—1

BARBIER et un apprenti d'un an ou deux d'expérience, demandés. s'adresser 2172 Notre-Dame. 34—1

BARBIER — Bon barbier demandé, avec expérience et sachant parler l'anglais. 1601 Delorimier, coin Rachel. 34—1

BOUCHER d'expérience demandé, avec références, position immédiate. S'adresser à J. E. Sansregret, 30 Duluth. 34—1

COMMIS de bureau demandé, connaissant les deux langues. Répondre en anglais. Ecrire L., 944 "La Presse." 33—3

COMMIS demandé, jeune homme ou fille ayant de l'expérience dans la marchandise sèche. S'adresser 83 rue Saint-Laurent. 34—1

CINQUANTE jeunes gens demandés pour devenir télégraphistes, nous vous qualifions en trois mois et nous vous garantissons une position. De nouvelles classes sont en formation, présentez-vous immédiatement. International Telegraph and Railroad School, 1114 avenue du Collège McGill, au-dessus du Cafe Strathcona. 29—6

CONTRACTEUR demandé au St James's Club, 831 rue Dorchester, pour enlever la neige pendant l'hiver. B. F. Campbell, Secrétaire. 31—6

CONTREMAITRE — On demande un contremaître d'expérience dans l'encadrage. Henry Morgan and Co. 34—2

CAUFFEURS ET SERRE-FREINS demandés pour chemins de fer canadiens et autres chemins de fer. Expérience pas nécessaire. Chauffeurs, $70.00, deviendront ingénieurs et gagneront $150.00. Serre-freins, $65.00, deviendront conducteurs et gagneront $140.00. Dites la position que vous préférez. Chance sans égale à des jeunes gens forts et ambitieux. Ecrire à Railway Association, soin de "La Presse", Montréal 27—mMj8—n

FINISSEURS et couseurs de fourrures demandés. The Redmond Company, Limited, 4 rue Saint-Hélène. 32—3

FERBLANTIER compétent, parlant français et anglais, demandé dans magasin de ferronnerie, à Forget, Sask. Homme marié préféré. Position stable. S'adresser à S. E. Dahiquist, Forget, Sask. 29—6

FERBLANTIER — On demande un bon ferblantier, ouvrage à l'année, homme de campagne préféré. S'adresser à Alphonse Lapointe, Cainte-Marthe, Vaudreuil. 34—2

FABRICANTS de boites en carton demandés. Filles expérimentées demandées. Position stable. Bon salaire. Canada Paper Box Co., Ltd., 12-14 rue Saint-Eloi. 32—6

GARCONS demandés comme apprentis dans la fourrure. S'adresser 532 St Paul. 34—1

GARCON demandé pour se rendre généralement utile dans une pharmacie. S'adresser 323 avenue Lasalle, Maisonneuve. 34—1

GARCON — Bon garçon fort, sobre et honnête demandé, comme homme de cour, 70 Saint-Denis, quelques portes du carré Vizer. 34—1

GARCON de bureau demandé, 35 Saint-Jacques, Lamothe et Trudel. Références exigées. 34—1

HOMMES — On demande des hommes qui veulent être bien habillés et épargner de l'argent, pour venir voir les pardessus et habillements que nous vendons à $10.00, valant $20.00. Remarquez que c'est fait sur votre mesure et à meilleur marché que vous pouvez l'acheter tout fait. C'est aucun trouble de montrer la marchandise. Satisfaction garantie ou votre argent remis. Montreal Custom Tailoring Co., 564 rue Saint-Paul, près McGill. Ouvert jusqu'à 6 heures. 29—6

HOMMES de confiance demandés, dans chaque localité du Canada, pour annoncer nos marchandises, clouer nos affiches aux arbres et palissades, le long des routes et endroits bien en vue ; distribuer aussi nos objets d'annonces. Salaire, $900 par an ou $75 par mois, et $3 pour dépenses par jour. Emploi permanent, pour des hommes capables et fidèles. Pas d'expérience nécessaire. Ecrivez pour détails à Empire Medicine Co., London, Ont. 33—6

HOMMES actifs demandés comme agents spéciaux, travail agréable et rémunérateur, marchandises très en demande ; doivent être bien connus. Salaire ou commission ou salaire et commission payés chaque semaine. International Nurseries, Montréal. 270—m—z

HOMMES ET GARCONS DEMANDES

25 mots : 25c ; 1 cent par mots extra.

HOMME de cour demandé, célibataire et d'un âge mûr, pour un presbytère. S'adresser au curé de Saint-Joseph du Lac, comté des Deux-Montagnes. 34—6

HOMME à bois compétent demandé dans les voitures, Place permanente et bons gages. S'adresser chez L. Vaillancourt, 72 Saint-Louis, coin Bonsecours. 33—3

HOMMES DEMANDES — Nous donnerons absolument gratis pour quelques jours, à n'importe quel homme, un complet ou un pardessus fait sur votre mesure, valant $20.00, si vous venez à notre magasin nous vous expliquerons comment vous pouvez l'avoir ou envoyez-nous une carte postale. Montreal Custom Tailoring Co, 564 Saint-Paul, près McGill. 33—6

HOMMES — Bons, énergiques, hommes demandés pour représenter la plus grande pépinière au Canada, 800 acres. A temps perdu ou non. Spécialité de plantes robustes. Salaire libéral à la semaine. Adressez-vous maintenant. Stone et Wellington, Toronto, Ont. 168—lmr—n

HOMMES demandés, pour acheter un capot de première classe, en chat sauvage, aussi un double en fourrure. Prix des plus bas. 39 Saint-Hubert. Venez les voir. 34—6

HOMME demandé, connaissant bien la ville, pour livraison dans une épicerie. S'adresser à 573 Marie-Anne. 34—1

JEUNES GENS demandés pour tailler dans le cuir. 311 Saint-Paul. 33-2

JEUNE HOMME de 16 à 18 ans demandé, intelligent, connaissant la ville, parlant l'anglais, pour livraison dans une épicerie. Références exigées. 118 Bleury. 34—1

JEUNE HOMME demandé, ayant quelques années d'expérience dans le métier de meubler. A. Deschatelets, chez Castle and Son, 615 Beaudry. 34—2

JEUNE HOMME sobre fort demandé, connaissant bien le soin des chevaux, références. S'adresser entre 3 et 6 heures, le soir, 3112 Sanguinet. 34—1

JEUNE HOMME demandé, parlant les deux langues, pour ouvrage de bureau. Ecrire R., 950 "La Presse". 34—1

MACONS — Dix bons maçons demandés. S'adresser immédiatement coin Marie-Anne et Carnier. 34—1

MARGEURS demandés pour presses Gordon Geo. A. Mace and Co, 304 rue Saint-Paul. 34—2

MARGEUR — feeder — garcon ou fille, demandé. Position permanente. S'adresser au "Samedi", 35 rue Saint-Jacques. 34—1

REPRESENTANTS demandés partout à la campagne. Un se fait $37.75 par semaine, un autre $27.40, plusieurs $20 à $25. Nos hommes réussissent où les autres échouent. Echantillons gratis. Assortiment parfait. Ventes faciles. Conditions avantageuses. Cie Déry et Fils, Montréal. 168—mjs—n

STENOGRAPHE ET COMMIS DE BUREAU

On demande un sténographe compétent, sachant parfaitement les deux langues, ainsi que la clavigraphie.

Aussi deux commis pour le bureau, ayant de l'expérience dans l'épicerie et une bonne notion de la comptabilité.

Inutile de faire application sans avoir les aptitudes et les références requises.

S'adresser par lettre en mentionnant où déjà employé, L. Chaput, Fils et Cie, Montréal. 33—3 F

SOLLICITEUR de bonne tenue demandés, pour vendre dans les maisons privées, une publication catholique. Il devra donner des références et parler anglais. 224 édifice Temple. 34—1

TAILLEURS — On demande 30 tailleurs de cuir, de 15 à 22 piastres par semaine ; 10 apprentis, 3 tailleurs de coton. 52 semaines d'ouvrage par année. S'adresser immédiatement, de 8 a.m. à 9 p.m., 36 Craig Est. 33—6

UN ou deux bons mouleurs en cuivre demandés. S'adresser à The Locomotive and Machine Co., Longue-Pointe. Spécifiez le salaire exigé. 32—3

VENDEUR de machines à coudre White demandé. Bonne position à un homme compétent. Se présenter immédiatement à la Metropolitan House Furnishing Co., meubleurs de maisons au complet, 30 et 32 rue Notre-Dame Ouest. 29—6

VOYAGEUR demandé pour territoire entre Montréal et Québec, au nord du fleuve, devra être actif, nous donnerons la préférence à un qui aura des connections. Applications par LETTRES SEULEMENT, lesquelles seront tenues en stricte confidence, The Montreal Biscuit Company. 30—6

VOYAGEUR demandé, doit être sobre, honnête et avoir de l'expérience pour la ville, salaire et commission. A. Sorignet, 331 Mont-Royal. 33—6

VENDEURS expérimentés, parlant anglais et français, demandés. W. H. Scroggie, Limited, rues Sainte-Catherine et Université. 34—1

FEMMES ET FILLES DEMANDEES

25 mots : 25c ; 1 cent par mots extra.

CAISSIERE expérimentée demandée. S'adresser à A. Rivet, 1430 rue Sainte-Catherine. 34—1

CUISINIERE —Bonne cuisinière demandée. Références exigées. S'adresser à 846 rue Sherbrooke, entre 10 h. a. m. et 3 h. p. m. 33—6

CUISINIERE demandée pour une maison de pension tenue par personnes de langue anglaise. S'adresser 69 rue Osborne. 34—1

COUTURIERES expérimentées demandées dans les départements d'overalls, chemises et pantalons ; aussi un assistant tailleur. Montreal Shirt and Overall Co., 1446 Hôtel de Ville, Mile-End. 34—6

CHEMISIERES demandées, pour la machine à une ou deux aiguilles ; aussi des tourneuses. Brown et Ashcroft, 595 rue Saint-Paul. 33—2

FEMME — On demande une jeune femme pour prendre soin des bureaux et laver des bouteilles, pour une maison de vins et liqueurs en gros. S'adresser au No 87 rue Saint-Jacques. 34—1

FILLES demandées, les plus hauts prix payés pour des filles d'expérience, dans la fabrique des boites de carton, King Paper Box Co., 1415 Ontario. 30—6

FILLES expérimentées demandées pour couper la broderie. Montreal Emb. Co., 253 rue Notre-Dame Ouest. Prenez l'ascenseur. 30—6

FILLE de table demandée devra se rendre généralement utile, pouvant demeurer à la maison. S'adresser 1367 Notre-Dame Est, coin Dufresne. 33—2

FILLES demandées pour couper les doublures. Position stable assurée et bons gages. H. Shorey and Co., 1806 rue Notre-Dame. 33—2

FILLES demandées pour paginer, plier, brocher et conduire machine à régler. Barwick Millen and Co., 148 Notre-Dame Ouest. 34—1

FILLE de chambre demandée. Bons gages, 909 rue Dorchester. 34—1

FILLES — On a besoin de bonnes ouvrageilleuses, aussi des poseuses d'empeignes. Chez Smardon et Percival, 92 Beaudry, 3e étage. 12,14,16

FILLE — On demande une bonne fille de salle, connaissant les 2 langues. 2056 Sainte-Catherine. 34—1

FILLES demandées pour envelopper les paquets ; doivent être vives et habiles. Capables de parler anglais. W. H. Scroggie, Limited, rues Sainte-Catherine et Université. 34—1

FILLES demandées, opératrices et finisseuses d'expérience. Position stable et bon salaire. Pas de samedis. Berman Bros. and Co., 27 Notre-Dame Est, dernier étage. 34—1

FINISSEUSES de première classe demandées pour pantalons, aussi ouvrage donné à domicile. S'adresser à M. Green, 324 Notre-Dame Ouest, plus haut que rue McGill. 28—6

FINISSEUSES demandées, expérimentées dans la fourrure. S'adresser The North Western Fur Mfg. Co., 303 rue St Paul. 28—6

JEUNE FILLE demandée, instruite en anglais, français, pour répondre au bureau poste et aider au ménage, bon chez-soi, bon salaire. S'adresser bureau poste, 127 Notre-Dame, Longue-Pointe. 30—6

JEUNES FILLES demandées immédiatement pour faire des blouses et de la lingerie de dame sur nos machines à coudre nouvelles et sur lesquelles vous pouvez gagner très gros gages. Venez, No 10 rue Saint-Pierre, tout de suite. 21—13

FEMMES ET FILLES DEMANDEES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

LAVEUSES et repasseuses demandées. 445B Laval. 34—1

ORPHELINE d'environ 12 ans demandée. Elle aura bon chez-soi et sera traitée comme étant de la famille, chez jeune couple marié. Fille ayant besoin d'un chez-soi. S'adresser 4C avenue Laurier, Saint-Henri. 29—6

OPERATRICES

Opératrices d'expérience demandées pour toutes les parties de la chemise, aussi des filles actives pour apprendre. S'adresser immédiatement à Tooke Bros, Ltd., 300 avenue Sainte-Elisabeth, Saint-Henri. 33—6 F

OPERATRICES et plisseuses de blouses demandées. A. H. Sims Co., Limited, 54 rue Latour. 34—6

OPERATRICES demandées pour faire des blouses de dames, particulièrement faiseuses de manches et de poignets. Position stable. The G. H. Harrower Co, 8 Coté du Beaver Hall. 30—6

OPERATRICES demandées pour la confection des jupes, ayant de l'expérience et bien recommandées. S'adresser P. Lafrance et Cie, 192 rue Saint-Laurent. 31—6

OPERATRICES demandées dans tous les départements. S'adresser immédiatement à John P. Black and Co., Ltd., 183 rue Vitré. 25—n

OPERATRICES — On demande des opératrices, finisseur et des poseuses pour pantalons. S'adresser M. Filger, 2102 Sainte-Catherine. 34—1

REPRISEUSE de première classe ou une bonne couturière demandée immédiatement pour une fabrique de laine. Salaire $7.50 par semaine. S'adresser par lettre à chambre 614 édifice Temple, 185 rue Saint-Jacques. 34—2

UNE STENOGRAPHE de première classe demandée, doit pouvoir lire et écrire les deux langues, avec facilité. Spécifier expérience. S'adresser Boîte B. P., 738 33—2

VENDEUSES, 50, parlant anglais et français, demandées, aux rayons des bottines, livres, jouets, papeterie, articles de fantaisie et argenterie. S'adresser au gérant de la Cie S. Carsley, à resp. limitée. 34—1

VENDEUSES expérimentées, parlant anglais, demandées, W. H. Scroggie, Limited, rues Sainte-Catherine et Université. 34—1

VENDEUSE d'expérience demandée pour prendre la direction du rayon des garnitures de robes ; une sachant parler anglais et français. W. H. Scroggie, Limited, rues Sainte-Catherine et Université. 34—1

SERVANTES DEMANDEES

25 mots : 25c ; 1 cent par mot extra.

BONNE servante demandée, au No 1421½ Saint-Antoine, 3 à l'ouest de la rue Windsor. S'adresser immédiatement. 34—2

BONNE servante générale demandée, No 168 Sanguinet. 34—1

SERVANTE demandée, emploi immédiat pour une servante munie de bonnes recommandations, une pouvant coucher chez elle préférée. S'adresser à 495 rue Sherbrooke. 33—3

SERVANTE générale demandée immédiatement. S'adresser à 145 Cherrier. 33—3

SERVANTE demandée au No 202 Sherbrooke. 33—2

SERVANTE — Jeune fille demandée, de 16 à 18 ans, pour aider au ménage. S'adresser à 59 avenue Hôtel de Ville. 33—2

SERVANTES — Filles de lunch demandées. S'adresser 30B Saint-Antoine. 34—1

SERVANTE demandée immédiatement, pouvant prendre charge de la cuisine, dans famille de trois personnes, pas de lavage. S'adresser 198 rue Cherrier. 33—6

SERVANTE bien recommandée, demandée, gages $10 par mol. S'adresser No 366 Notre-Dame Ouest. 33—2

SERVANTE — On demande une personne de moyen âge, pour fille générale, sachant faire la cuisine. Références exigées. S'adresser à la Pharmacie Canadienne, 1000 Ontario. 34—2

SERVANTE générale demandée au No 343 rue Prince Arthur. Références exigées. 33—3

SERVANTE générale demandée immédiatement, dans petite famille, ni lavage, ni cuisine. Bon salaire, maison agréable pour personne compétente. S'adresser 180 avenue Laval. 34—1

SERVANTE générale demandée, ni lavage ni cuisine. S'adresser 973 Saint-Laurent. 33—2

SERVANTE — Jeune fille demandée pour aider au ménage, pour une personne, pas de lavage, ni repassage. S'adresser 250 avenue Colonial. 34—1

SERVANTE demandée, pas de lavage, bons gages. S'adresser 2469 Notre-Dame. 34—1

SERVANTE — Femme demandée pour prendre soin d'une maison, avec références. S'adresser au restaurant Oscar, 812 Notre-Dame Ouest. 34—3

SERVANTE demandée, avec références, pour deux dames seulement, lavage en dehors. S'adresser 440 Mont-Royal. 34—1

SERVANTE générale demandée, sachant faire la cuisine. Lavage en dehors, $15 pour une personne compétente. 933 Saint-Denis. 33—3

SERVANTES — Deux servantes demandées. S'adresser 2019 Notre-Dame. 34—1

SERVANTE — On demande une bonne servante générale, sachant faire la cuisine, au No 375 rue Saint-Hubert. Gages $12.00. 33—3

SERVANTE demandée immédiatement, à 417 Drolet, pour une petite famille, devra fournir des références. 34—1

SERVANTE générale demandée, famille de quatre, devra savoir faire la cuisine, lavage et repassage au dehors. $12.00 par mois. S'adresser 189 Berri. 34—1

SERVANTE générale demandée immédiatement, sachant faire la cuisine. S'adresser 268 Saint-Denis. 34—1

SERVANTE générale demandée pour une petite famille. S'adresser No 120 Parc Lafontaine, près de la rue Roy. 34—1

SERVANTES — Demandées, deux bonnes filles pour petite maison de pension, une pour la salle et l'autre pour la cuisine, pas d'ordinaire à faire, bons gages. 400A Saint-Denis. 34—1

SERVANTE générale demandée pour une dame seule. 563 Sanguinet. 34—1

SERVANTE générale demandée, au No 52 Désery, petite famille. 34—1

SERVANTE bien recommandée et capable pour la cuisine, demandée. 83 Cherrier. 34—1

SERVANTE demandée, bonne fille de table, connaissant les deux langues, garcon pour aider au lavage de vaisselle, demandé, au No 1927 Sainte-Catherine. 34—1

SERVANTE générale demandée, pas de lavage, au No 1078 rue Saint-Denis. 34—1

SERVANTE demandée, au No 10 carré St Louis. 34—6

SERVANTE — On demande une fille de chambre parlant français et anglais, pouvant donner de bonnes références. S'adresser à la ménagère, Queen's Hôtel. 34—1

SERVANTE demandée pour une petite famille, pas de lavage. S'adresser 454 Rachel. 34—1

SERVANTE générale demandée pour une famille de cinq grandes personnes, pas de lavage ni repassage. S'adresser au No 60 avenue Laval. 33—2

SERVANTE générale demandée pour une petite famille. Elle devra être bien recommandée. 942A rue Saint-Denis. 34—2

SERVANTE générale demandée, sachant faire la cuisine, pas de lavage, petite famille. Références. 150 Cherrier. Tél. E. 2015 34—1

ASSOCIES DEMANDES

25 mots: 25 cents; 1 cent par mot extra.

ASSOCIE demandé, 52,000, excellente affaire, donnant gros bénéfices. Ecrire F., 931 "La Presse". 34—6

AGENTS DEMANDES

25 mots; 25 cents; 1 cent par mot extra.

AGENTS — On demande pour l'Excelsior Life Ins. Co., des agents salariés ou avances seront données pour de bons hommes. Expérience pas strictement nécessaire. S'adresser O. Léger, 107 Saint-Jacques, Montréal. 131—n

AGENTS demandés, hommes et femmes, pour vendre à domicile, chez les marchands, extraits de liqueurs ; charireuse, etc. S'adresser après 5 heures, aujourd hui et demain, 1126 Sanguinet. 34—1

AGENTS demandés pour vendre directement aux consommateurs, aux taux du gros. Il n'y a pas de meilleure manière que des consommateurs réguliers. Alfred Tyler, importateur en gros et fabricant d'épices, London, Ontario. 34—1

CHAMBRES A LOUER

10 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra.

A LOUER, deux chambres bien meublées, avec toutes les améliorations modernes. Prix $1.50 et $1.00. 269 Saint-Laurent. 33—1

A LOUER, trois chambres, dont une à des époux, dont la femme travaillerait à la maison. 54 Saint-Laurent. 34—2

BELLE grande chambre-salon, très confortable, en face carré Viger, fumée Auer, eau chaude, garde-robe, famille privée. 29 Dubord. 34—1

BELLE grande chambre meublée, sur le devant, étage du bain, convenable pour 2 messieurs. Famille privée. 431 Amherst. 34—3

CHAMBRES à louer, meublées ou non, gaz, eau chaude, étage du bain, usage du téléphone. Famille privée. 945B Saint-Denis. 33—3

CHAMBRE — Magnifique chambre meublée à louer, avec ou sans salon, au 67 Dupord, vis-à-vis le carré Vizer. 33—3

CHAMBRES meublées à louer, simples et doubles. S'adresser 88 Sainte-Elisabeth, près Sainte-Catherine. Maison privée. 33—6

CHAMBRE à louer, 152 Sherbrooke, très belle chambre meublée, bain, chauffage à l'eau chaude, gaz, etc. Prix $8.00 par mois. 33—2

CHAMBRE meublée à louer, sur le devant, avec pension de la cuisine, ou avec pens.on, 1304A Ontario, coin Saint-Timothée. 34—3

CHAMBRE double et simple à louer, avec pension 1ère classe, eau chaude, lumière Auer, usage du téléphone, 12B Berri. 34—2

CHAMBRE à louer, garnie, en avant, No 410 Cadieux, avec usage de la cuisine. 34—1

CHAMBRE — A louer, chambre double, étage du bain, garde-robe, un ou deux messieurs, Pension facultative, prix modéré. Famille privée. Références, 135 Saint-Hubert. 34—1

CHAMBRE à louer, dans une famille sans enfants, bain et gaz, 25 Saint-Amoré. 34—1

CHAMBRE à louer, jolie chambre sur le devant, grande garde-robe, lumière Auer, pour messieurs seulement. 94A Saint-Dominique. 34—1

CHAMBRE à louer, une belle chambre en avant, très chaude, pour messieurs, tout confort désirable, 63 Dubord. 34—1

CHAMBRE à louer, belle chambre garnie, éclairée au gaz, chauffée à la vapeur, bien confortable, 100 Bleury, 2e étage, à gauche. 34—1

CHAMBRE à louer, avec pension et pension de table. 187 Berri. 34—3

CHAMBRES — Deux chambres à louer, 17 Avenue Aird, Maisonneuve. 34—1

CHAMBRES — Belles grandes chambres à louer, étage du bain, grande garde-robe, lumière électrique, bain émaillé, chauffée à l'eau chaude. 266 Saint-Denis. 14,15,16,18,20

CHAMBRE à louer sur le devant, deux magnifiques chambres meublées ; lumière Auer, garde-robe, usage de la cuisine. 71 avenue Hôtel de Ville. 34—1

CHAMBRES très confortables à louer, dans une maison très chaude et propre, avec bonne pension, si on le désire. 214 Saint-Hubert. 34—6

GRANDE chambre à louer, sur le devant, améliorations modernes, usage du téléphone, dans une maison privée, pour un garçon âgé et tranquille, dans une famille privée où il n'y a pas d'enfant. Inutile de se présenter sans références. Ecrire à G., 949 "La Presse." 34—2

JOLIE chambre à louer dans famille strictement privée, place centrale. No 342 Lagauchetière, près Saint-Hubert. 12,14,16

MAGNIFIQUE chambre avec salon ou boudoir attenant, eau chaude dans la chambre, bain sur l'étage. Tél. Est 4179 400 Saint-Denis. 7,9,12

CHAMBRES ET PENSIONS

10 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra.

CHAMBRE ET PENSION — Vous trouverez de superbes chambres et pension de première classe, maison sans enfants, au No 319 Sherbrooke. 33—3

CHAMBRE ET PENSION — Vous trouverez maison de pension, belle chambre, chambre de bain, bonne pension, à bas prix, pas d'enfants. 1039 Saint-Laurent. 34—3

CHAMBRE ET PENSION — Belle grande chambre en avant, aussi chambre simple, maison moderne, eau chaude, belle localité, aussi pension de table. 997 St Denis. 34—2

CHAMBRES ET PENSION — Grandes chambres doubles à louer, chauffées à l'eau chaude, étage du bain, aussi pension de première classe. 93 Saint-Laurent. 34—2

CHAMBRES ET PENSION — Magnifique salon double, chambres simples et doubles, table première classe, confort du chez-soi. 104 Saint-Denis. Tel. Est 3414. 34—5

PENSION SAINTE-CECILE, 46 rue Saint-Hubert — Magnifique chambre de salon à louer, premier étage, eau chaude, gaz, électricité, usage piano, bain, etc., les touristes pourront se procurer chambre et pension avec tout le confort désirable, pens.on de table de première classe. Téléphone Bell Est 4121. 12,14,16,18,21,23

CHAMBRES DEMANDEES

25 mots : 25c ; 1 cent par mot extra.

CHAMBRE DEMANDEE — Chambre confortable demandée avec lumière électrique et usage du téléphone, pour le 18 décembre. Donner les conditions. Ecrire à D. E., 168 "La Presse." 34—1

CHAMBRES DEMANDEES — Un couple français, sans enfants, demande une ou deux chambres, avec usage de la cuisine. Ecrire à E. F., 164 "La Presse". 34—2

MAISONS A LOUER

25 mots; 25 cents; 1 cent par mot extra.

A LOUER, un très joli logement, No 4321½ rue Saint-Dominique, passé Prince-Arthur, en excellente condition, garnitures à l'électricité, poêle de cuisine et poêle à gaz, huit pièces, loyer $24.00. S'adresser à Wm J. McGee, 264 rue Saint-Jacques. 30—6

A LOUER, plain-pied, neuf, moderne, chauffé à l'eau chaude, éclairé au gaz et à l'électricité, 6720 rue Mance, angle Fairmount. S'adresser de 8 à 10 heures. Loyer $25. 34—6

LOGEMENTS — 6 beaux logements à louer, maison en brique, seulement $6.00, tous près des chars. Rue Notre-Dame. S'adresser 143 chemin Côte Saint-Paul, Saint-Henri. 29—6

LOGEMENT à louer, au No 278 Centre, un logement de huit pièces, maison pierre et brique solide, en parfait état, améliorations modernes. S'adresser 276 Centre. 30—6

LOGEMENT — A louer, beau plain-pied, 8 pièces, chambre de bain, w.c. séparé, chauffage eau chaude, électricité et gaz, loyer modéré. S'adresser à 52 rue Mentana. 33—6

LOGEMENT — A louer, 773 rue Chaussé, un beau logement, huit pièces, bains, w. c., appareil à gaz, huit piastres par mois. S'adresser 1355 Sainte-Catherine. 34—1

MAISONS modernes à louer, bon marché d'ici au mois de mai, possession immédiate ; un logement à Verdun, un rue Delorimier. S'adresser 39 rue Saint-Jacques. 30—6

PLAIN-PIED à louer, magnifique plain-pied de milieu, 886 rue Saint-Hubert, fournaise à eau chaude, toutes les commodités. John James Browne and Son, 207 rue Saint-Jacques. 30—6

Epargnez-vous des troubles et des démarches inutiles

LAISSEZ VOS PETITES ANNONCES A LA

Succursale No 12

PHARMACIE

V. LEVESQUE

131 RUE RACHEL
COIN CHAMBORD

Vous paierez les mêmes taux qu'aux bureaux de LA PRESSE.

MAISONS A LOUER

25 mots : 25c ; 1 cent par mot extra.

PLAIN-PIED à louer, tout meublé, première classe, Téléphone, piano, argenterie, vaisselle, lingerie, électricité, chauffage à l'eau chaude. Possession immédiate. 876 Saint-Hubert. 33—6

PLAIN-PIED de huit pièces à louer, 29A Boyer, près Rachel, très bien fini, $11 par mois pour l'hiver. S'adresser à Louis Masson, 61 Saint-Gabriel. 33—6

MAGASIN A LOUER

25 mots : 25c ; 1 cent par mot extra.

MAGASIN à louer, magasin très propre, convenable pour marchandises sèches, merceries, etc., bon centre, bon marché. Pour l'adresse, s'adresser Barrière et Gingras, 605 Davidson. Tél. Bell Est 1946. 33—6

ON DEMANDE A LOUER

25 mots : 25c ; 1 cent par mot extra.

MAISON DEMANDEE — On demande à louer un logement de trois à quatre pièces, bas, dans le centre de la ville, paiera bon prix. S'adresser le soir seulement. 80 avenue Hôtel de Ville. E. Blouin 34—1

ARGENT A PRETER

25 mots : 25c ; 1 cent par mot extra.

ATTENTION! ! ! Argent à prêter à 5, 5½ et 6% sur propriétés. Conditions faciles, chez ISIDORE CREPEAU, agent d'assurance, chambre 4, bâtisse "New-York Life," (soubassement). 26—24

ARGENT à prêter sur hypothèque, gros et petits montants, intérêt bas. Conditions faciles. S'adresser immédiatement J. A. Théorêt, notaire, 25 Saint-Jacques, Montréal. Tél. Main 1870 18—26

ARGENT A PRETER à 5 pour cent, ville ou campagne, sur fermes, maisons, lots, assurances, billets et autres garanties. Osw. Chaput Cie, édifice "La Presse". 25—24

ARGENT A PRETER — Sur billets promissoires (gardés en portefeuille) "pawn-tickets" et autres garanties. Taux très bas. Transactions strictement confidentielles. J. A. Denault, 17 Côte Place d'Armes. Tél. Main 1155. 31—24

ARGENT A PRETER — Toutes personnes ayant besoin d'argent, petits ou gros montants, meubles, billets promissoires, salaires et toutes autres garanties, sur première et seconde hypothèque, feront bien de s'adresser A. Guilbault, 4, Saint-Vincent, en face du palais de justice. 32-6

ARGENT à prêter sur billets promissoires, reconnaissances, etc., aux taux les plus bas. Toute transaction strictement confidentielle. S'adresser à Davis, chambre 66, No 97 rue Saint-Jacques. 34—26

LES GENS A SALAIRE peuvent se procurer de l'argent en leur nom, sans endosseur. AUSSI PRETS SUR MEUBLES. Paiements pour convenir à l'emprunteur. Toute affaire confidentielle. Montreal Credit Co., 104 Temple Building, 185 Saint-Jacques. 26—n

ON DEMANDE A ACHETER

25 mots : 25c ; 1 cent par mots extra.

ACHAT DE COMPTE — $100,000 à placer sur dettes de livres. Les plus hauts prix payés. Marchands qui payez une commission aux collecteurs et des frais aux avocats. Venez nous voir au lieu de faire des déboursés qui sont inutiles, nous vous déchargerons de toutes responsabilités et vous paierons la plus haute prix pour vos livres. Vous trouverez en nous des acheteurs consciencieux et qui vous donneront entière satisfaction. Si vous ne pouvez venir, écrivez ou téléphonez Main 2504, notre représentant ira vous voir. Aucune procédure au nom de nos clients. Vaillant, Brossard et Cie, 107 Saint-Jacques, Edifice Alliance, chambre 67. 21—12

HARPE — On demande à acheter une harpe. S'adresser 500 Saint-Urbain, après 6 heures p.m., Montréal. 34—2

ON DEMANDE à acheter une propriété, 2 ou 3 logements, aux environs des rues Sherbrooke, Cherrier, Laval et Saint-Hubert, Parc Lafontaine, disponible de 5 à 10 mille dolars comptant. S'adresser par lettre, à K. L., 170 "La Presse." 11,12,14

ON DEMANDE A ACHETER des moteurs et dynamos d'occasion. Toutes marques et toutes grandeurs. Electric Repair and Contracting Co., 617-19 rue Lagauchetière. 29—n

ON DEMANDE à acheter un poney rapide, ne doit pas avoir plus de 14 mains de haut, trotteur ou ambleur, doit être sain et bien dompté pour la voiture et capable de trotter ou d'ambler dans moins de 2.30. Donnez description et prenez ou il pourra être vu. S'adresser à H., 948 "La Presse." 33—3

ON DEMANDE à acheter des pardessus et collerettes en fourrure, pour dames et messieurs. Nous voulons de bons vêtements, vu que nous payons de bons prix pour de bons vêtements, chez Sam, Pearson, 2236 Notre-Dame. Commandes par la poste exécutées. Tél. Main 965 14—26

ON demande à acheter un billet pour la glissoire à traîne sauvage du Parc. Offre généreuse. Ecrire E, 952 bureau de "La Presse." 34—2

A VENDRE OU A ECHANGER

25 mots : 25c ; 1 cent par mot extra.

MAGASIN — A vendre ou à échanger contre propriété, un magasin de marchandises sèches, bonne place d'affaire, cause : maladie. S'adresser 83 rue Saint-Laurent. 29—6

A VENDRE

25 mots : 25c ; 1 cent par mot extra.

A VENDRE, un bon piano droit Toronto, 7 octaves, en parfait ordre et garanti. Payable $10 comptant et vingt-cinq paiements mensuels de $6, Layton Bros., 144 rue Peel. N. B. Ouvert le soir jusqu'à la fin du mois. 9,12,13

A VENDRE — Grande vente d'écoulement. Assortiment de $5,000 de pianos et orgues d'occasion, afin de faire de la place pour des instruments neufs qui arrivent tous les jours. Les plus bas prix. Conditions les plus avantageuses. Pianos et orgues dont les prix varient de $10 en montant. Layton Bros., entrepôts 144 rue Peel. Si vous ne pouvez venir, demandez un catalogue descriptif et notre liste de prix. 33—2

A VENDRE, fixtures et "stand" pour mercerie, marbre 3 x 2 pieds

OCCASION D'AFFAIRES

25 mots : 25c ; 1 cent par mot extra.

OCCASIONS D'AFFAIRES — Chance exceptionnelle ! Maison de pension rue Saint-Denis, 17 pièces meublées, vendra $300 comptant, balance $10 par semaine ; faut vendre immédiatement. Cause mortalité. Autres, $80, $175, $250, $300, $600, $700, etc. Magasin de modiste, centre de Montréal, place de fortune, faites une offre. S'adresser 39 rue Saint-Jacques. 29—6

OCCASIONS D'AFFAIRES — A vendre, J'ai plusieurs bonnes chances à vous offrir, hôtel, restaurant, épicerie, magasin cigares, bonbons, maison de pens on meublée ou pour louer des chambres. Si vous avez un certain capital, venez me voir. S'adresser J. Castelli, 1613 Notre-Dame, coin Saint-Gabriel. Aucune commission à payer. 34—1

MAGASINS A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

MAGASIN — A vendre, à sacrifice, magasin de cadres et portraits au crayon, avec restaurant. Vente pour cause de maladie ; beaucoup d'ouvrage en main. 176 Ontario. 31—6

MAGASIN de modes à vendre, bon centre d'affaires établi depuis cinq ans. Cause de vente, abandon des affaires. Vendra à sacrifice, 3405 Notre-Dame, Saint-Henri. 30—6

MAGASIN général à vendre, dans le district des Trois-Rivières, beau stock, belle localité et conditions faciles. Ecrire Cam. 1017 "La Presse." 31—6

EPICERIES A VENDRE

25 mots : 25c ; 1 cent par mot extra.

EPICERIE — A vendre, une épicerie licenciée dans un bon centre, faisant de $200 à $250 d'affaires par semaine. Stock frais, etc., environ $1,500. Vendra par inventaire ou autrement. Cause départ pour l'ouest. S'adresser à 95 Saint-Christophe, Montréal. 29—6

EPICERIE à vendre, coin Lafontaine et Létourneux, Maisonneuve. S'adresser sur les lieux. 424 Létourneux. 29—6

EPICERIE licenciée à vendre, bon coin d'affaires, vente $400 à $600 par semaine. Loyer à bon marché, chance exceptionnelle. Cause de vente : maladie. S'adresser à J. C. Duclos, No 480 Drolet. Le soir après 7 heures. 29—6

COMBUSTIBLES A VENDRE

25 mots : 25c ; 1 cent par mot extra.

BOIS A VENDRE — $1 le voyage, bois sec de moulin, scié ; bois franc, $1.60. Chez T. Cyr, coin Beaudry et Robin. Tél. Marchands, 131. Tél. Bell Est 4251. 6—78

SLABS sciées, $1 le voyage ; épinette sciée, $1.40. Bois mêlé, $1.50 ; Coke, $2.10, charbon, bois de toutes sortes. T. Raymond, 1262 Ontario. Est 1029. mjsn

BILLARDS ET ACCESSOIRES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

NOUS faisons jeux de quilles, quilles, boules, etc., aussi tables de billard et pool, et fixtures de bar. Catalogues envoyés gratis par la poste sur demande. Chas. Passow and Son, Chicago. T. Burdett, 200 rue Saint-Paul, agent pour le Canada. 170—n

QUILLES — 2 jeux de quilles complets, en parfait ordre à vendre, excessivement bon marché, H. L. Lacouture, Sorel, Qué. 31—12

CARTES POSTALES ILLUSTREES

CENT cartes postales souvenir illustrées de toute l'Amérique, à vendre, 10c. Echangez avec nous. Yale Post Card Exchange, boîte 1518, New Haven, Conn. 22—12

PERDU

25 mots : 25c ; 1 cent par mot extra.

CHIENNE PERDUE— Egarée, hier, entre 1 et 2 heures p. m., petite chienne blanche Yorkshire terrier. Récompense généreuse au No 197 Cadieux. 34—1

MEDAILLE — Perdue, une médaille, dimanche, vers 6 heures, au coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Laurent, ou dans les chars de la rue Ontario ; gravée H Martin d'un côté, et de l'autre Bon langage, présenté par P. Descarries. Récompense à celui qui la rapportera Martin et Rabeau, coin Shearer et Centre. 34—1

PERDU, samedi, le 2 décembre, chez Morgan, ou entre le magasin et la rue Bleury, un manchon en vison — style de fantaisie. — Récompense à qui le remettra à 26B rue Balmoral. 33—2

PERDU, Bull Dog "screw tail", tacheté brun, poitrine blanche, répondant au nom de Budster. Récompense en le ramenant à 18 avenue Laval. 34—1

PERDU, avenue Atwater et rue Dorchester, dimanche matin, le 10 du courant, un chien Irish Setter rouge, répondant au nom de Sam, et portant collier avec le nom du propriétaire. Récompense à qui le ramènera à Geo. E. Drummond, 76 rue Redpath. Toute personne trouvée en possession de ce chien après cet avis sera poursuivie. 34—1

PORTE-MONNAIE perdu, samedi soir, du magasin Dufort et Frères aux chars de la rue Sainte-Catherine, un porte-monnaie en cuir noir, contenant environ $12.00. Récompense en rapportant au No 304 Létourneux, Maisonneuve. 34—1

PORTE-MONNAIE — Perdu, dimanche avant-midi, dans le centre de la ville, un porte-monnaie contenant $2.00 et livret du Terminal, etc. Récompense 62 Saint-Laurent. 34—1

$50.00 — Perdu, lundi, le 11, la somme de $50.00 en billets de $10 et $5.00. Récompense en rapportant H. A. Saint-Denis, 91 Fabre. 34—1

SAC — Perdu, dimanche, rue Cherrier, entre Saint-Hubert et Parc Lafontaine, un sac bleu, contenant porte-monnaie, mouchoir, papiers divers. Rapporter 8 Cherrier. Récompense. 34—1

VACHE perdue, une vache noire, sans cornes. Toute personne qui la ramènera chez M. Papineau, boucher, coin rue Saint-Louis et 12e avenue, Lachine, sera récompensée. 34—1

COMPTABILITE ET AUDITION.

J. P. ROBERT — Suite de livres tenus ou ouverts et vérification de comptes les plus compliqués. 72 Notre-Dame Est, et le soir, 837 Saint-Hippolyte. 25—24

J. L. H. LARIVIERE

Fabricant bijoutier, horlogerie, réparations, prix modérés. Satisfaction garantie. 538 Amherst, près Ontario. On achète le vieil or. 27—27

PROFESSIONNEL

DR FRS DE SALES PRÉVOST Spécialiste "Paris"

Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge. Consultations : 1 à 4. Consultations gratuites pour indigents mardi, vendredi, 10 à midi, 402 Sherbrooke. 54-26

PERSONNEL

PERSONNEL — Boas, manchons, étoles, tours de cou, tout ce qu'il y a en fait de fourrures se trouve ici, aux prix les plus modiques ; fourrures refaites dans les plus nouveaux styles. A l'American Fur Store, 27, 29 rue Saint-Laurent. 283—n

STORAGE POUR VOITURES

Nous avons un emmagasin ga de première classe pour toutes sortes de voitures. Téléphonez au No Main 1382 et nous les enverrons chercher sans charge extra. La Compagnie A. C. Larivière, 71 Saint-Antoine. 11—26

PUPITRES ET CHAISES ROTATIFS. — Le plus grand assortiment de pupitres de bureau à dessus qui s'enroue, pupitres droits et à dessus plat, chaises tournantes, bibliothèques tournantes, etc. TEES & Co., 300 rue Saint-Jacques. 23-n-mjs

Achats de Polices d'Assurances sur la vie. — On demande à acheter polices d'assurances sur la vie. Pour bonnes polices nous paierons plus que le prix de rachat de la compagnie. R. M. Griffith, chambre 31, Edifice Banque d'Ottawa. Main 1701 26—26

PROFESSIONNEL

Cors Enlevés Sans Douleurs

25 cents, chacun, oignons, ongles incarnés, protubérances, verrues et toutes les maladies des pieds traitées habilement par le Prof. L. Harris établi en 1884, 25 rue Saint-Laurent, Tél. Bell 2116. On va voir les dames et messieurs à leur résidence. 239-nF

PHOTOGRAPHE

AU PUBLIC — Nous pouvons poser vos photographies, le jour et la nuit indépendamment du temps, avec la nouvelle lumière Aristo. Appointements spéciaux pour les "fêtes." Marcus Baum, 2064 Saint-Laurent. 21—26

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

ATTENTION ! ! ! Ecrivez, téléphonez ou voyez ISIDORE CREPEAU, 4, bâtisse "New-York Life," pour une bonne police d'assurance sur votre ménage, propriétés, magasins, etc. Prime depuis $2.50 par $1,000. SATISFACTION GARANTIE. Téléphone Main 2357. 26—24

DIVERS

ALCOOLISME — Le meilleur traitement pour les personnes adonnées aux liqueurs, fait disparaître dans l'espace de trois jours tout désir de boire. Dr Thérien, 1013 Saint-Denis. Tél. Est 1094. 279—mjs—n

ATTENTION — Mesdames et messieurs, soyez agréables à vos amis durant les fêtes et payez-leur un bon verre de chartreuse que vous ferez vous-même. La meilleure recette pour faire la chartreuse, seulement 25 cents. Adresse : Félix Labbé, 1283 rue de Ville. 33—6

AVIS — Après cette date je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un ordre signé de ma main. Alfred Vincent, 581 Garnier, 12 décembre, 1905. 34—1

CADEAUX POUR BEBES. — Nous avons un choix considérable de robes, bonnets, bavettes et autres cadeaux de Noël convenables pour votre bébé ou pour le bébé de votre amie. — Mlle Gall, 18 avenue du Collège McGill. 33-6

DIVERS — BIOGEN guérit les maladies sans déranger l'estomac, en faisant absorber au sang l'oxygène de l'atmosphère. Livret gratuit. Biogen, 554 rue Lisgar, Ottawa. 32—n

DIVERS — Matelas en tous genres, coussins de traînes sauvages, matelas de lutteurs, sommiers élastiques, couchettes en fer, etc. Meubles rembourrés, matelas refaits à neuf, grande réduction d'ici aux fêtes. Superior Mattress Manufacturing, 71 Carrières. Tél. Est 4010. 34—6

DEUX belles robes Musk Ox, une sleigh pour épicier, un rockaway, un piano, à louer un logement No 169 Saint-Christophe. S'adresser 2004 rue Sainte-Catherine. 33—

DES PIASTRES à gagner. Un plan de faire de l'argent légitimement et qui vous enrichira. Plan et renseignements complets, 10 cents. C. J. Craig, Sinclair, Man. 34—1

MUNISSEZ votre maison de tout ce qu'il faut pour l'éclairer à l'électricité, savoir, électroliers, verrerie, commutateurs—switches—etc., pour $27.50, le tout posé, AVEC PAIEMENTS FACILES. Donnez votre commande immédiatement pour passer agréablement les fêtes. Ecrivez ou téléphonez et nos agents iront vous voir. Metropolitan Electric Works, 58 carré Victoria. Tél. Main 4990. 12—24

PLISSAGE ACCORDEON — Dernière nouveauté. On emploie le plissage à des prix exceptionnellement bas. On s'occupe aussi de confection et costume, robe de soirée, blouses, à des prix réduits, 382 Craig Est, près Saint-Hubert. 33—6

REMERCIEMENTS — Je suis heureuse aujourd'hui de pouvoir offrir mille remerciements au Sacré-Coeur de Jésus, à la sainte Vierge, à saint Antoine de Padoue, à saint François-Xavier, à l'Enfant miraculeux Jésus de Prague, pour la guérison désespérée d'une maladie qui me faisait entrevoir la mort de bien près. Madame Marie-Louise Demers, Chaudière Jonction. 34—1

REMERCIEMENTS à l'Enfant Jésus de Prague, pour grande faveur obtenue, avec promesse de publier. — Madame E. H. 34—1

FOURRURES

Manteaux en mouton de Perse, capots de chat sauvage, collerettes, étoles, robes de carriole, capots doublés en fourrure, $14.50. 137 Craig Est. 15—24

FOURRURES

Mouton de Perse, doublures rat musqué ainsi que d'autres fourrures, bon marché. Attention spéciale pour réparations et à ordre. Boudreau et Bélanger, 112 Saint-Pierre. 23—26 fois.

FOURRURES

Pour les fourrures dont vous avez besoin, allez chez Moïse Raymond & Cie, 511 rue St Paul. Attention spéciale pour réparations et à ordre. Bell, Main 1356 16-24

MANTEAU de VISON

Magnifique manteau de vison, buste 38, longueur 32, meilleure qualité, vison naturel, très bien fait. Prix $300. Aussi un grand assortiment de MANTEAUX DE MOUTON DE PERSE, ETOLES EN VISON, et MANCHONS, tous de première qualité, à des prix raisonnables.

J. E. McCOMBER,
300—mjs—n 516 Saint-Paul.

VENTE DE FOURRURES

Au No 39 rue Saint-Hubert. Venez sans pareille. Venez voir notre étalage considérable d'étoles et manchons en vison, étoles et manchons en marte, manteaux élégants et prêts à mettre en mouton de Perse et phoque électrique, joliment garnis de vison et de marte, aussi 50 pardessus du plus beau chat sauvage et doublés de fourrure, faits des plus belles peaux que l'on puisse trouver. Bas prix étonnants, comme tout doit être vendu. Aucune offre raisonnable refusée. Une visite vous convaincra. Une semblable occasion est rarement offerte au public. 11—n FF

VENTE A SACRIFICE

30 pardessus en chat sauvage et pardessus doublés en fourrure vendus à sacrifice. Aucune offre raisonnable refusée. Doivent être vendus. 39 Saint-Hubert. 34-5 FF

TIMBRES

A vendre, des timbres oblitérés, de toutes dénominations et en grande quantité. S'adresser au bureau de "La Presse," administration. 34—n F

LOUTRES

Nous venons de recevoir un grand choix de LOUTRES du LABRADOR de première qualité à des prix très modérés. J. E. McCOMBER.
34—2 FF 516 St Paul

PROVINCE de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 14585. — John Hoolahan, demandeur, vs Joseph Mallet, défendeur. — Le vingt et unième jour de décembre, 1905, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 224 rue Saint-Patrick, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. J. E. Coutu, H. C. S. Montréal, 12 décembre, 1905. 34—1

PROVINCE de Québec, district de Montréal. Cour de Circuit, No 6527. — F. Leflis, demandeur, vs C. Latour, défendeur. — Le 21e jour de décembre 1905, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 195 rue Saint-André, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc., etc. Conditions : Argent comptant. L. J. S. Racette, H. C. S. Montréal, 12 décembre 1905. 34—1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 1178 — Dame veuve M. Tessier, demanderesse, vs P. T. Beauchamp, défendeur, et I. P. Bruneau, tiers-saisi, et Maître J. A. Molleur, avocat, distrayant. Le vingt et unième jour de décembre 1905, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit tiers-saisi, au No 128 rue Dufferin, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit tiers-saisi, saisis en cette cause, consistant en un piano et meubles de ménage. Conditions : argent comptant. M. J. A. Decelles, H. C. S. Montréal, 12 décembre 1905. 34—1

ARGENT A PRETER

ARGENT — Si vous avez besoin d'argent et que vous ayez des ARTICLES DE MENAGE, des pianos, des orgues, des bicyclettes, des chevaux ou des voitures, venez nous voir et nous vous avancerons n'importe quel montant depuis $10.00 sans pour cela vous départir de ces articles. Toutes transactions faites privément, et argent remboursable par petits paiements mensuels ou hebdomadaires au gré de l'emprunteur. Vous pouvez obtenir l'argent aussitôt que vous le demandez. Venez vous enquérir de nos conditions. Téléphone Main 4876.

Dominion Loan & Brokerage Co., Chambre 35, Edifice Alliance, 107 St Jacques.
147-n J. A. GAUDIN, Gérant.

Nous Prêtons de l'Argent aux taux les plus bas de la Ville

Vous pouvez emprunter de $10.00 à $1,000.00 sur meubles de ménage, pianos, chevaux, carrosses et voitures ou sur toute autre sécurité de valeur, sans avoir à craindre d'être dérangés dans la possession de votre bien. Vous aurez l'argent le jour que vous nous le demanderez et cela sans publicité. Les prêts peuvent être remis par petits versements faciles à la convenance de l'emprunteur. Nous ne réclamons rien d'avance. Vous recevez le plein montant du prêt en argent sonnant.

MONTREAL LOAN AND BROKERAGE CO.,
Chambre 204, New-York Life Building.

Angle de la rue Saint-Jacques et du carré de la Place d'Armes. Tél. Main 3361 ou Est 1258 après 7 heures p.m.

CHAS. P. CAMPBELL, Gérant.
81—lmMjv

ARONSON & RUTENBERG

Prêteurs sur gages, bijoutiers, 610 rue Craig. Argent à prêter sur diamants, montre, bijoux et vêtements. Fourures emmagasinées durant les mois d'été. A VENDRE, un stock considérable de montres, diamants et autres bijouteries mis en gages et non réclamés, à bon marché, pour couvrir des avances. 152ImMj

Tél. Bell, Est 1159 et 1063.

LE GRAND CAFE PARISIEN HOTEL

1887-1899 Ste Cathérine

Entrées privées : MONTREAL, CAN.

179 St Dominique Ouvert
1887 Ste Catherine toute la nuit.

Repas à la Carte. Prix modérés. Chef de Cuisine Français. Diners servis aux résidences privées dans 15 minutes d'avis.

JOS. GRAVEL, Prop.
217—msn

THE DOWN TOWN CLUB

Un endroit central où les hommes d'affaires et les dames peuvent prendre le dîner.

ST LAWRENCE HALL CAFE
22-n Higgins & Cooper, Props.

STAR DINING ROOM — Cuisine de 1ère classe. Repas à 15 cts. Service de 6 hrs a.m. à 8 hrs p.m. N. Pressault, prop. Tél., Bell, Main 1763. 24 Craig Ouest. 84-n

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 18380 — Damasse Raymond, demandeur, vs Joseph Gaspar Martin, défendeur. Le vingt et unième jour de décembre 1905, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 169 rue Boyer, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Pierre Beaujenetti, H. C. S. Montréal, 12 décembre 1905. 34—1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 2164 — H. Lamontagne et Cie, demanderesse, vs Gaudias Marceau, défendeur. Le vingt et unième jour de décembre 1905, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 363 rue Mont-Royal, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en piano et ménage. Conditions : argent comptant. J. E. Desmarais, H. C. S. Montréal, 11 décembre 1905. 34—1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 15228 — Arthur Jasmin, demandeur, vs Dame Délia Duverger, défenderesse. Le vingt et unième jour de décembre 1905, à dix heures de l'avant-midi, au domicile de la dite défenderesse, au No 342 rue Drolet, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite défenderesse, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. B. Perrault, H. C. S. Montréal, 12 décembre 1905. 34—1

AVIS est par le présent donné que demande sera faite à la législature de la province de Québec, à sa prochaine session, d'un acte incorporant une compagnie de chemin de fer avec pouvoir de construire et exploiter une ligne de chemin de fer d'un point quelconque à ou près du village de Saint-Casimir, ou Saint-Marc, dans le comté de Portneuf, dans une direction nord-est, suivant généralement la ligne de la rivière Sainte-Anne, à un point quelconque dans le canton de Gosford, dans ledit comté, et passant dans ou près des villages de Sainte-Christine et Saint-Raymond. — Montréal, 1er décembre 1905. — White et Buchanan, procureurs des requérants. 31—26

DENTISTE

Dr JOS. VERSAILLES,
Chirurgien-Dentiste
395 rue Rachel - - Coin Saint-Denis
TEL. BELL EST 846. 64-mjn

LA VIE SIMPLE

est la meilleure. Vivre naturellement ; travailler durant le jour, se maintenir de bonne humeur, manger trois repas et prendre une Pilule Beecham régulièrement tel que requis. Il n'y a pas pour la vie simple ou agitée, de remède comparable aux

Beecham's Pills

Vendues partout. En boîtes de 25c. k

BUCHERON DANS UN ETAT CRITIQUE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 12. — M. Carroll Crook, de l'Airfax, gît dans un état presque désespéré, des suites d'un malheureux accident de travail dont il a été victime jeudi. L'infortuné était allé abattre un arbre dans un bois voisin quand sa hache, manquant le but, lui frappa la jambe perforant l'artère principal et causant une perte si considérable de sang que ses médecins désespèrent de le rendre à la santé.

Articles de cou et manchons en thibet blanc pour enfants et jeunes filles. Prix spécialement bas.

CHAS. DESJARDINS & CIE,
1533 à 1541, rue Ste Catherine

Fruit-a-tives

OU "TABLETTES DE FRUITS POUR LE FOIE."

Fruit et toniques. Essayez-les contre **constipation, maux de tête, biliosité, maladies de la peau et des reins.**

"Je prends les Fruit-a-tives et les trouve excellents. Le laxatif le plus facile à prendre et le plus efficace que j'ale jamais pris."

Mme L. DAVY, Prescott, Ont.

Tous les pharmaciens—50c la boîte.

Fabriqués par FRUIT-A-TIVES Limited, Ottawa.

Grande Vente
: DE :
LIQUIDATION

Immenses Bargains dans tous les Départements

Car il nous faut écouler la Balance de notre stock

D'ICI AUX FETES.

Cette Grande Vente Commencera

JEUDI MATIN, le 14
A 9 Heures.

MANTEAUX EN BEAVER, $5.00 pour $1.98
MANTEAUX EMPIRE 50 pour cent réduction.
JUPES DE ROBE $2.00, $2.50, $3.00 pour 95c

La Balance de nos Jupes 50 pour cent de Réduction

ETOFFES FANTAISIE pour manteaux, $1.00 pour 35c

Beaver et Etoffes Nouvelles pour Manteaux 50 pour cent de Réduction

250 VGS. D'ETOFFES RAYEES pour matinées 35c, pour . . . 20c
500 VGS. D'ETOFFES A ROBES TOUT LAINE, dans les dernières couleurs, 35c, pour 15c
ALPAGA NOIRE ET COULEUR, 35c. pour 20c
MATINEES EN FLANELLE D'OPERA, en ALPAGA ET EN CANEVAS noirs et couleurs de $2.00 à $3.00 pour . . . $1.00
5,000 VGS. DENTELLE BLANCHE, 6 pcs de largeur 13c, pour 5c
TOURS DE COU EN FOURRURE BRUN, noir et gris, $1.25 pour 75c
MANCHONS NOIRS, $1.50 pour 95c
COLLET TEMPETE, $3.85, pour $2.00
1,000 VGS. RUBAN pour ouvrages fantaisie grande variété de nuances, la verge à 1c
5 DOZ. CHAPEAUX EN FEUTRE unis et garnis 39c
2 LOTS JOUETS LEGEREMENT endommagés 35c et 50c, pour 5 et 10c
200 VGS PRELART ANGLAIS 2 vgs largeur 18½c
TAPIS TAPESTRY DEPUIS 25c. la verge.
1 LOT de COLLET FANAISIE, en chiffon, ces collets sont de 50c. pour 29c
1,000 verges BRODEROES FLANELLETTE, toutes les nuances la verge 2½c
CORPS et CALECONS EN LAINE 60c. pour 37½c
CORPE et CALECONS OUATES pour enfants 40c. pour . . . 25c

ERNEST LAMY,

1862 Ste Catherine,
COIN CADIEUX.

84-2

UNE FETE A LA REFORME

Le jubilé d'argent des RR. FF. Jacques et Romuald, des Frères de la Charité de Saint-Vincent de Paul, commencé, hier soir, par une séance dramatique et musicale s'est continué aujourd'hui, par une grand'messe solennelle, à l'Ecole de Réforme. Hier soir, au-delà de mille personnes, avaient répondu à l'invitation chaleureuse des religieux, et les élèves, qui représentaient le drame intitulé : "Les Piastres Rouges," se sont acquittés de leur rôle avec succès, et tous ont été très vivement applaudis.

Mgr l'évêque de Pogla présidait la cérémonie religieuse de ce matin, assisté du R. P. Gauvreau, dominicain, de Notre-Dame de Grâce. M. l'abbé Charpentier, chapelain de la Réforme, célébrait la messe. Les élèves firent entendre la messe en musique de Sainte-Thérèse.

LE "SAINT-LAURENT"

Il est soulevé de deux pieds hors de l'eau.

Le propriétaire du "St Laurent" M. Langlois est bien près de voir la réalisation de ses espérances.

L'équipe qu'il a employé pour sauver son navire d'une perte totale a travaillé ferme depuis samedi et d'excellents résultats ont couronné les incessants efforts des ouvriers.

On est donc parvenu cet avant-midi à relever le steamer submergé de deux pieds. M. Langlois jubile et escompte que le "St Laurent" sera en position de pouvoir être complètement réparé avant la fin de la semaine.

Montres plaquées en or, pour messieurs, $12.00 à $37.00. R. Hemsley, 255 Saint-Jacques. v

TRISTE DRAME DE FAMILLE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 12. — De bonne heure dimanche matin, le constable Lavoie faisant la patrouille rue Wellington, était confronté par un individu qui lui demanda de venir à son domicile où sa tendre moitié sous l'effet de la boisson, était en train de faire l'inventaire des meubles de la maison. A son arrivée au logis indiqué, le constable ayant trouvé la pièce dans un désordre des plus complets, en arrêta l'auteur supposé qui fut conduite au poste suivie de son mari qui y venait formuler sa plainte. A ce point toutefois, les rôles changèrent de telle sorte que d'accusée, la femme devint accusatrice et retourna à son domicile après avoir fait loger son mari sous verrous.

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Charettes Mill, Qué., 12 — Le train partant de Québec à 8 heures 10 a. m., pour Montréal, de la ligne du Grand-Nord, a déraillé à 2 heures hier après-midi, entre Sainte-Flore et Burrill Siding. Il y avait une centaine de voyageurs. Mais, heureusement, personne n'a été blessé.

OU EST VOTRE INHALATEUR?

Vous en aurez encore besoin bientôt, ainsi donc, n'oubliez pas que les grands bouteilles du liquide "Catarrhozone" sont en vente partout à cinquante cents. Rappelez-vous aussi la prescription des médecins contre la bronchite, le catarrhe et les affections catarrhales : c'est invariablement "Catarrhozone." w

L'HON. M. LOMER GOUIN EST ACCLAME

Suite de la page 5

Je ne suis pas de ceux qui disent que les subsides doivent être enlevés. Au contraire, mais je dis que tous les détails doivent en être discutés de nouveau avec tous les premiers ministres des provinces.

Je suis prêt à en causer sérieusement avec mon ami, M. Gouin, mais il m'accordera que ce n'est pas ici l'heure, ni la place d'entrer avec lui dans une discussion calme et raisonnable de l'augmentation des subsides aux provinces.

Mr Gouin a dit que les revenus de la province étaient insuffisants. Il a dit tout ce qui lui manquait pour entreprendre les réformes que chacun estime nécessaires dans la province.

PENURIE GENERALE

Il n'est pas seul à souffrir de cette pénurie. Je connais aussi ce mal. Si le gouvernement de la province n'a pas assez de ressources, je sympathise avec M. Gouin, mais si le loup est à la porte, il n'est pas très loin de la nôtre.

Il n'y a pas beaucoup de conservateurs dans cette salle, du moins, je n'en vois pas beaucoup autour de moi. Ils ont l'habitude de dire que la Providence nous traite bien, c'est vrai, cependant la Providence n'est pas à ce point généreuse, qu'elle nous permette d'entreprendre toutes les réformes que nous voudrions réaliser, si nous avions plus d'argent.

A mesure que nos ressources augmentent, à mesure que le pays prospère, nos besoins se développent plus rapidement encore.

Nous avons ouvert une nouvelle page de notre histoire, nous avons découvert un nouveau Canada. Nous avons cru pendant longtemps que notre pays était restreint dans les limites étroites de la frontière des Etats-Unis et de la chaîne des Laurentides qui baignent leur pied dans le Saint-Laurent.

Nous avons cru longtemps qu'au nord de ces montagnes, il n'existait que les neiges du pôle et le silence d'un éternel hiver qu'au delà de cette plaine neigeuse, il n'y avait que des régions arides. C'était une légende née de l'ignorance qui faisait dire à Voltaire : Qu'importe la perte du Canada, ce n'est après tout que quelques arpents de neige. Cette erreur s'est dissipée comme le brouillard s'évanouit aux premiers rayons du soleil.

Nous savons aujourd'hui qu'au nord de ces montagnes, il existe des gisements de tous les métaux, depuis l'or jusqu'au charbon, des forêts, des pêcheries aussi riches que celles de l'océan, des vallées fertiles. Ce qu'on croyait être seulement un grand pays de chasses deviendra le grenier de l'Empire Britannique. Au lieu des neiges de l'hiver ce sont des terres fertiles, ce sont des mines qui renferment les métaux les plus précieux que l'on croyait être l'apanage des pays du soleil, le Mexique et la Californie.

Derrière les montagnes de Joliette et de Berthier, il y a des rivières immenses qui coulent dans la baie d'Hudson et qui traversent des contrées d'une richesses que nous ne pouvions soupçonner.

Mais, Messieurs, ce nouveau Canada, il faut l'outiller. Nous avons des chemins de fer à construire, et des canaux à bâtir. Déjà nous avons un chemin de fer qui reliera les deux océans, j'en vois bientôt un deuxième un troisième et un quatrième qui transporteront les richesses de ces pays nouveaux que nous allons développer.

LA VOIE DU SAINT-LAURENT

Nous devons, Messieurs, outiller la voie du Saint-Laurent, depuis les grands lacs jusqu'à l'Océan, nous devons niveler, baliser, éclairer notre grand cours d'eau

Cecil Rhodes disait : "So much to do, and so little done." Quelles que soient les difficultés, j'ai confiance que notre courage sera à la hauteur de la tâche que nous avons à accomplir

Je vous propose de boire au Canada, non seulement au Canada ancien, mais au Canada nouveau, et au Canada de l'venir."

M. ARTHUR ECREMENT

Monsieur le Président.

Messieurs,

Sans doute, messieurs, vous n'avez pas voulu ce soir, ne faire que de la politique et pensant que des liens plus intimes nous liaient tous au chef, vous avez désiré que ce banquet fut plutôt une fête de famille, et c'est ce qui nous vaut à nous les jeunes, les petits, l'honneur de pouvoir parler à la grande table, et de débiter notre "compliment", mais c'est aussi ce qui nous garantit de votre part une paternelle indulgence.

Les clubs politiques ! Ce qui fait la difficulté de ce sujet, c'est sa grandeur. Le club est au parti ce que la famille est à la société.

Ils sont la mise en pratique de ce vieux principe que l'union fait la force.

Là où les individualités quelques vaillantes qu'elles soient, ne doivent souvent devant une trop lourde tâche, que reculer ou attendre, l'association passe, ferme et victorieuse. Le courage d'un soldat peut tenir un moment la victoire en suspens, mais il doit pourtant tomber là où une poignée d'hommes vaincrait.

En Angleterre comme en France, on a compris l'importance de ces réunions.

Sur la politique anglaise, le club a eu une influence remarquable et je n'ai pas besoin de vous rappeler les comités révolutionnaires français qui auraient pu mettre au service d'idées plus conciliantes la force dont ils disposaient.

Le club n'est pas seulement un moyen de lutte, c'est encore une école, où l'on discute, où l'on apprend, où l'on se prépare.

Là comme à l'autre école, naissent et se développent les personnalités publiques de demain, par l'étude des principes, par l'étude de notre histoire nationale, faite non pour y découvrir ce qui irrite et divise, mais ce qui apaise et rapproche.

Le mérite d'un club c'est sa raison d'être, surtout lorsque c'est celui d'un homme politique dont il est si utile d'imiter les hautes qualités.

Les clubs sont des monuments vivans jetés à travers le pays, à la gloire d'hommes politiques. "Une statue qu'on élève", disait M. Brunetière, "est toujours dans l'intention de ceux qui l'élèvent un hommage et un exemple".

Pour chaque pays, le culte de ses grands hommes n'est en même temps qu'un principe de vie, un moyen d'éducation. Ainsi nos clubs en prenant pour patron le nom d'un homme dont la vie a marqué son passage d'un trait de lumière durable, lui rendent un hommage, et lui demandent un exemple. Et quand la mort leur enlève celui qu'ils avaient choisi, vous savez de quelle façon ils gardent le souvenir de ces grands semeurs d'idées tombés avant la moisson, tant il est vrai que la tombe ne nous prend pas tout entier ceux que nous avions aimés. Vous les avez vus chaque année ces clubs se diriger vers le cimetière, apportant à ceux qu'ils ont admiré un témoignage de reconnaissance et d'admiration.

Laissez moi citer cette belle parole de Guizot : "Il faut être de son temps et de son pays et avoir le courage de dire à l'un et à l'autre toute la vérité.

Buvons donc, messieurs, à la santé de nos clubs politiques, phares lumineux qui survivent à la tempête, monuments où sont gravés des noms si respectés—écoles de justice et de droit — champ de bataille des intelligences, arènes où nos gladiateurs combattent pour garder intact le drapeau libéral qui porte inscrits dans ses plis encore frissonnants, au souffle des victoires d'hier en attendant celles de demain — ces noms si chers et si vénérés : Gouin-Laurier !

HONORABLE M. ROSS

L'Hon. M. Ross, est ensuite invité à parler, et il le fait avec beaucoup d'esprit et d'humour. Il en est venu à la conclusion que ce serait une tâche facile de réformer le gouvernement, et de combattre avec une majorité de 58. Comme il serait facile de progresser.

Les deux provinces d'Ontario et de Québec ont ceci de commun qu'elles ont eu, l'une Papineau et l'autre Mackenzie. Mais la différence entre les deux réside en ceci que Québec a voté selon les applaudissements qu'elle prodiguait à un parti, tandis que dans Ontario on a fait le contraire.

L'orateur aurait préféré les votes aux acclamations et la minorité aux applaudissements. Il est plus agréable d'être premier ministre que chef de l'opposition. C'est un luxe.

LA LOYAUTE

Parlant de la loyauté du Canada à l'Angleterre, M. Ross dit que le peuple canadien deviendra un jour une grande nation et que tout en restant loyal, il ne devra pas négliger ni abandonner ses droits. Le fils a un certain âge, tout en aimant et respectant son père, se sépare de lui, s'établit à son compte, et le Canada pourra suivre cet exemple sans que l'Angleterre ait rien à lui reprocher.

"On nous a reproché", dit l'orateur, "de ne pas avoir d'artistes, de peintres, de poètes, de littérateurs, de sculpteurs, mais patience. Tout cela viendra avec le progrès. Des tableaux nous en avons et des plus beaux ; nous avons les paysages de Québec, et d'Ontario, nous avons nos églises, nos écoles, les montagnes Rocheuses, avec leurs camps miniers. C'est là que sont nos artistes. Nous ne sommes pas encore arriérés à l'âge du marbre, mais nous creusons des canaux, nous construisons des édifices. Nous n'écrivons pas d'histoire, mais nous en faisons et de la plus belle. Le temps de l'écrivain viendra plus tard, et nous aurons alors nos Balzacs et nos Zolas. En attendant travaillons à développer notre pays, l'un des plus beaux et des plus prospères qui soient sous le soleil.

L'hon. M. Graham, ex-ministre du cabinet Ross, fait un enthousiaste éloge du Canada, un pays onze fois plus grand que la France, et possédant toutes les ressources imaginables. Il dit que le Canada devrait avoir le droit de faire ses propres traités et il est confiant qu'il les fera.

M. A. LAMARCHE

M. Arthur Lamarche, président du Club National, et M. R. Latulippe, président du Club Letellier, portèrent le toast au Parlement fédéral. Voici l'un des passages les plus saillants du discours de M. Lamarche :

"La Confédration nous fut imposée sous la forme fédérative, mais en réalité dans l'esprit de ses aute

L'INAUGURATION D'UN TEMPLE

L'EGLISE DE SAINT-ROMUALD DE FARNHAM RENAIT DE SES CENDRES ET ELLE PASSE AUJOURD'HUI POUR LE PLUS BEAU TEMPLE DU DIOCESE DE SAINT-HYACINTHE — M. LE CURE LAFLAMME VOIT ENFIN SES EFFORTS DIGNEMENT COURONNES.

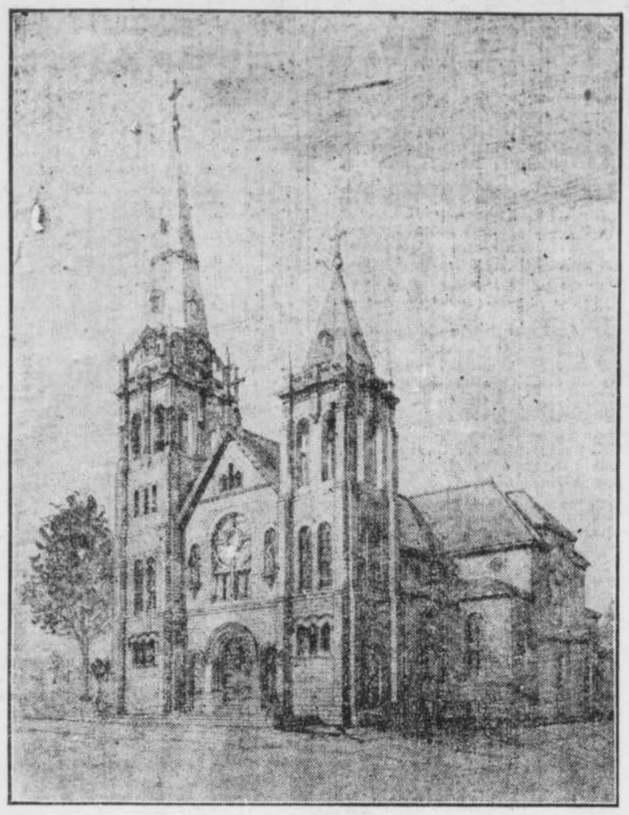

LA NOUVELLE EGLISE DE SAINT-ROMUALD DE FARNHAM, QUI VIENT D'ETRE SOLENNELLEMENT INAUGUREE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Farnham, 12 — La journée du huit décembre a été, cette année, pour les citoyens catholiques de St Romuald, une double fête. En effet, outre la solennité de l'Immaculée-Conception, les fidèles célébraient l'inauguration de leur nouveau temple, après plus de quatre années d'absence.

Le 16 avril 1901, un incendie détruisait de fond en comble l'église catholique de Saint-Romuald de Farnham. Ce fut un rude coup pour les paroissiens et surtout pour leur pasteur, M. l'abbé J. M. Laflamme, qui venait à peine de remplacer feu le regretté M. Dupuis. Le Révérend Père Renaud, supérieur du Collège de Sainte-Croix, mit aussitôt à la disposition de la paroisse, la vaste salle de son gymnase, et pendant plus de quatre années, cette salle servit pour les offices religieux.

M. L'ABBE LAFLAMME

se mit aussitôt à l'oeuvre et commença les travaux de reconstruction.

Il fallait d'abord payer la balance de la dette avant de trouver les fonds nécessaires. Le vénéré pasteur surmonta

M. l'abbé J. M. Laflamme, curé de Farnham, au zèle duquel est due la reconstruction du nouveau temple.

toutes les difficultés. Il organisa des bazars, des tombolas, des concerts, etc., il fit ouvrir des souscriptions. En un mot, il dépensa son énergie et même sa santé pour arriver à son but, et en 1904, voyant qu'il manquait d'argent pour terminer les tours de l'église, il se rendit lui-même responsable vis-à-vis des entrepreneurs et, par ce fait, empêcha la suspension des travaux.

Aussi, vendredi dernier, il était fier de montrer à la foule ce temple qui est le plus beau du diocèse de Saint-Hyacinthe et l'un des plus beaux de la province de Saint-Hyacinthe et l'un des plus beaux de la province.

L'édifice contient plusieurs magnifiques tableaux dus au pinceau de M. Leduc, de Saint-Hilaire. La dorure et les décorations ont été faites par la maison Pelodeau, de Montréal.

Vendredi, à deux heures et demie, les fidèles, se rendirent à la salle du Gymnase et se formèrent en procession, avec bannières, fanfares, sociétés, et l'on reconduisit les Saintes-Espèces dans le nouveau temple. C'était un

PIEUX SPECTACLE

de voir des milliers de gens marchant dans la neige et escortant leur Dieu dans sa nouvelle demeure.

A l'église, un éloquent sermon fut prêché par M. l'abbé Laberge, curé de Ste Sabine, puis l'on chanta le Magnificat, et un Te Deum d'actions de grâces. Puis vint la réception des Enfants de Marie. Les cinq cloches qui ont été bénites l'an dernier sonnèrent dans les tours pour la première fois vendredi. Les citoyens furent remplis de joie en entendant ces cloches dont ils avaient été privés depuis si longtemps et plus d'uns se découvrit lorsque résonna le joyeux carillon.

Des centaines d'étrangers des paroisses environnantes sont venus admirer notre nouveau temple et tous s'accordent à dire que Farnham peut se montrer fière de son église, et que les citoyens doivent beaucoup de reconnaissance à leur pasteur pour son zèle infatigable et son dévouement à cette oeuvre.

Samedi matin, eut lieu la première messe, messe solennelle dite par M. le curé. Il y eut chant par les élèves du couvent.

M. l'abbé Laflamme pleurait de joie et d'émotion ce jour était certainement l'un des plus beaux de sa vie.

AU MILE-END

La section locale de l'Association Saint-Jean-Baptiste élit ses officiers.

La section Saint-Jean-Baptiste de Saint-Louis du Mile-End a élu ses officiers comme suit dimanche après-midi: président, M. Alfred Duranleau, avocat, 1er vice-président, Adol. Lemay, 2e vice-président, Ant. Desjardins, secrétaire B. Valiquet, trésorier, Oscar Désautels, N. P., commissaires ordonnateurs, N. Turcot, S. Painchaud, P. Ducharme, Ald. Pigeon, chapelain, M. l'abbé O. Lachapelle.

CELUI QUI TRAVAILLE DE LA TETE

Doit prendre un aliment qui nourrit le cerveau.

"Je suis un littérateur avant besoin de beaucoup d'énergie et, ordinairement, je me soucie fort peu des mets du déjeûner et de ce qu'on en dit; mais je ne saurais taire la reconnaissance que je dois à Grape-Nuts.

"Je m'aperçus, il y a longtemps, que la diète ordinaire n'était pas calculée pour faire l'esprit lucide, donner la force de penser vite. J'avais toujours la tête lourde, aussi bien que le corps, après le repas, ce qui détournait le sang du cerveau, pour le pousser vers l'appareil digestif.

"J'essayai des aliments d'une digestion facile, mais je les trouvai extraordinairement insuffisants comme nutrition. J'essayai aussi bien des aliments à déjeûner, que je trouvais toujours non satisfaisants, si ce n'est quand je tombai sur Grape-Nuts. C'est alors que le problème fut résolu.

"Grape-Nuts me plut tout de suite, apaisant ma faim et me fournissant la nourriture qui manquait à tant d'autres aliments préparés.

"Je n'en pris pas bien longtemps, sans m'apercevoir que je faisais une somme extraordinaire de travail. J'en continuai l'emploi tel que recommandé, à ma grande satisfaction, et me convainquis que Grape-Nuts contient tous les éléments requis pour le cerveau et le système nerveux du mocheur qu'est l'écrivain public." Nom donné par Postum Co., Battle Creek, Mich.

Il y a une raison. Lisez le petit livre "The Road to Wellville", dans chaque paquet. ww

COQUELIN ET LEBARGY

LES DEUX GRANDS ARTISTES DE LA COMEDIE FRANCAISE VIENDRONT PROCHAINEMENT A MONTREAL.

M. Paul Cazeneuve écrit de Paris qu'il réserve des surprises aux amateurs de la scène française à Montréal, et particulièrement à la clientèle du Français dont il est le directeur. Quand M. Cazeneuve reviendra à Montréal, vers la fin de décembre, il aura conclu des engagements avec M. Perny qui est passé comme un météor, ici, l'année dernière, ainsi qu'avec d'autres excellents artistes dont les noms seront bientôt connus.

Ce n'est pas tout; aux prix d'énormes sacrifices, M. Cazeneuve aura engagé MM. Coquelin, LeBargy, et autres artistes de la Comédie Française, à venir faire une prochaine visite à Montréal.

Comme on le voit, l'événement artistique qui se prépare est d'une haute importance. Espérons que le répertoire de ces grands artistes sauront convenir à ceux auxquels ils seront présentés, et que nous n'aurons pas à regretter de pénibles incidents comme ceux dont nous avons été les témoins, sion les victimes, il y a à peine quelques jours.

ELECTION D'OFFICIERS

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sorel, 12. — Les officiers élus pour 1906, pour la A. O. U. W., loge Lalonde, No 50, sont:

P. M. O., Oscar Paradis, maître ouvrier, J. B. Thibault, contre-maître; P. E. Chevalier, surveillant; Wilfrid Gauthier, maître des cérémonies, Agénor Chapdelaine; secrétaire-archiviste, Stanley Simard; secrétaire-financier, Napoléon Poirier; sentinelle intérieure, Pierre Monjeau; sentinelle extérieure, A. Sénécal; syndics, J. E. Beaulieu, A. Huot, F. X. Hamelin; médecin de la loge, Dr L. U. Chapdelaine; délégué à la convention à Truro, en 1906, J. R. A. Cardin; substitut, Oscar Paradis; receveur, J. E. Champoux; solliciteur, J. A. Paulet.

Ne Négligez ni la Toux, ni le Rhume

ILS NE SAURAIENT AVOIR QU'UN RESULTAT. LA GORGE OU LES POUMONS, PARFOIS LES DEUX, EN RESTENT AFFECTES.

LE SIROP DE PIN DE NORVEGE DU DR WOOD EST LE REME DE QU'IL VOUS FAUT.

Il est sans égal comme remède contre la toux, le rhume, la bronchite, le mal de gorge, douleurs à la poitrine, asthme, coqueluche, esquinancie et toutes les affections de la gorge et des poumons.

Une seule dose de sirop de Pin de Norvège du Dr Wood casse la toux, adoucit la gorge et guérit quand la toux ou le rhume s'attache aux poumons, que le Pin de Norvège fait voir sa grande vertu, en détruisant tous leurs mauvais effets, et l'emploi constant de ce remède ne saurait manquer d'opérer une guérison complète.

Ne vous laissez pas induire à acheter de ces soi-disant sirops de pin de Norvège, mais voyez bien à ce qu'on vous donne celui du Dr Wood. Il se vend dans une enveloppe jaune, avec trois pins comme marque de fabrique, au prix de 25c.

Mme Henry Sabrook, de Hepworth, Ont., écrit: "Je me sers du Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood, pour la famille, depuis trois ans, et je considère que c'est le meilleur remède pour guérir le rhume. Il nous a tous guéris, mes enfants et moi." (5) yw

NOS LIEUX D'AMUSEMENTS

THEATRE ROYAL

La troupe qui visite le théâtre de la rue Côté, cette semaine, est composée de chanteurs, d'acrobates et de magiciens de mérite, et le spectacle qu'elle offre est supérieur à celui de beaucoup de troupes concurrentes.

Herbert Brooks et le trio Gregory ont droit à la plus grande part du succès qu'enregistrera la troupe, car leurs tours de magie et d'adresse ne manquent que d'être très intéressants.

Les costumes ainsi que les décors sont jolis.

THEATRE DE SA MAJESTE

"The County Chairman," le spectacle de cette semaine au théâtre His Majesty's, nous fait assister aux savoureux incidents d'une lutte politique de village. L'ambition naïve et aussi quelque peu encombrante... pour ses concitoyens, des candidats et de leurs partisans, nous vaut des scènes amusantes et d'une très fine observation.

Nous irons jusqu'à dire que cette comédie est la plus franchement amusante qui ait paru, au cours de cette saison, sur une scène anglaise de notre ville. L'humour, le véritable humour s'y épanouit à l'aise.

Le rôle essentiel est tenu de façon magistrale par l'excellent comédien Maciyn Arbuckle. La troupe entière joue avec un entrain merveilleux. La foule était très nombreuse, hier, dans l'enceinte du His Majesty's; nous ne doutons pas que ce théâtre ne remporte cette semaine, un véritable succès pécuniaire.

THEATRE NATIONAL FRANCAIS

Comme on nous l'avait annoncé, c'est une première à sensation du meilleur choix qu'on joue, cette semaine, au théâtre National Français, dans "Les Etouffeurs de Londres," drame en cinq actes, dû à Paul Foucher et Jaime. La mise en scène est très originale et les décors, très fidèles aux exigences de la couleur locale, encadrent admirablement les tableaux suivants: un lieu désert sur le bord de la Tamise, la taverne des sept cadrans, une place de Londres, un salon chez le major Hopkins et le repaire des étouffeurs. C'est une pièce historique qui rappelle le règne du lord protecteur Cromwell. Elle évoque le lugubre souvenir d'horribles forfaits, de ces infamies sans nom qui ont souillé, l'une des périodes les plus tourmentées du passé de l'Angleterre.

L'interprétation est très forte et digne du mérite de l'oeuvre.

Hamel rend à merveille la cruauté du rôle d'Hopkins. Edgard, lieutenant des dragons, est superbement personnifié par l'impeccable Donelly. Filion crée un noble marquis de Lindsay. Personne ne peut s'empêcher d'éclater de rire chaque fois qu'apparaît sur la scène le soupir Neuillet, dans le rôle du secrétaire d'Hopkins. Lombard fait un digne Morton. Fertinel rend avec une verve inlassable, le rôle difficile du chef des Etouffeurs; on a applaudi à tout rompre ses refrains originaux. Palmieri rend avec une rare maîtrise le rôle de Bletson, l'étouffeur. Les rôles féminins sont bien tenus par Mmes Beaufort et Marsoll.

De magnifiques vues animées, de bonnes vieilles chansons et de la récitation, par Mmes Vasse, Vhéry et Frédérick, ont égayé les entr'actes.

A L'ACADEMIE

"The Way of the Transgressor" est l'un des plus insignifiants mélodrames dont on ait gratifié les habitués de l'Académie.

La clientèle de ce théâtre a peu de soucis pour les grosses sensations, surtout lorsque ces sensations leur viennent à la suite d'événements si ridicules ou tout au moins invraisemblables.

S'il faut nommer dans leur ordre de mérite les différents personnages qui ont évolué sur la scène, nous devons nommer tout d'abord la garçonnière Victoria Walters, dans son rôle consolant de vengeresse et ses deux fameux Saint-Bernards bien dressés, à qui elle explique pendant des minutes, leur rôle respectif, ce qui laisse à penser que ces chiens ont, outre le sens de l'ouïe, celui de l'intelligence.

Ces deux quadrupèdes recueillent presque seuls les apolaudissements. A noter cependant une locomotive gigantesque, dont l'arrivée sur la scène a soulevé l'enthousiasme du "paradis."

AU FRANCAIS

"Le Bossu", de Paul Féval et d'Anicet Bourgeois, est un grand drame captivant passionnant, dont le succès a été énorme partout. Ce drame en 10 tableaux a été, d'une façon générale, enlevé hier au Français, en dépit du fait cependant que quelques artistes, à certains endroits, ont manqué de mémoire d'une façon déplorable.

Soyons juste: M. Patrie s'est racheté hier soir; il a fait un "Bossu" absolument réussi. Son rôle d'Esope est un des meilleurs qu'il ait joué depuis qu'il est à Montréal. C'est probablement dû à ce que, dans ce rôle, il est forcé d'abandonner l'emphase à laquelle notre public ne peut s'habituer. Son rôle de Lazarière a été moins bien, quoique plus soigné que d'habitude.

M. Dane est le "Cocardasse" rêvé par Paul Féval: ceux qui ont lu le livre du grand romancier, ne peuvent imaginer mieux, et certes l'auditoire n'a pas ménagé ses applaudissements à l'excellent comédien qui s'était un peu trop tenu à l'écart depuis quelque temps.

Amable Passepoil, son "petit prévôt", aurait pu être mieux; mais dans le genre adopté par M. Mallet, ce n'est pas mal.

M. Cahuzès est un de Peyrolles pitoyable.

Pourquoi M. Nyms a-t-il manqué de mémoire? Il aurait fait un marquis de Chaverey délicieux, à côté de MM. Devilliers, Meussot et autres.

M. Gautier n'a pas la voix d'un prince, mais il en a la prestance et la noble attitude. M. Hauterive a fait un de Gonzague intéressant et peut-être trop sympathique.

Sympathiques aussi Mesdames Laure Sureau Magda, Simon, M. Samson, Marcelle Ollivier, P. Raymond et autres.

AU PARC SOHMER

Environ 10,000 personnes ont pu jouir de deux des plus jolies représentations que les directeurs du parc Sohmer aient donné au grand nombre de ceux qui patronisent notre lieu populaire d'amusements.

Un beau programme était à l'affiche.

M. et Madame Dubuisson, les duettistes excentriques populaires, ont reçu un accueil aussi chaleureux que bien mérité de la part de leur nombreux auditoire. Leurs chansons de genre plaisent toujours au public. Ils ont été rappelés en scène à plusieurs reprises. "Dernière conquête", "Cadeaux de fiancés", et "Les Roublardiers", ont été bissés.

Reilly, le jongleur, est un des meilleurs dans son genre. Il excelle surtout dans ses jeux avec balles et cerceaux.

Les contorsionnistes Camillo et Forra ont aussi donné une jolie représentation de force et d'agilité. Ils ont été fort applaudis.

Les deux Gilletts, acrobates sur tapis, ont aussi eu leur large part des faveurs de leur public.

La seconde partie du programme, et non la moins intéressante, a été la série de vues animées, en couleurs, sous la direction de M. le vicomte d'Hauterives. Le conte du "Petit Poucet", nous fait oublier, pendant un certain temps, que nous avons vieilli. C'est toujours amusant. Si l'on ajoute à cela les scènes de la "Danse des nations", et le "Parapluie mystérieux", avec transformations l'on aura le bilan d'une représentation des plus intéressantes.

A l'orchestre, on a surtout applaudi l'ouverture de "Guillaume Tell", de Rossini, et "Le gondolier de Suppé".

AUX NOUVEAUTES

"Denise" est la pièce que l'on joue cette semaine aux Nouveautés. Ce n'est pas la première fois que l'oeuvre célèbre de Dumas Fils est interprétée sur la scène de notre Comédie Française; mais sans vouloir offenser les anciens artistes qui ont introduit chez nous le goût théâtral, nous pouvons dire que l'interprétation de cette année est de beaucoup supérieure.

M. Henry Duval, un nouvel arrivé, qui en était hier à ses débuts sur une scène canadienne-française, a conquis d'emblée son public. Par la chaleur, la sonorité de la voix, par l'ampleur, l'élégance du geste, par l'émotion sincère et forte qui se dégage de son jeu, M. Henry Duval rappelle ce Victor Perny qui laissa chez nous un souvenir si profond. La direction des Nouveautés a fait en lui la plus heureuse acquisition qui fut possible.

Les autres artistes ont été excellents. Citons spécialement M. Lefrançais, dans "Thouvenin"; M. Demanne dans "Fernand de Thauzette"; M. Christian dans "Brissot"; Mme Ducange dans "Denise"; Mme Lefrançais dans "Marthe de Bardannes", et Berthal dans "Mme de Thauzette."

Aux intermèdes, Mme Dienfait et M. Denières ont récité des monologues très goûtés.

A L'HOSPICE AUCLAIR

N'oublions pas la jolie soirée musicale qui aura lieu à l'Hospice Auclair, jeudi, le 14 décembre, à huit heures précises.

On voit avec plaisir que plusieurs des amateurs favoris de Montréal ont gracieusement ajouté leurs noms au programme. Ne manquons pas à notre tour de les revoir et les applaudir encore cette fois.

DANS UNE AUTRE CARRIERE

La bataille à coups de marteau, que nous avons racontée jeudi dernier, n'a pas eu lieu à la carrière de la succession Dubuc située avenue Laurier.

MINES ET METALLURGIE

Ce soir à 8 heures, en la salle C, septième conférence du cours sur les sujets suivants: Les premiers travaux d'ouverture d'une mine; Travaux sur l'affleurement; Travaux souterrains à flanc de coteau; Travaux en profondeur; Cas des filons ou amas; Cas des gites détritiques; Appréciation matérielle du gite; Appréciation économique; Cas d'une mine nouvellement découverte; Cas d'une mine ancienne.

PRIME D'ENSEIGNEMENT

Par l'entremise de l'inspecteur des Ecoles du comté de Laval, M. C. Brault, une prime de vingt dollars vient d'être accordée, par le département de l'Instruction publique, à Mlle Catherine Martin, institutrice à Bord-à-Plouffe, en récompense de ses succès dans l'enseignements pour l'année scolaire 1904-05.

Votre bijoutier a dans son magasin une copie encadrée de la garantie donnée par les fabricants des chaînes de montre plaquées en or, **H. & A. S.** Demandez à la voir.

Votre bijoutier vend les chaînes H.& A. S. Faites venir le catalogue de chaînes H. & A. S.

H. & A. SAUNDERS, rue King et John. Toronto. w

ARGENT À PRÊTER

$10.00 A $5000.00

TAUX BAS--CONTRAT POUR CONVENIR

Le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec nous ayant accordé une licence, comme "BANQUIERS PRIVES", nous pouvons prêter aux maisons d'affaires, marchands, commis, ouvriers, à beaucoup meilleur marché que chez les courtiers; comme nous avons 156 succursales dispersées par tout l'univers nous avons un capital plus considérable que n'importe quelle institution financière du monde. Adressez-vous à l'établissement le plus ancien et le plus digne de confiance de Montréal et où vous pourrez ouvrir un compte à des taux jamais égalés dans n'importe quelle ligne d'affaires.

ARGENT A PRETER SUR MEUBLES, PIANOS, GARNITURES DE MAGASINS, MARCHANDISES EN ENTREPOTS, RECUS D'ENTREPOTS, CHEVAUX, VOITURES ET AUTRES GARANTIES, SANS ENLEVER LES EFFETS QUI RESTENT EN VOTRE POSSESSION.

Nous accordons du délai, en cas de maladie ou de malheur. Nous ne retenons aucun intérêt ou frais sur le montant que vous obtenez. Toutes les transactions sont strictement privées et confidentielles.

Nos conditions de paiement conviennent à l'emprunteur. Faites-nous connaître ce que vous désirez.

SI VOUS DEVEZ A UNE COMPAGNIE DE PRETS CHARGEANT DES TAUX ELEVES SUR VOS MEUBLES OU VOTRE PIANO, OU SI VOUS AVEZ DES DETTES PRESSANTES, NOUS LES PAYERONS POUR VOUS ET NOUS AVANCERONS UN MONTANT D'ARGENT ADDITIONNEL SI VOUS LE DESIREZ. VAUT MIEUX NE DEVOIR QU'A UN SEUL.

LES PERSONNES MOMENTANEMENT DANS L'EMBARRAS ET VOULANT EVITER LA PUBLICITE SONT CELLES QUE NOUS DESIRONS SPECIALEMENT AIDER. NOUS OCCUPONS DE SPACIEUX BUREAUX PRIVES.

Le Paiement Hebdomadaire ou mensuel sur prêt de

$10.00 est	$.75
15.00 est	1.00
20.00 est	1.10
25.00 est	1.25
30.00 est	1.35
40.00 est	1.40
50.00 est	1.50
60.00 est	1.75
75.00 est	2.00
100.00 est	2.50

Nous publions nos taux d'intérêt — d'autres ne le font pas. Nous voulons et nous avons droit à la confiance de nos clients.

Nous faisons ce que nous annonçons et même plus. Si des taux bas, des manières affables et courtoises comptent pour quelque chose, nous sommes sûrs d'avoir votre clientèle.

"PRETS SUR SALAIRE"

Nous tenons les bureaux par excellence pour prêts sur salaire. Les salariés de la meilleure classe peuvent emprunter de l'argent sur leur salaire sans que les patrons ou qui que ce soit le sachent. Si vous êtes forcé d'emprunter de l'argent, soyez sage, venez aux quartiers généraux où l'on peut vous prêter n'importe quel montant.

Si vous ne pouvez venir, téléphonez Main 433, ou écrivez et notre représentant confidentiel ira vous voir.

The Canadian Finance Company

103 rue Saint-François-Xavier,

Angle Notre-Dame.

306-n

A LONGUEUIL

Le Conseil de ville de Longueuil a pris connaissance, à son assemblée régulière d'hier soir, de certains projets d'amélioration dans la partie du fleuve Saint-Laurent, sise en arrière de l'île Sainte-Hélène. Ces travaux consistaient en un barrage ou digue, dans le but de créer un joli bassin pour le canotage et qui servirait de passerelle, en même temps, pour atteindre la rive sud. Cette question est entrée aux archives et référée à plus tard pour étude.

Le conseil se forme ensuite en comité général pour entendre les explications d'une délégation de citoyens au sujet de la mise en circulation du train de 8 heures a.m.

"TEST CASE" IMPORTANT

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Arthabaska, 12. — La cour Suprême vient de rendre jugement dans une cause très importante de ce district, jugement qui décidera plusieurs causes pendantes. Il s'agit d'une cause de Perreault contre la cie du Grand-Tronc. M. Perreault, le demandeur, possède une terre dans le canton de Tingwick; cette terre est traversée sur une partie par la voie du Grand Tronc. Pendant plusieurs années une barrière existait sur la propriété à travers la voie, mais depuis quelques années la compagnie a jugé à propos de fermer cette ouverture et M. Perreault se trouvait à ne plus avoir de passage. Il en appela à la cour supérieure de ce district par le ministère de ses avocats, Perreault et Perreault. La cause fut instruite devant M. le juge Carrol qui renvoya l'action, sur la considération que la cour supérieure n'avait pas juridiction. Le demandeur en appela à la cour d'appel et cette cour renversa le jugement de la cour supérieure. La compagnie du Grand-Tronc en appela à la cour suprême qui permit l'appel, restaurant le jugement de la cour inférieur.

M. P. H. Côté, C.R., représentait la compagnie du G.T.R. Deux autres causes ont été jugées en même temps sur la même instruction.

IMPOSANTE CEREMONIE

Au couvent de L'Assomption de Nicolet.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Nicolet, 12. — Samedi dernier, Mgr J. S. H. Brunault a présidé une imposante cérémonie, au couvent de l'Assomption de cette ville, à l'occasion de l'admission à la vêture et à la profession de plusieurs demoiselles de cette institution.

Ont pris le saint habit:

Mlles Blanche Morin, de Nicolet, Soeur Saint-Simon; Aurélie Longval, de Saint-Camille, Soeur Marie-Rose; Magda Bourassa, de Saint-Barnabé, Soeur M. Raphaël; Marie-Louise Lemire, de la Baie du Febvre, Soeur M. Virginie.

Ont fait profession: Mlles Alexandrine Lemaire, de Saint-Elphège, soeur Ste Stéphanie; Elizabeth Plourde, de Saint-Etienne, Soeur Saint-Prosper; Herculine Ricard, de Saint-Guillaume, Soeur Saint-Ernest; Eva Charland, de Nicolet, Soeur Saint-Octave; Rose-Anna Montmarquet, de Weedon, Soeur M. Philémon; Eugénie Dion, de Saint-Pierre les Becquets, Soeur M. Antoine.

Ces pieuses cérémonies ont attiré dans nos murs un grand nombre d'étrangers.

CONFERENCE SAINT-VINCENT DE PAUL

M. A. Beauchamp a été élu président de la conférence Saint-Vincent-de-Paul, à Saint-Louis du Mile-End, dimanche après-midi, M. Is. Dupré, secrétaire, et M. l'abbé A. Benoit, chapelain.

VOULEZ-VOUS GAGNER SANS DEBOURSER UN SOU?

1o—Un magnifique service de table (98 pièces).

2o—Un superbe service de toilette.

Pour cela lisez notre annonce sur la 12e page.

"THE MANITOBA SELF RAISING FLOUR"

H. A. SIROIS & CIE, Montréal. w

Vente Merveilleuse !

de Vêtements pour Hommes et Garçonnets

NOUS avons annoncé profusément notre Grande Vente de Fin d'Année, mais nous ne pourrions continuer à annoncer ainsi, n'eussions-nous donné à chacun de nos clients la plus entière satisfaction.

Nous ne croyons pas à de stratagèmes tels qu'annoncer certaines choses et avouer aux clients qu'il n'en reste plus. Nous maintenons nos offres, nos prix et nos marchandises sont garanties.

Voilà la Vraie Satisfaction

HABILLEMENTS d'hommes à la dernière mode. Valeur $10.00 pour.... **$4.95**

Le plus nouveau style de 1905, pour hommes. Prix régulier $15.00. Doit s'en aller à..... **$6.95**

PARDESSUS POUR HOMMES. Valeur $10.00 pour..... **$5.25**

ELEGANTS PARDESSUS, pour hommes; la crème du stock, coupe et étoffe les plus nouvelles. Valeur $18 à $20 pour..... **$6.85**

BONS PANTALONS DE TRAVAIL, forts, à.... **79c**

M. J. ADLER,

Marchand de Hardes,

103 rue Craig Ouest Coin de la rue Coté.

M. L'ECHEVIN BUMBRAY

Accepte de nouveau la candidature pour le siège No 1 du quartier Hochelaga.

Samedi soir M. l'échevin Bumbray a été l'objet d'une belle démonstration de la part d'un bon nombre de citoyens du quartier Hochelaga.

A la suite d'une procession aux flambeaux, de feu d'artifice, de feu de bangale, d'une assemblée au Parc Frontenac, M. Bumbray a été accompagné aux sons de la fanfare jusqu'à la salle de la station des pompes, coin des rues Désery et Ste Catherine où a eu lieu une grande assemblée présidée par M. Bessette. Les vice-présidents étaient MM. Colin et le capitaine de police Baignet.

Au nom de la délégation M. Bessette offrit de nouveau la candidature à M. Bumbray pour le siège No 1 du quartier Hochelaga.

M. Bumbray dans son discours accepta la candidature qui lui était offerte, promettant, s'il était réélu, de faire son devoir comme par le passé.

D'autres discours furent aussi prononcés par MM. Michel Larochelle, Pilon, Bumbray, fils, Jos Vigneau, J. P. Kelly, chef de la délégation du Parc Frontenac et autres.

Après l'assemblée, tous se rendirent chez M. Bumbray, coin des rues Préfontaine et Sainte-Catherine où furent servis des rafraîchissements et furent prononcés d'autres discours.

ILS LUTTENT UNE HEURE CONTRE L'INCENDIE

A sept heures moins un quart, hier soir, un incendie s'est déclaré dans la boutique de la "Provincial Clothing Co.," située au troisième étage de l'édifice portant le No 1547 rue Saint-Laurent, à Saint-Louis du Mile-End. Les pompiers de Saint-Louis, sous le commandement de l'assistant capitaine Paquet, ont réussi après une heure de travail à éteindre les flammes et à sauver l'édifice. MM. J. H. Poirier, J. A. Poirier et J. T. Curran, propriétaires de la "Provincial Clothing Co.," ont éprouvé des dommages considérables. M. Bélanger, dont le logement est situé dans le bas de l'édifice, a aussi souffert de légers dommages causés par l'eau.

Un charbon ardent sorti de la fournaise aurait mis le feu dans un amas de chiffons.

TROIS D'UN COUP

Trois jeunes cambrioleurs, qui ont enfoncé le magasin de M. Lichter, rue Ontario, 1124 samedi matin dans la nuit comparaîtront en cour d'enquête mercredi. Ils ont été arrêtés par les constables Royal et Benoit, du poste No 3.

Les trois crocheteurs de serrure étaient à diviser le butin, valant $150, qu'ils venaient de voler. Cachés dans une ruelle, ils s'enfuirent au moment où ils virent arriver les constables; l'un des fugitifs se cacha dans un hangar que les constables fermèrent avec une planche lorsqu'ils conduisirent les deux autres au poste, et qu'ils rouvrirent pour cueillir leur trop complaisant client à leur retour. Cette triple arrestation fait honneur aux deux gardiens de la paix et disperse une dangereuse bande de jeunes cambrioleurs qui infestaient le district depuis des mois.

FEU ET ACCIDENT

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Buckingham, 12. — Les pompiers ont été appelés jeudi soir, pour éteindre un incendie qui venait de se déclarer chez le chinois Lung Lhe, à la suite de l'explosion d'un poêle à gazoline. Le feu a été promptement contrôlé, et les dommages ont été insignifiants.

Cependant, dans l'excitation générale qui suivit l'alarme, il est arrivé un pénible accident. Le cheval de M. F. X. Duval, ayant pris peur, faillit écraser dans sa course folle, M. Félix Ladouceur qui fut jeté par terre. Par une curieuse coincidence ce fut son fils, M. Mathias Ladouceur, qui voyant un homme renversé, courut à son secours et reconnut son père. Heureusement M. Ladouceur en fut quitte pour quelques contusions à la figure et aux mains.

RETRAITE A LA CATHEDRALE

La retraite qui se poursuit, cette semaine, au palais épiscopal, pour les dignitaires ecclésiastiques, est prêchée par M. l'abbé Lecoq, supérieur de la Compagnie de Saint-Sulpice.

Nos Seigneurs Bruchési et Racicot, suivent les exercices de cette semaine de prières. Parmi les ecclésiastiques étrangers, qui sont à l'archevêché, se trouve Mgr Lorrain, évêque de Pembrooke.

MAIN BROYEE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 12. — Un nommé Boivin, de la manufacture Payan et Duclos, s'est fait écraser une main dans une machine à fendre le cuir. La blessure est grave, mais on croit qu'elle ne nécessitera pas l'amputation du membre.

HOMMAGES A MGR BERNARD

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 12. — M. le chef Emile Berthiaume et le sous-chef P. A. Foisy sont allés dimanche à l'évêché présenter à notre nouvel évêque les félicitations du corps de police de Saint-Hyacinthe.

BABY GRAND HEINTZMAN & CO

Sans conteste, le plus beau piano Baby Grand fait en ce pays est construit par "l'ancienne maison" Heintzman & Co. Il est remarquable par sa sonorité très nourrie et très douce et la touche est délicate et souple. Vendu seulement par C. W. Lindsay Limited, 2366 rue Sainte-Catherine, près rue Peel, succursale de la partie Est, 1622 rue Sainte-Catherine, angle Saint-Hubert. 32-3

Plusieurs centaines de capots en drap doublés en fourrure et garnis de fourrures. A prix réduits.

CHAS. DESJARDINS & CIE,
1533 à 1541, rue Ste Catherine.

PLAISEZ A VOS CHEVEUX

Ne négligez pas vos cheveux. Ils pourraient vous laisser! Alors quoi? Il vaut mieux les bien traiter en leur donnant une bonne nourriture pour les cheveux—la Vigueur des Cheveux d'Ayer. Les cheveux cessent de tomber, ils deviennent doux et soyeux, et toute la riche couleur foncée revient aux cheveux gris. Vendue depuis 60 ans.

J. C. AYER CO.,
yw Lowell, Mass.

BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

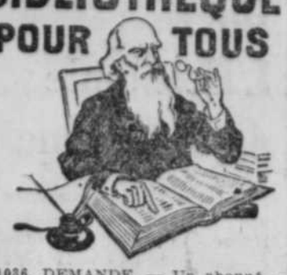

1036. DEMANDE. — Un abonné. — Veuillez avoir la bonté de m'envoyer l'adresse de celui qui est chargé d'engager les mécaniciens de locomotives pour le Grand Tronc Pacifique.

RÉPONSE: — Il n'y a personne dans le moment dans la compagnie du Grand Tronc Pacifique qui a pour mission spéciale d'engager des mécaniciens. Il vous faut vous adresser actuellement pour cela à M. Joseph Hobson, bureaux généraux du Grand Tronc, 94 rue McGill, Montréal.

1037. DEMANDE. — R. Tougas, 18 rue Dominion, Sainte-Cunégonde. — Auriez-vous la bonté de me dire s'il existe des campagnes qui engagent des hommes pour les compagnies de chemins de fer, ou plutôt, qui préparent les hommes pour ces compagnies: tel que chauffeurs, mécaniciens, etc., et si l'"Association Railway," de New-York, existe et si elle fait métier de préparer les hommes et aussi si vous pensez qu'elle fait les choses honnêtement.

RÉPONSE: — Nous ne connaissons pas de compagnies ou de sociétés qui fassent une spécialité de préparer les mécaniciens ou les chauffeurs de chemins de fer. Il existe dans toutes les grandes villes du Canada et des Etats-Unis des compagnies qui engagent des hommes pour aller travailler sur les chemins de fer et ailleurs. Ainsi nous avons à Montréal: la "General Employment Agency," 409 rue Saint-Jacques; "The Colonial Employment Bureau" 407 rue Saint-Jacques; "The General Labor Co.," 356 rue Saint-Jacques; "The Dominion Employment Agency," 185 rue Saint-Jacques, etc.

Nous savons qu'il existe à New-York, une compagnie connue sous le nom de "Railway Association Co," mais nous ne pouvons pas nous prononcer sur la réputation de son commerce.

1038. DEMANDE. — Chercheur Trifluvien. — Je voudrais savoir où je pourrais me procurer un livre dans lequel on donne les explications des marques des arpenteurs. Par exemple, je trouve sur le tracé d'un chemin de fer, un piquet, marqué: L. 1037 + 50 E. C. et encore C. O. 3.

Il n'existe pas de livre qui traite des marques des arpenteurs. D'ailleurs chaque arpenteur à ses marques particulières.

Vous trouverez peut-être quelques renseignements qui vous conviendront dans le traité "Gillispie," sur l'arpentage. Ce livre se trouve dans toutes les bonnes librairies de Montréal.

1039. DEMANDE. — Georges H. — Pouvez-vous me donner l'adresse du secrétaire-trésorier du bureau des arpenteurs de la Puissance du Canada.

RÉPONSE: — Il n'existe pas d'association d'arpenteurs de la Puissance, mais chaque province du Dominion possède par exemple son association et le secrétaire-trésorier de celle de la province de Québec est M. Chas. Edouard Gauvin, Québec.

1040. DEMANDE. — A. Z. — S'il vous plaît de me dire à quelle institution l'on pourrait suivre les études de notariat et combien d'années sont requises.

RÉPONSE: — Dans toutes les universités canadiennes. Si l'on suit les cours d'une université, trois ans sont requis. On peut se contenter d'apprentir à un bureau de notaire sans suivre les cours de l'université: alors les études sont de quatre années.

1041. DEMANDE. — Armand. — Voulez-vous me dire: 1o Quand auront lieu les examens des sténographes officiels? 2o combien de mots exige-t-on? 3o quel est le salaire? 4o obtient-on une position à la Cour immédiatement après avoir subi un bon examen?

RÉPONSE: — 1o Pas de date fixe. C'est le conseil du Barreau qui la détermine; 2o on exige 140 mots à la minute, pour l'examen; 3o il n'y a pas de salaire régulier; chaque sténographe gagne selon son travail; 4o pour pouvoir travailler en Cour, il faut être nommé à cet effet par le protonotaire.

1042. DEMANDE. — Georgette. — Voulez-vous être assez bon de me dire de quelle sorte de métal est le petit morceau que je vous envoie?

RÉPONSE: — Ce n'est pas un métal, ni même un minéral, c'est une scorie quelconque sans aucune valeur.

1043. DEMANDE. — V. T. U. — Connaissez-vous un moyen pour empêcher la mauvaise haleine?

RÉPONSE: — Quand la mauvaise haleine provient du nez ou de la bouche, il faut faire disparaître la cause. Généralement c'est le catarrhe qui cause cette fétidité de l'haleine; quelquefois aussi l'estomac contribue à ce désagrément.

En tous cas, des gargarismes fréquents avec un liquide à base de menthe et de chlorure donnent de bons résultats.

1044. DEMANDE. — Bobine. — Pourriez-vous m'indiquer le fonctionnement des allumoirs électriques? comment les fabriquer?

RÉPONSE: — On ne peut vous donner tout au long le moyen de fabriquer des instruments thermiques électriques si vous n'êtes pas familiarisé avec la science de l'électricien. Les allumoirs électriques sont ordinairement composés d'un fil de platine rendu incandescent par le courant d'une pile sèche. Les allumoirs pour becs de gaz sont fondés sur l'extra-courant d'une bobine de self-induction ou la décharge brusque d'un condensateur chargé par une machine électrostatique. On fait ainsi des allumoirs pour cigares et cigarettes avec fils de platine fin, noyés dans de l'amiante.

1045. DEMANDE. — St Johnsbury. — Mes félicitations pour la réponse à la demande No 813.

J'aime à croire qu'avec le même tact exquis que vous avez donner la définition philosophique de la femme, vous voudrez bien donner celle de l'homme. "Chacun son tour."

NE DITES PAS

"J'ai tout fait pour ma toux, rien ne m'a soulagé."

Vous n'avez rien fait si vous n'avez pas essayé LE REMEDE ANTISEPTIQUE VOLATIL SI EXTRAORDINAIREMENT SUPERIEUR à tout ce qui a été découvert jusqu'à ce jour.

Vous n'avez rien fait si vous n'avez pas essayé les

CAPSULES CRESOBENE

C'est le SEUL médicament qui puisse PREVENIR OU GUERIR INFAILLIBLEMENT: TOUX, MAUX DE GORGE, ENROUEMENT, RHUMES, BRONCHITES, GRIPPE, ASTHME, EMPHYSEME PNEUMONIE, ETC.

Surtout n'employez que les

CAPSULES CRESOBENE

En vente dans toutes les pharmacies, au prix de 50c le flacon, ou envoyées par la malle, sur réception du prix, en s'adressant à ARTHUR DECARY, pharmacien, dépositaire général, 1688 rue Sainte-Catherine, Montréal.

Vous Sentez-vous FAIBLE ?

Toussez-vous ?—Avez-vous le rhume de poitrine ou du cerveau ?—Etes-vous grippé ?—A tous ces maux—opposez le

VIN MORIN

"Créso-Phates"

le SEUL capable de les éloigner ou de les guérir.

Ce médicament est sans contredit le meilleur au monde pour renforcer les poumons—les voies respiratoires—le sang et tout le système général.—Il ne guérit pas seulement mais il est un tonique de premier ordre.

Interrogez les personnes guéries de maladies pulmonaires et presque toutes vous répondront qu'elles ne l'ont été que par le VIN MORIN "Créso-Phates".

Essayez-le dès maintenant et comptez sur votre guérison.

☞Se vend partout à des prix modiques. 1,12,21

ENCYCLIQUE AUX POLONAIS

Rome, 12. — Le pape a adressé une encyclique aux Polonais leur recommandant de travailler à la pacification de l'empire et de se soumettre à ses lois en évitant toute sédition.

Bagues ornées de pierres de fantaisie, pour demoiselles, $2.50 à $7.00. R. Hemsley, 255 Saint-Jacques. r

LA BOURSE

New-York, 12 décembre — Le marché a montré encore aujourd'hui une force extraordinaire pendant la première heure, à la dernière heure une légère réaction se fit sentir.

Les spécialités ont encore avancé plus largement que les autres titres. Le Steel Prefered a fait un nouveau record à 106 et le Steel Common a montré la plus grande activité. Le Reading a été en grande demande pour le compte de Londres. Les stocks de Gould ont été achetés fortement, et l'on parle d'un fort mouvement de hausse dans ces titres pour la fin de la semaine.

Vente à midi de 621.100.

A MONTREAL

Le Steel Common a fait un bond ce matin, de 20¾ où il était il y a quelques jours, il ouvrait à 22¼ pour se rendre jusqu'à 23. Les ordres d'achat venaient surtout de Boston.

Le Steel Preferred et les débentures ont une forte tendance à la hausse.

Le Détroit, le Pacifique, le Toledo et le Power ont montré plus d'activité que d'habitude. Le Detroit a gagné ½ point, le C. P. R. a été ferme, le Power hésitant.

Un bon signe sur notre échange, c'est qu'on y voit de l'activité seulement quand le marché de New-York est fort, ce qui indique un marché très solide.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L-G Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue Saint-François-Xavier, nous ournissent le raport suivant, à 12 heures 30 p.m.

STOCKS	Vend	Ach	STOCKS	Vend	Ach
Can-Pacific..	174½	173¾	Can.C.C.	.....	45
C.P.R.New..	.....	.....	Dom. Cot..	.....	.....
Minn St.Paul	.....	.....	Bds. L.Grant	.....	.....
sso Com .	140	137	" C.Can.c.	.....	.....
M.S.R. ..xd	235	231¾	" D.Coal	.....	.....
M.S.R. New	.....	.....	" D.I.&S.	86½	85
Tor.R.R..	106	103¾	" M.St.Ry	.....	.....
T.C.E.R..xd	116	114¾	" N.S.S. ..	.....	.....
Det.E.R.xd.	95	94¼	" Ogil. Co.	.....	.....
Toledo	33¼	32¾	" Textile..	.....	.....
Halifax	104	102	" M.L.&P	.....	.....
Hav. Com...	.....	.....	" Winn...	.....	.....
St John R....	.....	.....	L. Pref....	.....	.....
Win.E.R....	.....	.....	" W. E.R.	.....	.....
West India..	.....	.....	" Lake W.	.....	.....
R.&O.N.C.	69½	68	Sao Paulo..	.....	.....
M.L.&P..xd	89	88	B.Mont.....	260	255
N.S.S.&C....	68	64¾	B.Mols....	260	225
N.S.S.&C.Pf	24	22½	B.Tor.....	.....	.....
D.I.&S.Com	70½	70	B.Merc.....	.....	.....
D.I.&S.Pfd.	80	76	B. Royal...	228	220
L. Pulp Pr....	...	...	B.N.Scot....	275	270
M. Tel....	.....	.....	B.E.Tow	.....	.....
Bell Tel....	160	157	B.Queb	.....	139½
Rights....	...	...	B.Nation....	.....	.....
Ogil.Mill.Co.	.....	.....	B.Union....	144½	140
Og.M.Pr....	130	127	B.Com.....	170	.....
Mack.Co.C..	31¾	30¾	B.Imper....	.....	.....
Mack.Co.Pf	72¾	72¼	B.Hoch....	143	.....
Mg S.W.Co.	.....	.....	E. Dom.....	.....	.....
M.L.S.W.pf.	.....	.....	B.Stand....	.....	.....
D.Coal Com	.....	.....	B.Ottaw....	.....	.....
D.Coal Pfd..	76¼	75	B.Onta.....	.....	.....
Mont.Cot.xd	.....	144¾	B.N.A.....	.....	.....
Textile Pf..	.....	.....	L.W.Ws Com	.....	.....
Merch.Cot ..	.....	.....	L.Wds Pfd..	.....	.....

VENTES DE L'APESR-MIDI

Toledo Rails. — 25 à 33.
Mackay Common. — 50 à 51.
Iron Prefed. — 50 à 71, 2 à 70.
Textile Pref. — 100 à 100.
Toronto Rls. — 52 à 103¼.
L. Pulp Prefeu. — 50 à 102.
Detroit Unit. — 125 à 22, 25 à 22¾, 50 à 22½.
Detroit Unit. — 25 à 94, 10 à 94¼, 25 à 94 1-8.
Scotia Common. — 50 à 67½, 25 à .. 5-8.
Iron Bonds. — 10000 à 85½.
War Eagle. — 100 à 24.
Halifax Bonds. — 2000 à 105 et intérêt.
Mo. Cotton. — 100 à 134.
Textile Bonds. — 5000 à 96¼ C., $183.33 à 96 B.
Bell Telephone. — 25 à 158.
Bank of Mont. — 15 à 254.

COTES

Textile Bonds A. B. D. — 100, 96 3-8.
Textile Bonds C. — 96½, 96 3-8.
L. Textile Prefed. — 101, 99 7-8.
Havana Common. — 38, 35.
Havana Prefed. — 80, 75.
Duluth Common. — 21, 20.
Duluth Prefed. — 41, 40.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

D. Iron Common. — 100 à 22¼, 200 à 22½, 200 à 22¾, 100 à 23, 10 à 22¾, 100 à 22 7-8, 50 à 23¼, 50 à 23, 25 à 22¾, 200 à 23.
Detroit Unit. — 5 à 94½, 50 à 94, 75 à 95, 50 à 94¾, 50 à 94½.
Mont. Power. — 200 à 88½, 10 à 88¾, 25 à 88 3-8.
D. Iron Prefed. — 100 à 71, 22 à 70, 50 à 70¼.
Toledo Rails. — 100 à 32 7-8, 25 à 33, 100 à 32 7-8.
Toronto Rails. — 50 à 104, 25 à 104½.
Mackay Common. — 100 à 51.
C. P. R. — 100 à 173½, 60 à 173¾, 30 à 174.
Coal Common. — 25 à 75¼.
Switch Prefed. — 11 à 113.
War Eagle. — 900 à 24¾.
Bank of Mont. — 8 à 256.
Sao Paulo Bonds. — 500 à 94.
Mont. Street. — 2 à 233.
Rich. et Ont. — 5 à 68.
Cable Coup. Bonds. — 1000 à 95.
Textile Bonds. — 2500 à 96 A., $150 à 96 A., 2000 à 96¾ C.
Merch. Bank. — 50 à 160.
Textile Prefed. — 25 à 100, 16 à 100, 6 à 66 à 100, 33.33 à 100, 175 à 100, 5 à 100.
Iron Bonds. — 9000 à 84¾ et intérêt.

COTES

Textile Bonds A. B. — 96.
Textile Bonds C. — 96½, 96.
L. Woods Common. — 95, 80.
Havana Common. — 37½, 35.
Havana Prefed. — 80, 77.
Textile Prefed. — 105, 100.

UNE SUGGESTION POUR LES FETES

Ce secrétaire de dame, couleur acajou ou chêne doré... **$4.28**

20% à 33⅓% Sur tous les Articles achetés durant Décembre.

PAPIERS A TAPISSER:

Vous ne trouverez pas une autre maison qui vous donnera 20 pour cent d'escompte comme nous le faisons en ce moment. Voilà une rare occasion de pouvoir embellir et décorer votre maison pour les fêtes de Noël et du jour de l'an. Tous nos papiers à tapisser, quels qu'ils soient, sont sujets à 20 pour cent d'escompte.

N. G. Valiquette LIMITED

1547-55 rue Ste Catherine. x

Joseph Fortier

FABRICANT-PAPETIER

210 RUE NOTRE-DAME OUEST

Est à recevoir un assortiment considérable de nouveautés pour les fêtes, telles que bourses, porte-cartes, calendriers de fantaisie et nouveautés pour bureaux qui, ajouté à son assortiment de marchandises régulières, en feront un rendez-vous désirable pour cadeaux de fêtes, tant sous le rapport de l'utilité que sous celui de l'agréable. 306—mjs—n

PRETS SUR IMMEUBLES

avec intérêt aux taux courant et à conditions faciles de paiement. Prix bas. Pas de délais.

Montreal Loan & Mortgage Co.

mn-a 141 Notre-Dame Ouest, Coin St Jean

PAR BENNING et BARSALOU

VENTE SPECIALE

500 Rouleaux de Prélarts A L'ENCAN

Grandeurs assorties, Dessins nouveaux

JEUDI, 14 DECEMBRE 1905, à 10 a.m

Nous attirons l'attention du Commerce sur cette vente importante.

En lots convenables aux acheteurs, à nos salles,

BENNING, BARSALOU & Co., Ltd.
33-3-x 55 rue St Sulpice.

PAR T. W. FOSTER

A VENDRE, à l'encan, mardi, 12 décembre, à 10,30 a. m., à nos écuries, 605 rue Saint-Paul, tout le roulant de la Curtin Cartage and Express, comprenant 35 gros chevaux de travail pesant de 1200 à 1500 livres, 25 harnais doubles de travail forts, 15 harnais simples, 10 harnais pour camion, 12 wagons lorry doubles en acier, 6 wagons lorry simples, wagons express doubles et simples, toile cirée, traineaux doubles et simples, express et box, aussi nombre d'autres articles trop nombreux à énumérer. Le lot ci-dessus sera vendu absolument sans réserve, pour clore la succession. Visibles à nos écuries, 605 rue Saint-Paul, lundi matin.

T. W. FOSTER & CO., Encanteurs.

Tél. Main 3265 et demandez des renseignements complets. 31—4

PAR RAE & DONNELLY

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

AVIS PRELIMINAIRE

Aronson & Rutenberg,

PRETEURS SUR GAGES

Vente Très Importante

D'OBJETS MIS EN GAGE ET NON RECLAMES

Comprenant une grande quantité de bijouteries de prix, diamants, montres, vêtements, etc.

Nous attirons spécialement l'attention sur une grande variété de magnifiques bagues avec diament, broches, épingles et articles de fantaisie, convenables pour cadeaux des fêtes. Cette vente aura lieu

Mercredi et Jeudi, 20 et 21 Déc.,

A nos salles, Nos 241-243 rue Saint-Jacques. Plus de détails dans "La Presse" de samedi.

RAE ET DONNELLY, Encanteurs.

33—3

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis à "La Presse" par E. & C. Randolph, courtiers, 57 rue Saint-François-Xavier.

VALEURS	Ouv.	12.30	VALEURS	12.30	Ouv.
Am. Car., F.	40¼	39¾	Kan & Tex.	35¾	35¾
" pr	99	100	" prf...	88	88
Am. C. Oil...	.....	.....	Leville & N.	183¾	182¾
Am. Loc. C.	68½	68¾	Man. Elev..	.....	.....
A.L. Copper	97¾	97¾	Missouri P..	102¼	104¾
A. Smel. C..	135	135¾	Metrop. Tr.	117¾	119¾
" prf.	130	130¾	Norf. & W..	84¾	85¼
A. S. R. Co.	147	147¾	M.St.P.&SSM	137¾	137¾
A.T. & S. F.	87¾	87¾	" prf.	.....	.....
" prf.	.....	.....	N.Y.C.&Hud.	154¾	154¾
Balt. & Ohio	113¼	113¾	N.Y.O.&W.	54	54¼
" prf.	.....	.....	Nat. Lead.c.	81¼	81¾
B. R. T.....	88	86¾	Pac. Mail...	50¾	50½
C. & A.. C..	.....	.....	Penn. R. R.	141¾	140¾
Can. Pac....	173¾	173¾	Pr. Steel c..	86¾	86½
Can. South..	.....	.....	People's G..	106	106
Ches. & Ohio	55¾	55¾	Pit. & Read.	140¾	140¾
C. & N. W....	219	219	" 1 prf...	.....	.....
C. & N. M.P.	180	177¾	" 11 prf...	.....	.....
C.R.I. & Pac	.....	.....	Rock Island	26	25¾
" prf....	.....	.....	South Ry.c.	35¾	35¾
Con. G.N.Y.	178¾	180¾	" prf....	.....	.....
Col. F.I....	47	49¾	South Pac..	70	69¾
C.C.C.&St.L.	104¾	104¾	Tenn. C.&I.	141	141¾
D. L. & W....	.....	.....	Texas Pac..	34¾	34¾
Del. & Hud.	225	225	Twin City..	115	115
Det. Un. Ry	94½	95	U.S.L. Com.	.....	.....
D. & Rio G	37¾	37¾	" prf.	.....	.....
" prf....	89	89¾	U.S.S. Com.	39	39
D.S.S.& A..	20¾	20¾	" Prf.	106	106¾
" prf....	40¾	40¾	U.S. Rub.c.	57	56
Erie Rail d.	48¾	48¾	" pref.	.....	.....
" 1 prf.	74	74	U.Pac. com.	142¾	141¾
" 11 prf.	61¾	61¾	" pref.	.....	.....
G. Western..	21¾	21¾	Wabash	20¾	20¾
Gen. Elect..	183¾	184¾	" prf.	41¾	41¾
Hock. Val..	.....	.....	W.U. Tel.C.	92¾	92¾
Ill. Cen.....	177	177¾	Wis. Co.....	29¾	30

PAR MARCOTTE FRERE

GRANDE VENTE au COMMERCE

Mercredi et Jeudi, 13 et 14 Décembre, à nos salles, rue St Jacques, à 10 hrs chaque jour.

Un fonds de $16,500.00 de nouveautés assorties, comprenant 85 caisses de marchandises variées, tweeds, serges, étoffes à robes, bas, gants d'hiver, mitaines, cravates, couvertes en laine, corsets, sous-vêtements, toiles de ménage, articles de modes, rubans, chemises, lingerie, flanellettes.

Un gros stock de vêtements confectionnés pour hommes et enfants, au montant de $15,000.

Pardessus, gilets de dames, capelines, étoles en fourrure, cardessus doublés en fourrure, etc.

Un stock de chaussures, claques, etc., au montant de $3,000.

Un stock de jouets considérable, propre au commerce des fêtes.

50 caisses d'articles de fantaisie et autres marchandises. Sans réserve et en lots pour le commerce.

Conditions faciles.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

32—3

Avis de Vente

Dans l'affaire de

G. A. EMARD, Epicier,

1949 rue Notre-Dame, (anc. numéro). Failli.

Le soussigné vendra à l'encan public, à la place d'affaires du failli, jeudi, le 14 décembre 1905, à 11 heures de l'avant-midi, l'actif cédé en cette affaire, d'après l'inventaire:

Stock d'épiceries, vins et liqueurs	$ 358.13
Ameublement et fourniture du magasin	126.25
Licence pour la vente des liqueurs	210.00
Loyer et taxes à échoir au 1er mai 1906	125.00
	$1,019.38

Le tout sera vendu argent comptant, plus 1 pour cent, droits du gouvernement. Un dépôt de 20 pour cent sera requis sur adjudication. Le magasin sera ouvert pour inspection, mercredi, le 13 décembre 1905. L'inventaire est visible à mon bureau.

F. X. BILODEAU, Curateur. 13 rue St Jacques, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 7,9,12

PAR WALTER M. KEARNS

VENTE A L'ENCAN

Stock de Ferme, Chevaux, Bestiaux, Instruments Aratoires, Foin, Etc., pour le compte de la Succession Dan Ryan, à la ferme, près de la Barrière de la Petite Côte,

Jeudi, 14 Décembre 1905, à 10.30 A. M.

3 chevaux de trait, 1 Cheval de promenade, 4 Vaches à lait, (fraîches vêlées), 2 Génisses (1 an), 1 jeune Taureau, 1 Faucheuse "Deering" (n'ayant presque point servi), 1 Faucheuse "Buck-Eye", 1 Râteau (ball-bearing), Charrues doubles et simples, Herses en Fer et en Bois, 2 Cultivateurs, 1 set de Vanneur, Semoir, Cultivateur à main, Saupaudreur de Vert de Paris, Planteur de Patates, Baratte, un lot de Couches Chaudes avec Châssis, 1 lot d'Outils, 3 Harnais de travail simples, 2 Harnais doubles, 2 Harnais légers, 5 Robes de Buffle, (3 étant exceptionnellement en bon état), 1 Charrette à Foin, 2 Charrettes Ecossaises, 3 Voitures de Marché, 1 Bobsleigh, Traineaux simples, 1 Traineau de Promenade, 2 Boghles à 2 sièges, ainsi qu'un quantité d'autres articles. Aussi, une grande quantité de Foin et un lot de Plants de Rhubarbe.

WALTER M. KEARNS, Encanteur.

Prenez les chars de l'Avenue Papineau jusqu'à la traverse de la ligne du Chemin de Fer du C.P.R., ou les chars de la rue St Denis jusqu'à la rue Beaubien, l'emplacement est tout près de ces deux points. 9,12,13.

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal

Avis est par le présent donné qu'un dividende de huit dollars et un bonus de deux dollars par action sur le capital de cette Institution ont été déclarés et seront payables à son bureau chef, à Montréal, le et après MARDI, LE 2 JANVIER PROCHAIN

Les livres de transferts seront fermés du 15 au 31 décembre prochain, ces deux jours compris.

A. P. LESPERANCE, Gérant.

Montréal, le 30 novembre 1905. 25—26

Département des Chemins de Fer et Canaux

CANAL LACHINE

AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et portant à l'endos "Soumission pour Bassin", seront reçues à ce bureau jusqu'à mardi, le 19 décembre 1905, pour la construction d'un mur en béton au Bassin Saint-Gabriel No 1.

On pourra se procurer les devis, formules de soumission et tous renseignements en rapport avec l'ouvrage, le et après le lundi, 11 décembre, 1905, au bureau de l'Ingénieur Surintendant des Canaux de Québec, No 2 Place d'Armes, Montréal.

Le Département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre.
L. K. JONES, Secrétaire.

Département des Chemins de Fer et Canaux. Ottawa 4 décembre 1905.

Les journaux insérant cette annonce sans l'autorisation du département, n'en pourront réclamer le paiement. 31—5

PARJURE CONDAMNE

New-York, 12 — Joseph J. Cahill, de Brooklyn, qui a été convaincu de parjure, la semaine dernière, durant l'enquête électorale, a été condamné à deux ans d'emprisonnement, dans les prisons de Sing-Sing. La cour, sur la demande de l'avocat de Cahill, a suspendu la sentence, pour une semaine, afin de permettre à celui-ci de faire appel.

Pardessus en drap doublés et garnis de fourrures, valeur, $80.00, $100.00, $125.00, $150.00, pour $60.00, $75.00, $90, et $100.00.

CHAS. DESJARDINS & CIE, 1533 à 1541, rue Ste Catherine.

Bagues ornées de pierres de fantaisie, pour bébés, $1.00 à $3.50. R. Hamlay, 255 Saint-Jacques. r

L'Evénement venant---La Vente de Janvier Hamilton's

☞Commençant demain, mercredi, notre magasin restera ouvert tous les soirs jusqu'à Noël, afin d'accommoder tous les clients ne pouvant acheter de bonne heure durant la journée.

La Réception de Santa Claus à notre Magasin

Hamilton's a été choisi pour garder Santa Claus

Une foule d'échantillons de ses plus beaux présents de Noël ont été envoyés ici, et tout ce que vous avez à faire c'est de venir ici et lui dire ce que vous désirez avoir et nous verrons en ce que vous les ayez en temps. Nous sommes son représentant en cette ville et nous devons faire tout ce qu'il nous enseignera, nous voudrions pas oser désobéir le bon vieux père de Noël, — quand bien même il le voudrait.

La vignette ci-dessous représente LA VIE REELLE DE SANTA CLAUS recevant les enfants à notre magasin. Soyez sûr de venir le voir demain en aucun temps, de 2 à 6 heures. Tous les bons petits garçons et fillettes sont invités et Santa vous présentera une belle boîte de bonbons.

Le prix de la chambre de réception est de 5 cents.

HAMILTON'S

Les Vitrines sont le pourparler de la Ville

Vous voyez en passant de jolis cadres très bien entourés de cèdre et de poches électriques renfermant une lumière resplendissante dans tous les coins, et donnant une pleine vigueur aux belles images de Santa Claus ; regorgeant une énorme quantité de jouets qui seront une surprise très agréable pour les petits enfants, la veille de Noël. Pour l'effet et l'originalité, elles ne pourraient pas être approchées dans cette ville.

Les étalages des vitrines embrassent une centaine de nouvelles idées pour des cadeaux de Noël, de sorte que si vous avez de besoin, une suggestion de faire un beau cadeau convenable, faites un point pour voir NOTRE ETALAGE DE VITRINES.

Les nouvelles boîtes JAPONAISES POUR CADEAU sont la dernière nouveauté et les meilleures valeurs en argent jamais montrées à Montréal. Les avez-vous vues ? Faites en bonne qualité fibre de paille japonaise en deux grandeurs, 12 x 3 et 14 x 5, et joliment décorées de couleurs et de braids dorés, très convenables pour gants, mouchoirs, articles de cou, parfums, patrons de blouses, etc., etc. Nous contrôlons la vente de celles-ci en cette ville . . . . . Prix . . . . . **15c et 25c**

Nous sommes à montrer, cette saison, le plus grand stock de Jouets, Poupées et Jeux

d'aucun magasin de cette ville, ce qui est, nouveaux jouets comme vous pouvez le constater vous-même que nous portons jamais aucune balance de stock d'année en année, tout ce que nous montrons est parfait et nouveau. Jouets pour l'enfant, pour le bébé, pour le garçon ou fillette et ainsi de suite. Ce sont les plus beaux jouets de toutes sortes faits par des mains expérimentées du monde entier.

CADEAUX DE NOEL SENSIBLES ET CONVENABLES

MAGNIFIQUES MANTEAUX EN DRAP KERSEY FINI SATIN POUR DAMES, dans les nouvelles longueurs populaires de 52 pouces, ajustement serré, doublé jusqu'au corsage, en noir seulement, Grandeurs 32 à 34, $15.00 . . . . . Mercredi, à **$9.98**

BELLES BLOUSES EN PEAU DE SOIE CYGNE POUR DAMES, dans les plus nouveaux tons, comprenant noir, garnies de plis de même tissu, Grandeurs 32 à 40, $2.75. Mercredi, à **$1.98**

GILETS DE CHAMBRE EN SOIE JAPONAISE POUR DAMES, bien piqués et joliment brodés de couleurs ciel, marin, vieux rose, cardinal, $5.00 . . . . . Mercredi **$3.98**

ROBES DE CHAMBRE EN SOIE JAPONAISE POUR DAMES, en bon coton piqué, ainsi que jolis cordons et élégamment brodés en couleurs, toutes les grandeurs et couleurs. Mercredi, ... **$10**

JUPONS DE SOIE TAFFETAS POUR DAMES, ciel, marine, cardinal, et noir, à large volant de remplis et d'un autre volant double, valeurs de $5.00 à $6.00. Mercredi, à **$3.75**

REDUCTIONS REMARQUABLES EN DE MARCHANDISES POUR LES FETES

SOIES FRANCAISES A BLOUSES DE HAUTE QUALITE, BRODEES, toutes de nuances désirables, valant de $1.00 à $1.75 la verge. Mercredi à **75c**

Mises en de jolies boîtes pour cadeaux.

EOLIENNES DE SOIE, UNIES ET DE FANTAISIE, en toutes nuances, comprenant noir et blanc, 46 pouces de large, valeur très spéciale à $1.00. Mercredi. **69c**

DELAINES FRANCAISES ET CHALYS, fonds clair, avec nouveau dessin Dresden, régulier 75c à 95c la verge. Mercredi à. **49c**

LONGUEURS DE BLOUSE DE SOIE, en de splendides boîtes, **$1.25 à $1.** chacune.

LONGUEURS DE BLOUSE DE FLANELLE, en de splendides boîtes, **$1.25 à $2.50** chacune.

Doylies Battenberg, en de dessins variés, 15 cents.

Centres de toile, Teneriff, 5 à 7 roulettes, à 5 cents.

Dessus d'oreillers, APPLIQUES SUISSE ET BRODE, à 25 cents.

CADEAUX DE FETES EN FOURNITURES DE MAISON, AU TROISIEME ETAGE

COUVERTURES DE TABLE, TAPESTRY, grandeur 2 x 2½ verges, $2.25. Mercredi à **$1.75**

DESSUS DE COUSSIN EN SOIE JAPONAISE, brodés de couleurs et dorés, toutes nuances, $1.00 à $2.00. Mercredi. **65c**

Rayures romaines pour rideaux ou draperies, 60c. Mercredi **50c**

NATTES DE COCO POUR PORTES, fibre de brosse solide, 50c. Mercredi. **35c**

NATTES DE COCO, 27 pouces de large, qualité extra, 45c. Mercredi. **35c**

Petites balayeuses à tapis, pour l'usage des enfants, mercredi. **15c**

Nous Garantissons la Pureté Absolue de nos Epiceries pour les Fêtes

2 PAQUETS CORINTHE NETTOYE pour	15c	PAQUET DE 1 LIVRE RAISIN SULTANA	10c
2 DOUZAINES DE CITRONS MESSINE pour	25c	1 DOUZAINE GROSSES ORANGES SUCREES	15c
4 BOITES DE POIS LOG CABIN, pour	25c	3 BOITES DE BLE-D'INDE LOG CABIN	25c

ESSAYEZ UN ECHANTILLON GRATIS DE NOTRE CHOCOLAT DE LAIT SUISSE, PETERS, ET DE CAFE DE MALT KNEIPP, SERVIS GRATUITEMENT A NOTRE RAYON DES EPICERIES DEMAIN.

LA CIE HAMILTON, RUES STE CATHERINE ET PEEL.

Our Daisy Rubbers

Ont une chic apparence et sont d'un style moderne qui leur est tout à fait propre.

De formes modernes pour aller à n'importe quelle chaussure.

N'ont jamais l'air malpropres ou embarrassantes.

Sont des plus agréables à porter.

Insistez pour avoir sur les claques que vous achetez la marque de fabrique "Our Daisy," qui signifie excellente durée d'antan. 306

Agents Vendeurs: JOBIN & SAMSON, 491 rue Saint-Valier, Québec, Qué., et QUESNEL & LESSARD, 15 rue Lemoine, Montréal, Qué.

L'OEUVRE DE LA TEMPETE

Du correspondant particulier de "La Presse"

Halifax, 12. — De tous côtés nous arrivent des rapports des dégâts causés par la tempête de dimanche. C'est sur les côtes du Cap-Breton qu'elle a sévi surtout. A Neils Harbor, 27 embarcations ont été coulées. Deux usines importantes ont été détruites par la mer. Les filets des pêcheurs même ont été jetés à la côte par les vagues qui en ont détruit un grand nombre.

Le steamer "Percy Caun" a également coulé durant la tourmente. La goélette à trois mâts "Ida M. Schaffner" a été jetée à la côte à Isaac's Harbor et est maintenant une perte complète. L'équipage a été heureusement sauvé. La goélette "Lake

Prêts à Commencer les Affaires à 8 a.m. précises

W. H. Scroggie LIMITEE

Rues Ste Catherine Université et Victoria

Le magasin sera ouvert le samedi soir et tous les soirs de jours d'affaires d'ici à la veille de Noel

Des ACHETEURS Enthousiastes de CADEAUX

ENVAHISSENT LE MAGASIN DE LA SATISFACTION

Servir plus de monde avec promptitude, et à votre satisfaction et à la nôtre, voilà ce que nous avons en vue quand nous vous conseillons de

PLUS QUE 10 JOURS D'ACHAT — FAIRE VOS ACHATS DE BONNE HEURE — Dans la journée / Dans la semaine / Dans le mois

Une autre chose que nous vous conseillons: S'il vous plaît, ap porter tous les petits paquets avec vous. Nos remerciements pour ce que vous avez fait dans ce sens, dans le passé.

Prêts à entrer en besogne avec ardeur à 8 a.m.

M. LOVELL offre à SANTA Un Exemplaire de

Ne vous chagrinez pas, mes enfants, je vais pouvoir trouver où vous demeurez tous. M. Lovell m'a envoyé un exemplaire du dernier Almanach des adresses, et la seule chose qui me manque pour que votre bonheur et le mien soient complets, ce serait de savoir la grandeur de vos bas. Veuillez donc pendre le vôtre, ce Noël-ci — n'empruntez pas celui de Papa ou de Maman, pensant pouvoir m'embêter; car vous n'aimeriez pas à trouver des étrennes convenables pour hommes ou femmes dans votre bas Noël au matin; c'est ce qui pourrait vous arriver si vous pendiez des bas autres que le vôtre. De beaux rêves et une confiance illimitée en Santa Claus, tels sont les souhaits de

Votre fidèle ami

Santa Claus.

Exemples de Pardessus Confectionnés pour Hommes

Voilà qui vous donnera une idée de ces vêtements irréprochables

125 pardessus Reefer en grosse frise gris foncé, finis avec haut collet de tempête et chaudement doublés de tissus à carreaux de fantaisie pour hommes. Grandeurs 36 à 44 pouces, mesure de poitrine. Prix régulier : $5.25. Prix spécial, mercredi $3.95

Pardessus de différents modèles, tous de genres nouveau siècle ; longs et larges du bas, pour hommes. Grandeurs de 33 à 42 pouces, mesure de poitrine, $7.95, $12.50, $15 . . . . . $18

CHEZ SCROGGIE, 2e ETAGE

Quelles Fourrures Acheter aux Enfants ?

Ce qui nous reste de nos bas en laine blanche, de différentes longueurs, légèrement salis, 55 seulement, pour enfants. Prix réguliers variant de 29c à 69c. Nous les écoulerons mercredi à, chacun. . . 15c

Casquettes pour enfants, dessus plat, avec calotte en velours, toutes les grandeurs pour les petits enfants. Prix spécial. $3.75

Au deuxième étage, chez Scroggie.

MANTEAUX DE FILLETTES ET DEMOISELLES

Occasions qui n'ont jamais été égalées à Montréal

Un achat spécial — voilà pourquoi le magasin de la satisfaction est en mesure d'offrir d'aussi beaux et élégants

Manteaux de $5 à $6 pour $2.98

Il n'y avait qu'une condition sur laquelle nous ne nous entendions pas : nous voulions annoncer le nom du fabricant, étant donnée sa réputation si enviable. Mais, lui, s'y opposait. Toujours est-il qu'il nous fallut céder, pour ne pas nous exposer à perdre une si belle occasion — la meilleure, en effet, de la saison.

Seulement 50 ulsters d'hiver, grandeurs pour fillettes de 4 à 14 ans, en 12 styles différents, dont nous donnons ci-contre le dessin de trois. Les tissus sont : mélanges de tweed et frise. La plupart sont avec collarettes et ceintures en arrière : garnis de miget. Si nous les avions achetés dans des conditions ordinaires, nous vous les aurions vendus de $5.00 à $6.50. Grâce à cet achat spécial, nous pouvons vous les offrir à $2.98

Il y aura sûrement foule dès 8 a.m.

Nous vous conseillons donc d'être au nombre des premières arrivées. Chez Scroggie, 2ème étage.

Rubans de Dresde de fantaisie, 25c la verge

Traits remarquables. La qualité et le style de ruban qui se vend le plus souvent à 35c et 40c la verge.

Cordes tirées des deux côtés, c'est pourquoi le ruban peut être bouilloné et faire d'élégants frisons variés, etc.

Un ruban excessivement en vogue pour boucles de fantaisie, ceintures, ceinturons et chapeaux, etc.

Combinaisons de couleurs d'une grande beauté et très nombreuses.

Tous les tons à la mode. Notre prix spécial, la verge. 25c

Au rez-de-chaussée chez Scroggie.

Ce qu'on trouvera au Rayon des Articles de fantaisie demain pour Cadeaux de Noel

Assortiment considérable. Peut-être que toutes ces choses se vendront-elles toutes avant la veille de Noël. Faites donc vos achats de bonne heure — dès à présent, ça fera votre affaire ainsi que la nôtre.

Cadres à photographie en métal, 25c à $3.00

Cadres à photographie en cuir mince, dessins en repoussé de fantaisie, de 25c à $1.50

Boîtes à faux-cols, manchettes et cravates, 35c à $1.25

Boîtes à faux-cols et à manchettes, en cuir massif, de la meilleure fabrique anglaise, 50c à $1.00

Boîtes à brosses militaires, en cuir massif. 50c

Statues en bronze, 25c à $3.00

Vases en verre, garnitures en argent, 25c à $1.00

Plateaux à cendres, en métal, 25c à $1.50

Encriers en métal, 25c à $3.50

Albums, 25c à $5.00

Chez Scroggie, rez-de-chaussée, à côté de l'entrée principale.

Fleurs en Papier de Soie pour Noel

Décorations pour Table

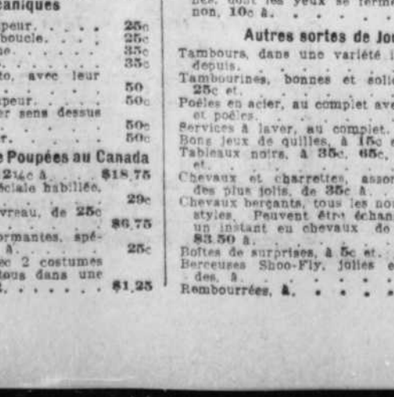

Très naturelles, et de forme et de couleurs. Vos hôtes vous féliciteront du bel aspect que présenteront vos tables et considéreront intérieurement la bonne fortune que vous avez eue de pouvoir vous procurer de si belles fleurs à cette époque de l'année.

Pour rendre l'illusion plus complète, nous les avons arrosées de parfum.

Oeillets de nuance rose, rouge et rose saumon. Chacun. . . 2½c

La douzaine. 25c

Roses Beauty, naturelles, jaunes, rouges ou roses, chacune. . . 5c

Ou la douzaine. 50c

Chrysanthèmes, nuances de blanc, jaune, rose, lavande et orange. Chacun. 5c

La douzaine. 50c

CHEZ SCROGGIE, REZ-DE-CHAUSSEE

Les Confortables PANTOUFLES DE MAISON auront toujours de la vogue comme CADEAUX

Cette vente de Pantoufles pour Noël est une des mieux réussies jamais faites par le Magasin de la Satisfaction.

Le caractéristique d'une vente à bon marché et ce que vous avez à connaître, c'est le prix. Par exemple, demain, vous pourrez acheter :

Des pantoufles en magnifique velours, (tel que la vignette No 4), jolis dessins Paisley, belles doublures en feutre soyeux, semelles en chanvre tissé, grandeurs 3 à 7 pour dames. La paire 45c

Même style, grandeurs pour enfants, à la pair. 35c

Pantoufles en joli satin piqué (tel que vignettes No 3), de couleurs, noir et cardinal; garnitures en fourrures assorties. Grandeurs 7, 8, 9, et 10 pour enfants. Prix de vente la paire 45c

Une grande variété de pantoufles en feutre pour hommes, la paire, de 59c à $2.00

CHEZ SCROGGIE, 2e ETAGE

Jeux de toutes sortes au Rayon des Jouets—Afin de rendre heureux les enfants

Anciens jeux sous une forme nouvelle — plus intéressants et plus solides. Jeux nouveaux aussi. Si le garçonnet veut une locomotive, vous pourrez lui en donner une qui marchera, et avec des chars, aussi. Si la fillette préfère une poupée, vous pourrez lui en acheter une dont les actes seront presqu'aussi intelligents que ceux d'un bébé. Elle ouvrira les yeux et les fermera; aura des cheveux naturels, etc., se tiendra debout seule; s'assoiera sur une chaise, etc. Les jouets de nos jours ne sont pas des objets fragiles, se cassant facilement, mais sont pour la plupart de longue durée, et aussi instructifs qu'un cours dans les jardins de l'enfance affiliés à nos écoles.

Venez voir le merveilleux étalage de nos Jouets Mécaniques

Voyez le meunier grimpeur. 25c

Voyez le boucleur de boucle. 25c

Voyez la souris blanche. 35c

Voyez la mule qui rue. 35c

Voyez les soeurs Auto, avec leur chien 50

Voyez le pompier grimpeur. 50c

Voyez le chemin de fer sens dessus dessous. 50c

Voyez le clown jongleur. 50c

Le plus grand choix de Poupées au Canada

Poupées habillées, de 12½c à $18.75

Voyez notre poupée spéciale habillée, pour. 29c

Poupées, corps en chevreau, de 25c à $6.75

Voyez nos poupées dormantes, spéciales, en chevreau, à 25c

Poupées habillées, avec 2 costumes et deux chapeaux, tous dans une boîte, 60c, $1.15 et. $1.25

Têtes de poupées, blondes ou brunes, dont les yeux se ferment ou non, 10c à. 45c

Autres sortes de Jouets

Tambours, dans une variété infinie, depuis. 25c

Tambourines, bonnes et solides, à 25c et. 30c

Poêles en acier, au complet avec pots et poêles. 54c

Services à laver, au complet. 30c

Bons jeux de quilles, à 15c et. 30c

Tableaux noirs, à 35c, 65c, $1.09 et. $2.45

Chevaux et charrettes, assortiment des plus jolis, de 35c à. $35.00

Chevaux berçants, tous les nouveaux styles. Peuvent être échangés en un instant en chevaux de selle. $3.50 à. $25.00

Boîtes de surprises, à 5c et. 10c

Berceuses Shoo-Fly, jolies et solides, à. 85c

Rembourrées, à. $1.25

L'HON. M. LOMER GOUIN EST ACCLAME

Suite de la page 7

La province de Québec est le centre, je dirai le coeur, l'âme de la nationalité canadienne-française. Il fallait un dépositaire fidèle pour veiller à la garde de ses droits et privilèges. Le peuple, comprenant bien l'importance d'avoir à sa tête un homme de talent supérieur au dévouement inaltérable pour sa race ; le peuple, dis-je, se rendant bien compte du soin jaloux, intransigeant, avec lequel il faut voir à la conservation de sa langue, de ses institutions et de ses lois, a confié ce dépôt sacré à l'honorable M. Gouin.

Le peuple croit en lui, il sait qu'il aime profondément sa province, qu'il la veut grande, prospère, instruite, qu'il désire la voir marcher fièrement à la tête de ses huit soeurs les éblouissant de sa beauté et ses richesses.

Nous avons ici ce soir, parmi nous un autre défenseur de nos justes revendications, s'il y avait lieu. Nous avons toutes raisons de croire, d'ailleurs le passé est là pour l'attester, que le créateur, le père des deux nouvelles provinces de Alberta et de la Saskatchewan, n'oubliera pas la vieille soeur pour choyer exclusivement ces deux soeurs jumelles, dernièrement nées.

M. R. LATULIPPE

Nous donnons maintenant le passage suivant du discours de M. Latulippe:

"Lorsque nous jetons un regard sur le passé nous éprouvons un vif sentiment d'orgueil et de patriotisme en constatant les progrès éclatants que nous avons faits, et il nous semble, alors, entendre de toutes les provinces un concert de louanges à l'adresse de nos gouvernants qui ont élevé le sentiment de leur devoir au-dessus des haines et des préjugés, et dont le dévouement aux intérêts du pays n'a pas d'égal que leur patriotisme.

L'agriculture, le commerce et l'industrie se sont développés d'une manière prodigieuse. Ces trois éléments de la richesse et de la puissance des peuples nous ont valu l'admiration de l'étranger.

Sous l'humble toit, comme dans la demeure resplendissante au soleil, règnent la paix, la concorde et la prospérité.

Nous avons entrepris la construction d'un immense chemin de fer qui sera une des merveilles du XXème siècle— Le Transcontinental reliera les rives des deux océans, fera surgir du sol comme par enchantement, de nouveaux centres industriels et commerciaux qui contribueront à la prospérité et à la gloire du Canada.

L'hon. M. McCorkill, trésorier provincial et M. Jérémie Décarie ,répondirent à cette santé.

M. P. R. Du Tremblay, président du club Papineau, proposa en termes très éloquents la santé du gouvernement provincial:-.

Le sénateur Cloran et M. Camille Piché, député de la division Ste Marie y répondirent avec le talent qu'on leur connait.

M. Arthur Ecrément, le fin et délicat littérateur que l'on connait proposa la santé des clubs libéraux.

M. Joseph Archambault, M.P., trouve des accents admirables pour répondre à ce toast.

Les autres santés furent les suivantes:

Le travail proposée par M. Gareau, réponse par M. Brunet.

La presse, proposée par M. Honoré Gervais, réponse par M. Charles Robillard.

Voici la liste des convives:

LES CONVIVES

M. Honoré Gervais, M. P., président ; L'hon. M. Gouin, premier-ministre de la province de Québec ; sir Wilfrid Laurier, l'hon. M. Ross, ex-premier ministre d'Ontario ; l'hon. M. Casgrain, sénateur ; l'honorable N. Graham, ex-ministre dans le cabinet Ross ; M. Bruneau, ex-M.P., de Richelieu ; l'hon. M. Tessier, sénateur ; M. Fortier, M. P., de Lotbinière ; l'hon. M. McCorkill, secrétaire provincial ; M. P. H. Roy, M. P. P., de Saint-Jean ; M. Godfroy Langlois, M. P. P., de la division Saint-Louis ; M. J. A. Chaurest, M. P. P., de Jacques Cartier ; M. L. J. Décarie, M. P. P., d'Hochelaga ; M. Walker, M. P. P., de Huntingdon ; M. Peter McKenzie, M. P. P., de Richmond ; M. Jos Morin, M.P., de Saint-Hyacinthe ; M. J. E. Caron, M.-P., de L'Islet ; l'hon. Dr Guérin; l'hon. M. Thibodeau, sénateur; l'hon. M. Pérodeau, conseiller législatif; M. le Dr Côté, M.-P.-P., de Saint-Sauveur de Québec; M. le Dr Jobin, de Québec-Est.

L'hon. Robert Mackay; l'hon. M. Choquette, sénateur; l'hon. M. Aug. Tessier, ministre de l'Agriculture à Québec; l'hon M. Cloran, sénateur; M. Camille Piché, M.-P.; M. La Lavergne, M.-P.; de Drummond - Arthabaska; M. Jacques Bureau, M.-P.; de Trois-Rivières; M. le Dr. Desjardins, M.-P., de Terrebonne; M. Eloi Archambault, M.-P., de Berthier, l'hon. M. Adélard Turgeon, ministre des Terres de la Couronne, à Québec ; l'hon. M. Rodolphe Roy, secrétaire provincial à Québec ; l'hon. M. E. B. Garneau, conseiller législatif à Québec ; M. E. B. Devlin, M. P., de Hull ; M. le Dr L. J. Lemieux, M. P. P., de Gaspé ; M. E. B. Carter, M. P. P., de Saint-Antoine, Montréal ; l'hon. M. Ward, conseiller législatif, à Québec ; M. Ed. H. Panet, M. P. P., de Portneuf ; M. Alfred Marchildon, M. P. P., de Nicolet ; M. Joseph Gosselin, M. P. P., d'Iberville ; M. F. X. Gosselin, M. P. P., de Missisquoi ; M. J. O. Mousseau, M. P. P., de Soulanges ; M. A. Girard, M. P. P., de Rouville.

Remarqués parmi les convives :

MM. C. H. Walling, Waterloo, P. P.; F. H. Daigneault, M. P. P., Actonvale ; Hon. Ernest F. de Varennes, conseiller législatif, Waterloo, P. Q. ; Pantaléon Pelletier, M. P. P., Sherbrooke ; O. B. Rivet, boucher, Sainte-Catherine ; Benjamin Drolet, Montréal ; E. Napoléon Hébert, ancien échevin ; Joseph Nantel, marchand de provisions; J. Roch Vallières, hôtelier; E. Tétrault, rentier, Michel Campeau, maître de poste; Jos. Malo, marchand de glace; Honoré Lafleur; Dr P. E. Maurice; N. Gravel ; George Gauvreau, Théâtre National; John Case, White Hall, N.-Y.; Emile Larose; O. Campeau, (chef de police); M. J. Walsh, M.P.P. J. C. Kaine, M. P. P.; J. C. Walsh, J. G. Prévost, Jos. Roy, J. W. Rivet, H. A. Giguère, Wm. E. Doran, Alex. Gravel Alex. McGan, Joe. Mercier, P. Maurice, D. Raymond, N. Gravel, Zénophile St Gerny,; Omer Gervais, Nap. Masson, Ulric Crépeau, J. A. E. Dion, avocat, Montréal; Désiré L. Desbois, avocat, Montréal; P. A. Drolet, Trois-Rivières, L. A. Meunier, Maisonneuve; F. E. Turcotte, Trois-Rivières; P. A. Gouin, Trois-Rivières; A. P. Pigeon, Montréal; Gus. Boyer, M. P., Achille Goyette, P. Daoust, C. H. Catelli, J. P. Mullarky, Alex. Desmarteau, Emilien Daoust, L. J. O. Beauchemin, Henri Julien, Georges Normandin, N. P., P. Gravel, Montréal ; F. X. Dupuis, C. R., M. P. P., Montréal; Jos. Duhamel, Montréal ; Jos. L'Heureux, Montréal; C. B. Lafond, marchand, Montréal ; J. H. Lesage, Montréal ; H. Dubord, Montréal ; J. B. Renshaw, Montréal ; A. Blondin restaurateur, Montréal ; Jos. Lafontaine, M. P. P., H. Pilon, M. P. P. ; Arsène Denis, préfet du Comté de Berthier; Georges Pepin, Montréal; D. T. Bouchard, échevin, St Hyacinthe; Arthur A. Cherrier, Montréal; Henri St Mars, Longueuil; Théo. Trudeau,Montréal; N. Pinze, A. J.Chaput, J. H. Galarneau, J. A. Picotte,Jos. Contant, Dr J. Leduc, F. X. Prénoveau, L. Z. Gauthier, Montréal ; J. J. Godbout, Saint-Hyacinthe ; H. Dupré, Honoré Damphouse, avocat ; J. B. Saint-Pierre, président du Club Choquette, L. P. Geoffrion, F. P. Cooke, Louis A. Gosselin, Saint-Jean, P. Q.; P. A. Chassé, Saint-Jean, P.Q.; Jos. Demers, Saint-Jean, P.Q.; Gabriel Marchand, Saint-Jean, P.Q.; A. G. B. Claxton, Montréal ; J. A. Finlayson, Montréal ; Ulric Leclair, Montréal ; F. X. Cloutier, Montréal ; Jos. Chevalier, Longue-Pointe ; Jos. Toupin, Longue-Pointe ; échevin Couture, E. Bélanger, ex-échevin J. Chevalier, échevin C. Lemay, A. Champagne, Francis Archambault, Médéric Martineau, Léopold Gaudet, Dr C. A. Dugas, J. E. Lachapelle, N.P., Rodolphe Brunet, Elzéar Roy, Gonzalve Désaulniers, O. Robillard, N. Tétrault, jr., A. N. Brodeur, J. E. Clément, jr., Wilfrid Mercier, C.R., Eug. Lafontaine, J. B. Lapointe, lieut.-col. F. S. Mackay, Dr Eugène Lemieux, Dr Arthur Lemieux, H. A. Lemieux, N. G. Valiquette, Paul G. Martineau, J. M. Wilson, G. DeSerres, L. P. Bérard, Lawrence A. Wilson, J. N. Dupuis, Alphonse Marcotte, Arthur Lamarche, G. Marsolais, Jos Bouchard, E. Bouchard, Dr J. L. Warren, H. de Tonnancour, J. A. Robitaille, C. A. Chouillou, A. F. Revol, J. E. Valois, Roméo, Houlé, Fred. C. Larivière, O. Normandin, V. Lamarche, M. G. LaRochelle, C. R., Philippe Hébert, sculpteur, Arthur Terroux, Hector Garneau, Olivier Faucher, H. Hamilton, Rémi Gohier, Sr., A. H. Merrill, Geo. Vanier, Philéas Vanier, Emile Marquette, J. E. Deslauriers, J. D. Leduc, C. R., T. Lafleur, W. J. Wilson, H Pelletier, avocat, Oscar Lavallée, avocat, Sévérin Letourneau, avocat, Théo. de la Casinière, Rodolphe Latulippe, Président du club Letellier, Pamphile Du-Tremblay, président du Club Papineau; C. G. H. Chamberlain, Trésorier, du Club Libéral de la Partie Est; Dr St Denis, Major G. Lefebvre- D. A. Lafontaine, C. R., Joseph Archambault, J. E. Lamer, Dr Ald. Lefebvre, G. Her-

A suivre sur la page 13

UN BEAU TEINT FAIT TOUJOURS PLAISIR — "L'Oriental Cream" ou l'Embellisseur Magique du Dr T. Félix Gouraud

Fait disparaître le teint basané, les boutons, taches de rousseur, vers, maladies de la peau et tout ce qui porte atteinte à la beauté et cela sans qu'on s'aperçoive que l'on s'est servi de remède. Il a été essayé pendant 57 ans et est si inoffensif que nous savons pour certain qu'il est fait convenablement.

N'acceptez pas de contrefaçons de nom semblable. Le Dr L. A. Sayre disait à une dame de haut ton (une patiente) : "Comme vous vous en servirez, vous l'appliquerez, je recommande la "Crème de Gouraud" comme la moins offensive de toutes les préparations pour la peau." En vente chez tous les pharmaciens et les marchands d'articles de fantaisie des Etats-Unis, du Canada et de l'Europe. Ecrivez pour circulaires et catalogues donnant des informations complètes et mentionnez "La Presse". **Ferd. T. Hopkins, Prop., 37 Great Jones St, N.Y.** 285-mlan k

Voici un Remède contre L'INSOMNIE

Hommes et Femmes faibles, Indolents et sans sommeil guéris chaque jour par les Pilules du Dr Hamilton.

La souffrance physique et morale qu'endurent les victimes de l'insomnie est à vrai dire, indicible. Mais on trouve, dans les Pilules du Dr Hamilton, un prompt soulagement à cette affreuse condition. Des milliers de personnes ont éprouvé les mérites de ce grand remède; Mme G. T. Lyons, entre autres, une des résidentes les mieux connues de Geneva, qui écrit: "Ma santé s'en allait et j'étais incapable de dormir. J'avais mal à la tête, avec douleurs par tout le corps. Le matin j'étais lasse, épuisée, mon peu de sommeil ne m'ayant été d'aucun secours.

"Les Pilules du Dr Hamilton me remirent tout de suite sur pieds. Dès la seconde nuit, je puis jouir d'un sommeil réparateur, cette extrême lassitude cessa et je me rétablis en peu de temps.

"Aucun des remèdes que j'avais pris auparavant n'avait eu d'aussi bons résultats que les Pilules de Mandragore et de Noix Huileuses du Dr Hamilton."

Ne laissez pas l'insomnie vous abattre; prenez des Pilules du Dr Hamilton, pour vous bien porter. Vous engraisserez, vous aurez bon appétit et votre organisme nerveux reprendra force et énergie.

En nourrissant et purifiant le sang et en stimulant les reins, le foie et l'estomac, les Pilules du Dr Hamilton font des merveilles. Essayez-en une boîte de 25c, ou cinq boîtes pour $1, chez tous les marchands de remèdes, ou chez N. C. Polson and Co., Hartford, Conn., E. U. A., et Kingston, Ont. w

Echos Mondains

M. Clovis Laporte, avocat est parti hier soir pour Toronto et ne sera de retour que samedi matin prochain.

× × ×

Mme Fred. Mussen, de l'avenue Elm a donné hier un joli euchre.

× × ×

Mme James Ross, de la rue Peel, a reçu hier à l'heure du thé.

× × ×

Sir Geo. Drummond, est parti dimanche soir pour New-York.

× × ×

Mlle Surveyer, de Montréal, est à St-Jérôme, pour quelques jours, chez Mlle Jeanne Gagnon, à Villa-Régina.

× × ×

M. et Mme G. Couture, de Montréal, passent quelques jours à Québec.

× × ×

M. et Mme E. LeBel, de cette ville, sont en voyage à Québec.

× × ×

Le mariage de Mlle King, fille de feu le juge King, d'Ottawa, à M. D. Gilmour, aura lieu en janvier.

× × ×

Mlle Nelly Williams, une débutante, de la saison, est partie pour New-York, en compagnie de son père M. P. Williams.

Bovril L'Economie de la Cuisine.

Lorsque vous examinez vos comptes de marché, réalisez-vous combien vous perdez de ce que vous avez acheté?

Souvent, les petits morceaux que vous avez l'habitude de jeter dehors parce que vous ne pouvez pas les servir tels qu'ils sont, peuvent être convertis en des plats délicieux et agréables avec l'aide d'un peu de BOVRIL. Voici un Plat de Collation exquis préparé des restes d'un rôti de Mouton:

BOVRIL

Huit livres de boeuf de choix sont concentrées dans quatre onces de BOVRIL.

BEIGNETS DE MOUTON.—Des tranches de mouton cuit, coupées en forme de doigts, devraient être couvertes d'un peu d'huile à salade et de vinaigre et abandonnées pendant quelques instants, ensuite recouvertes légèrement de Bovril, enduites d'une pâte à frire épaisse et rôties à brun dans de la graisse chaude. Un peu de fromage râpé, étendu sur la viande, l'améliorera davantage. Asséchez bien et servez très chaud.

Bovril n'est préparé que par BOVRIL LIMITED, LONDON, ENG., et MONTREAL, CANADA.

Par brevet spécial

Pourvoyeurs à sa Majesté le Roi Edouard VII.

Conservez les coupons sur le goulot de la bouteille et obtenez une magnifique Gravure-Prime

TOUTES sortes de **traineaux** de plaisance, d'affaires et de famille, carrioles, berlots, traîneaux de livraison pour épiciers, bouchers et marchands ; traîneaux à deux trains, légers et lourds, pour charroyer le bois.

R. J. LATIMER & CO

21 rue Saint-Antoine.

12,14,16

NOUVELLES DU MAGASIN

KNIT-TO-FIT

Suggestions de Cadeaux de Noel pour Dames.

Il ne saurait y avoir de Cadeau plus approprié à offrir à une dame, un Cadeau avec lequel elle pourra jouir plus complètement de tous les amusements du dehors, qu'un accoutrement complet comprenant **sweater,tuque, ceinture et mitaines,** aussi un **Kimona tricoté, blouse, gants, ou bas de cachemire** de fantaisie, etc., etc.

Cadeaux de Noel Utiles pour Messieurs.

Un cadeau durable, que le récipiendaire n'oublie jamais peut être choisi dans la liste suivante: **Sweater tricoté, tuque, ceinture, mitaines, gants, veste de fantaisie, beau foulard tricoté** et gilets **de chasseur,** pour messieurs.

The Knit-to-Fit Mfg Co.,

B. P. Boite 2339, Montréal, Qué.

Essayez notre département des Commandes par la poste.

Entrez dans notre Club Aujourd'hui,

car il pourrait être trop tard, demain. Si vous voulez avoir un véritable

GRAM-O-PHONE BERLINER ou MACHINE PARLANTE VICTOR,

entrez pour vous-même, ou bien à titre de cadeau, pour un ami : vous trouverez des avantages à faire partie de notre club. Au cours de la SAISON DES FETES SEULEMENT nous espérons vendre 100 instruments de chaque marque, avec un lot de registres tel qu'indiqué ci-dessous,

A des conditions avantageuses, au même prix qu'argent comptant.

Avec chaque instrument nous fournissons 12 registres de 10 pouces : 12 registres de 7 pouces et 200 pointes, que nous vendons au MEME PRIX QU'ARGENT COMPTANT par paiements dépassant même me 6 mois. Vous payez un sixième du coût total sur livraison de TOUTE MARCHANDISE, et le reste par cinq versements mensuels égaux.

C'est là une offre sans parallèle,

Profitez-en aujourd'hui, épargnant par là de l'argent sur vos achats de Noël.

THE BERLINER GRAM-O-PHONE CO. OF CANADA, Limited,

2315 rue Sainte-Catherine, Montréal.

Aussi à vendre à 1856 rue Sainte-Catherine.

VICHY-CELESTINS

LA SEULE VERITABLE

264-mn

$500,000.00 — de trop en belles pelleteries de toutes sortes: les prix vont être bas en conséquence tout l'hiver sur toutes les lignes.

CHAS. DESJARDINS & CIE,
1533 à 1541, rue Ste Catherine.

LE TONIQUE Robur RECONSTITUANT

Pour améliorer le sang et par la prévenir ou guérir la maladie. Pharmacie C. Beaupré, 73 Désery, Montréal.

"LE MAL D'ESTOMAC ET D'INTESTINS M'ARRETAIT NET DANS MON TRAVAIL"

"IL ME COURAIT DES FRISSONS PAR TOUT LE CORPS. J'ETAIS DEVENU L'OMBRE DE MOI-MEME.

"Depuis que j'ai pris les Pilules Moro, je suis un Homme nouveau. J'ai repris force, gaieté, courage. On ne me reconnait plus."

M. HUBERT BLANCHETTE,
Saint-Germain de Grantham, Qué.

Un employé, un ouvrier, si modeste que soit sa fonction dans un bureau, dans une usine, aux champs, à la culture est un des rouages de la machine quelquefois compliquée qui constitue une maison de commerce, une usine, une ferme. S'il fait défaut, s'il ne peut pas se livrer convenablement à son travail, son absence occasionne du trouble ; la partie à laquelle il est attaché s'en ressent et du haut en bas de l'échelle,il y a arrêt ou embarras dans le fonctionnement de l'exploitation industrielle.

Aussi, n'y a-t-il rien de plus insupportable pour les patrons que les employs ou les ouvriers malades. Naturellement, on ne leur dit pas les premières fois, on passe sur l'absence pour un jour ou deux. Mais si cela se renouvelle, on ne manque pas de leur faire quelque observation de ce genre : "Je sais bien que ce n'est pas votre faute, que vous n'êtes pas malade par plaisir, que vous êtes le premier à en souffrir, mais si vous n'êtes pas capable de vous trouver à votre ouvrage tous les jours, je serai obligé de me passer de vos services."

Voilà la formule fatale. La formule consacrée.

Employés, ouvriers, soyez bien portants, prenez soin de votre santé, ne vous laissez gagner par aucune indisposition, par aucun malaise qui puisse dégénérer en maladie chronique !

Avant tout,méfiez-vous des maux d'estomac et des maux d'intestins qui sont les plus douloureux et aussi qui peuvent entraîner les pertes de temps et de travail les plus considérables.

En langage familier, il existe une expression passée presque en proverbe et à l'aide de laquelle une personne indique d'une manière saisissante qu'elle jouit d'une bonen santé générale. En se frappant légèrement sur l'estomac, elle s'écrie : "Dieu merci ! La place d'armes est bonne !"

Ainsi l'instinct populaire appelle l'estomac la première place d'armes ?

Au point de vue médical, cette image est parfaitement justifiée, car de l'estomac dépend la bonne ou mauvaise santé. L'estomac est bien le réduit suprême du corps humain que l'on doit défendre avec l'énergie déployée par les militaires, en cas d'assaut désespéré.

Chez les personnes habitant les champs et qui généralement se nourrissent d'une façon saine, abondante, en mangeant beaucoup de laitage, d'oeufs, de légumes verts et surtout de viandes, il y a des chances que l'estomac se conserve plus longtemps intact et pourtant on voit des cultivateurs dont le système fait défaut de ce côté, témoin l'auteur de cette lettre que nous citons plus loin. Mais, dans les villes où l'on prend volontiers cette épouvantable chose qu'est l'apéritif, où l'on boit beaucoup d'alcool, où l'on ingère de la viande matin et soir, sous prétexte de se fortifier, la place d'armes ne tarde pas à demander merci, souvent même à capituler, démantelée, ébréchée.

Naturellemeint, comme nous le disions au début, la première chose est de suivre un bon régime, un régime rationnel et de veiller à soi.

Mais enfin, lorsqu'on sent les atteintes du mal, ce n'est pas une raison pour jeter le manche après la cognée, pour se laisser abattre ; il faut réagir il faut lutter.

Il existe des remèdes pour rétablir l'estomac, pour remettre les intestins, pour rendre les forces, pour redresser les débiles.

Il n'en est pas de plus énergique que les Pilules Moro, il n'en est pas qui soient plus facilement à la portée de tous et qui guérissent comme elles infailliblement.

Nous allons vous en citer un cas qui est vraiment merveilleux. Lisez la lettre suivante :

St Germain de Grantham, Qué.

Messieurs,

J'ai le plaisir de vous écrire aujourd'hui que je suis parfaitement guéri, grâce à votre traitement et à vos bonnes Pilules Moro sans lesquelles je ne me serais jamais rétabli. Lorsque je vous ai écrit la première fois, j'étais bien malade et bien malheureux. Je souffrais de l'estomac et du dérangement d'intestins qui m'arrêtaient net dans mon travail. Je perdais bien des journées ainsi et les souffrances étaient atroces. Quand ça me prenait, il me courait des frissons par tout le corps. J'étais devenu d'une faiblesse extrême, je n'étais plus que l'ombre de moi-même. Depuis que j'ai suivi votre traitement, je suis un homme nouveau. J'ai repris force, gaîté, courage et l'on ne me reconnait plus. Mon fils travaille avec moi et je ne lui cède pas la place quand il y a une dure besogne à faire.

Je vous remercie mille fois, mes chers messieurs de vos bons remèdes et de vos excellents conseils. Votre dévoué. Hubert Blanchette, St Germain de Grantham, P. Q.

Que tous les hommes qui souffrent de l'estomac prennent les Pilules Moro, ils y trouveront leur guérison. S'ils ont besoin de quelques conseils, nous les invitons à venir consulter nos Médecins, au No 1724 rue Ste Catherine, ou s'ils sont trop éloignés, à leur écrire.

Les Pilules Moro sont à vendre chez tous les mrachands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la malle, soit au Canada ou aux Etats Unis, sur réception du prix. 50c une boîte, $2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 1724 rue Ste Catherine, Montréal.

FEU J.-C. DASTOUS

UN HOMME DE BIEN DE NOTRE-DAME DU SACRE-COEUR QUI DISPARAIT.

Rimouski, 12 — La paroisse de Notre-Dame du Sacré-Coeur vient de perdre l'un de ses plus dignes citoyens dans la personne de M. Jean-Charles Dastous, rentier, décédé le 4 du courant, à l'âge de 72 ans et 8 mois, après une courte maladie.

Le regretté défunt fut durant quinze ans secrétaire-trésorier et longtemps commissaire d'écoles de sa municipalité. Il occupa aussi plusieurs autres postes de confiance dans sa paroisse et il s'en acquitta toujours à la satisfaction de tous. Esprit droit et sympathique il était le bon conseiller dans les dissensions acrimonieuses. Aussi était-il connu comme excellent pacificateur. Le code municipal n'avait pas de secret pour lui : non seulement il en connaissait parfaitement la lettre, mais il savait aussi en saisir l'esprit. La rectitude de son jugement était au service de tous ses concitoyens, qui ne manquaient pas d'y avoir souvent recours.

Bon patriote et catholique convaincu, il a donné l'exemple d'une vie modèle. La fin a été celle du juste, le digne couronnement d'une carrière bien remplie.

Le défunt laisse six enfants, dont deux garçons : MM. Jean-Charles et Louis-Joseph, ce dernier rédacteur à "La Presse" ; et quatre filles : Ernestine, Mme Edouard Hudon ; Léontine, Mme Théophile Morin ; Adèle, Mme Paschal Hudon, et la Révérende Mère

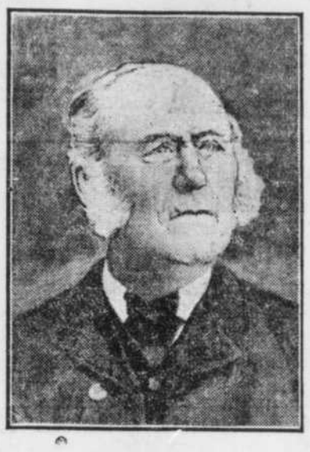

Feu J. C. Dastous

Saint-Charles Borromée, de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang de Québec.

Les funérailles ont eu lieu jeudi matin, à l'église paroissiale, au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis qui tenaient à rendre un suprême tribut d'hommage à la dépouille du vénéré défunt.

Conduisaient le deuil : MM. Jean-Charles et Louis-Joseph Dastous, les fils du défunt ; Pierre Dastous, son frère ; Edouard et Paschal Hudon, ainsi que Théophile Morin, ses gendres ; Jean-Charles, junior, Joseph et Edmond Dastous, ses petits-fils, etc.

Portaient les coins du poêle : MM. Jean Langis, Louis Parent, Louis Lavoie et Achille Chouinard.

M. l'abbé Antoine Poirier, procureur du séminaire de Rimouski, fit l'absoute et M. l'abbé Arpin, curé de Notre-Dame, célébra le service funèbre.

Le libéra fut chanté par M. l'abbé D. Lebel, curé de Saint-Donat, et l'un des amis de coeur du défunt.

L'assistance au service funèbre fut très nombreuse.

L'inhumation a eu lieu au cimetière paroissial.

A la famille Dastous, si cruellement éprouvée par la perte de son vénérable chef, nous offrons nos plus sincères condoléances.

Pardessus en drap doublés en soie ou satin garnis en fourrures, valeur, $60.00, $75.00, $100.00, pour $40.00, $50. $60.00.

CHAS. DESJARDINS & CIE,
1533 à 1541. rue Ste Catherine.

LA PEINTURE A PLANCHER Island City, sèche en huit heures.—P. D. Dods and Co. mjs 168—n

LES PERSONNAGES DU JOUR

Israël Zangrill, auteur et chef du mouvement zioniste. Il s'occupe en ce moment auprès du gouvernement anglais d'obtenir la concession d'une grande étenduo de terrain dans l'Est de l'Angleterre pour l'établissement d'une colonie juive.

COUPON
—DE—
LA PRESSE
—POUR—
Portrait à l'Encre de Chine ou au Bromure Pasteline
No 6. 12 Déc. 1905

HÉMORROIDES

Les Hémorroides peuvent être guéries promptement et sans douleur en employant le Remède Pyramid contre les Hémorroides.

Un paquet d'essai envoyé gratis par la poste à tous ceux qui envoient leurs nom et adresse.

Nous voulons que tous ceux qui souffrent des hémorroides essaient à nos frais le Remède Pyramid contre les Hémorroides.

Le traitement d'essai que nous enverrons soulagera immédiatement la terrible torture des hémorroides cuisantes, saignantes, brûlantes et qui tourmentent.

Nous enverrons le traitement gratuit dans un paquet ordinaire cacheté ne portant aucune indication qui pourrait en révéler le contenu.

Le Remède Pyramid contre les Hémorroides est mis sous forme de suppositoires qui sont appliqués directement à la partie affectée ; son action est immédiate et sûre, il est vendu à 50 cents la boîte chez les pharmaciens, partout, et une boîte amènera fréquemment une guérison radicale.

Par l'usage du Remède Pyramid contre les Hémorroïdes vous prévindrez un examen inutile, douloureux et dispendieux de la part d'un médecin et ça vous débarrassera de votre mal privément, chez vous, à une dépense minime.

Après avoir employé le traitement d'essai gratuit que nous envoyons par la poste dans une enveloppe cachetée, vous pourrez obtenir des paquets ordinaires chez les pharmaciens à 50 cents chacun, ou nous vous expédierons directement par la poste un paquet ordinaire sur réception du prix. Pyramid Drug Co., 9595 Pyramid Building, Marshall, Mich.

Un magnifique gâteau peut être glacé très rapidement avec
Les Glaces à Gateaux
—DE—
COWAN
Préparées prêtes à être employées, Chocolat, Blanc, Rose, Amande, Orange, Citron et Erable.
THE COWAN CO., Ltd Toronto.
11-mu

SOLEIL ET NEIGE

Ils contribuent quelquefois à la chute des cheveux.

Dans tout climat variable, les cheveux ont une tendance à se casser ci et là. Cela rend presque nécessaire une préparation pour les cheveux, surtout pour les dames. En se servant d'une préparation pour les cheveux, pourquoi ne pas employer la meilleure, une qui tue le germe des pellicules, le germe qui dévore le cheveu à la racine, causant ce qu'on appelle la chute des cheveux et avec le temps, la calvitie. L' "Herpicide" de Newbro est cette sorte de préparation pour les cheveux. Vous n'avez pas d'idée combien le cuir chevelu sera bien, combien vous aurez une chevelure élégante, après une application ou deux d'Herpicide. C'est certainement une merveilleuse innovation comme antiseptique et préparation pour le cuir chevelu. En vente par les principaux pharmaciens. Envoyez 10 cents en timbres pour échantillon à The Herpicide Co, Détroit, Mich. ; John Lewis, 2208 rue Sainte-Catherine; J. O. Queenneville, 1466 rue Sainte-Catherine; 691 rue Sainte-Catherine,1393 rue Ontario et 397 rue Saint-Antoine, et succursale à Hull, Québec, agents spéciaux. k

Elégantes Photographies Cabinet de Son Excellence
Le Très Honorable Sir Albert Henry George, Comte Grey, Gouverneur-Général du Canada.
Pour Toutes Celles qui se Servent des Célèbres
"Teintures Diamond"
Nous avons reçu tant de lettres de femmes du Canada, nous demandant de continuer à donner les belles photographies cabinet que nous distribuons depuis deux mois, que nous avons décidé d'en donner jusqu'à la fin de février 1906. Veuillez bien remarquer les conditions pour avoir une photographie.
Une photographie sera envoyée gratis à toute femme qui enverra quatre des enveloppes intérieures ayant contenu une TEINTURE DIAMOND, de n'importe quelle couleur.
Les enveloppes d'autres teintures en paquet ne seront pas acceptées.
Cette offre est valable pour jusqu'à la fin de février 1906.
Envoyez votre adresse dès maintenant avec les quatre enveloppes vides, afin d'avoir cette photographie sans retard.
Wells & Richardson Co., Limited.
200 rue de la Montagne,Montréal, Qué.
k 12, 16, 19.

LA GOMME A LA MENTHAL "PEPSINE" DE BODE EST RECOMMANDEE PAR LES PRINCIPAUX MEDECINS ET DENTISTES. n

PHOSPHODINE DE WOOD
Le Grand Remède Anglais
Un remède qui ne manque jamais de guérir toutes sortes de faiblesses, fatigue mentale et cérébrales, pertes, impuissance, suites d'abus et d'excès, toutes maladies provenant de la constipation, l'infirmité, à la folie et à une mort prématurée. Prix $1, par paquet, six pour $5. Un apportera du soulagement, six opéreront la guérison. Vendu chez tous les pharmaciens ou expédié par la poste dans un paquet ne portant aucune inscription, au reçu du prix. Ecrivez et demandez le livret. The Wood Medicine Co., Windsor, Ont. (2) 101-mjmn-k

DES FIANCES QUI NE SE SONT JAMAIS VUS

Londres, 12. — Le correspondant du "Telegraph" à Madrid dit que l'on a commencé les préparatifs pour le mariage du roi Alphonse avec la princesse Eva de Battenberg. Le mariage sera annoncé officiellement aux Cortès, en février ou mars prochain.

L'entrevue du roi et de sa fiancée qui devait avoir lieu à Algeriras a été retardée à cause de la conférence concernant la question marocaine qui doit avoir lieu à cet endroit. Les nouveaux époux se rencontreront à Pian de Biarritz.

Alphonse XIII veut que son mariage soit l'occasion de grandes fêtes populaires. Cette décision du souverain est accueillie avec enthousiasme par le peuple espagnol.

UNE VITRINE DE NOEL

MM. Layton Bros. exposent dans leur vitrine d'étalage de Noël un magnifique piano Karn, de dessin Colonial et un pianiste automatique "Angelus", entourés de décorations japonaises, 144 rue Peel, quelques portes plus bas que la rue Sainte-Catherine. 12-14

COLONIAL HOUSE
SQUARE PHILLIPS
MARCHANDISES DE NOEL !
Les articles convenables pour Cadeaux de Fêtes sont maintenant exposés dans presque tous les Rayons, et l'étalage est aussi bon que jamais. Les
Jouets, Jeux, Poupées, Livres, Cartes, Calendriers
Et Articles de Fantaisie de toute description
occupent une place très en vue, et tout ce qu'il faut pour usage personnel ou ornement se trouve ici à profusion. Nous donnerons des détails dans ces colonnes de temps en temps.

GRAVURE ET IMPRESSION SUR PLAQUE DE CUIVRE
Tout le travail fait ici par des ouvriers habiles, style correct, promptitude et excellent ouvrage garantis.
CARTES DE VISITE. — Impression de 50 cartes, grandeurs pour dames, demoiselles ou messieurs, 60c.
Impressions de 100 cartes, grandeurs pour lames, demoiselles ou messieurs, $1.00.
50 cartes avec bordure noire, grandeurs pour dames, demoiselles ou messieurs, 75c.
100 cartes avec bordure noire, grandeurs pour dames, demoiselles ou messieurs, $1.25.
Plaque gravée, style manuscrit, le nom seulement, $1.00 chacune. Ligne supplémentaire, 35c.

ANNONCES ET INVITATIONS POUR NOCES
Plaque en cuivre gravée, style manuscrit, avec 50 invitations ou annonces, y compris enveloppes internes et externes, pour $10.-50.
100 invitations, y compris enveloppes internes et externes, pour $12.50.
Invitations supplémentaires, le cent. $4.50.

CARTES DE RECEPTION
Plaque gravée et impression, 50 cartes avec enveloppes, $4.25.
Plaques gravée et impression 100 cartes avec enveloppes, $5.00.
Quand la plaque est gravée, le prix pour l'impression seulement est 50 pour $1.25, 100 pour $2.00, 200 pour $4.00.

ETAMPES EN ACIER GRAVEES
Etampes d'adresse. Une ligne $1.50 ; deux lignes $2.50 ; trois lignes $3.00.
Etampes de monogramme. Une lettre $1.50 ; deux lettres, $2.00; trois lettres $2.50.
Etampes d'écusson, écusson seulement, $3.50 ; écusson et devise, $4.50 ; cotte d'arme, $6.00 en montant.

REPOUSSAGE ET ETAMPAGE
DU PAPIER A LETTRE ET DES ENVELOPPES AU MOYEN D'UNE ETAMPE.

	Unies.	Couleurs assorties	Or, argent ou bronze.
24 feuilles ou enveloppes	15c	20c	30c
120 feuilles ou enveloppes	25c	60c	90c
240 feuilles ou enveloppes	50c	$1.00	$1.50
480 feuilles ou enveloppes	$1.00	$2.00	$3.00

Liste de prix et échantillons sur demande.

IMPRESSION. — Nous avons un atelier d'impression bien outillé et nous sommes prêts à exécuter les commandes pour cartes de visite, programmes de bal, menus, cartes de réception, cartes de souhaits privées pour Noël et le Jour de l'An.
Blancs a/c pour médecins, marqueurs de jeux de cartes, annonces de mariage,en-têtes de billets et de lettres.
Echantillons et prix soumis.

VESTONS DE FUMEURS
Mesure 36 à 46.
Une ligne spéciale à $5.00.
Cramoisi avec bordure en corde noire enroulée.
Bronze, collet, poches et poignets garnis, bordé de corde de soie assortie.
Bleu marine, collet et poignet garnis, bordure en corde de soie assortie.
Melange de tweed vert et rouge, bordure en corde de soie assortie.
Vestons en soie piquée japonaise, bleu-marine et brun.
Tissu effet de tweed bleu, brun, bordure en corde de soie verte, $6.50.
Brun, bronze, gris et noir, de bonne qualité, collet et poignets à carreaux sans envers, $8.00.
Marine, brun et gris, d'une valeur spéciale, très bien garni, $10.

ROBES DE CHAMBRE POUR HOMMES
Drap castor tout gris, bordure en corde de soie et ceinture assorties, $6.50.
Bleu marine, bordure corde de soie et ceinture assorties, $6.50.
Mélange de rouge et gris, bordure en corde de soie, $7.50.
Mélange de vert et blanc, effet de tweed, $8.50.
Brun, marine, et carreaux rouges, ceinture assortie, $9.00.
Beau tissu fini poil de chameau, effet de tweed, $10.50, $11.50 et $12.00.
Robes de chambre en soie japonaise piquée, marine et brun, $10.

ARTICLES POUR HOMMES
FOULARDS — Une grande variété de jolis modèles, grande dimension, 50c à $5.00.
GANTS — Gants de Dent, doublés d'angora et de lapin d'une façon spéciale, etc., etc., pour hommes. Prix $1.00 à $6.00.
CRAVATES — Nouvelles marchandises seulement, formes les plus nouvelles et dessins les plus nouveaux, un assortiment considérable. Prix, 25c à $1.50.
BRETELLES—En soie et en satin français, dessins les plus nouveaux, brodées et unies. Prix, 50c à $1.50.
BIJOUTERIE — Boutons de manchettes, 50c à $5.00.
Epingles, boutons, pince-cravates, etc.
MOUCHOIRS — Initiales ou non, en soie ou en toile, bordures de fantaisie, toutes les plus nouvelles nuances. Prix, 15c à $1.50.
CANNES POUR HOMMES. — Assortiment très considérable de cannes importées en argent massif, en or, en ivoire, en onyx, en corne de cerf, en corne, etc. Prix, 50c à $20.00.
PARAPLUIES — De toutes sortes, en soie Gloria, en serge de soie, en soie taffetas, etc. Prix $1.25 à $15.

EDREDONS
Importation spéciale pour le commerce des fêtes.
100 beaux couvre-pieds recouverts de satinette, nouveaux modèles avec panneaux et bordures, $6.25. Spécial, $5.00.
50 beaux édredons, couverture en satinette. Prix $9.50. Spécial, $8.00.
Lot spécial de très beaux édredons recouverts en satin et en soie, panneaux et bordures, frangés et unis, $9.50 à $25.00.
50 paires de belles couvertes au-dessous des prix du gros.

Trois Catalogues sont sortis ces derniers jours ; nous en enverrons gratuitement à n'importe quelle adresse.
Catalogues d'Automne et d'Hiver superbement illustrés.
Catalogue d'Articles de Noel.
Catalogue de Livres spécial.
Commandes par la Poste Promptement Exécutées.
Henry Morgan & Co.,
MONTREAL.

The John Murphy Company Limited
Mardi, 12 Décembre 1905.
N'attendez Pas
Plus Noël approchera, plus il sera difficile de magasiner. Tout le monde à intérêt à ce qu'on fasse ses emplettes cette semaine. Pourquoi ne pas profiter du matin, surtout. Se rappeler qu'on ne gagne rien à attendre. Qu'on prenne une décision dès maintenant, qu'on décide ce qu'on va donner et qu'on l'achète sans délai.
Nous faisons nos étalages des vitrines le plus compréhensibles possible. Ils vous donneront, de la manière la plus simple possible, des suggestions pour l'achat de vos cadeaux de Noël.

Longueurs de Blouses pour Cadeaux de Noel
Cadeau utile et approprié, le tissu ainsi donné pouvant être confectionné comme on voudra.
Vestings mercerisés blancs de plusieurs jolis dessins, 3½ verges, dans de belles boîtes, pour 70c, 85c, $1.10 et $1.30.
Cachemirettes plusieurs dessins et couleurs au choix, 3½ vgs dans de belles boîtes, pour 60c.
Longueurs de Blouses en flanelle, 3½ verges, pour $1.75, $2.00 et $2.25.
Kimonas courts, drap français, de 3½ verges, $1.15.
Kimonas longs, drap français de 7 verges, $2.25.
Patrons d'indienne à robes, 8, 10 et 12 verges, pour $1.05, $1.25, $1.55 et $1.90.
Satinettes à foulards de belle qualité, 3½ verges pour 75c et $1.00.

Chevaux et Charrettes de $1.25 et $1.75 pour $1.19
Ces chevaux et charrettes sont à l'ordre du jour et c'est pourquoi nous les vendrons moins chers que nous le devrions.
Seulement 75 chevaux et charrettes, tous styles et toutes grandeurs — charrettes à bestiaux, charrettes de laitier, camions, voitures de livraison et nombres d'autres. Prix réguliers, de $1.25 à $1.75.
MERCREDI..... $1.19

Formes de Chapeaux de Fourrrure
Près de cent échantillons de formes de chapeaux en fourrure, venant directement de New-York. Pas deux semblables. Une fois garnies, elles font de très élégants chapeaux d'hiver. A vendre pour la moitié de leur valeur régulière.
MERCREDI, de $1.50 à $12.00.

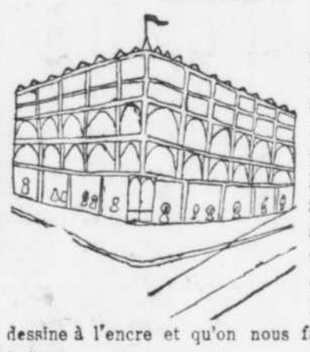

Voici un autre gagnant, le meilleur dessin de ceux que nous avons reçu vendredi, le 8. Que le garçonnet qui l'a fait le découpe et l'apporte à notre département de publicité, et nous lui ferons choisir un jouet de $1.00, dans notre rayon. A un autre. Toujours ce qu'on pensera que devrait être l'édifice à ériger rues Sainte-Catherine et Peel et Carré Dominion. Qu'on dessine à l'encre et qu'on nous fasse connaître le nom du dessinateur.

Ce magasin ferme tous les jours à 5.30 p. m.

The John Murphy Company Limited
Quelque chose que tout le monde désire
Un Magnifique Cadeau de Noel Gratis
Nous ne vous demandons pas de vendre des marchandises ou de prendre des commandes.

Si vous voulez nous envoyer quelques noms de vos amis ou voisins et accepter l'offre extraordinaire d'annonce que nous faisons ce mois, il vous sera donné un élégant fauteuil ou canapé GRATIS.
C'est une offre magnifique, car elle vous donnera le plaisir et l'occasion de vous procurer gratuitement un cadeau utile pour votre père, mère, sœur, frère, fils, fille ou votre fiancée.
Les chaises sont parfaitement construites en chêne solide, pourvues de grands coussins sans envers de la meilleure qualité de velours cramoisi, brun ou vert. Le dessin est nouveau et de bonnes proportions, largse et confortables. Valeur magnifique, $10. chacune dossier mobile.

Les canapés sont d'égale valeur, montés en chêne solide, de riche modèle et du meilleur velours ; couleurs : cramoisi, brun ou vert. Construction supérieure à ressorts ; roulettes d'action facile. Ces marchandises sont garanties sous tous rapports et sont expédiées directement de la fabrique à toute station au Canada. Ecrivez dès aujourd'hui, spécifiant l'article que vous préférez, afin d'avoir le cadeau à temps pour Noël.
THE ACCOMMODATION CO. Ltd.
Angle des rues King et Jarvis, Toronto.
DECOUPEZ CETTE OFFRE, ELLE NE SERA PAS RENOUVELEE.
K 9.12.14.16.18.20

FITS (HAUT MAL) spray gratuitement Guéri par le Régénérateur du Dr Kline pour les nerfs. Sûr contre maladies nerveuses, épilepsie, spasmes, danse St Guy. Plus de haut mal si de nervosité en en faisant usage Traité et bouteille-échantillon de $2.00. Gratis par agences canadiennes aux victimes de haut mal, sur paiement des frais d'express. Adresses Dr Kline, Ltd, 931 rue Arch. Philadelphie, Pe

Tél. Bell Main 89. Tél. Marchands 65.
LYMBURNER & MATHEWS
Coin Berri et des Commissaires
Ingénieurs et Machinistes, Mouleurs Finisseurs en Cuivre et Plaqueurs
Articles de table réparés et replaqués. [1]

Toutes les Femmes malades

Devraient lire la lettre de Mademoiselle Schwalm.

Dans toutes les parties du Canada le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham a opéré des guérisons semblables.

Plusieurs guérisons merveilleuses de maladies féminines, opérées par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et les conseils de Madame Pinkham, de Lynn, Mass., conseils qu'elle donne gratuitement aux femmes malades, sont continuellement révélées.

Miss A. E. Schwalm

Mme Pinkham a, pendant plusieurs années, fait une étude des maladies de son sexe ; elle a consulté et conseillé des milliers de femmes souffrantes, qui, aujourd'hui, doivent non seulement la santé, mais même la vie, à ses conseils utiles.

Mademoiselle Annie E. Schwalm, 326 avenue Spadina, Toronto, Ont., écrit :

Chère Madame Pinkham : —

"J'ai trouvé dans le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham un spécifique contre les pertes anormales dont j'ai souffert pendant des années. J'avais aussi une période douloureuse et irrégulière et ma santé en général fut affectée jusqu'au printemps dernier. Je n'étais plus qu'une ruine. Dans mon affliction l'on me conseilla d'essayer votre Composé et j'en suis on ne peut plus heureuse. J'ai constaté qu'en peu de mois il n'y avait plus de trace de pertes, mes forces me revinrent graduellement, et en très peu de temps j'étais parfaitement rétablie. J'apprécie ma bonne santé et je veux assurer que je vous suis on ne peut plus reconnaissante de la découverte d'un aussi merveilleux remède pour les femmes souffrantes."

Les témoignages de femmes reconnaissantes que nous publions constamment, prouvent, hors de tout doute, la puissance du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, pour la guérison des maladies féminines.

Les femmes qui souffrent de faiblesse féminine quelconque, sont invitées à communiquer promptement avec Mme Pinkham, à Lynn, Mass. Elle ne demande rien en retour de ses conseils. Ils sont absolument gratuits et toujours utiles. yw

A QUEBEC

UN COCHER DANS DE MAUVAIS DRAPS—L'ABOLITION DE LA FOIRE AUX CHEVAUX — ACCIDENTS—CET ASCENSEUR — JUGEMENTS—ETC.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 12 — Lors de la saisie des "slot machines", qui ont été trouvées dans les hôtels de Québec, l'autre jour, un cocher se rendit à l'hôtel Marceau, situé près du chemin de Charlesbourg, non loin du pont Dorchester, et dit au propriétaire qu'il avait ordre d'emporter ses machines. M. Marceau les lui remit sans protester. Or, dimanche matin, M. Marceau retrouvait ces machines dans un champ près de son hôtel. Elles étaient brisées et l'argent qu'elles contenaient avait été enlevé. M. Marceau a pris des mesures pour faire punir cet homme. Hier après-midi, un cocher du nom de Thompson, a été arrêté en rapport avec cette affaire. Il a été traduit devant le juge Chauveau, qui a refusé de l'admettre à caution.

—Hier soir, il y a eu un bal à l'Auditorium, où le professeur A. Dufresne tient une école de danse.

—Un grand concours de "squash ball racket", s'est ouvert hier au club de la Garnison. Au nombre des concurrents figuraient les noms de l'honorable Adélard Turgeon, MM. D. Watson, F. C. Gigson, F. K. Gilmour, E. E. B. Rattray, M. Napoléon Lavoie a été déclaré hors de concours.

—La Société protectrices des animaux a tenu hier son assemblée annuelle, et a fait l'élection des officiers suivants : Président, John T. Ross ; trésorier, Arthur E. Scott ; secrétaire, A. Robertson ; comité : l'honorable Richard Turner, le colonel J. B. Forsyth, le Rév. A. T. Love, le très révérend doyen Williams, H. M. Price, E. J. Hale, John Hamilton, Thomas Norris, Vesey Boswell et le colonel J. F. Turnbull. La société s'est prononcé pour l'abolition de la foire annuelle aux chevaux.

—En enlevant la neige qui recouvrait le toit d'une maison, à Saint-Roch, un nommé William Giroux a perdu pied et est tombé sur le sol. Il s'est fracturé trois côtes et infligé d'autres blessures internes.

—On nous téléphone du Bic que deux trains de l'Intercolonial y sont venus en collision.

L'un des wagons a été mis en pièces. On attribue la cause de l'accident au mauvais fonctionnement des freins à air comprimé.

—M. Ernest Caron, le promoteur de l'ascenseur de la Côte de la Montagne, nous informe que l'on est actuellement à préparer, à Montréal, les matériaux nécessaires à la construction de cet ascenseur. Ces matériaux arriveront à Québec en février et les travaux de construction de l'ascenseur commenceront le printemps prochain.

—La trente-septième liste de souscription du monument Laval porte à $32,912.38 le total de la somme souscrite pour l'érection de ce monument.

—M. le juge Andrews a rendu jugement dans la cause de Boucher vs Trudel, condamnant ce dernier à payer $50 à titre de dommages-intérêts, pour avoir injurié le demandeur Boucher, ancien maire de Limoilou, près Québec.

—Les membres de la corporation des pilotes se sont réunis hier et ont élu le comité de direction suivant : Alf. Larochelle, Alf. Pouliot, Chs. Raymond, Ls. Thivierge, Ls. Morin et Jos. Talbot.

—MM. Geo. Paquet, mécanicien, et Omer Brunet, cordonnier-machiniste, de Québec, ont été nommés membres du conseil d'arbitrage pour le règlement des différends industriels, sauf ceux se rapportant à l'exploitation des chemins de fer.

Une Piastre ...Achètera

— Une épingle à blouse, "forme noeud" en argent pur.
— Porte-épingles à chapeau en argent pur, avec ruban de soie.
— Un anneau de bébée en or, avec 2 perles et un grenat.
— Un collier en corail, 14 pouces de long.
— Jetons à sac en argent pur.
— Un couteau de poche en gun metal, à 2 lames.
— Un service de 5 épingles de sûreté en argent pur, pour bébé.
— Une cuiller avec anneau en argent pur.
— Un cadre à photographie en argent pur, 3¾ pouces carrés.
— Un anneau de serviette en argent pur.
— Une boîte jumelle en cuivre antique.
— Une paire de casse-noisettes.
— Une douzaine de vide-noisettes.

La qualité de chaque article est garantie.

HENRY BIRKS & Sons
Orfèvres et Bijoutiers
CARRE PHILLIPS

TENTATIVE DE SUICIDE

Un jeune Anglais de la rue Ontario tente de se flamber la cervelle.

R. C. Bellany, un jeune anglais âgé de 27 ans, a tenté de se suicider, hier après-midi en se tirant une balle dans la tête.

Bellany qui est natif de Havenmouth, Angleterre, habite le Canada depuis quelques mois seulement.

Dernièrement il perdait son emploi au Pacifique, et depuis lors, il fit part de son découragement à plusieurs de ses amis.

Hier matin il achetait un revolver calibre 32 chez M. Versailles, marchand de fer au No 127 rue Ontario et se rendit à sa chambre au No 139 de la même rue.

Quelques minutes plus tard une détonation attirait vers sa chambre les gens de la maison. C'était Bellany qui s'était tiré une balle dans la tête.

Le capitaine Brophy et le constable Brabant du poste No 13 s'étant rendus sur les lieux firent transporter le blessé à l'hôpital Notre-Dame où il gît en ce moment entre la vie et la mort.

LE SULTAN CEDE

Constantinople, 12. — Dans la réponse qu'elle a faite aujourd'hui à la note collective des Puissances, La Porte accepte les demandes contenues dans l'ultimatum, au sujet de la Macédoine. L'incident est clos.

CONSEIL PRECIEUX AUX MERES

Si votre enfant entre à la maison en toussant ou avec des symptômes de grippe, de mal de gorge ou de maladie quelconque, sortez votre bouteille de Nerviline, frottez-lui en la poitrine et le cou, et faites-lui en absorber des doses de dix gouttes dans de l'eau sucrée, toutes les deux heures. Cela évitera des maladies graves. Aucun liniment ou chasse-douleur n'égale la Nerviline de Polson, qui est, depuis cinquante ans, au Canada, le grand remède de famille. Essayez une bouteille de Nerviline à 25 cents. (21) w

LA PESTE BLANCHE

Les conclusions du rapport du Dr Dagenais, représentant officiel de la ville de Montréal au Congrès de la Tuberculose, tenu à Paris, au mois d'octobre dernier — Un ministère de la Santé Publique.

Le Dr Dagenais, président de la commission d'hygiène, délégué en qualité de représentant officiel de la ville de Montréal, au congrès international de la tuberculose, qui s'est tenu à Paris, au mois d'octobre dernier, a présenté hier un rapport au conseil de ville, sur les résultats de son voyage. Il a été décidé de publier dans la Gazette Municipale ce rapport, dont nous croyons utile de citer les conclusions.

Après avoir démontré que la tuberculose fait 150,000 victimes par année, en France, 75,000 en Allemagne, et 5,0000 au Canada, dont rien qu'à Montréal, le docteur indique les moyens que l'hygiène a à son service pour faire cesser ces ravages. Il faut prévenir la maladie et la guérir.

Pour la prévenir, il faut de toute nécessité :

Premièrement. — Faire pénétrer les notions d'hygiène dans toutes les classes de la société et mettre en pratique les connaissances acquises. Pour atteindre ce but, il faut imposer à toutes les maisons d'éducation, à tous les instituteurs et institutrices, l'obligation d'enseigner l'hygiène aux élèves.

Deuxièmement. — Travailler à l'assainissement des maisons d'habitation et des établissements industriels, en y faisant pénétrer de l'air pur et de la lumière en abondance.

Troisièmement. — Diminuer les heures de travail des ouvriers, afin d'éviter le surmenage et l'épuisement physique qui prédisposent à la tuberculose.

Quatrièmement. — Combattre l'alcoolisme.

Cinquièmement. — Imposer l'inspection médicale des écoles où l'on dépistera des tuberculoses latentes et où l'on préviendra l'éclosion de la maladie, etc.

Pour la guérir, il faut créer des dispensaires et des sanatoriums gratuits pour venir en aide aux tuberculeux, aux indigents surtout. Telles sont en peu de mots les conclusions de ce congrès.

En terminant, il conseille la création d'un ministère de la santé publique, l'établissement d'un sanatorium et l'augmentation des subventions aux dispensaires anti-tuberculeux.

L. SYSTEME DE LOCATION-ACHAT

Vous pouvez louer un piano de première classe chez Lindsay, pour $5, par mois et tout ce qui aura été donné en loyer sera déduit si on achète au bout d'un temps déterminé. C'est un moyen simple et efficace d'obtenir un piano et de s'éviter des embarras financiers. Venez causer de la chose avec nous. C. W. Lindsay, Limited, 2366 rue Sainte-Catherine, près Peel, ou succursale de la partie Est, 1622 rue Sainte-Catherine, angle Saint-Hubert. 32-3

SATISFAISEZ L'APPETIT DE VOTRE FILS

Les Fèves au Lard de Clark — voilà ce qu'il y a de plus nourrissant et en même temps de plus agréable pour l'écolier. Au naturel, à la Sauce Chili, ou Tomate. 5 et 10 cents la boîte r

GRAVEMENT BLESSE PAR UN CONVOI

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Constant, 12. — Un nommé Emile Brisson cultivateur de Saint-Constant, âgé de 25 ans, a failli être tué, hier soir, à la traverse du Pacifique à Saint-Constant.

M. Brosseau revenait à pied de Laprairie lorsqu'il fut accidentellement frappé par un train de fret venant de Saint-Jean.

L'infortuné jeune homme fut relevé sans connaissance puis transporté à l'hôpital Royal Victoria de Montréal, où il gît entre la vie et la mort.

Ses blessures consistent en une fracture du bras gauche et plusieurs contusions à la tête.

NOUVEAUX QUARTIERS

Samedi prochain, le 16 décembre, aura lieu, à trois heures et demie de l'après-midi, la pose de la première pierre du nouvel édifice qui servira de lieu de réunion au régiment des "Royal Scots of Canada Highlanders."

Pardessus en drap garnis en fourrure. Prix $25.00, $30.00, $35.00.
CHAS. DESJARDINS & CIE,
1533 à 1541, rue Ste Catherine.

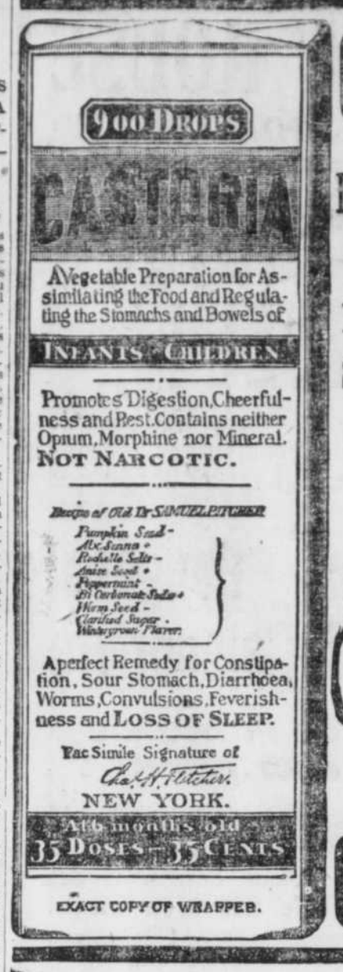

CASTORIA
Pour Bébés et Enfants.
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher
En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans
CASTORIA
THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.

PREUVE CERTAINE ET IRREFUTABLE

B. P. Mullen, de Boston, Confirme l'Histoire et la Valeur de la Father John's Medicine

M. B. P. Mullen, un fournisseur bien connu de Boston, dit: "Je suis né près de l'église Saint-Patrice, à Lowell, Mass. et je me rappelle que le Rév. John O'Brien donna à ma mère une bouteille du remède qui porte son nom. Qu'il se procura à la pharmacie Carleton & Honey. On en fit usage dans ma famille pendant près de 50 ans. Il m'a guéri de bronchite et mon père s'en servait comme remède de famille. (Signé) B.P. Mullen, fournisseur, 19 rue Leroy, Boston, Mass.

Voici une preuve plus convaincante encore de la vérité de l'histoire de Father John et du mérite du remède de Father John. Pendant 50 ans, cela a été le remède domestique de nombreuses familles de Lowell. Dans la ville où Father John O'Brien a vécu et travaillé, il se vend plus de la Father John's Medicine que dans toute autre ville de même importance. Le public de Lowell connait la valeur de ce vieux remède.

Si vous saviez ce que peut faire la Father John's Medicine, si vous pouviez venir à Lowell et consulter le public, vous seriez convaincu de la véritable valeur de ce remède.

Si vous êtes faible et épuisé, ou si vous souffrez de la gorge ou des poumons achetez immédiatement une bouteille de Father John's Medicine. En vente chez tous les pharmaciens.

Father John's Medicine est en vente chez tous les pharmaciens. The Leeming Miles Co., distributeurs en gros. k

LE VIN DES CONNAISSEURS
LOUIS ROEDERER
CHAMPAGNE
GRAND VIN SEC & EXTRA DRY
L. CHAPUT FILS & CIE. AGENTS
MONTREAL

LE CABINET CAMPBELL-BANNERMAN

Londres, 12. — Le premier ministre Campbell-Bannerman a annoncé hier, les nominations suivantes :

George Whitey, membre du parlement pour la division de Pudsey, dans le Yorkshire, est nommé premier whip des libéraux. L'hon. Charles Robert Spencer, héritier et demi-frère du comte de Spencer, est fait Lord Chambellan. Il entrera dans la Haute Chambre, avec le titre de Lord Althorp. Le marquis de Bute devient sous-secrétaire des affaires étrangères. John Lawson Walton, M. P., occupera la position de procureur général, et Thomas Shaw, M. P., celle de lord avocat.

On croit que M. Winston Churchill, M. P., sera nommé sous-secrétaire pour les colonies.

TELEPHONEZ EST 151

Nos prix sont honnêtes et nos profits sont petits, mais nous donnons surtout la qualité. Epiceries, vins et liqueurs. Z. A. Lambert, coin Sherbrooke et Bleury. Service de livraison rapide et ponctuel par toute la ville.

DELEGUE DE Mgr BERNARD

Sorel, 12. — La présence de M. l'abbé Dupré aux fêtes jubilaires de la Congrégation des Hommes a causé un vif plaisir aux citoyens de Sorel. M. Dupré a été durant 14 ans curé de cette ville et ses paroissiens lui étaient profondément attachés. Lors du magnifique discours qu'il fit dimanche soir au banquet des congréganistes une immense ovation lui a été faite et l'on put voir combien ce distingué prélat possède encore l'estime de ses anciens paroissiens. M. Dupré représentait Sa Grandeur Mgr Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, qui n'avait pu se rendre personnellement à la fête.

LES DERNIERS ECHOS D'UNE BELLE FETE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Joseph du Lac, 12 — Les fêtes du cinquantenaire de la fondation de la paroisse de Saint-Joseph du Lac, si brillamment célébrées, se sont terminées jeudi soir, à dix heures et par un grand banquet donné à tous les citoyens de cette paroisse, sous la présidence de M. l'abbé G. Charette, curé, accompagné de M. l'abbé Chagnon, ancien curé de Saint-Joseph du Lac. Une foule de citoyens étrangers sont venus prendre part à ce banquet, entre autres M. Damien Pilon, préfet du comté. Un somptueux souper fut servi par les dames et demoiselles de la paroisse, après lequel un choeur de jeunes filles et de dames chanta avec succès "Les Rameaux". Mme Napoléon Dumoulin, présidente du comité des dames et demoiselles était au piano.

Ce beau chant terminé, M. Damien Pilon, préfet, sur l'invittaion de M. le curé Charette, fit un éloquent discours et félicita chaleureusement les citoyens de Saint-Joseph du Lac du succès remporté à l'occasion des noces d'or et surtout parla longuement des progrès de cette paroisse, à laquelle il prédit un brillant avenir. Il eut aussi amuser l'auditoire par ses chansons.

Vint ensuite le tour de M. l'abbé Charette, curé, qui fit l'éloge de ceux qui ont contribué au succès de cette fête, et spécialement de M. Vitalis Desjardins, président du comité d'organisation, qui n'a rien épargné pour assurer le plein succès de la fête.

M. Desjardins, au nom des paroissiens, adressa à M. le curé Charette des remerciements bien mérités pour le zèle dont ce dernier fait preuve pour la gloire de sa paroisse.

Les discours étant terminés, le choeur entonna 'O Canada". Plusieurs chansons furent ensuite rendues par Mme Chas Ladouceur, Mme A. Guindon, Mme J. B. Laflèche, M. V. Desjardins, etc.

M. le curé Charette invita Mlle Alexina Lefèvre, organiste, et le choeur des Enfants de Marie, à terminer la soirée par le chant du magnifique cantique populaire que tout l'auditoire entonna avec âme.

Pure,
Hygiénique, Rafraîchissante
Apollinaris
"LA REINE DES EAUX DE TABLE."

Nos Magasins sont fermés tous les soirs à 6 heures excepté le Samedi.

DUPUIS FRERES

Les Commandes par la Malle sont Exécutées avec soin.

Cadeaux de Noel et du Jour de l'An

Objets d'Art et Articles de Fantaisie, le plus Grand Choix, l'Assortiment le plus Varié. C'est bien le Cas de dire qu'il y en a pour toutes les bourses.

LES BOITES DE FANTAISIE DE TOUS GENRES
Sont au Premier Plancher
BOITES DE TOILETTE, MANICURES, BOITES A OUVRAGE, BOITES pour CRAVATES, Manchettes et et faux-cols, BOITES A BARBE, il y en a de différentes formes, différentes qualités, et surtout de différents prix, à commencer par celles de **75c, 90c, $1.00, $1.25** et en montant jusqu'à **$18.50.**

L'Etalage des Albums
Est dans l'Allée du Centre
Le choix est simplement complet. ALBUMS avec couvert en Celluloid, ALBUMS recouverts en Peluche et ornementés de miroir biseauté, ALBUMS sur pied, prix variant de **90c** en montant jusqu'à **$6.**

VASES EN PORCELAINE ROYALE D'AUTRICHE
L'installation de ces riches potteries occupe pour le moment le grand comptoir en verre du centre. Au même comptoir se voit l'étalage des CALENDRIERS DE FANTAISIE et CARTES DE NOEL et du JOUR DE L'AN. Aussi au même comptoir, PETITS BIBELOTS aux couleurs voyantes pour ornementation de l'arbre de Noël.
OBJETS D'ART, STATUETTES, GROUPES ET BUSTES EN BRONZE ou EN MARBRE, ELECTROLIERS EN BRONZE, STATUETTES OR MOULU, SUJETS RELIGIEUX, CHAPELETS de LUXE et LIVRES DE PRIERES, ETC.
NOUS OFFRONS AUSSI UN GRAND CHOIX DANS LES ARTICLES POUR FUMEURS. Pipes, porte-cigares, porte-cigarettes, boîtes de fantaisie pour allumettes.

AU COMPTOIR DES SOIERIES
Riche exhibition de Soies de fantaisie pour blouses. Patrons pour blouses (avec boîte) dessins artistiques, dans les couleurs en vogue.

AU RAYON DES ETOFFES POUR ROBES
Intéressante exhibition des tissus laine et soie, dans les teintes claires, pour robes de bal, soirée ou réception. Cette riche exposition s'impose à l'attention des visiteurs et nous a valu des remarques fort élogieuses.

AU RAYON DE LA CONFECTION POUR DAMES
BLOUSES NOUVELLES. Deux lignes spéciales. BLOUSES EN SOIE DU JAPON, nuance ivoire, avec garniture de dentelle Valencienne, yoke ajouré, avec médaillons en dentelle orientale. Aussi blouses ivoire, devants "surplis". LES MEILLEURES VALEURS OFFERTES CETTE SAISON à . . . . . $2.75 et $3.00
GOLFERS. Gilets en tricot de laine pour dames. Importation de cette saison. GOLFERS BLEU-MARIN, NOIR, ou ROUGE, aussi, BLANC avec BLEU OU ROUGE. UN LOT SPECIAL DONT NOUS VOULONS DISPOSER AVANT LES FETES. Golfers de $1.50 et $1.75, pour . . 95c
Golfers de $2.25, $2.50 et $3.00 pour $1.50

Verres à Eau, Unis ou Gravés
Différentes formes, valeurs spéciales offertes cette semaine la douzaine, à . . . . .
50 Cents
DUPUIS FRERES, Grand Magasin Départemental de l'Est, 1571 à 1589 rue Ste Catherine, Cité.

EAU DE Contrexeville
Eau Minérale Naturelle
CONTRE
LE RHUMATISME-LA SCIATIQUE
Le seul remède naturel et efficace contre
Le Diabète et la Maladie de Bright
Quantité d'eau fraîche reçue régulièrement de France.
Prix $3.00 la douzaine de bouteilles.
The Leeming-Miles Co., Limited
MONTREAL.
Edifice Leeming-Miles, angle Notre-Dame et Saint-Lambert. 273-mjv k

Aucun petit déjeuner n'est complet sans
CACAO
nourriture admirable avec toutes ses qualités naturelles intactes et propre à la fois à donner et à maintenir une santé robuste et à resister au froid extrême de l'hiver. C'est une diète très appréciable pour les enfants,
EPPS
Le plus nourrissant et le plus économique.

GRATIS

Nous donnerons gratis jusqu'à nouvel ordre à la personne qui aura trouvé dans le paquet de fleur préparée
"MANITOBA SELF RAISING FLOUR"
deux coupons qui lui donneront droit à :
1o. — Un magnifique service de table de 98 pièces finement décoré, d'une valeur de $10.00.
2o. — Un magnifique service de toilette également décoré, d'une valeur de $3.00.
Regardez bien dans le paquet si vous trouvez l'un de ces coupons et venez à notre bureau les échanger.
Chaque semaine nous donnerons ces deux présents aux gagnantes et leurs noms et adresses seront publiés chaque semaine dans "LA PRESSE".
Quelle sera l'Heureuse Gagnante cette Semaine ?
La fleur préparée "MANITOBA BRAND" est la seule qui donne aux gateaux et pâtisseries la saveur et la magnificence si prisées des gourmets.
La fleur préparée marque trois étoiles est sans rivale.
Elle économise du temps, de l'argent et du travail.
Indépendamment des coupons dont nous parlons ci-dessus.
CONSERVEZ LES ETIQUETTES "TROIS ETOILES"
Car les Consommateurs de la fleur MANITOBA BRAND peuvent obtenir de très jolis cadeaux en conservant les étiquettes marquées "Trois Etoiles" et en les échangeant à nos bureaux.
REMARQUE. — On pourra nous envoyer deux étiquettes de 3 livres pour une de 6 livres.
DEMANDEZ TOUJOURS A VOTRE EPICIER LA FARINE PREPAREE
MANITOBA SELF RAISING FLOUR
H. A. SIROIS & CIE, Fabricants, 69 rue St Timothée, Montréal.
L'HEUREUSE GAGNANTE DE LA SEMAINE DERNIERE POUR LE SERVICE DE TABLE A ETE
MME O. MARCHAND
34 rue Visitation, Montréal.

CHANTIER EN QUARANTAINE

Toronto, 12 — Un camp d'ouvriers du canton Chandos, comté de Péterborough, a été mis en quarantaine. Soixante-deux ouvriers sont atteints de la picote. Avant que le médecin ait atteint le camp, plusieurs ouvriers ont pris la fuite.

LA GOMME A LA MENTHAL "PEPSINE" DE BODE PERLE LES DENTS ET LES CONSERVE. n

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés des noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

ARCHAMBAULT — En cette ville, le 1er décembre 1905, au No 434, rue Saint-Hubert, l'épouse de Ernest Archambault, marchand, un fils.

BEAUDIN — A Saint-Henri, le 6 du courant, au No 66 rue Agnès, l'épouse de M. Jos. Beaudin, une fille.
Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Lamy, oncle et tante de l'enfant.

DESILETS — A la Ville Saint-Louis, le 8 décembre 1905, au No 1828 rue Saint-Dominique, l'épouse de M. Ilas Désilets, un fils.
Parrain et marraine, M. et Mme Napoléon Désilets.

GERMAIN — A Montréal, le 11 du courant, au No 208 rue Dufresne, l'épouse de M. Joseph Germain, un fils : Josaphat-Augustin-René.
Parrain et marraine, M. Josaphat Longpré, oncle de l'enfant, et Mlle Aimée Gauthier.

LABERGE — A Hochelaga, le 24 novembre, au No 52 rue Désery, l'épouse de M. David Laberge, un fils.
Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Fontaine, oncle et tante de l'enfant.

LABELLE — A Montréal, le 8 du courant, au No 107 rue Windsor, l'épouse de M. C. Labelle, une fille : Marie-Maximilia-Marguerite.
Parrain et marraine, M. Malville et Mademoiselle Maximilia Jacques, cousin et cousine de l'enfant.

PROVOST — A Montréal, le 9 décembre 1905, rue Marie-Anne, l'épouse de M. Télesphore Provost, une fille.
Parrain et marraine, M. et Mme J. O. Chartrand.

PITRE — A Longueuil, le 10 du courant, l'épouse de M. Joseph Pitre, de la maison Bourle, un fils.

TRICKEY — A Montréal, le 6 du courant, au No 19 Montée du Zouave, l'épouse de M. John J. Trickey, une fille : Marie-Catherine-Madeleine-Rita.

DECES

ALLARD — A la Pointe-Claire, le 6 du courant, à l'âge de 55 ans et 2 mois, Marceline Legault, épouse bien-aimée de Daniel Allard.
Les funérailles ont eu lieu samedi, le 9 du courant.

BENARD. — En cette ville, le 11 du courant, à l'âge de 67 ans, 3 mois et 20 jours, Narcisse Bénard, père de Théodule Bénard, sergent de la prison de Montréal.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 13 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 366A rue Logan, à 7½ hrs, pour se rendre à l'église Sainte-Brigide, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 33-2

DEMERS — En cette ville, le 10 du courant, à l'âge de 44 ans et 8 mois, Marie Versailles, épouse du Dr Gustave Demers.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 13 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 2187 rue Notre-Dame, à 8 heures, pour se rendre à l'église Sainte-Hélène, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation 35—2

DESAUTELS.—A la Ville Saint-Paul, le 11 du courant, à l'âge de 64 ans, Moise Desautels, ancien épicier de Saint-Henri.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 13 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 234 rue de l'église, à 7.45 hrs pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 33-2

GARAND — A Saint-Louis du Mile-End, le 10 du courant, à l'âge de 71 ans, Dame Julie-Alix Prévost, veuve de Moise Garand, notaire, de Montréal.
Les funérailles aurone lieu mercredi, le 13 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 633 avenue Mont-Royal, à 8½ heures précises, pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière de la Côte des Neiges.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT — A Varennes, le 11 décembre courant, Monsieur Alexandre Hébert, âgé de 83 ans et 11 mois.
Le service aura lieu à Varennes, mercredi, le 13 du courant, à 9 heures.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFRICAIN — En cette ville, le 11 du courant, à l'âge de 76 ans, Georges Lafricain.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 14 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 67 City Councillors, à 7½ heures, pour se rendre à l'église Notre-Dame et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 34—2

MULOIN — En cette ville, le 11 du courant, à l'âge de 28 ans, Alida Muloin, fille de Médard Muloin.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 14 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 290 rue Amherst à 6 heures, pour se rendre à L'Assomption, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 34—2

PERRAULT — En cette ville, le 11 du courant, à l'âge de 63 ans, David Perrault, ancien pilot de Montréal, demeurant à Deschambault.
Les funérailles auront lieu à Saint-Alban, comté Portneuf, mercredi, le 13 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils, M. Philippe Perrault, à 8 heures, pour se rendre à l'église de Saint-Alban, et de là au lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAINT-GERMAIN. — En cette ville, le 11 du courant, à l'âge de 30 ans, Alexandre Saint-Germain, constable.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 13 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 629 rue Maisonneuve, à 7½ heures, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAVARD — En cette ville, le 11 du courant, à l'âge de 36 ans, Godfroy Savard.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 13 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 65 rue Pouliart, à 8 heures, pour se rendre à l'église Saint-Vincent de Paul, et de là au cimetière de la côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THERIEN — A L'Epiphanie, Qué., le 11 du courant, à l'âge de 30 ans, Ubalde Thérien, forgeron.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 14 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son beau-frère, Télesphore Mercier, à 9 heures, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 34—2

Cristaux clairs, secs — absolument purs—ne prenant pas en pain — tel est le SEL DE TABLE WINDSOR. LE meilleur pour la table.

MORT D'UN HOMME DE LETTRES

Paris, 12. — M. Paul Meurier, l'auteur dramatique, est mort. M. Paul Meurier était l'ami et le parent de Victor Hugo, dont il fit paraître les oeuvres posthumes. C'était l'admirateur le plus exalté du grand maître; il avait voué à son idole une espèce de culte. Malheur à qui s'attaquait à Victor Hugo, les foudres de Paul Meurier atteignaient immédiatement l'audacieux.
A la fin de sa vie, Paul Meurier avait composé un musée de tout ce qu'il put recueillir d'objets ayant tenu de près ou de loin à Victor Hugo.

GUERIT LE RHUME EN UN JOUR
Prenez les Tablettes Laxative Bromo-Quinine. Les pharmaciens remettent l'argent si elles ne guérissent pas. Signature E. W. Grove sur chaque boîte. 25 cets.

—Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, 22 rue Saint-Laurent. Montréal. Tél. Bell Main, 2818. n

Pardessus en drap doublés ten soie ou satin garnis en fourrures valeur, $60.00, $75.00, $100.00, pour $40,00, $50.00, $60.00.
CHAS. DESJARDINS & CIE.
1533 à 1541, rue Ste Catherine.

LE MAGASIN FERME TOUS LES JOURS A SIX HEURES

Calendriers pour 1906
Notre étalage de calendriers artistiques de 1906 est magnifique. Achetez maintenant avant qu'il y ait foule. Prix à partir de 4c

La Cie **S. CARSLEY,** Limitée

12 DECEMBRE 1905.

PELLES A NEIGE
450 pelles à neige en acier. Prix régulier 30c. Prix spécial, mercredi 21c
300 pelles à neige solides en bois. Prix régulier 45c. Prix spécial mercredi 35c

Grande Vente à Réduction de MANTEAUX de DAMES

Des centaines de Manteaux de Dames ont été vendus depuis le commencement de cette Grande Vente. Le prix de chaque manteau a été réduit—considérablement réduit. Sur ce qui reste, et qui est encore joliment assorti, vous pouvez cependant faire encore votre choix à un peu plus que le prix du gros, ce qui veut dire une économie de plusieurs dollars.

$18.75 — Manteau Empire pour $14.05
Un élégant manteau Empire en drap covert fauve foncé, bandelettes assorties, doublure complète de bonne qualité, boutonnières cachées. Fini col plat. Manches amples plissées. Un gracieux modèle tombant bien. Régulièrement $18.75 ; prix de vente. $14.05

$22.50 — Manteau 7-8 pour $15.00
Joli manteau ⅞ en drap castor fauve ou marine, ajusté. Doublure de qualité supérieure jusqu'à la ceinture. Boutonnières cachées. Collet en velours de soie. Seyant à la perfection. Régulièrement $22.50; prix de vente $15.00

$31.50 — Manteau 3-4 pour $23.65
Un manteau ¾ en drap castor box, dos ample à remplis. Manches amples à Poignets et collet en velours. Doublure en riche satin de couleur assortie. Orné de beaux boutons d'écaille. Régulier, $31.50; prix de vente.. $23.65

AUSSI VENTE SPECIALE DE 300 MANTEAUX — A MOITIE PRIX

Quand vous Achetez vos Bonbons de Noel
Souvenez-vous que nous avons des bonbons frais, chaque matin, sur nos comptoirs ; en achetant ici vous avez le choix parmi les bonbons les plus purs à un prix quelconque. Non seulement les ingrédients sont absolument purs et soigneusement choisis, mais ce qui entre dans la confection de ces bonbons, on ne le trouve que dans ceux qui se vendent au prix le plus élevé. AVEC CHAQUE ACHAT DE BONBONS AU-DESSUS DE 50c, NOUS OFFRONS UN BAS DE SANTA CLAUS ABSOLUMENT GRATIS.

Patins
C'est toujours une joyeuse évocation pour un jeune homme, jeune fille et naturellement, pour les enfants. Les meilleurs sont ici aux prix les plus bas.

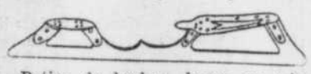

Patins de hockey, lames en acier, toutes les dimensions, pour garçonnets. Spécial à. 35c
Patins de hockey, nickelés, avec lames en acier, toutes les dimensions, pour garçonnets. Spécial à. 75c
Patins de hockey, nickelés, lames en acier, de splendide qualité, pour dames. $1.60
Bons patins de hockey, lames en acier poli, pour dames. Spécial à. 53c
(Rez de chaussée)

$1.50—Ceintures en Soie—$1.10

Une de ces jolies ceintures ne saurait manquer de faire un cadeau de Noël attrayant.
Ceintures, effet ceinturon, en soie taffetas de qualité supérieure, marine, brun et noir, joliment bouillonnées et ornées de boutons dorés. Régulièrement vendues à $1.50. Offre spéciale pour mercredi $1.10
Ceintures en soie taffetas noire de qualité supérieure, joliment bouillonnées et ornées d'une grosse boucle dorée. Toutes les grandeurs. Spécial $1.10

Un Cadeau Utile
$1.25—Appareil à étendre les Rideaux—89c

Mercredi, vente spéciale de 100 appareils en bois franc, à étendre les rideaux, semblables à la vignette, épingles en cuivre nickelé, centre riveté renforcé, forts et facilement montés. Permettent aux rideaux de sécher plus promptement, plus parfaitement et avec moins de trouble qu'avec tout autre appareil similaire sur le marché. Régulièrement vendus $1.25. Spécial, mercredi, tant qu'il y en aura 89c

Pour la Table de Noel
Belles Nappes en Toile
Un cadeau que la ménagère appréciera par-dessus tous les autres, c'est une belle ligne de nappes en toile. Quelques-uns des prix spéciaux.

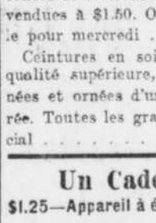

Nappes damassées en belle toile blanchie sur l'herbe. Grandeur 2 par 2 verges. Spécial à. . . . $1.70
Grandeur 2 par 2½ verges. Valeur spéciale à . . . $2
Grandeur 2 par 3 verges. Valeur spéciale à . . . $2.40
Grandeur 2 par 4 verges. Valeur spéciale à . . . $3.75
Grandeur 2 par 3½ verges. Spécial à . . . $3.35
Gandeur 2 par 2½ verges. Spécial à . . . $2.80
Grandeur 2 par 3 verges. Spécial à . . . $3.35

PANTOUFLES de NOEL - Nouveaux Styles
A DES PRIX SPECIAUX POUR LES FETES.
Vous ne sauriez vous tromper en venant choisir ici, demain, vos Pantoufles de Noel, car nous avons, à des prix spéciaux, tous les styles élégants de Pantoufles pour Hommes et Femmes. Ne différez pas, venez dès demain pendant que l'assortiment est complet.

Pantoufles en alligator, brun, forme "Everett", pour hommes. Valeur spéciale à . 75c
Pantoufles Everett en phoque brun pour hommes. Valeur spéciale $1.20
En cuir noir même prix.
Pantoufles en feutre noir ou bleu, bonnes semelles en cuir; pour hommes. Elégantes et chaudes. Prix spécial . . . 73c
Pantoufles en feutre Roméo, bleu ou noir, avec semelles en feutre et en cuir, pour hommes. Prix spéciaux pour les fêtes de 93c. à $1.95
Pantoufles Juliette, avec pois blancs, garnies de fourrure noire. Spécial 45c
Un très bel assortiment de pantoufles en feutre de dessins variés, garnitures coloriées, pour dames. Prix spéciaux de 19c à . . . . . $2.

VENTE DE FOURRURE DE NOEL
MAINTENANT AU REZ - DE - CHAUSSEE.
De remarquables valeurs s'entassent dans notre rayon de Fourrures, des valeurs comme on n'en a jamais vu, au temps des fêtes. Les plus bas prix pour les meilleures Fourrures d'hommes, de femmes et d'enfants. Dans notre spacieux salon du rez-de-chaussée. Voyez cela mercredi.

Belles étoles en renard blanc, de $16.00 à $30.50
Manchons assortis, garnis de têtes et de queues. Spécial de $16.00 à $27.60
Etoles en opossum martre des rochers. Prix spéciaux $6.55 et $10.80
Nouveaux manchons plats assortis, Valeur spéciale à $8.00
Etoles en opossum naturel. Prix spéciaux $5.80, $6.55, et $8.00
Nouveaux manchons assortis. Prix spéciaux $2.45 et $3.20
Etoles en opossum bleu. Prix spéciaux $8.00 et $9.45
Manchons nouvelle forme assortis. Valeurs spéciales à $4.00 et $4.75
CASQUES EN FOURRURE POUR ENFANTS, en lapin blanc. Très bien doublés. Prix spécial $06c. En mouton blanc à $1.65
Articles de cou pour enfants, en lapin blanc, $1.85. En mouton blanc, prix spécial $4.50

MOUCHOIRS A MOITIE PRIX
100,000 MOUCHOIRS POUR NOEL
Cent mille Mouchoirs de fantaisie pour Noel, à une réduction de 25 à 50 pour cent. C'est là le début de l'immense commerce de Noel que ce magasin fait chaque année. Payez ce que vous voudrez. Il y en a de beaux à tous prix.

Mouchoirs en linon blanc, ourlés pour dames, bordure de ¼ pouce. Jolis coins en dentelle. Prix spécial . . . 3½c
Beaux mouchoirs en linon blanc, ourlés, bordure de ½ et 1 pouce. Grandeur ⅝. Prix spécial . . . 4½c
Mouchoirs en soie blanche, broderie de couleur, dessins de fantaisie. Prix spécial . . 5c
Mouchoirs en pure toile blanche, ourlés bordure de ¼ pouce. Grandeur ⅝. Prix spécial 6c
Mouchoirs blancs, en broderie suisse, bord dentelé. Prix spécial . . . 7c
Mouchoirs blancs en broderie suisse ourlés. Prix spécial 9c
Mouchoirs en pure toile blanche, grandeur ⅝. Bord ourlé de ¼ pouce . . . 10c
Mouchoirs blancs en broderie suisse. Bord dentelé. Valeur spéciale à . . . 11c
Mouchoirs en pure toile blanche, avec initiales, ourlés, de ¼ pouce. Prix spécial 12½c

MONTRES et CHAINES en NICKEL DONNEES GRATIS avec VETEMENTS de GARCONNETS
Avec tout complet de garçonnet, pardessus ou Reefer acheté à $4.00 ou plus nous donnerons gratuitement une bonne montre en nickel avec chaine. Ces montres sont d'excellents chronomètres, avec forts mouvements, dessus ouvert, à remontoir avec régulateur, une montre de première valeur pour écouler.

Pardessus Russes de Fantaisie de $6.00 pour Garçonnets, à $4.70.
Pardessus russes de fantaisie en cheviote bleue ou grise de bonne qualité, garnis de boutons dorés et ceinture assortie. Doublure en satin fermier de qualité supérieure. Collet en velours de soie. Se vendant régulièrement $6.00. Prix de vente spécial. . $4.70

Reefers en Frise de $5.25 pour Garconnets, a $4.00.
Reefers en frise grise épaisse, pour garçonnets, chaudement doublés en tweed ou en velours à côtes, haut collet tempête, élégamment finis de boutons ancre en cuivre, seyant à laperfection. Prix régulier, $5.25. Mer credi. $4.00

Articles en Cuir pour Cadeaux

Cet assortiment comprend de nombreux articles très convenables pour cadeaux : Sacs de voiture, sacs Vanity et sacs Avenue, depuis les plus grands et les plus riches jusqu'à ceux aux prix les plus modiques.
Nous offrirons, demain, un groupe spécial de sacoches en véritable veau marin, monture en cuir de 8 pouces, noirs et bruns, agrafes solides, très bien doublés de moire de soie et pourvus d'une jolie bourse, pour dames. Prix régulier $2.25 Prix spécial, mercredi $1.50

Cadeaux de Noel en Argent Pur
Le goût personnel y trouve son compte dans cet assortiment de belle argenterie. Les modèles sont très nombreux et très variés, et ne varient jamais tant sous le rapport de la beauté artistique que sous celui de l'excellence. Les prix sont aussi bas que possibles.
Plats à bonbons en argent pur. Prix depuis. $2
Services à sucre et à crème en argent pur, intérieur en or. Prix spécial. $7.75
Services à salade en argent pur, bol en argent. Prix spécial, le service. $6.45
Couteaux à fruits en argent pur, six par boîte. Prix spécial, la boîte. $4.90

Calendriers et Cartes de Noel 1906
Nous offrons, tous les ans, une superbe collection de cartes et calendriers. L'étalage des cadeaux, cette saison, est plus beau que jamais. La variété est si énorme que nous ne voudrions pas entreprendre d'en faire la description. Nous avons des sortes populaires et exclusives, comprenant nos propres importations directement de Paris, de Londres et de Berlin. On n'en trouve pas de pareils ailleurs. Les prix commencent à 1c et montent jusqu'à $3.50

Beaux Foulards pour Cadeaux de Noel

Nous offrons, présentement les meilleures occasions d'acheter de riches et élégants foulards pour hommes. Les dessins sont on ne peut plus jolis à Montréal, les modèles et les couleurs sont immensément variés, et les sortes varient avec les prix ; tous, depuis les moins chers jusqu'aux plus dispendieux, constituent des cadeaux très appréciés. Prix depuis 79c jusqu'à . . . $2.45

Bretelles d'Hommes
Pour Cadeaux de Fêtes
Nous en offrirons un beau choix aux hommes qui désirent en acheter une belle paire pour eux ou pour leurs amis à qui ils veulent faire un joli cadeau. Elles sont élastiques ou non, tout blanc, tout noir, bleu, gris tan et en une variété de combinaisons, avec bouts en cuir, bouts tout soie, ou bouts glissoires en coton ; en un mot nous en avons pour tous les goûts. Prix spéciaux, 48c et 49c

Un Poêle à Pétrole
Valant $4.50 pour $3.98

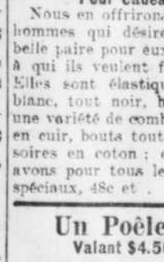

Réchauffez votre chambre par ces temps froids, le matin. Il fournit la véritable sorte de chaleur qu'il vous faut où vous voulez l'avoir.
Portatif, compact, recommandable, ni fumée ni odeur, bien fait et on ne peut mieux fini. Prix régulier, $4.50. Prix spécial, mercredi. . . . $3.98
Ou bien, encore, une de nos fournaises Tortue en très bon métal en feuille, intérieur en bonne brique, chaleur intense et économie combinées. Prix régulier, $6.00. Prix spécial, mercredi. . . . $5.48

C'EST CHEZ NOUS LE PLUS GRAND MAGASIN DE JOUETS
La plus grande vente de Jouets de Noel qu'on ait encore vue à Montréal ou ailleurs. Jouets de toute sorte imaginable, en fer, en ferblanc, en laine, jouets qui parlent, jouets qui crient, jouets qui marchent, jouets électriques, jouets mécaniques, jouets peu dispendieux, jouets pour tous les prix qu'on veut payer et, surtout, ne pas oublier que
LE MAGASIN DES JOUETS AUX PLUS BAS PRIX, AU CANADA, EST CHEZ CARSLEY

Lanterne Magique
Complète avec lampe et jolies coulisses. Solidement finie. Offre spéciale pour mercredi 49c

Jeux de Cartes
Jeux de cartes pour les enfants, 40 jeux différents, jolies boîtes et règlements. Offres spéciales 4½c pour mercredi

Ustensiles de Cuisine
Solides petits ustensiles de cuisine en ferblanc, au complet dans une boîte, jolis dessins. Offre spéciale pour mercredi . 9½c

Chaises de Poupées
Chaises suspendues pour poupées, bois léger poli, 20 pouces de haut. Bien finies. Offre spéciale pour mercredi . 22½c

LA CIE S. CARSLEY Ltée 1765 à 1783 rue Notre-Dame, 184 à 194 rue St Jacques, MONTREAL.

Pourquoi pas des Pantoufles?
Ne seriez-vous pas enchanté d'avoir une belle et confortable paire de
PANTOUFLES BOSTON
Alors pourquoi la personne à laquelle vous songez ne le serait-elle pas ? Rien ne peut être plus utile. C'est un cadeau présentable à n'importe qui. Nous avons un "monde" de styles pour les fêtes comprenant le plus grand choix. Tous les cuirs, tous les styles, tous les finis, toutes les formes, tous les points, toutes les largeurs.

Réglez la Question des Cadeaux sans plus de trouble
En passant nous suggérons ces Nouveaux Styles :

Pantoufles en véritable alligator, semelles cousues à la main, toutes les grandeurs et toutes les largeurs, pour hommes. . . . $1.95

Pantoufles à semelles cousues à la main, en véritable Suède, tan et uni, dessin brûlé à la main, toutes les grandeurs, toutes, les largeurs pour hommes. $1.95
Pantoufles cavelier en Suède tan, toutes les grandeurs et toutes les largeurs, pour hommes $2.50

BOSTON SHOE STORE,
2325 rue Ste Catherine. -- Magasin de Toronto, 106 rue Yonge.
Ecrivez et demandez notre Catalogue Illustré.
Attention spéciale apportée aux commandes par la poste.

L'HON. M. LOMER GOUIN EST ACCLAME

Suite de la page 10

vieu, A. L. Gareau, Edmond Beauchamp, J. B. Bourgouin, E. Brunet, E. Eug. Dubord, Québec, Dolphis Charest, Paul Desautel, Amédée Fortier, François Armand, Jos. Langevin, France Nadon, F. Casey, James Rogers, D. A. Bethunes, H. Smallwood, Trefflé Vadeboncoeur, Joseph Allard, Gilbert Lamarre, E. Paquette, 1er vice-président du Club Lætellier ; Thos. Cushing, J. H. Semple, C. Cushing, William Strachan, Rodrigue Langlois, J. L. A. Racine, E. A. Ste Marie, G. Granger, G. W. Stephens, E. Golf. Penny, E. Cunningham, A. E. Sennat, James McCoudden, I. P. Crowe, L. A. David, A. Ecrément, E. Charlier, A. L. Brault, Arthur J. Scanlan, J. M. McDuff, J. S. Ridell, I. Labelle, P. M. E. Bernard, Jules Fournier, Albert Laberge, H. Godin, Alex. Bremner, J. A. Vaillancourt, Louis Rubenstein, Israël Rubenstein, D. A. Campbell, Peter Smith, J. B. A. Lanctôt, E. Cunningham, J. W. H. Mccown, B. B. A. Lanctôt, I. Rubenstein, Burton Dixon, Joseph Fortier, U. H. Dandurand, W. E. Hunt, G. Max, Sinn, T. J. Potter, John Scanlan, Arth. J. Scanlan, Capitaine Loye, A. Purcell, Cap. Elliott, L. O. Grothé, G. W. Villeneuve, Théodore A. Grothé, major F. X. A. Carrière, Frédéric Villeneuve, Jos. Lamarche, J. A. Rouleau, J. B. A. Martin, Louis Guyon, O. G. de Tonnancour, L. O. Demers, N. T. Gagnon, E. Chartrand, F. X. Roy, Léon Garneau, Paul J. Leduc, Dr J. Leduc, Maxwell Murdock, J. Passingham, Thos. E. Walsh, J. M. Ferguson, J. A. Christin, Albert Hudon, V. Guertin, Alphonse Racine, O. Lemire, F. A. Boucher, Jean Lamoureux, J. A. Beaudry, J. G. Watson, L. G. Bertrand, Ludg. Gravel, Hector Lucier, Maurice Perreault, Thomas Gauthier, George W. Parent, Romuald Charlebois, Arthur Globensky, Calixte LeBeuf, G. Adélard Morrison, Cyrille Laurin, J. A. Durand, G. A. Lacombe, M. P. P., C. Messier, Ant. Normandin, L. G. Lapointe, F. E. Fontaine, H. W. Snetsinger, Edouard Ouellette, M. P. P., Raoul Lacroix, Rod. Tourville, Henri Girard W. Lauriault, Oscar Gladu, C. A. Giroux, E. H. Lemay, Arthur Tourville, J. A. Morin, Jos. A. Lamarche, G. Normand, J. M. Viglino, Louis L. de Martigny, C. Paradis, Sorel ; Geo. E. Beauchemin, Sorel ; Alf. Guèvremont, Sorel; Nap. Latraverse, Sorel ; Favien J.Grandger, prof. Max Behrer, Geo [illegible]ky, Ferdinand Michaud, H. Coupal, Nap. Latraverse, M. Rodrigue, O. J. Monday, Angela Daigneault, E. Auclair, L. G. Bertrand, A. A. Labrecque, Président de la Cie. Montréal Canada, Echevin L. A. Lapointe, Théophile Leclaire, Eméry Larivière, échevin Treflé Bastien, échevin Ed. Bastien, L. J. Labrosse, M. P. P., J. N. Lapointe, J. M. Guérin, J. C. Walsh, U. Guertin, F. J. Greene, W. H. Trenholme, F. W. Hibbard, Jas. S. Brierley, Alfred Guevremont, L. A. Rivet, M. P., Théo. Cypihot, M. D., maire de Ste Cunégonde ; M. l'échevin L. Lymburner, Ste Cunégonde ; M. l'échevin J. Marcotte, Ste Cunégonde ; M. l'échevin L. Hamelin, Ste Cunégonde ; M. L. A. Jacques, Joseph Bonhomme, Joseph Thibeault, Nazaire Simoneau, J. H. Foisy, Godfroid Pelletier, O. Dubois, Louis Poire, Victor Lemay, Jas. Lamoureux, C. E. Thibeault, Henri Lanctôt, J. E. W. Lecourt, J. N. Chevrier, A. Robert, Clovis Dagenais, Emile Foisy, Ovila Dufour, F. T. Savoie, M. P., E. W. Jobin, M. P., Victor Geoffrion, M. P., J. McShane, A. Carmel, Jos Lebeau, Paul Galibert, L. Hy Sénécal, E. J. Quinn, Jas. Quinn, J. D St-Pierre, Thos. Davis, L. Théo. Dubé, T. A. Trenholme, Duncan, McDonald, C. C. Ballantynes, William Simoneau, E. D. Morgan, Simon Sénécal, St-Césaire; Dr Choquette, Saint-Hilaire; Dr C. A. Bernard, maire de St-Césaire; Dr L. Alexandre Fortier, St-David, Yamaska; Nap. A. Vallée, Montré[illegible] ; Odilon Bergeron, représentant de la maison Bergeron; F. St-Germain, St-Henri; O. David, St-Henri, J. B. Pauzé, Montréal; Adolphe Brassard, architecte, Albert Gohier, Télesphore Brisson, Alphonse Archambault, Médéric Martin, Thomas Oakes, C. A. Marchand, N. Robitaille, Ernest Paquet, A. Lecours, C. D. Turcotte, A. Bergevin.

Une partie du succès du banquet est dû au zèle de MM. T. Vadeboncoeur, Jos. Allard et François Nadon.

L'on remarquait parmi les appointements de la table, un gentil petit cadeau pour chaque convive, consistant en un paquet de Cigarettes de la (Virginie) "Sweet Caporal" et de Cigarettes Turques "Murad". Cette délicate attention, de la part des Manufacturiers de ces fameuses marques de Cigarettes, fut très appréciée et aida matériellement à amener cet esprit de bonne camaraderie qui r gna au banquet.

M. Théophile Trudeau, carrossier de la rue Visitation a agi avec beaucoup de succès comme trésorier du comité du banquet Gouin.

Patronage Royal ETABLI 1850

CHOIX POUR NOEL

Le marchand qui étudie les intérêts de ses clients aussi bien que les siens gagnera plus à la fin que celui ne cherchant que son propre intérêt. Si vous appréciez les valeurs vous n'aurez pas de difficultés à en trouver s'accommodant avec nos prix. Nous avons pris le plus grand soin, cette année, pour le choix de notre stock de Noël. Notre magasin est bien pourvu de tout ce qu'on peut s'imaginer en fait de bijouterie —dessins des plus attrayants.
Nos services de toilette, avec fini gris argent, sont des merveilles de beauté. Nos services de manicure du même style sont tous nouveaux et magnifiques, et nos bouteilles à parfum en verre taillé, ainsi que nos articles de toilette, "Dresser", sont vraiment élégants.
Nous avons la sorte d'articles qu'il vous faut, à des prix faciles. De fait, des valeurs exceptionnelles. Cela vous paiera, cette année, de venir faire vos achats de Noël à notre magasin.
Vous êtes invité à venir tout examiner.

COCHENTHALER,
Bijoutier en Diamants,
149 rue St Jacques,

LES PILOTES

Election des officiers de leur comité.

A la réunion générale des pilotes de Montréal, qui a eu lieu à Deschambault, MM. W. Gauthier, C. Auger, W. Raymond, Norbert Arcand et Nap. Dussault ont été nommés membres du Comité des pilotes.
A une assemblée subséquente du Comité, M. W. Gauthier a été nommé Président et M. Nap. Dussault, secrétaire du comité pour l'année qui va suivre.

UN GALLICIEN EN PRISON

Winnipeg, 12. — Un Gallicien du nom de Rawluk a été condamné hier à quatre années de pénitencier, pour tentative de meurtre.

A LA SASKATCHEWAN

Régina, 12 — Les élections de la Saskatchewan auront lieu demain, mercredi.
Les libéraux ne concèdent qu'un siège assuré à M. Haultain, et en mettent 11 dans la colonne des douteux. D'un autre côté, les conservateurs réclament 15 sièges sur 25.
Les influences diverses sont énormes de côté et d'autre et le résultat est attendu avec beaucoup d'anxiété.

Ceux qui souffraient de rhumatisme ont pris la Salsepareille de Hood et ont trouvé un soulagement durable. (6)

LA PEINTURE PRESCAREE Island City donne plus de satisfaction que toutes les autres. P.D. DODS and Co. mjs-168 n

Pardessus pour messieurs en drap doublés de fourrures de toutes sortes, toutes grandeurs et toutes qualités, bon drap, fini solide 40 p.c. de moins que la valeur réelle.
CHAS. DESJARDINS & CIE.
1533 à 1541, rue Ste Catherine.

TEMPÉRATURE

Vents de l'est, légère bordée de neige, aujourd'hui et demain.

Montréal, 12 décembre 1905.

Température — Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, rue Notre-Dame.
R. de Mesle, gérant.

Aujourd'hui maximum. . . .	18
Même date l'an dernier. . . .	2
Aujourd'hui minimum. . . .	7
Même date l'an dernier. . . .	—5

Baromètre — 8 a.m., 29.80 ; 11 a.m., 29.81 ; 1 p.m., 29.81.

SEMEZ ET VOUS RECOLTEREZ

Quelle magnifique occasion que Noël et le Jour de l'An pour les annonceurs !

C'est le vrai temps de la semence du nom et de la réputation pour le marchand.

Ne pensez-vous pas, en effet, que c'est précisément l'époque de l'année où tout le monde achète, qui est la meilleure pour vous répandre dans le public et vous créer un prestige ?

Le moyen, annoncez vos magnifiques marchandises, et vos prix exceptionnels dans "La Presse".

La publicité de "La Presse" est le principal facteur de la renommée du marchand.

Nous publions, chaque jour, des colonnes pour les princes du commerce et de la finance. Votre nom à côté des leurs vous place immédiatement dans la catégorie des maisons importantes. Vous n'êtes plus un marchand ignoré, inconnu, isolé, mais bien une figure notable sur la scène des affaires.

Vous ne pouvez trouver d'occasion plus favorable. Ce temps des fêtes est donc le temps de l'annonce.

Si vous voulez vous attirer de la clientèle, il faut l'appeler à vous par la séduction de l'annonce bien faite, bien placée, dans le journal le plus populaire, "La Presse".

Le client gagné, durant l'approche des fêtes, vous restera parce qu'il aura apprécié, de préférence à l'offre de tout autre concurrent, et la qualité de vos marchandises, et vos prix et l'urbanité de votre personnel — en un temps où tout le commerce fait de son mieux.

Annoncez dans "La Presse", par le temps qui court, c'est de la propagande pour votre maison, et une propagande dont le résultat, au point de vue des affaires, est le plus notable, le plus durable, et le plus profitable.

NOS MINISTRES

L'Hon. M. Brodeur et les autres membres de la Commission du tarif siègent à Edmonton, Alberta, aujourd'hui. Jeudi ils seront à Prince Albert, et samedi à Régina, puis le 21 au Sault Sainte-Marie.

La Commission viendra ensuite dans la province de Québec, où elle tiendra des séances aux endroits suivants : mardi, 26, à Valleyfield ; mercredi, 27, aux Trois-Rivières ; à deux heures de l'après-midi, jeudi, le 28, à Québec, où elle siégera aussi le 29 si c'est nécessaire, et samedi, le 30, à Saint-Hyacinthe, à dix heures de l'avant-midi.

La Commission visitera les Provinces Maritimes, et probablement, au commencement de janvier, les autres parties de la province de Québec.

—L'Hon. Sydney Fisher est à Ottawa. Il a reçu aujourd'hui une délégation de pommiculteurs et une autre de l'industrie des conserves de viande. Ce soir, il se rendra à Guelph, pour inaugurer l'exposition régionale. Demain soir, il assistera à un grand banquet auquel Lord Grey sera présent.

—Sir Frédérick Borden, ministre de la Milice, sera à Montréal, samedi, pour assister à la pose officielle de la première pierre de l'arsenal du 5e Royal Scots, rue Bleury, et assistera au banquet régimentaire, le même soir, au Canada Club.

Sir Wilfrid Laurier est retourné à Ottawa.

—L'honorable M. Gouin ne retournera que demain à Québec.

LA BANQUE D'HOCHELAGA

Une dépêche d'Edmonton nous apprend que l'hon. J. D. Rolland et M. R. Bickerdike, M.P., qui sont à faire une tournée dans l'Ouest pour le compte de la Banque d'Hochelaga, ont acheté à Edmonton même un terrain au prix de $30,000 sur lequel la Banque d'Hochelaga érigera incessamment un bel édifice

MLLE ROOSEVELT FIANCEE

New-York, 12. — Le "Herald" d'aujourd'hui annonce que Mlle Alice Roosevelt est fiancée au congressiste Nicholas Longworth, de Cincinnati. Cet événement sera définitivement annoncé à la Maison Blanche dans quelques jours. La date du mariage n'est pas encore fixée.

CONFERENCE SUR L'ALCOOLISME

Monsieur le docteur E. Saint-Jacques, professeur à la Faculté de Médecine, donnera, mercredi soir, à 8 heures, dans la salle des promotions, à l'Université, une conférence, accompagnée de projections lumineuses, sur l'alcool et ses effets dans l'organisme humain

Le public est tout particulièrement invité à cette conférence, dont le sujet intéresse si gravement notre avenir national et religieux.

M. DECELLES EST ACQUITTE

Le juge Lafontaine a honorablement acquitté M. J. A. Decelles, secrétaire de la Corporation des Huissiers du district de Montréal, lequel était accusé de faux. Mtre Camille Piché, M. P., défendait M. Decelles.

EN GUERRE OUVERTE CONTRE SON PEUPLE

Le tzar refuse à ses sujets le suffrage universel.

LA GREVE

Elle sera probablement déclarée aujourd'hui même pour toute la Russie.

LE COMTE WITTE

Saint-Pétersbourg, 12 — Via Eydtkhunen.—Le gouvernement vient de refuser définitivement d'accorder le suffrage universel au peuple russe. Il s'en tient au premier projet électif, aux termes duquel les ouvriers n'auront que 21 représentants à la Douma. Le gouvernement fait cependant une concession en ce qu'il accorde le suffrage aux petits locataires et aux intellectuels. Le projet, avant d'avoir force de loi, devra être revêtu du sceau impérial. Cette décision met fin à la question de l'alliance des zemstvos et du gouvernement. La séparation des zemstvos est par le fait assurée.

Les employés des chemins de fer déclarent avoir reçu communication de leurs camarades de la Russie du Sud qui adhèrent au principe de la proclamation immédiate de la grève générale.

Les gens réfléchis conseillent cependant aux enthousiastes d'attendre avant de proclamer la grève générale que toutes les corporations prolétariennes aient été consultées.

On assure que les libéraux et les modérés vont enfin prendre parti pour le gouvernement et lui accorder leur appui dans la lutte qu'il entreprend contre le parti révolutionnaire.

LE COMTE WITTE

Les amis politiques du comte Witte déclarent avec emphase que jamais il n'a été partisan de la répression du mouvement révolutionnaire. Ils rejettent la responsabilité de l'arrestation de M. Krustleff sur M. Durnovo, ministre de l'intérieur.

De son côté, M. Durnovo accepte la responsabilité de l'arrestation du chef des révolutionnaires et de l'organisation de la grève générale. Il déclare qu'il a en mains les preuves établissant que Krustaleff a comploté ouvertement la révolution et le renversement à main armée du gouvernement russe, qu'il a atteint dans sa source le crédit national en conseillant aux paysans et aux ouvriers de retirer leurs économies des banques d'Etat et de ne plus accepter le papier-monnaie russe.

On annonce que le général Dedulin, préfet de police de Pétersbourg, a refusé d'exécuter l'ordre d'arrestation. Sa démission a été acceptée. Il a été remplacé par le général baron Demeyndorff, commandant la garde du corps du tzar.

LA GREVE PARTOUT

La note gaie ne manque pas à la situation. Le petit personnel des asiles d'aliénés comprenant les domestiques, les infirmiers et infirmières, les cuisiniers, etc., demandent à choisir eux-mêmes, par voix de suffrage universel secret, les médecins en chef, les chefs de cliniques et les internes des asiles.

Les typographes et conducteurs de presses du "Russ" viennent de se mettre en grève parce que leur patron refuse de leur payer leurs salaires pour les jours où ils étaient censés travailler, le journal étant sous interdit de publication.

On est à la veille de la lutte finale et terrible, qui aura la rue pour théâtre, entre la révolution et la réaction.

La ville est pratiquement en état de siège, sans que la proclamation officielle ait eu lieu.

Un régiment de cosaques a cerné le local où devait avoir lieu, hier soir, une assemblée générale des membres de la Ligue des Ligues. Le colonel du régiment fit barrer l'entrée de l'immeuble et à tout survenant, les factionnaires déclaraient : Au large ! Puis, aux questions, ils se bornaient à répondre que leur consigne leur ordonnait de défendre l'entrée de l'immeuble. Cette mesure a causé d'autant plus d'irritation chez les ouvriers qu'au même moment avait lieu, à quelque distance, une réunion réactionnaire dont les orateurs demandaient ouvertement au tzar d'user de sévérité dans la répression.

APRES LE MEURTRE

Hier ont eu lieu les funérailles du général Sackharoff, assassiné à Saratof le 5 décembre. Le cortège composé de détachements de toutes armes, a défilé par la Perspective Nevsky, au milieu d'une foule sournoise, irritée.

Si vraiment le gouvernement a l'intention d'engager la lutte, il a bien choisi son moment, car la caisse centrale des corporations ouvrières ne contient que peu d'argent en vue d'organiser la grève et de la conduire à bonne fin.

Les ouvriers déclarent qu'au moment de l'arrestation de Krustaleff, il venait de déposer neuf mille roubles (quatre mille piastres) dans un coffret, qui a disparu.

La plupart des chefs ouvriers sont furieux et déclarent que le défi du gouvernement doit être accepté immédiatement.

ACCUSE DE VOL

UN CHEF DE DEPARTEMENT CHEZ PAQUET EST ARRETE—ENVOYE AUX ASSISES.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, Qué., 12 — Un employé de la maison Z. Paquet a été traduit, ce matin, devant le juge Chauveau, sous l'accusation de vol. C'est un chef de département, il a plaidé non coupable et a été conduit en prison en attendant son procès. Il y a à peine deux mois la même chose arrivait chez Paquet.

—On a terminé, ce matin, l'enquête préliminaire dans la cause du soldat Barry accusé du meurtre du soldat Kydd alias Hall Barry. Il a été condamné à subir son procès au prochain terme des assises, en avril prochain.

SERIEUSES INQUIETUDES

Newport, R. I., 12. — Les fonctionnaires de l'Amirauté sont fort inquiets au sujet de la canonnière "Wasp," envoyée samedi soir au secours de la goélette "Harry Smith," et qui n'a pas encore reparu depuis.

Le "Wasp" a un équipage de 80 hommes.

EMPLOYE DE BANQUE QUI SE SAUVE

Le payeur de la banque "Crown," prend la fuite en emportant

UNE FORTE SOMME

On le soupçonne d'être parti avec une jeune fille qu'il se proposait d'épouser.

ACTIVEMENT RECHERCHE

Toronto, 12. — E. Selwyn Banwell, employé en qualité de payeur à la Banque "Crown" est disparu depuis samedi en emportant avec lui une forte somme d'argent.

Le gérant général de la Banque, M. Gérald de C. O'Grady donne sur cette disparition et sur ce vol le compte rendu suivant :

"Nous avons tout lieu de croire que notre payeur s'est enfui avec une jeune fille d'Erindale qu'il courtisait depuis assez longtemps. En examinant ses livres nous nous sommes aperçu qu'il s'était emparé de $1,487 en pièces d'or de différentes dénominations et 400 billets de $50, non signés, de la série "A" depuis les numéros 601 jusqu'à 1,000.

Le fait qu'il a pris des billets ne portant pas de signatures intrigue les autorités de la Banque; on se demande ce qu'il compte en faire, car ces billets n'étant pas signés ne représentent aucune valeur; peut-être Banwell a-t-il fait une erreur en prenant cette somme. Par tous les moyens possibles on recherche la trace du fugitif. En attendant, les succursales de la Banque ont été notifiées. Cependant une garantie couvre cette perte de la Banque.

Banwell n'était âgé que de 26 ans, et jusqu'alors il possédait la confiance la plus absolue de ses patrons. Le jeune homme demeurait à Port Credit, à 14 milles de Toronto et il était, semblait-il, le seul soutien de ses parents. La jeune fille avec qui il est supposé s'être enfui, demeurait à Erindale vingt milles environ de Toronto, on la disait fiancée à Banwell. Souvent elle venait à Toronto, le samedi surtout, alors, elle avait l'habitude de téléphoner à son père pour lui dire qu'elle allait passer la journée à Port Crédit chez les parents de Banwell. Samedi dernier elle vint ici, comme d'ordinaire, mais ne téléphona pas à son père, ce n'est que lundi matin que le père reçut un message par le téléphone d'une personne inconnue lui disant de ne pas s'inquiéter de sa fille qui venait de se marier et était fort heureuse et qu'elle retournerait chez elle bientôt. Le père vint à Toronto et conta la chose aux autorités de la Banque, les livres de Banwell furent examinés, et on constata la défalcation ci-haut mentionnée; avant de quitter la Banque, samedi, Banwell s'était tout simplement emparé de l'argent qu'il y avait devant lui.

TROUVE MORT DANS SON LIT

(Du correspondant régulier de LA PRESSE.)

Sherbrooke, Québec, 12 — Un vieillard de 70 ans du nom d'Isidore Houde a été trouvé mort dans son lit, dimanche matin, à sa maison de pension, tenue par M. André Lemieux, 202 rue Wellington. Il s'était couché la veille apparemment en bonne santé et avec l'intention d'aller à la basse messe, dimanche matin. Comme il commençait à se faire tard, M. Lemieux est allé le réveiller croyant qu'il avait oublié de se lever, mais ses efforts furent inutiles, car il était déjà mort depuis longtemps. Le député-coroner Gadbois a été averti, mais vu que le défunt est mort de causes naturelles il n'y aura pas enquête. Le service et la sépulture du défunt ont eu lieu ce matin.

"TEST CASE" EN PERSPECTIVE

Comme corrolaire de la discussion qui a eu lieu au Conseil hier après-midi, le président de la Commission de la Voirie a donné ordre, ce matin, à M. Barlow, de faire arrêter les employés de la première compagnie qui sera prise à poser des poteaux dans nos rues, nonobstant l'adoption du règlement concernant l'enfouissement des fils sous terre. Les autorités civiques sont décidées de faire un "test case" le plus tôt possible, afin de savoir si la ville est réellement maîtresse de ses rues, ou si c'est la législature de Québec.

UN JUIF SOUS VERROUS

A la requête d'un nommé P. Raminsky, a été arrêté, hier sur capias, S. Adler, un épicier qui avait acheté de Raminsky un fonds de commerce au prix de $500. Peu après cet achat, l'épicerie d'Adler fut consumée par un incendie. En garantie du paiement des marchandises achetées, il donna à Raminsky une police d'assurance. Mais il eut le soin de retirer préalablement le montant de la police. Pourquoi Raminsky le fit arrêter.

ACQUITTEMENT ET ARRESTATION

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 12. — A la dernière séance de la Cour du Magistrat, siégeant à Sweetsburg, la cause de J. Stowell, huissier de Sutton, accusé du vol d'une caisse de bois, d'une valeur de 25 cents, a été définitivement réglée par le renvoi de la plainte, la Cour déclarant qu'il n'existait pas la moindre preuve contre l'accusé.

D'autre côté, l'on nous informe de Richford Vt., que A. B. Chappell, le ci-devant propriétaire de la fameuse maison de frontière d'Abercorn et l'accusateur dans la cause du huissier Stowell, était arrêté à son tour la semaine dernière, à Bakersfield Vt., sous accusation de contrebande de liqueurs; il a été admis à caution.

SEVEREMENT PUNI

Washington, 12 — Le cadet de marine Meriweather, convaincu d'avoir causé la mort d'un de ses camarades dans un tournoi de boxe, a été condamné à un an de détention et à une réprimande publique du secrétaire de la marine.

LE CONGRES DE CHASSE ET PECHE

L'honorable M. Prévost espère qu'il aura d'heureux résultats.

LE PROGRAMME

Les sujets les plus divers et les plus importants pour la protection du gibier et du poisson.

LES REFORMES A FAIRE

L'honorable M. Prévost espère que le Congrès de Chasse et de pêche qui aura lieu au Windsor demain et jeudi, aura d'heureux résultats pour la Province. Le programme est déjà tout tracé, et les sujets qui seront traités à la convention seront de la plus haute importance.

Le premier jour, le matin, il sera question du gibier à poil ou gros gibier; dans l'après-midi on s'occupera particulièrement du gibier à plume et le soir des salmonides, c'est-à-dire du saumon, du ouananiche, de la truite, etc. Le deuxième jour sera consacré au poisson franc et à la question de la transportation. Les comités seront formés le premier jour, et le résultat de leurs travaux, sous forme de résolutions, sera discuté et approuvé le dernier jour.

—Que vous proposez-vous plus particulièrement de soumettre au Congrès ? demandons-nous au ministre.

—D'abord je soumettrai la question de la défense des filets dans les lacs. J'ai aussi un projet pour la réorganisation des gardes-chasse et des gardes-pêche. Je dois vous faire savoir que c'est mon intention de nommer MM. Jos. Riendeau, de Montréal, et L. T. Marcoux, de Roberval, commissaires spéciaux, pour toute la Province, charges qui existent déjà avec succès, en particulier dans l'Etat du Maine. Je me propose aussi de faire adopter le système de coupons pour l'expédition du chevreuil ; c'est-à-dire que chaque animal qui sera expédié de la province devra être estampillé du nom de l'expéditeur, de celui du destinataire, etc. Une question importante aussi sera celle du contrôle des "Cold Storages" par le gouvernement. Non moins importante est la question de l'enregistrement des guides de chasse et de pêche. Il est inutile de vous dire, n'est-ce pas, que l'on s'occupera d'une façon toute particulière des moyens de transportation, de la publicité, l'augmentation des licences, etc.

"En un mot nous traiterons à fond toutes les questions, et nous tâcherons de nous entendre à la satisfaction des sports et de la province".

Le Congrès s'ouvrira demain matin à 9 heures sous la présidence de l'honorable M. Prévost. Les vice-présidents sont MM. Achille Bergevin, député de Beauharnois, et George Smith, député de Mégantic.

L'hon. Hugh Allan est le président honoraire de la convention ; les présidents honoraires sont MM. L. J. Ethier et F. L. Wanklyn.

MM. Chas Deguise, de Québec, et E. T. D. Chambers, aussi de Québec, agiront comme secrétaire.

LE CABINET PROVINCIAL

A SIEGE CE MATIN A MONTREAL — PLUSIEURS DELEGATIONS SONT RECUES PAR LES MINISTRES.

Tous les ministres provinciaux étaient présents, ce matin, au bureau du gouvernement, rue Saint-Gabriel. Plusieurs députés sont venus les voir, entre autres: MM. J. A. Tessier, de Trois-Rivières, D. L. J. Lemieux, de Gaspé, Achille Bergevin, de Beauharnois, Camille Piché, de Sainte-Marie, Jos. Lafontaine de Berthier; Dr Daignault, de Bagot, J. E. Archambault, de Berthier, H. Pilon, de Vaudreuil; Gillies, de Pontiac; E. W. Tobin, de Richmond et Wolfe, Ouellette, de Yamaska, Maurice Perrault, de Chambly, Victor Geoffrion, de Chambly; Jérémie Décarie, d'Hochelaga; Dr Lacombe, de Sainte-Marie, et autres.

—La plus importante délégation, ce matin, celle qui a retenu les ministres plus longtemps avant la séance du conseil a été celle de la ville de Longueuil, au sujet des règlements votés par cette ville à la compagnie des tramways de Longueuil, lui accordant une franchise et certains privilèges.

MM. Maurice Perrault, député de Chambly; Léo Robert, avocats de Montréal Sud, et autres s'opposent à ce que le règlement voté par les contribuables de Longueuil soit sanctionné; ils allèguent irrégularité. MM. Hon. Dr Girouard, Victor Pigeon, Honoré Gervais, député de Saint-Jacques, et avocat de la compagnie, et autres défendent le règlement.

M. Victor Geoffrion député de Chambly était aussi présent.

L'argumentation a été longue de part et d'autres. Finalement la question a été prise en délibéré.

—MM. John Prudence et Samuel Deau, représentant la Société Coopérative de Valleyfield, sont venus voir l'hon. M. Gouin et le trésorier provincial dans l'intérêt de leur société. Ces messieurs ont été présentés aux ministres par M. Achille Bergevin, député de Beauharnois.

—Les ministres ont aussi reçu une délégation du comté de Berthier, présentée par MM. Archambault et Lafontaine, députés.

LE TABAC DANS DEUX-MONTAGNES

Saint-Augustin, 12.—Dimanche, après la messe, M. le notaire Forest de Ste Scholastique nous a parlé de l'Association des Planteurs de Tabac qu'il se propose d'établir dans le comté des Deux Montagnes et des avantages immenses qui en découlent pour le planteur. Cette association rencontre l'approbation générale. Le but que se propose M. Forest est tout à fait patriotique, en ce sens que le cultivateur qui se livre à la culture du tabac peut quadrupler la valeur de sa terre et lui permette de garder ses enfants avec lui en leur fournissant un travail rémunérateur, au lieu de les laisser s'expatrier aux Etats-Unis.

ELLE SE FLAMBE LA CERVELLE

Une Canadienne-française, Mme Christina Péloquin, se donne la mort

A NEW-YORK.

Elle était partie de Montréal avec sa famille depuis cinq ans pour améliorer son sort.

AMBITION DECUE

New-York, 12. — Désappointée dans ses ambitions de parvenir à un plus haut degré dans l'échelle sociale, Mme Christina Péloquin, femme d'Otto Péloquin, un machiniste expert, employé par une manufacture d'automobiles, s'est donné la mort hier, à l'hôtel Grand Union.

Le médecin du coroner a eu toutes les peines du monde à arracher des doigts du cadavre le revolver avec lequel la malheureuse s'est suicidée.

La mort a dû être instantanée. C'est le fils même de la défunte, Roméo Péloquin, qui a exprimé l'opinion que sa mère a mis fin à ses jours à la suite de désappointements. Il a aussitôt reconnu le cadavre, lorsqu'il a été mandé à la morgue en compagnie de son père, hier soir.

On a trouvé auprès du corps un paquet de lettres écrites en français, et dont le contenu n'a pas encore été rendu public. Une note écrite par Mme Péloquin se lisait comme suit : "Veuillez avertir mon fils, Roméo Péloquin, qui est employé à l'agence d'immeubles de F. R. Wood et Cie., angle du Broadway et de la 18ème rue."

Le jeune Péloquin a déclaré ce matin qu'il devait se marier bientôt.

Sa famille est venue à New-York, il y a 5 ans. Elle habitait auparavant Montréal. En arrivant ici, le père alla vivre avec des amis, et son épouse se rendit à Morsemere, N. J. Mme Péloquin a reçu son éducation dans un des couvents les plus renommés de la métropole canadienne. Son rêve était de se faire un nom dans la littérature, et sa famille l'aidait volontiers pour lui permettre de réaliser ses ambitions à ce sujet. C'est pour cela que son mari alla habiter chez des amis et que son fils ajourna à plus tard son mariage. Ce dernier avait vu sa mère le Jour d'Actions de Grâces et elle lui annonça alors son intention de retourner à Montréal. Ni le père ni le fils ne savaient qu'elle se trouvait encore à New-York, lorsqu'ils ont appris sa mort, hier soir.

LA COMBINE DES ASSURANCES

A la suite d'une entrevue avec l'échevin L. A. Lapointe, le parrain de la résolution adoptée, hier, par le Conseil, pour instituer des procédures au criminel contre l'association des assureurs, Mtre L. J. Ethier, a déclaré qu'il ne peut procéder, en vertu de cette résolution. Il faudrait au préalable que le Conseil fournisse les éléments d'une cause aux avocats. Il y a plus d'un an, les avocats de la ville et les avocats consultants, ont donné une opinion dans ce sens. Mtre Ethier croit qu'il serait sage, dans les circonstances, que le ministère public fasse la cause. C'est ce qui a été fait avec succès, à Toronto. Mtre Ethier fera un rapport au conseil, et il se propose également d'écrire aux autorités, à Toronto, afin d'obtenir des renseignements sru la meilleure manière de procéder.

LE MASSACRE REPREND

La ville d'Elisabethgrad, Russie, est au pouvoir de la populace soulevée—La grève générale.

Vienne, 12 — On mande de Bucharest à la "Neue Freie Presse" : — Des réfugiés russes arrivés ici annoncent que la ville d'Elisabethgrad, Russie, est en flammes depuis dimanche, et que la populace pille et massacre tout dans les quartiers israélites. Un régiment est parti de Kishineff pour aller rétablir l'ordre.

Elisabethgrad est une ville du gouvernement de Kherson, ayant une population de 57,000 habitants.

LA GREVE GENERALE

Saint-Pétersbourg, 12 — Le conseil des ouvriers a décidé de ne pas ordonner maintenant la grève générale mais d'attendre plutôt que tous les préparatifs à cet effet soient terminés. Ceux des délégués qui ne sont pas emprisonnés ont tenu hier une assemblée secrète, au cours de laquelle on a protesté contre l'arrestation de M. rustaleff et des chefs du mouvement ouvrier. Il a été décidé de continuer à organiser la foule pour un soulèvement armé.

ACCUSEE DE VOL DE BIJOUX

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 12. — Une jeune personne employée depuis quelque temps à l'hôtel College House, de Lennoxville, a été arrêtée samedi et placée en lieu sûr, en attendant qu'il lui soit donné de s'expliquer sur une accusation de vol de bijoux deux bagues de diamant de haut prix, appartenant à Mme William Jamieson, une pensionnaire de l'hôtel. Il appert que l'accusée aurait été vue près des appartements de Mme Jamieson peu avant la disparition des bijoux et le départ subit de l'employée aurait aussitôt éveillé contre elle les soupçons qui ont amené son arrestation. Les objets volés n'ont pas encore été retrouvés. Au moment de son arrestation, l'accusée portait un billet de chemin de fer pour Windsor Mills. Elle comparaîtra jeudi matin en Cour du Magistrat.

ACCUSEE D'INCENDIE

M. Louis Lapointe, agent de la police provinciale a arrêté hier soir Mme Joséphine Couture, née Beaupré, dit Gamache, sous prévention d'avoir mis le feu à une maison de la rue Grande à Saint-Laurent, propriété de Dame Maggie Reid, de l'avenue Reardale, Westmount. L'incendie du 4 août 1905 est encore frais à la mémoire des citoyens de Saint-Laurent. L'accusée a été appréhendée à sa demeure rue Casgrain, à la ville Saint-Louis. Enquête vendredi. Elle se dit innocente.

UN GROS NUAGE SE FORME EN CHINE

L'Empire du Milieu veut s'isoler et exclure les étrangers de son sol.

LA CHINE POUR LES CHINOIS

Est le cri de ralliement des provinces, et le boycottage semble être le nouveau procédé chinois.

ALARMES

Shangaï, 12.— Depuis quelques mois, il s'est produit un changement notable dans l'orientation de la politique intérieure de la Chine. On semble avoir adopté le principe de: la Chine pour les Chinois, et l'exclusion des étrangers.

Cette orientation nouvelle de la politique nationale chinoise est due à plusieurs causes dont l'une est l'effet moral produit par la défaite d'une grande puissance par le Japon. En plus, le gouvernement de Pékin est convaincu que l'alliance Anglo-Japonaise garantit l'intégrité du territoire chinois. Quoi qu'il advienne, la reculade des Etats-Unis, demandant la conciliation, lors du dernier boycottage des marchandises américaines, est une preuve de sa force.

L'influence exercée dans toutes les provinces par des étudiants venant de Tokio, porte le peuple à croire qu'il peut répéter l'exploit du Japon.

Finalement, on escompte beaucoup le rappel des troupes anglaises et la diminution de l'effectif des garnisons dans le nord.

Les autorités provinciales font tout ce qui est en leur pouvoir pour maintenir les forces militaires en état d'efficacité. Il est résolu à Pékin, comme dans les provinces, de ne plus accorder de privilèges aux étrangers et de retirer même ceux qui sont déjà donnés.

On favorisera la circulation de la littérature contre les étrangers, de manière à assurer un mouvement de boycottage, comme il s'en est produit dans le district de Kwang.

Dans l'intérêt de la continuation des rapports amicaux entre la Chine et les pouvoirs étrangers, il serait temps que ceux-ci fassent des représentations au gouvernement chinois et aux vice-rois des provinces, les avertissant des conséquences inévitables qui résulteront de leur encouragement aux tendances actuelles du peuple.

QUAND LES POMPIERS SONT AU FEU

Les officiers de la brigade décident d'adopter le système en usage dans les grandes villes américaines, pour la transmission des alarmes.

Une conférence a eu lieu, cet avant-midi, entre le chef Benoit, les sous-chefs et le surintendant Ferns, du service du télégraphe d'alarmes, afin de s'entendre sur un mode de sonner l'alarme au feu, de façon à éviter tout malentendu. A l'heure actuelle, il n'y a pas de système pour avertir les pompiers d'une alarme, du moment qu'ils sont à un feu ; il faut se fier sur le téléphone. La suggestion du surintendant Ferns, d'adopter le système suivi dans les grandes villes américaines, a été acceptée.

Le premier sous-chef qui arrivera à un feu postera son cocher près de la boîte d'alarme la plus proche. Ce dernier avertira le bureau central de sa présence, et toute alarme sera sonnée à cette boîte.

Le pompier devra faire rapport à son supérieur, et, de cette façon, il n'y aura pas de délai.

LA CONVENTION CONSERVATRICE

Les préliminaires de la convention conservatrice de la province de Québec ont été faits ce matin, au Club Jacques-Cartier.

Au delà de trois cents délégués, venus de tous les comtés de la province, avaient inscrit leurs noms dans le régistre de la convention, à midi.

L'entrain qui règne au Club est d'un bon augure pour les délibérations.

Les honorables MM. Chapais, Landry et LeBlanc ont passé au club pour échanger une poignée de main, avec les amis, et de vieilles connaissances.

Les échevins Ames, Robertson et Ekers ont été aussi les visiteurs de l'avant-midi.

A trois heures cet après-midi, la formation des comités aura lieu sous la présidence de M. G. L. Ducharme, qui souhaitera la bienvenue aux délégués.

"La nomination d'un chef des forces conservatrices dans la province de Québec ne sera probablement pas faite par la convention actuelle." Telle est l'opinion émise ce matin par plusieurs délégués à la convention.

ASSEMBLEE CONTRADICTOIRE HIER A NAPIERVILLE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Napierville, 12. — Une assemblée contradictoire a été tenue hier sous la présidence de Wilfrid Hénault, maire, et Paul Tremblay, ex-maire.

Les orateurs suivants ont adressé la parole:

MM. Dr Hébert et Cyprien Doris, candidats; Dr Forté, de Saint-Constant, J. Poissant, avocat et T. Rhéaume, avocat, tous deux de Montréal. L'assemblée a été nombreuse et paisible. Les deux candidats réclament la victoire. Toutes les paroisses du comté étaient représentées à cette assemblée.

FUNESTE COUP DE TISONNIER

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Arthabaskaville, 12 — A la suite d'une querelle de peu d'importance, jeudi dernier, Achille Croteau, préposé au bagage à la gare de Warwick, a asséné un formidable coup de tisonnier à la tête de R. G. Péloquin, postillon, de Tingwick, infligeant à ce dernier une grave blessure, qui pourrait amener un dénouement fatal. Croteau a pris la fuite par le premier train du lendemain. C'est à la gare de Warwick qu'a eu lieu la tragédie, et la victime a été transportée à son domicile, à Tingwick.

Notre Prochain
FEUILLETON
Ce sera, nous l'avons déjà dit, . . .
Un Roman Canadien
Un Roman Inédit
Un Roman sans Pareil
Il est d'un littérateur dont le nom seul est un gage d'intérêt.
Il a tour à tour pour théâtre la ville, les champs et les bois.
Il est d'un mouvement tel qu'on dirait un drame plutôt qu'un récit.
Un Roman Canadien
Un Roman Inédit
Un Roman sans Pareil
Voilà bien en effet ce que sera notre . . .
Prochain Feuilleton

NOUVELLES OUVRIERES

Il y aura ce soir à la salle des débardeurs assemblée régulière du local No 178 des charpentiers-menuisiers du port, pour affaires très importantes.

Les plombiers du local No 14 ainsi que les ferblantiers-couvreurs de l'union No 116 se réuniront aussi ce soir en assemblée régulière à la salle Saint-Joseph.

Le Conseil Conjoint No 17 de la B. S. W. U., aura ce soir à la salle Dionne sa réunion régulière hebdomadaire.

× × ×

L'union nationale des tonneliers tiendra ce soir une grande assemblée au No 3 rue Craig-Est et à laquelle tous les membres sont priés de ne pas oublier d'assister.

× × ×

Le local No 93, des charpentiers-menuisiers d'Ottawa, a tenu mercredi, une très belle assemblée sous la présidence de M. Joseph Gauthier.

M. Narcisse Arcand, organisateur de la Fraternité, assistait à la réunion et fit un discours qui souleva l'enthousiasme générale. Les remarques de M. Arcand eurent un tel succès que 11 nouveaux membres furent initiés après la réunion.

On procéda ensuite à la discussion de plusieurs affaires intéressantes ainsi qu'au renouvellement du bureau d'officiers comme suit :

Joseph Gauthier, président ; Alfred Brault, vice-président ; F. S. Piquette, secrétaire des finances ; Emery Bélaire, secrétaire-archiviste ; W. Picard, trésorier ; Fabien Brunette, conducteur ; Joseph Doré, gardien ; Charles Ianglois, gardien ; Charles Langlois, H. Sauriole et F. Porter, syndics ; P. Morani et R. Blouin, vérificateurs des comptes.

MM. Joseph Gauthier, Fabien Brunette et C. Beaudry ont été désignés pour représenter l'union au Conseil du Travail d'Ottawa.

× × ×

Les ouvriers organisés de Montréal ont appris sans doute avec la plus vive joie que le grand chef ouvrier John Burns, qui était parmi nous le 4 septembre dernier, jour de la Fête du Travail, vient d'être appelé à faire partie du cabinet Bannerman, en Angleterre. C'est une juste reconnaissance de la part d'influence qui appartient aux ouvriers dans l'administration des affaires publiques.

Parlant de cette question, un journal de ce matin disait : "Nos ouvriers, comme ceux d'Angleterre, sont des hommes d'ordre et de paix sociale et ils pourront au Canada sans doute aussi, atteindre l'admirable développement où leurs frères de la Grande-Bretagne sont arrivés, et qui leur a valu l'admission d'un de leurs représentants dans le cabinet impérial".

× × ×

Le local No 1584 des charpentiers-menuisiers de Sainte-Anne de Bellevue a procédé ces jours derniers au renouvellement de son bureau d'officiers comme suit : MM. Joseph Claude, président ; Victor Francoeur, vice-président ; Adolphe Pilon, secrétaire-archiviste ; Louis de Chantal, secrétaire-financier ; Patrick Meloche, trésorier ; Joseph Pilon, conducteur ; Médard Paiement, gardien ; Hilaire Caron, Luidger Pilon, Jérémie de Chantral, syndics ; Thomas Faubert, W. Matte et Télesphore Pilon, censeurs.

× × ×

Le Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec a tenu hier soir, à la salle Montreuil, rue d'Aiguillon, son assemblée régulière.

On a décidé de remettre à un mois l'élection d'un président en remplacement de feu M. Georges Lévesque. En attendant c'est M. Eugène Côté qui remplit les fonctions de président.

NAISSANCES

AUCLAIR—A Montréal, le 9 du courant, au No 238 rue Sainte-Elisabeth, l'épouse de M. Emile Auclair, une fille : Marie-Germaine-Fleur-Ange.

Parrain et marraine, M. et Mme Henri Auclair.

LIMOGES — En cette ville, le 3 du courant, au No 33 rue Mentana, l'épouse de M. W. Limoges, une fille.

SICOTTE — A Montréal, le 9 du courant, au No 484 rue Gain, l'épouse de M. Lucien Sicotte, un fils : Lucien-Adrien-Orville, décédé le même jour.

DECES

BERTRAND — En cette ville, le 12 du courant, à l'âge de 40 ans, 4 mois et 22 jours, Fortunat-Réal Bertrand.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 15 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 806B avenue Hôtel de Ville, à 8.45 heures, pour se rendre à l'église Saint-Louis de France et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister.

NAUD — A Sainte-Cunégonde, 330 Delisle, le 12 du courant, à l'âge de 61 ans, Alfred Naud, bourgeois.

Avis des funérailles plus tard.

SAINT-ONGE — En cette ville, le 11 du courant, Mme L. M. Saint-Onge, née Clara Demers, autrefois de Granby.

Le service sera chanté mercredi, à 8½ heures, à l'Hôtel-Dieu. Le convoi funèbre partira jeudi pour Granby, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Suite des annonces de naissances, mariages et décès de l'avant-dernière page.